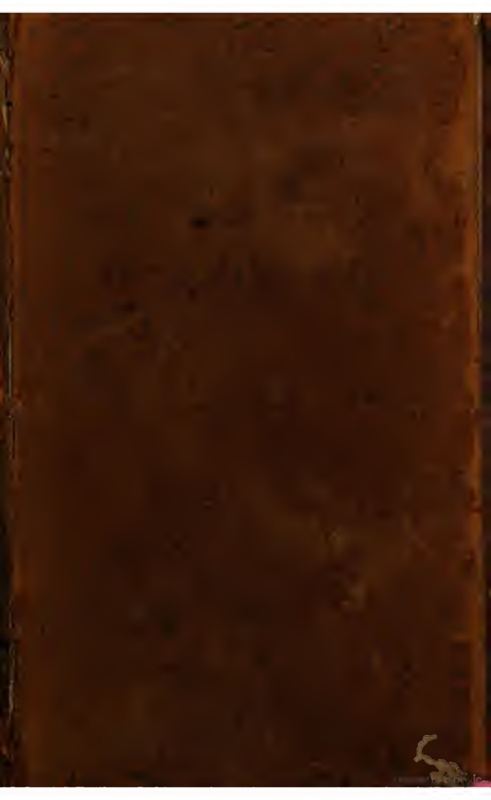
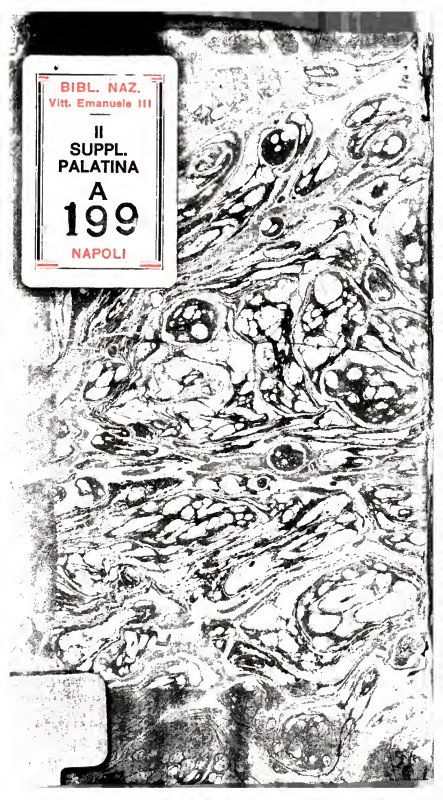



BIBL. NAZ.
Vitt. Emanuele III
II
SUPPL.
PALATINA
A
199
NAPOLI



LES SIÈCLES
CHRÉTIENS,
OU
HISTOIRE
DU CHRISTIANISME.

TOME SECOND.

LES SIÈCLES CHRÉTIENS,

OU

HISTOIRE DU CHRISTIANISME,

DANS SON ÉTABLISSEMENT ET SES PROGRÈS.

DEPUIS J. C. JUSQU'A NOS JOURS.

*Par M. l'Abbé ***.*

Nouvelle Edition, corrigée & augmentée.

TOME SECOND.



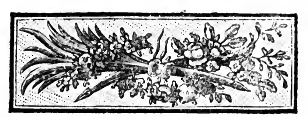
A PARIS,

Chez GUEFFIER, Imprimeur-Libraire, au bas de la rue de la Harpe.
MOUTARD, Imprimeur-Libraire de la REINE, de MADAME, & de Mad. la Comtesse D'ARTOIS, rue des Mathurins, Hôtel de Cluny.

M. DCC. LXXXV.

Avec Approbation, & Privilège du Roi.





LES SIÈCLES CHRÉTIENS, OU HISTOIRE DU CHRISTIANISME,

DANS SON ÉTABLISSEMENT ET SES PROGRÈS;

Depuis J. C. jusqu'à nos jours.

CINQUIÈME SIÈCLE.

ARTICLE PREMIER.

État politique de l'Empire & des Nations barbares pendant le cours du cinquième siècle. V. SIÈCLE.

Nous avons déjà crayonné le caractère personnel & le gouvernement d'Arcade & d'Honoré, qui commencèrent

V. SIÈCLE.

à règner séparément sur les deux moitiés de l'Empire dans les dernières années du siècle précédent. Le premier de ces Princes mourut en 408, à l'âge de 31 ans, dont il en avoit règné 14 depuis la mort de Théodose. Le second prolongea sa carrière jusqu'en 423, étant mort âgé de 39 ans, après en avoir règné 28.

Arcadius eut pour successeur dans l'Empire d'Orient, son fils Théodose II, connu sous le nom de Théodose le Jeune. Il l'avoit eu de l'Impératrice Eudoxie, Française d'origine, & fille du Comte Banton, célèbre Général des armées Romaines, sous Théodose le Grand. Ce jeune Prince fut comme son père, indolent, voluptueux, inappliqué; mais il eut le bonheur de trouver dans Anthème, Préfet d'Orient, un Ministre sage, intelligent dans les affaires, infatigable, attentif à tout, dont la prudence & la fidélité mirent l'Etat à couvert de toute insulte du côté des barbares, & de toute agitation de la part des ambitieux. Cet excellent Ministre fut bien secondé par la Princesse Pulchérie, sœur de Théodose, qui dans un âge tendre, réunissoit la prudence des

politiques les plus consommés, aux vertus chrétiennes qui l'ont fait compter parmi les Saints. Elle connoissoit le caractère négligent, l'incapacité & les autres défauts de son frère; elle n'entreprit pas de les corriger. Il étoit trop plongé dans la mollesse & les voluptés, pour espérer d'y réussir; mais elle prévint ou répara les fautes que sa nonchalance & sa foiblesse lui faisoient commettre, en se mettant à la tête du Gouvernement, sous le titre d'Auguste, qu'il lui avoit donné. Avec ce double appui d'un Ministre laborieux & zélé, d'une sœur habile & vertueuse, Théodose eut des succès contre les barbares, qui n'osèrent franchir les barrières placées pour arrêter leur invasion; contre les Perses qui furent repoussés & qui demandèrent la paix; & contre les rebelles qui, à la mort d'Honorius, voulurent s'emparer de l'Occident. Si sa vie s'écoula sans gloire pour lui, son règne au moins ne fut point marqué par les revers & les pertes qui affligèrent l'Empire sous ses successeurs.

L'Occident gouverné par l'Impératrice Placidie, sœur d'Honorius, pendant la minorité de son fils Valentinien III,

V. SIÈCLE.

étoit en proie aux jalousies des Grands & aux ravages des barbares. Deux hommes nés avec tous les talens propres à défendre leur patrie & à l'illustrer, la plongèrent dans les plus affreux malheurs. Aëtius, qui étoit le boulevard de l'Empire dans les Gaules, contre les efforts des Francs & des Bourguignons, voulut perdre le Comte Boniface, qui commandoit en Afrique avec autant de bonheur que de gloire. Il employa auprès de Placidie la perfidie & l'imposture, armes des lâches, indignes d'un Général à qui on ne peut refuser le titre de grand homme. Deux rivaux si puissans ne pouvoient s'armer l'un contre l'autre, sans entraîner les Officiers & les troupes dans leur querelle. Heureux encore s'ils n'eussent pas cherché à se procurer d'autres défenseurs! Mais Boniface de son côté appella les Vandales, qu'on ne put ensuite chasser de l'Afrique; Aëtius du sien se fortifia du secours des Goths, & laissa, pour mieux assurer sa vengeance, les Francs & les Bourguignons pénétrer dans les Gaules, les Alains attaquer l'Armorique, & les Pictes s'établir dans la Grande-Bretagne; tandis que les Huns, conduits par Attila,

ravageoient l'Orient de l'Europe, & se frayoient une route vers l'Italie. Ainsi les Provinces Romaines étoient livrées aux Nations barbares, par ceux-là même à qui des Souverains sans mérite & sans talens, confioient les forces de l'Etat. Les maux de l'Occident parvinrent à un tel point, que les peuples se réfugioient par troupes dans les Provinces qui formoient l'Empire d'Orient, & qu'il fallut faire des Loix pour arrêter ces transmigrations, funestes au Prince qu'on abandonnoit, & onéreuses à celui chez qui on alloit chercher un asyle. Les calamités ne firent qu'augmenter sous les Princes qui vinrent après Valentinien III, mort en 455. Maxime, Avitus, Majorin, Sévère, Anthémius, Olybrius, Glycérius, Julius-Népos, semblèrent n'avoir été revêtus de la pourpre que pour mettre leur impéritie, leurs foiblesses & leurs vices dans un plus grand jour. Les ravages, les dévastations, les meurtres, les incendies, tous les crimes & tous les malheurs à la fois, désolèrent la Germanie, les Gaules, l'Espagne, l'Italie & l'Afrique, jusqu'au règne passager de Romulus-Augustus, qui ne monta sur le Trône des Césars, que

V. SIÈCLE.

V. SIÈCLE.

pour montrer à l'univers, combien il étoit indigne de porter le nom du fondateur de Rome, & du créateur de la puissance impériale. Il fut dépossédé par Odoacre, Roi des Erules, qui prit le titre de Roi d'Italie en 476, & qui lui assigna de quoi vivre dans l'abondance, en simple particulier, fortune plus convenable à son peu de talens, que le rang suprême d'où il étoit tombé.

Rome avoit été prise & saccagée par Alaric, reprise & livrée de nouveau au pillage par Genséric; enfin reprise encore & ravagée par Odoacre; & cette Ville qui avoit englouti l'or de toutes les Nations, se vit réduite à la misère la plus extrême. Ainsi le sang des Martyrs dont elle s'étoit enivrée, fut vengé. La colère de Dieu étoit si marquée dans ces événemens funestes, qu'on ne pouvoit la méconnoître; mais de peur qu'on ne s'y méprît, il arma les élémens, & multiplia les fléaux, qu'on ne pouvoit attribuer à la malice des hommes, ni au cours ordinaire de la nature. Il y eut des inondations qui ravagèrent les campagnes, des tremblemens de terre qui renversèrent les Villes, & des incendies spontanées qui consumèrent ce que les fe-

couſſes avoient épargné ; des ſéchereſſes, des famines & des mortalités, qui mirent le comble aux autres maux, dont tout l'Occident étoit la proie.

Alors cette partie de l'univers changea de face. Il s'éleva de nouvelles Puiſſances en Europe, dont les différentes portions envahies, démembrées, obéirent à de nouveaux Maîtres. L'Eſpagne fut conquiſe par les Goths ; les Anglo-Saxons s'établirent dans la Grande-Bretagne, appellée de leur nom Angleterre ; les Allemands s'emparèrent de la Germanie & s'unirent avec ſes anciens habitans ; les François formèrent un établiſſement durable dans les Gaules, qu'ils avoient ſubjuguées ; les Hérules, les Oſtrogoths & les Lombards dominèrent ſucceſſivement en Italie, & donnèrent naiſſance aux petits Etats qui la partagèrent dans la ſuite. Tous ces Conquérans ſortis du Nord comme des eſſains innombrables, étoient féroces, ignorans, ſans lettres ; mépriſoient les Sciences, & ne connoiſſoient d'autre art que celui de fabriquer des armes. Ils détruiſirent tous les monumens de la magnificence Romaine, les Théâtres, les Arcs-de-triomphe, les Tombeaux, tous

V. SIÈCLE.

les chefs-d'œuvre d'Architecture, de Peinture, de Sculpture qui n'ont point de prix aux yeux de l'ignorance & de la barbarie.

Si nous jettons de nouveaux les yeux sur l'Orient, nous n'y verrons pas des spectacles si affligeans, mais nous ne retrouverons pas non plus la dignité, la grandeur, le courage, & la prudence des Constantin & des Théodose, dans les Souverains qui montèrent sur le Trône impérial après Marcien : c'est le seul d'entr'eux qui se soit montré digne de son rang. Pulchérie le choisit entre tous les Grands de l'Empire pour lui offrir la pourpre & sa main. Cette Princesse, si versée dans l'art du Gouvernement, n'en connoissoit pas de plus capable de soutenir le poids de l'Etat, & de repousser les Nations belliqueuses, qui faisoient effort de toute part pour l'ébranler. Malheureusement son règne ne fut que de six ans. Léon I, qui lui succéda, n'étoit pas absolument sans bonnes qualités. Il fut sans reproches du côté des mœurs; il arrêta les progrès des barbares & remporta sur eux quelques victoires par ses Généraux; mais son ignorance, son avarice & ses

emportemens ne le rendoient pas propre à soulager les infortunes de ses sujets. Léon II, son petit-fils, qu'il adopta, n'étoit qu'un enfant, & mourut sans avoir pu faire ni bien ni mal. Zénon, père & tuteur de celui-ci, se plaça lui-même sur le Trône dont il avoit déjà toute la puissance. Il n'en fit usage que pour le malheur des peuples, & se rendit odieux à tout le monde par ses vices. Basilisque, encore plus indigne que lui du pouvoir suprême qu'il avoit usurpé, ne s'en servit que pour persécuter les défenseurs de la foi, piller les peuples déjà épuisés, & faire périr tous ceux dont le mérite lui donnoit quelque ombrage. Enfin, Anastase I, qui ferma la marche des Maîtres de l'Orient pendant ce siècle, & qui ne mourut que la 18e. année du suivant, ne s'occupa presque, pendant un règne de vingt-sept ans, que des querelles de Religion dont l'Eglise étoit agitée. C'étoit le défaut commun de presque tous les Princes qui régnèrent à Constantinople, dans les tems que nous examinons, & dans ceux qui suivirent. Indifférens aux maux de l'Etat, ils donnoient toute leur attention aux affaires de l'Eglise. Plus jaloux de

V. SIÈCLE.

V. SIÈCLE.

jouer un rôle parmi les Théologiens, que de remplir les devoirs d'Empereur, ils s'occupoient à rédiger des formules, à dresser des Loix en faveur des orthodoxes ou des hérétiques, tandis que les barbares saccageoient les frontières, & portoient la terreur jusqu'au centre des Provinces, qui se trouvoient exposées à leurs ravages.

ARTICLE II.

État du Polythéisme & des Sectes philosophiques : leur influence sur les Sciences & les Mœurs.

LE Polythéisme, attaqué tout à la fois par la raison & par l'autorité, faisoit de vains efforts pour se soutenir. Il avoit contre lui une Religion soutenue par les miracles, par les vertus éminentes d'un grand nombre de saints Evêques, par des Ecrivains savans & polis, le zèle des Souverains, & la multitude. Mais il conservoit encore beaucoup de partisans dans l'Empire & sur-tout à Rome, à Antioche, à Alexandrie, & dans plusieurs autres grandes Villes où règnoient

le luxe, le goût des ſpectacles & des plaiſirs. Il en avoit ſur-tout parmi les Grands iſſus des anciennes familles Romaines, parmi les Philoſophes qui conſacroient leurs talens à ſa défenſe, & parmi le peuple qui attribuoit ſes malheurs à la ceſſation des ſacrifices & à la colère des Dieux.

L'état d'attaque & de défenſe où ſe trouvoient réciproquement les ſectateurs de l'idolâtrie à l'égard des Chrétiens, & ceux-ci à l'égard des protecteurs du Polythéiſme, obligeoit les eſprits à tourner leur application du côté d'une métaphyſique ſubtile & abſtraite. On ſe ſervoit de part & d'autre des principes du Pythagoriſme & du Platoniſme; les Payens pour juſtifier le ſyſtême de leur mythologie par des allégories & des moralités capables d'en couvrir le ridicule; & les Chrétiens pour combattre le Paganiſme, en indiquant des rapports entre les idées philoſophiques de Pythagore & de Platon, & les Myſtères qui ſont la baſe du Chriſtianiſme dans ſa partie ſpéculative. Avec un pareil but, la philoſophie devoit néceſſairement devenir toute théologique, & les ſectes dogmatiques ſe changer en autant de

V. SIÈCLE.

Sociétés religieuſes : c'eſt ce qu'on vit dans les Ecoles célèbres de Rome, d'Athènes, d'Alexandrie, de Conſtantinople. Tous ceux qui s'y étoient formés, & qui uniſſoient la philoſophie avec le Polythéiſme, n'étoient occupés qu'à ramaſſer de tous côtés dans les Auteurs Payens, dans les Poëtes ſur-tout & dans leurs ſcholiaſtes, les matériaux du ſyſtême de Religion qu'ils vouloient oppoſer à celle des Chrétiens. Entiérement livrés à ces recherches, ils négligeoient les ſciences exactes & les connoiſſances de l'ordre naturel. La Phyſique ne fut preſque pas cultivée, quoiqu'il y eût à Conſtantinople un Profeſſeur public chargé d'approfondir & d'étudier les ſecrets de la nature. La Morale ne fut pas cultivée avec plus d'ardeur ; & ſi elle n'avoit pas une liaiſon néceſſaire avec les opinions qui compoſent tout ſyſtême religieux, quel qu'il ſoit, on l'auroit entiérement abandonnée.

Il arriva de-là que l'érudition, l'étude des grands modèles en tout genre, l'eſtime de l'Antiquité, & les Ouvrages conſacrés à l'immortalité qu'elle a produits, tombèrent peu-à-peu dans l'oubli. On ſe fit un goût de figures & d'allé-

gories, qui détournoit du ſimple, du naturel, & par conſéquent du vrai beau. On ne louoit que ce qui paroiſſoit nouveau, recherché, dans les explications qu'on s'efforçoit de donner aux anciennes fictions; & ceux qui avoient plus de ſubtilité dans le raiſonnement, plus de talens pour décompoſer les fables poétiques, qui propoſoient les interprétations les plus fines & les plus extraordinaires, paſſoient pour les meilleurs philoſophes. Dès que les imaginations eurent pris cette tournure, & que les hommes de Lettres n'eurent plus d'autre objet que de trouver des myſtères & des ſens cachés dans les Ecrivains mythologiques & dans les Philoſophes, l'activité de l'eſprit ne ſe porta plus que vers cet unique but. Le goût de la belle Littérature & de la vraie Philoſophie ſe perdit inſenſiblement. Il ne paroiſſoit plus que des poéſies ſéches, de vaines déclamations & de froids panégyriques; point d'ouvrages de génie & de ſentiment; il y avoit encore de l'eſprit, mais il n'y avoit plus dans les arts qui dépendent de l'imagination & qui ſuppoſent l'étude des règles, ni élévation, ni ſublime, ni invention

heureuſes, ni marche ſuivie, ni graces naturelles.

V. SIÈCLE.

Ce ton ſi différent de celui des beaux ſiècles, ſe fait ſur-tout remarquer dans les productions qui virent le jour vers la fin de celui-ci. La décadence du goût & l'affoibliſſement du génie, déjà ſenſibles dans les ouvrages de Claudien & de Prudence au quatrième ſiècle, le ſont encore plus dans les Ecrits de S. Proſper, de Sydoine-Apollinaire, & des autres qui parurent vers le déclin du cinquième, quoique ces Ecrivains ne fuſſent pas ſans talens & ſans culture. C'eſt une tache imprimée aux ouvrages mêmes des Pères, ſans en excepter S. Jérôme, S. Pierre Chryſologue, Ruffin, Théodoret, Salvien, ni même S. Léon & S. Auguſtin, quoique le premier ſoit l'orateur le plus élégant, & le ſecond le génie le plus profond, qui aient paru en Occident, dans les tems dont nous parlons. Otez S. Jean Chryſoſtôme parmi les Grecs, & Sulpice Sévère parmi les Latins, on ne trouve perſonne qui ait ſu penſer avec nobleſſe, diſpoſer avec ordre, écrire avec agrément. C'eſt donc avec raiſon que par rapport à la Philoſophie, aux Lettres & aux Arts, on a regardé le

cinquième siècle comme le passage des tems de lumières, de goût & de vérité, aux tems de ténèbres, de barbarie & de dépravation.

V. SIÈCLE.

Les mœurs chez les Nations, comme chez les particuliers, suivent ordinairement la marche des esprits, si l'on peut ainsi parler, & reçoivent l'empreinte du caractère dominant. C'est encore ce qu'on a lieu d'observer dans le période où nous sommes arrivés. Les ames étoient sans énergie, les courages avoient perdu leur ressort, & ces Romains, si fameux autrefois par l'élévation des sentimens, la patience dans les revers, la magnanimité, ne connoissoient plus ni l'héroïsme, ni l'amour de la patrie, qui sont le germe des grandes entreprises & des actions généreuses. La flatterie tenoit lieu de tout mérite auprès des Souverains, plongés dans la mollesse, & gouvernés par des eunuques. Il suffisoit d'encenser les passions des Maîtres & des favoris, pour s'élever aux honneurs & acquérir des richesses. A quoi servent les vertus & les talens, quand l'adulation, les éloges prodigués à des hommes méprisables, & les complaisances basses ou criminelles, frayent la route de la fortune? Le

V. SIÈCLE.

mérite se cache, parce qu'il ne sait pas ramper, & qu'il craint de s'avilir. Nous avons vu que la plupart des Princes qui règnèrent dans ce siècle, ne furent pas dignes de le trouver, ou ne surent pas le mettre à sa place.

Voyons présentement quels furent les destins du Christianisme, au milieu de ces influences, si contraires au progrès de la raison & aux efforts de la vertu.

ARTICLE III.

Etat du Christianisme dans les deux Empires, & chez les Barbares.

LA foi catholique se soutenoit avec éclat dans l'Orient, malgré les attaques violentes & réitérées de l'erreur, qui se produisoit sous des formes nouvelles, & employoit contre elle des armes redoutables, comme nous le verrons dans l'article suivant. Quoique les malheurs de l'Etat influassent nécessairement sur les destins de l'Eglise, elle conservoit toujours la même autorité, la même vigueur. La sainteté brilloit dans ses chefs & dans ses membres. On voyoit sous la pourpre

les plus éminentes vertus, unies aux plus rares talens, dans la personne de Sainte Pulchérie, sœur de Théodose le Jeune. Les déserts se peuploient de pénitens qui levoient les mains au Ciel, tandis que les Pasteurs combattoient l'hérésie, & poursuivoient le vice, par des écrits lumineux & des instructions pathétiques. La pureté du dogme étoit maintenue par des jugemens solemnels, qui proscrivoient les nouvelles doctrines, & le relâchement étoit réprimé par des réglemens de discipline qui prévenoient ou retranchoient les abus. L'esprit de force & de magnanimité qui avoit fait les Martyrs, n'étoit pas anéanti. On vit encore une foule de généreux athlètes, marcher à la gloire du Ciel par des routes de sang, & la force de la grace n'éclata pas moins en eux, que dans les anciens héros du Christianisme, qui méprisèrent les tourmens & la mort.

La Religion chrétienne déjà établie en Perse, par le zèle de plusieurs hommes apostoliques, y fit de nouveaux progrès au commencement de ce siècle. Pendant tout le quatrième elle y avoit été dans un combat perpétuel. Les Souverains animés du même esprit, qui avoit fait allumer

V. SIÈCLE.

tant de bûchers autrefois dans l'étendue de l'Empire, pour la destruction des Chrétiens, avoient excité contre eux une des plus violentes persécutions, dont il soit parlé dans l'Histoire. Elle ne le céda point en fureur & en inventions cruelles, à celles dont les Néron & les Dioclétien avoient été les auteurs. Au cinquième siècle, le calme avoit reparu. Aux Sapors & aux Vararanes avoit succédé un Prince plein de douceur & d'humanité, aimé de ses sujets, & si favorable aux Chrétiens, qu'il leur avoit permis de bâtir des Eglises, & de faire publiquement l'exercice de leur Religion. Mais cette paix fut bientôt troublée par le plus furieux orage, qui se fût encore élevé dans ce Royaume, contre les adorateurs du vrai Dieu. Les Mages irrités de voir leur culte, & par conséquent leur crédit à la Cour & leur empire sur le peuple, diminuer de jour en jour, par la multiplication des Chrétiens, employèrent tous les moyens imaginables pour changer les dispositions du Prince à leur égard. Ils y réussirent à force de ruses & d'impostures. Le zèle imprudent d'un Evêque donna lieu à cette funeste révolution, en abattant un Temple où

les Perſes adoroient le feu, qui étoit leur unique divinité. Le Roi, excité par les Mages, regarda cette entrepriſe contre la Religion du pays, comme un attentat contre lui-même & un outrage perſonnel. L'ordre fut donné de renverſer les Egliſes & de punir les Chrétiens par les châtimens les plus ſévères. Les Mages n'attendoient que ce moment, pour donner un libre cours à leur vengeance. Leur rage ne connut point de bornes, & les ſupplices ordinaires ne pouvant contenter la joie qu'ils goûtoient à voir ſouffrir leurs victimes, on inventa des moyens de tourmenter les hommes, qui n'étoient pas venus à l'eſprit des tyrans les plus cruels. Dieu qui vouloit montrer au monde que l'eſprit du Chriſtianiſme eſt le même dans tous les téms, & que ſa grace peut toujours, quand il le veut, produire les mêmes effets, proportionnoit le courage des Martyrs à la fureur implacable des perſécuteurs, & à l'atrocité des ſupplices qu'on leur faiſoit ſubir. Le nombre de ceux qui périrent pendant cette perſécution eſt ſi grand, qu'on n'a pu le ſavoir au juſte; les Ecrivains du tems le portent à pluſieurs milliers.

V. SIÈCLE.

L'Eglise, si féconde en Martyrs vers les extrémités de l'Orient, ne l'étoit pas moins dans la plupart des Provinces de l'Empire en Occident. Les barbares qui s'y répandoient sans cesse, comme des torrens impétueux, étoient presque tous payens, & ceux qui avoient embrassé le Christianisme, instruits par des Ariens, n'étoient pas moins ennemis de la foi. Les uns & les autres firent un horrible massacre des Chrétiens & des Catholiques, dans leurs courses meurtrières. Ils mettoient le feu aux Eglises où les fidèles étoient assemblés pour la prière & le sacrifice; ils entroient à main armée dans les maisons où les vierges chrétiennes vivoient en commun. Ils profanoient les lieux consacrés à la piété, & versoient impitoyablement le sang de tous ceux qu'ils connoissoient pour adorateurs de J. C., ou défenseurs de la consubstantialité. S. Jérôme & Salvien, témoins en partie de ces affreux spectacles, en ont tracé des tableaux qui excitent encore la douleur & la pitié.

Les Vandales ne causèrent pas de moindres maux à l'Eglise, & ne firent pas couler moins de sang en Afrique. Ils joignoient la fureur qu'inspire l'hé-

résie, à la cruauté naturelle de tous les peuples barbares. Depuis qu'ils s'étoient rendus maîtres de cette belle portion de l'Empire, les Eglises privées d'Evêques avoient eu défense d'en élire, & le Clergé catholique ne pouvoit faire aucune fonction sacrée, sans s'exposer aux traitemens les plus inhumains. Il suffisoit d'être orthodoxe pour devenir l'objet des vexations, des outrages, des violences & des atrocités par lesquelles ces hommes féroces faisoient gloire de signaler leur zèle destructeur. Les Payens des premiers siècles ne s'étoient pas portés à des excès de barbarie si cruels, & les tyrans les plus altérés du sang chrétien n'avoient pas montré des entrailles plus endurcies, quand ils faisoient livrer les fidèles à la fureur des bêtes dans les amphithéâtres, ou qu'ils les condamnoient à tant de supplices recherchés. Il y eut jusqu'à cinq mille de ces généreux Confesseurs de la foi, Evêques, Prêtres, Diacres, Clercs inférieurs, & autres Catholiques de tout sexe & de tout âge, entassés à la fois dans une prison étroite, où ils périrent la plupart de l'infection & des vers engendrés par les excrémens: genre de supplice plus horrible & plus

V. SIÈCLE.

révoltant que le fer & le feu. Les Evêques & les Prêtres Ariens, plus irrités & plus impitoyables, à mesure qu'ils rencontroient plus de résistance & de courage, alloient de toutes parts à la poursuite des Catholiques, & animoient les exécuteurs des ordres qu'ils avoient sollicités, à se montrer inaccessibles comme eux à la compassion & à l'humanité. C'étoit en tourmentant ceux qui n'avoient pas la même foi qu'eux, ou en les exterminant, que ces furieux, non moins indignes du titre de Pasteurs que du nom d'hommes, travailloient à faire prévaloir leurs opinions.

Dans le cours de cette persécution dont Hunneric, Roi des Vandales, fut auteur, Dieu signala sa puissance par un miracle tel qu'on n'en avoit point encore vu de pareil. Il arriva en 484 à Typase, Ville de Mauritanie. Les habitans qui étoient presque tous Catholiques, s'embarquèrent en grand nombre pour se réfugier en Espagne, & se soustraire à la cruauté du Prince Arien. Hunneric l'apprit, & devenu furieux de voir que tant de victimes s'étoient dérobées à ses coups, il fit couper la main droite & la langue à tous ceux qui

n'avoient pu s'échapper. Mais quelle fut la joie des fidèles & la confusion des tyrans, lorsqu'on entendit ces illustres Confesseurs faire usage de la parole comme auparavant! Ce prodige ne fut pas un de ces événemens passagers que l'incrédulité peut affoiblir par mille suppositions & mille conjectures arbitraires. Il dura autant que la vie de ceux en qui Dieu l'avoit opéré, parmi lesquels il y en eut qui parvinrent à un âge fort avancé. Des Historiens contemporains, des témoins oculaires l'ont attesté, comme un fait de notoriété publique ; & l'Empereur Justinien rapporte dans une Constitution insérée au Code publié d'abord en 529, & ensuite en 534, Tit. 17, L. 1. *qu'il avoit vu plusieurs de ces hommes respectables, qui racontoient eux-mêmes leurs tourmens, quoiqu'on leur eût coupé la langue jusqu'à la racine.* Il n'y auroit rien dans l'Histoire dont on ne put douter, si l'on pouvoit contester un fait de cette nature, que tant de personnes ont eu la facilité de vérifier, & qui se trouve appuyé sur des témoignages si authentiques. Quand ce miracle seroit le seul que la critique se verroit forcée d'admettre, il suffiroit

V. SIÈCLE.

pour démontrer invinciblement la divinité de la Religion chrétienne.

Tandis que la férocité des barbares, & le zèle meurtrier des Ariens, renouvelloient en Occident les scènes sanglantes dont tout l'Empire avoit été témoin pendant les trois premiers siècles, l'Eglise d'Orient étoit remplie de troubles plus affligeans encore. Le ressentiment d'une femme puissante & vindicative, & la haine d'un Ministre absolu qui se croyoit offensé, poursuivoient le plus grand homme qui fût encore monté sur le Siége de Constantinople, devenu Patriarchal depuis le second Concile œcuménique. S. Jean Chrysostôme, le plus brillant génie de son tems, & l'orateur le plus éloquent qui ait jamais paru dans l'Eglise, étoit en butte à tous les traits dont le dépit & l'envie puissent armer le pouvoir souverain. C'étoit le prix de son zèle à tonner contre les vices des Grands & du Clergé, à réformer les abus, à ramener l'observation des saintes règles, & à réparer les brêches faites à la discipline ecclésiastique, dans les tems malheureux, où l'erreur protégée, avoit laissé croître les ronces & les épines dans le champ du Seigneur. La persécution

cution la plus opiniâtre, les traitemens les plus durs, & deux exils, dont le second fut terminé par la mort, furent la récompense de la sainte liberté avec laquelle ce généreux Evêque avoit exercé un ministère, qui ne doit jamais plier au gré de la politique & des intérêts humains. Tout l'épiscopat de l'Eglise d'Orient avoit pris parti dans cette querelle. Les uns, esclaves de la Cour & déclarés contre le saint Evêque, partageoient l'animosité de l'Impératrice Eudoxie & du favori Eutrope, c'étoit le plus grand nombre; les autres, foibles amis de la vertu, se contentoient de gémir en secret & de blâmer tout bas l'injustice. A peine en comptoit-on quarante, & peu d'entre eux eurent le courage de prendre ouvertement la défense d'un Collègue, qui souffroit pour la cause commune des Pasteurs.

Les hérésies de Nestorius, d'Eutychès & de Pélage, que nous considérerons plus spécialement dans les deux articles suivans, furent de nouvelles épreuves que l'Eglise eut à soutenir dans ce siècle. Heureusement le Pélagianisme né dans l'Occident, où il ne trouva qu'un trop grand nombre de sectateurs, ne causa

V. SIÈCLE.

point de troubles dans l'ordre civil : mais il n'en fut pas de même des ſectes qui ſe formèrent ſous les deux autres héréſiarques que nous venons de nommer. Elles agitèrent tout l'Orient, par le rang & le crédit de ceux qui en furent les auteurs, par la qualité & même les vertus de ceux qui les embraſsèrent ou qui s'en firent les protecteurs; & plus encore, par l'influence de l'autorité ſuprême, qui entra plus qu'elle ne devoit dans ces queſtions ſubtiles, qu'il falloit abandonner aux Théologiens pour les éclaircir, & au jugement de l'Égliſe pour les terminer. Le zèle de la foi étoit devenu une qualité néceſſaire à tous ceux qui avoient quelque vue d'intérêt perſonnel à ſuivre; & ſoit qu'on déſignât par ce mot l'amour ſincère de la vérité ou l'opiniâtre attachement à l'erreur, cette vertu diſpenſoit de toutes les autres. Les ambitieux pour s'élever aux honneurs, les hypocrites pour s'attirer la réputation de ſainteté, les envieux du mérite d'autrui pour nuire à leurs rivaux, les intrigans pour ſe donner de l'importance, en un mot, tous les hommes conduits par la paſſion ou par l'intérêt; ſe couvroient de ce voile, & prenoient parti dans ces diſputes, ſe-

lon que les Princes étoient déclarés en faveur des Orthodoxes ou des Novateurs. Il naissoit de-là des maux infinis. Les règles ecclésiastiques étoient violées par le poids que le pouvoir souverain mettoit dans les affaires de l'Eglise, qui exigent une parfaite liberté. Les objets essentiels de l'Etat étoient négligés, tandis que le Prince & son Conseil ne s'occupoient qu'à tenir des Conférences, avec les Chefs des différens partis, & à disserter des jours entiers sur le dogme; enfin les femmes, les eunuques du Palais, qui gouvernoient des Monarques livrés à la dissipation & aux plaisirs, tournoient l'autorité du côté de ceux qu'ils protégeoient; & c'étoit ordinairement les partisans de l'erreur, parce qu'ils sont plus souples, plus insinuans, plus adroits à capter la faveur, plus féconds en ruses & en intrigues.

V. SIÈCLE.

Cependant la Religion étoit consolée, par les nouvelles conquêtes qu'elle faisoit dans l'Empire, & au-delà de ses limites. Les peuples du Hainaut & de la Flandre furent éclairés des lumières de l'Evangile par les travaux de S. Victrice, Evêque de Rouen; ceux de l'Ecosse reçurent le baptême des mains de S. Pal-

lade; & les habitans de l'isle que nous appellons Irlande aujourd'hui, quittèrent le culte des idoles à la prédication de S. Patrice. Ces deux Apôtres avoient reçu leur mission du Pape S. Céléstin. S. Germain d'Auxerre, S. Loup de Troyes, & S. Sévère de Trêves, envoyés successivement en Angleterre pour y combattre l'erreur de Pélage, prêchoient par-tout dans les Villes & les Bourgs qui se trouvoient sur leur passage, & convertissoient un grand nombre de payens. D'autres nations sorties du nord de l'Europe & des contrées septentrionales de la Germanie, embrassèrent le Christianisme; mais la plupart ayant eu des Ariens pour Apôtres, professoient leurs erreurs, comme nous l'avons remarqué. Cependant, c'étoit déjà un grand avantage qu'elles se fussent avancées vers la vérité, en renonçant à l'idolâtrie. Dans la suite, de saints Evêques & d'autres Ministres Catholiques travaillèrent avec succès à les éclairer sur le vrai dogme, & l'Eglise eut la joie de les voir, unis de croyance avec ses autres enfans, adorer comme eux la divinité du Verbe éternel, égal en tout à Dieu son père.

La conversion la plus éclatante fut

celle de Clovis, Roi des François, & de la plus noble portion de ses sujets. La nation dont ce Prince étoit le Général & le Chef, plutôt que le Souverain, sortoit de la Germanie, & donnoit de l'inquiétude aux Romains depuis près de deux siècles, par ses excursions & sa bravoure. Sous Pharamon, Clodion, Mérouée & Chilpéric, père de Clovis, elle avoit étendu ses conquêtes dans les Gaules, depuis le Rhin jusqu'à la Loire. Celui-ci ayant défait Siagrius, Général de l'Empire, près de Soissons, & lui ayant fait trancher la tête, acheva de détruire la puissance Romaine dans les Gaules, vers la fin de ce siècle. Il avoit épousé Clotilde, fille du Roi des Bourguignons, Princesse illustre par la pureté de sa foi & sa grande piété. Elle exhortoit souvent son époux à quitter le Paganisme où il étoit né, pour embrasser la Religion Chrétienne. Le Prince promettoit, & différoit toujours. Mais enfin le moment que Dieu avoit marqué pour le faire entrer dans l'Eglise, arriva. Il étoit en guerre avec les Allemands, peuple belliqueux, qui s'étoit établi dans la Germanie. Les deux armées en vinrent aux mains à Tolbiac auprès de Cologne.

V. SIÈCLE.

V. SIÈCLE.

Au milieu du combat, Clovis vit ses troupes plier & la victoire sur le point de lui échapper : alors, ôtant son casque & levant les mains au Ciel, il s'adressa au Dieu que Clotilde adoroit, faisant vœu de l'adorer aussi & de se faire Chrétien, s'il venoit à son secours dans ce danger pressant. A peine eut-il parlé, que ses soldats reprirent courage, & la victoire tourna de son côté. Une protection du Dieu des Chrétiens si marquée, & si capable de faire impression sur une ame guerrière, acheva de le toucher, & il résolut de se disposer au baptême sans différer davantage. Saint Waast, depuis Evêque d'Arras, fut son premier Catéchiste. S. Remi, Evêque de Reims, continua de l'instruire, & quand il le jugea suffisamment préparé à recevoir le sacrement qui ouvre l'entrée de l'Eglise, il le baptisa, la veille de Noël en 496, avec une partie de son armée. Cette cérémonie se fit avec tout l'appareil qui pouvoit en rehausser l'éclat. Les rues de la Ville étoient tapissées, une multitude de flambeaux parfumés éclairoient l'Eglise; & du baptistère, richement orné, s'exhaloient les odeurs des précieux aromates qu'on y brûloit. S.

Remi conduisoit par la main au chant des Pseaumes, son Catéchumène, suivi de l'armée & du peuple. Cette marche pieuse & militaire tout à la fois, étoit le triomphe de la Religion. *Baisse la tête, fier Sicambre*, dit Remi à Clovis en le baptisant, *adore ce que tu as brûlé, & brûle ce que tu as adoré.* Le Prince François honora toute sa vie le saint Evêque comme son père. Clovis étoit alors le seul Prince Catholique qu'il y eût dans le Christianisme. C'étoit un présage heureux pour la Nation. Ainsi commença cette longue suite de Monarques à qui une foi toujours pure & un zèle toujours attentif à écarter l'erreur de leurs Etats, ont mérité le titre glorieux de Rois Très-Chrétiens & de fils aînés de l'Eglise. La France est le seul Empire du monde Chrétien, où jamais l'hérésie n'a monté sur le Trône ni dominé dans l'Etat; exemple unique dans l'Histoire de la Religion, & dont l'Eglise Gallicane partage la gloire avec ses Souverains.

V. SIÈCLE



V. SIÈCLE.

ARTICLE IV.

Héréſies qui s'élevèrent dans l'Orient. Leur génération ; leurs effets : moyens employés pour les détruire.

ARIUS avoit nié la divinité du Verbe, en aſſurant qu'il n'étoit pas éternel comme le Père, ni conſubſtantiel à ce Dieu unique & ſuprême dont le Chriſtianiſme avoit répandu la connoiſſance dans le monde. Macédonius & ſes diſciples, avoient appliqué au S. Eſprit, les raiſonnemens & les textes dont les Ariens ſe ſervoient, pour attaquer les divins attributs de l'Homme-Dieu. La doctrine d'Arius conduiſoit naturellement à celle qui reconnoît en J. C. deux perſonnes, divine & humaine, diſtinguées l'une de l'autre, de manière qu'il ne poſſédoit proprement aucun des attributs de la Divinité, & qu'on ne pouvoit l'appeller Dieu, qu'en conſéquence d'une union morale à laquelle il avoit mérité d'être élevé, par le bon uſage qu'il avoit fait de ſon libre arbitre. Ce dernier principe eſt un des fondemens de l'héréſie de Neſtorius. On la vit naître du ſein de

l'Arianisme, dont elle n'étoit en quelque sorte qu'une branche nouvelle. Ce principe étoit emprunté de Théodore de Mopsueste. Rempli des idées qui ont été poussées si loin dans ces derniers tems par les Sociniens, cet Evêque dont nous aurons lieu de parler plus au long dans la suite, soumettoit les dogmes de la foi aux lumières de la raison, & n'admettoit que les doctrines claires, intelligibles, & qui n'offrent à l'esprit humain rien qui soit au-dessus de sa portée. Un systême qui faisoit disparoître toutes les obscurités, devoit être saisi par tous ceux dont l'incompréhensibilité des Mystères blessoit l'orgueil, & qui cherchoient à concilier la foi avec la raison. Appliqué à l'Incarnation, & combiné avec les principes d'Arius, il enfanta le Nestorianisme. Transporté aux difficultés de la Prédestination & de la Grace, il donna naissance aux erreurs de Pélage, comme on le verra dans l'article suivant.

Nestorius reprit la trace encore récente des idées que les Ariens avoient semées dans l'Eglise ; & comme Apollinaire avoit confondu les deux natures en refusant une ame humaine à J. C., pour mieux s'éloigner des disciples d'Arius,

V. SIÈCLE.

qui le rabaiſſoient au rang des ſimples créatures, ce fut ſous l'apparence d'un zèle ardent contre les Apollinariſtes & les Ariens, que Neſtorius cacha ſa pernicieuſe doctrine. Il s'élevoit fortement contre les Apollinariſtes, parce qu'ils ne reconnoiſſoient en J. C. qu'une ſeule nature, qui eſt la divine, lui attribuant toutes les actions & toutes les affections, même celles qui n'avoient pu être produites ou reçues que par l'humanité, telles que la naiſſance, l'accroiſſement, le ſommeil, la douleur, la mort. Il ne déclamoit pas avec moins de chaleur contre les Ariens, parce qu'ils dépouilloient le Verbe de ſa divinité, pour n'en faire qu'une créature d'un ordre plus noble & plus diſtingué que les autres hommes. Il prétendoit s'écarter egalement de ces deux erreurs, en ſuppoſant deux perſonnes, deux êtres différens dans J. C., ſans qu'on pût admettre entre eux aucune communication d'attributs & de propriétés. Ainſi dans la doctrine de Neſtorius, on ne pouvoit pas dîre de J. C. que c'étoit un Dieu-Homme, ou un Homme-Dieu; que Dieu fût né, eût ſouffert & donné ſa vie pour la rédemption des hommes,

ni par conséquent que la Vierge Marie fût Mère de Dieu, comme l'Eglise l'avoit toujours dit. Par-là, il détruisoit l'union hypostatique, & la réduisoit à une union purement morale. Il n'y avoit donc plus de composé théandrique, & la sainte Vierge n'étoit plus que la Mère du Christ. Il prétendoit trouver du ridicule & même de l'impiété dans ces façons de parler consacrées par l'Ecriture & la tradition. .... *Un Dieu né dans le tems, un Dieu souffrant & humilié, un Dieu pauvre & obéissant, un Dieu mort sur la croix & mis dans le tombeau.* Il prétendoit que c'étoit imiter le langage des payens, & faire passer dans le Christianisme les absurdités qu'on reprochoit avec tant de raison aux aveugles partisans de l'idolâtrie. Telle est exactement l'analyse des principes de Nestorius, & du systême qu'il s'étoit formé sur le mystère de l'Incarnation : analyse qui résulte de ses écrits & de ceux qu'on a publié contre lui.

V. SIÈCLE.

Personne n'étoit plus propre que Nestorius, à faire valoir ces nouvelles idées sur la Religion, & à les mettre en crédit. Il avoit été élevé dans un Monastère voisin d'Antioche, & il avoit pris dans

V. SIÈCLE.

la retraite le goût de la méditation, la gravité du maintien, l'extérieur austère & mortifié. Il s'étoit acquitté pendant quelque tems, & avec succès, des fonctions de Catéchiste. Il parloit avec noblesse & facilité. Ses talens & ses belles qualités l'avoient déjà fait connoître à la Cour, lorsque l'Eglise de Constantinople vint à perdre son Evêque, & Théodose le Jeune crut avoir trouvé en lui, l'homme le plus capable de remplir dignement le Siége de la Ville impériale. L'Empereur ignoroit qu'il joignoit à tout ce qu'on voyoit d'estimable en lui, une présomption qui lui faisoit regarder comme ennemi quiconque osoit le contredire; un attachement d'éducation & de choix aux principes de Théodore de Mopsueste dont il avoit été le disciple; une dissimulation profonde, & une opiniâtreté invincible à soutenir les opinions qu'il avoit une fois adoptées.

Son zèle pour la foi de Nicée, ses discours éloquens, sa modestie, son respect pour la mémoire de S. Jean Chrysostôme, qu'il se proposoit pour modèle, & les instances qu'il ne cessoit de faire auprès de l'Empereur pour l'expulsion des hérétiques, lui firent bientôt la ré-

putation d'un grand Evêque & d'un zélateur intrépide de la vérité. Estimé à la Cour, honoré par le peuple, il crut qu'il pouvoit hasarder, pour sonder les esprits, quelques-unes des idées qui faisoient partie de sa doctrine, prêt à se replier, ou à se développer davantage, selon que cette première tentative auroit un succès plus ou moins favorable à ses vues. Il n'osa d'abord prêcher ouvertement les erreurs qu'il avoit réduites en systême, ni enseigner qu'il y avoit en J. C. deux personnes, comme deux natures, incommunicables dans leurs attributs, de même qu'elles sont distinctes dans leur essence : ç'auroit été heurter de front les notions reçues. Mais ce qui revenoit au même pour son dessein, il attaqua le titre de Mère de Dieu qu'on donnoit à la sainte Vierge, comme un langage populaire, une expression peu exacte, & même une façon de parler dangereuse, en ce qu'elle pouvoit induire les simples à croire que la Divinité avoit reçu l'être dans le sein d'une femme.

Quelque précaution que l'artificieux Novateur eût prise pour déguiser ses intentions & glisser doucement son ve-

V. SIÈCLE.

nin, toutes les oreilles pieuſes furent révoltées d'un langage ſi nouveau pour elles. Pourquoi refuſer à la Vierge Marie la qualité de Mère de Dieu qu'on lui avoit toujours accordées, ſi J. C. ſon Fils étoit en effet Dieu & homme tout enſemble ? On vouloit donc dépouiller le Fils de Marie de ſa divinité, n'en faire qu'un pur homme, & détruire l'union perſonnelle de la nature divine avec la nature humaine, dans le Sauveur du monde. Ce fut-là le premier cri de la foi, contre la doctrine impie du Patriarche. On étoit en poſſeſſion de la doctrine oppoſée, & l'on apperçut du premier coup-d'œil tout le danger de celle qu'il vouloit introduire. On murmura, on interrompit ſes diſcours, l'indignation augmentoit à meſure qu'il s'efforçoit d'établir ſes principes ; enfin on ſe ſouleva ouvertement contre lui, & l'on cria de toute part à l'impiété.

Ce coup d'eſſai n'étoit pas flatteur pour l'amour-propre d'un héréſiarque, qui n'avoit riſqué cette première attaque, en préſence d'un peuple accoutumé à l'applaudir, que dans l'eſpérance du plus heureux ſuccès. Mais la conduite

qu'il tint à cette occasion fit sentir tout ce qu'on avoit lieu de craindre pour la suite, de son esprit opiniâtre & de son caractère emporté, sur-tout, si la colère de Dieu permettoit qu'il sortît vainqueur du combat qu'il venoit d'engager. Le cri de la foi qui s'élevoit avec tant de force contre la nouveauté, auroit dû toucher Nestorius, en lui faisant envisager tous les maux dont il alloit être l'auteur : mais la résistance qu'il éprouva ne servit qu'à l'aigrir. La prison, les outrages, les châtimens, furent la seule réponse qu'il employa, pour appaiser les murmures & justifier sa foi. C'étoit l'usage qu'il faisoit de son crédit à la Cour, & il ne voyoit pas que c'étoit avouer que la raison & la vérité n'étoient pas pour lui. Ces violences produisirent l'effet qu'on en devoit attendre. On s'irrita, les esprits s'échauffèrent, les plaintes s'élevèrent jusqu'au Trône, & le Clergé qui s'étoit séparé du Patriarche, présenta des requêtes véhémentes contre lui à l'Empereur.

Cependant les écrits de Nestorius commençoient à faire du bruit dans le monde; ses disciples qui étoient déjà en assez grand nombre pour former un

V. SIÈCLE.

parti, les répandoient avec ce zèle remuant & audacieux, qui anime toujours les sectes naissantes. Ils étoient connus dans l'Orient, on les lisoit dans les Monastères d'Egypte, & ils avoient pénétré jusqu'à Rome. Par-tout le scandale & le soulèvement fut le même. Le Pape S. Céléstin, que Nestorius avoit tâché de séduire par des Lettres artificieuses, assembla un Concile, où ses écrits furent examinés, & comparés avec l'enseignement de l'Eglise, consigné dans les ouvrages des Pères. Sa doctrine fut condamnée, & on lui accorda dix jours pour la condamner lui-même, s'il vouloit se mettre à couvert de l'anathême dont on le menaçoit. S. Cyrille d'Alexandrie fut chargé de l'exécution de ce décret : c'étoit l'adversaire le plus zélé de la nouvelle erreur. Dès qu'elle avoit commencé à se manifester, il s'étoit armé pour la combattre, & depuis il n'avoit cessé de la poursuivre. Aussi Nestorius & ses partisans n'épargnoient rien pour le décrier dans sa doctrine, dans ses mœurs & dans ses intentions : ce sont les procédés ordinaires des Novateurs, à l'égard de ceux qui s'opposent à leurs projets de séduction.

« Cyrille étoit un homme ombrageux, » inconsidéré ; il voyoit l'erreur par- » tout ; il suffisoit de ne pas penser » comme lui pour être qualifié d'héré- » tique ; c'étoit par vanité qu'il cher- » choit à se faire une réputation, en » s'élevant contre un fantôme ; on n'igno- » roit pas combien les talens & l'auto- » rité du Patriarche de Constantinople » lui donnoient de jalousie ; son oncle, » Théophile d'Alexandrie, n'avoit-il » pas été l'envieux & le persécuteur » de S. Jean Chrysostôme ? D'ailleurs » ne voyoit-on pas que Cyrille n'atta- » quoit la doctrine de Nestorius que par » attachement aux erreurs d'Apollinaire, » si justement proscrites ? » Langage de sectaires, qui voudroient éviter la foudre prête à les frapper, mais qui n'en veulent pas prendre le vrai moyen, en renonçant à leur doctrine. S. Cyrille ne fut point intimidé par ces déclamations odieuses ; il ne voyoit que le danger de la foi ; & plus on montroit d'animosité contre lui, plus il sentit qu'il y avoit de réalité dans le péril qui causoit ses alarmes.

V. SIÈCLE.

Les choses étoient dans cet état, lorsque l'Empereur, à la sollicitation des

V. SIÈCLE.

Eglises, convoqua un Concile universel dans la Ville d'Ephèse. La Lettre circulaire de l'Empereur est du 19 Novembre 430, & le Concile est indiqué au mois de Juin 431. Il n'y avoit plus que ce moyen de rétablir la paix & de faire triompher la vérité. Tous les Evêques d'Orient & d'Occident y furent appellés. Nestorius prévoyant que S. Cyrille, déjà honoré de la confiance du Pape S. Célestin, seroit l'ame de cette assemblée, & sachant d'ailleurs que personne n'étoit plus instruit du fonds de la dispute, & ne connoissoit mieux les vrais principes de sa doctrine, travailla de tout son pouvoir à le rendre suspect. Il vouloit même qu'il ne fût parlé dans le Concile, ni du dogme sur lequel il prétendoit que tout le monde étoit d'accord, ni des erreurs qu'on lui imputoit, & qu'il traitoit de question de mots, ni du titre de Mère de Dieu, la sainte Vierge étant généralement reconnue pour Mère du Christ, & cette qualité suffisant à sa gloire. Mais l'objet dont il prétendoit que le Concile devoit s'occuper sérieusement, étoient les accusations faites contre Cyrille d'Alexandrie, dont le caractère brouillon, disoit-il, étoit la

cause de tous les troubles. Nestorius avoit réussi à inspirer ces préventions à l'Empereur ; & ce Prince convaincu que le Patriarche d'Alexandrie avoit raison pour le fonds, ce qui paroissoit vraisemblable, attendu le grand nombre d'Evêques qui pensoient comme lui, étoit néanmoins porté à croire qu'il avoit tort dans la forme & les procédés.

Dans cette disposition des esprits, les Evêques se rendoient à Ephèse, & déjà le jour indiqué pour l'ouverture du Concile étoit arrivé. Cependant les Prélats de ce qu'on appelloit le Diocèse d'Orient, à la tête desquels étoit Jean, Patriarche d'Antioche, ne venoient point. On soupçonnoit leur retardement d'être occasionné par les intrigues de Nestorius, qui vouloit avoir le tems de les mettre dans ses intérêts, pour les employer ensuite à ce qu'il avoit projetté contre S. Cyrille. Les Evêques qui étoient à Ephèse, se plaignoient de ce qu'on perdoit des momens précieux. Jean d'Antioche & ses Evêques, disoit-on, n'étoient pas plus nécessaires à l'ouverture du Concile, que les députés du Pape qui n'étoient pas non plus arrivés ; lorsqu'ils viendroient les uns & les au-

V. SIÈCLE.

tres, on leur rendroit compte de ce qui auroit été fait jusques-là. D'ailleurs, Nestorius intriguoit vivement; on savoit qu'il disposoit à son gré du Comte Candidien, Commissaire de la Cour, & on avoit tout à craindre de l'union de deux hommes si artificieux & si puissans. Ces raisons déterminèrent S. Cyrille à faire l'ouverture du Concile le 22 Juin, dans la grande Eglise d'Ephèse consacrée à la Vierge Marie. S. Cyrille y présida, au nom du Pape S. Céleſtin, qui n'avoit pu s'y transporter.

On commença par citer canoniquement Nestorius à comparoître devant l'assemblée, pour y répondre sur sa doctrine. Il refusa de se rendre à cette sommation, sur la prétention qu'on ne devoit rien faire avant l'arrivée des Orientaux. Mais on n'eut aucun égard à ce foible subterfuge, dont on pénétroit bien le motif. La doctrine de Nestorius fut examinée dans ses propres écrits, & dans ceux que S. Cyrille avoit faits pour le réfuter. Il fut convaincu par cet examen, & par la déposition d'un grand nombre d'Evêques qui avoient été en liaison avec lui, d'avoir enseigné...

qu'il y a deux personnes en J. C., & par conséquent deux Fils, l'un qui est Dieu, engendré de Dieu, l'autre qui n'est qu'homme, né de Marie ; laquelle n'est & ne peut être appellée Mère de Dieu, mais seulement Mère du Christ. Ces impiétés révoltèrent tous les membres du Concile ; qui s'écrièrent unanimement : *Anathême à Nestorius ; anathême à l'impie ; que celui qui n'anathématise pas Nestorius, soit anathême.* On reconnut ensuite que les douze articles de doctrine connus sous le nom d'*anathématismes*, opposés par S. Cyrille aux écrits de Nestorius, exprimoient le dogme catholique sur l'objet de la contestation, & l'on prononça la Sentence de condamnation contre les écrits & la personne du Patriarche, qui fut privé de sa dignité & retranché de toute assemblée ecclésiastique. Les fidèles attendoient avec la plus vive impatience l'issue de cette première session ; ils environnoient en foule l'Eglise où se tenoit l'assemblée. Lorsque les Pères du Concile sortirent, & qu'on eut appris la décision qui venoit d'être prononcée, le peuple transporté de joie, se jettoit aux pieds des Evêques & les baisoit avec

V. SIÈCLE.

respect ; comme pour les remercier d'avoir conservé la sainte Vierge dans la possession du titre glorieux de Mère de Dieu.

Le décret du Concile fit une impression bien différente sur l'esprit de Nestorius & de ses partisans, mais il ne les déconcerta point. Jean d'Antioche étant arrivé avec les Evêques Orientaux qui l'accompagnoient, Nestorius qui les avoit déjà fait prévenir, alla au-devant d'eux avec ses adhérens, & tous ensemble, sans observer aucune forme, tinrent un prétendu Concile dans l'hôtellerie même où Jean & ses Evêques étoient descendus. Ils annullèrent ce qui s'étoit fait sans eux, & déposèrent S. Cyrille & Memnon, Evêque d'Ephèse, comme auteurs de ce qu'ils appelloient, trouble & persécution. Démarche d'autant plus imprudente de la part de Jean d'Antioche & des Evêques qui le suivoient, que le Concile leur avoit député, pour les inviter à venir prendre leur place dans l'assemblée, & les avertir de ne point communiquer avec Nestorius qui venoit d'être déposé.

Cependant les députés du Pape, Arcadius, Projectus, Evêques, & Philippe,

Prêtre de l'Eglise Romaine, étant arrivés le 10 Juillet, on leur donna communication de tout ce qui s'étoit passé dans la première session. Ils reconnurent qu'on avoit procédé dans l'ordre & suivant les canons. Le décret de la foi & celui qui dégradoit Nestorius furent confirmés; après quoi S. Cyrille & Memnon ayant présenté requête contre Jean d'Antioche & son Conciliabule, qui les avoient déposés sans formalités, sans preuves & sans pouvoir, cette déposition irrégulière fut déclarée nulle, & Jean avec les Evêques de son parti retranchés de la communion ecclésiastique, jusqu'à ce qu'ils eussent souscrit à la condamnation de Nestorius & de ses erreurs. Telle fut l'issue du Concile général d'Ephèse, qui avoit eu sept sessions, depuis le 22 Juin jusqu'au 31 Juillet. Il fut souscrit par cent quatre-vingt-dix-neuf Evêques.

L'Empereur, trompé d'abord par les fausses relations de Nestorius & du Comte Candidien, contredites par celles du Concile, ne pouvoit démêler la vérité, & penchoit à traiter également les deux partis, comme si leur conduite eût été également repréhensible. Mais on parvint à éclairer sa religion, par

l'entremiſe du ſaint Abbé Dalmace ; homme d'une vertu généralement reconnue, pour qui Théodoſe & toute la Cour avoient la plus ſingulière vénération. Il détermina le Prince à recevoir les députés du Concile & à les entendre. Inſtruit de la vérité des faits, Théodoſe révoqua les ordres qu'il avoit donnés contre S. Cyrille, & relégua Neſtorius dans le Monaſtère d'où il avoit été tiré, pour être placé ſur le Siége de Conſtantinople.

Cependant le ſchiſme dont Jean d'Antioche avoit été l'auteur par ſa conduite imprudente, duroit toujours, & cette rupture ne s'entretenoit qu'aux dépens du bon ordre, de la paix & de la charité. C'étoit un ſcandale dans la Religion, & un ſujet de triomphe pour les ennemis de l'Egliſe. Théodoſe attribuoit le mauvais ſuccès de ſes armes aux funeſtes diviſions de l'Egliſe. Il n'oublia rien pour les terminer, & jugeant que la paix dépendoit de la réconciliation de S. Cyrille avec Jean d'Antioche, il employa tous ſes ſoins & toute ſon autorité pour la procurer. « Enfin, dit un ſavant Auteur de nos jours : » après mille difficultés, » mille délicateſſes, mille précautions » pour

» pour la Religion, pour l'honneur, » pour la vanité, la paix fut conclue » entre ces deux Evêques. » (1)

Mais les Prélats qui avoient suivi Jean d'Antioche dans le schisme, ne le suivirent pas dans sa réunion avec S. Cyrille & avec l'Eglise. Nestorius du fond de sa retraite nourrissoit les animosités, & régloit toutes les démarches de son parti, qui étoit toujours nombreux, malgré la sévérité des anciennes Loix impériales qu'on faisoit tomber sur eux, & les coups d'autorité que Théodose frappoit sans cesse pour les extirper. L'Empereur informé de ses intrigues, & convaincu que c'étoit un homme remuant, factieux, opiniâtre, qui avoit médité dès long-tems de se faire chef de secte, l'exila dans la Thébaïde où il mourut, sans que rien eût jamais été capable de l'ébranler. Ainsi trouve-t-on quelquefois dans les partisans de l'erreur un courage, une fermeté, une conduite mâle & soutenue, qui auroient été pour eux la source d'une vraie gloire, s'ils eussent fait servir ces qualités estimables à la défense de la vérité. Mais quand on

(1) *M. l'Abbé Plugnet.*

V. SIÈCLE.

rencontre de ces exemples dans l'Histoire, il faut se souvenir que ce ne sont pas les souffrances qui font les Martyrs & les Confesseurs, mais la cause pour laquelle on souffre : *Martyrem non facit pœna, sed causa*, S. Cypr.

Le Nestorianisme ne finit pas avec ce siècle. Chassé de l'Empire par les rigueurs qu'on exerçoit contre ses partisans, il passa dans la Perse, où il fit des progrès rapides. De-là cette hérésie se répandit du nord au midi de l'Asie, depuis la Tartarie & l'Arménie jusqu'à l'Inde, & forma dans ces vastes contrées des Eglises nombreuses, qui subsistèrent avec éclat jusqu'aux conquêtes des Mahométans. Elles ne sont pas encore totalement éteintes aujourd'hui, mais ce ne sont plus que des sociétés obscures, plongées dans l'ignorance & méprisées des autres sectes. On les connoît sous le nom de Chaldéens ou Nestoriens d'Asie.

Ce furent encore l'imprudente curiosité de l'esprit humain, toujours avide de pénétrer & de comprendre ce qu'il doit se contenter d'adorer, & la subtilité inquiète des Grecs, qui donnèrent naissance à l'hérésie dont le Moine Eutychès fut l'auteur. On verra par ce nouvel

exemple combien il eſt dangereux, en matière de dogme, de faire un ſeul pas au-delà des bornes poſées par la foi.

V. SIÈCLE.

Le germe de l'erreur qui confond les deux natures en J. C. étoit renfermé dans celles que l'Egliſe avoit déjà proſcrites. Apollinaire avoit ſuppoſé un Chriſt, dont la divinité du Verbe éternel étoit l'ame, le moteur, le principe d'activité. Neſtorius, pour s'éloigner d'une erreur qui confondoit ce que la foi ſépare, avoit imaginé deux perſonnes en J. C., tellement diſtinguées par la nature qui leur étoit propre, & par les actions qui en étoit l'effet, qu'il en réſultoit deux Fils, & qu'on pouvoit dire dans ce ſyſtême imaginé pour ſimplifier le dogme & le rendre intelligible, que le Chriſt étoit diviſé. L'Egliſe avoit défini contre Apollinaire, que l'humanité en J. C. avoit pour principe de ſes actions une ame de la nature de celles qui animent & font agir les autres hommes, ſans quoi il ne ſeroit pas un vrai homme; & l'on ſeroit obligé de dire que Dieu auroit été, dans le ſens propre & phyſique, le ſujet de la faim, de la ſoif, des infirmités, des ſouffrances & des autres accidens de

V. SIÈCLE.

l'humanité. Elle avoit pareillement défini contre Neſtorius, qu'il n'y a qu'une perſonne dans le Fils de Dieu incarné; par l'effet de l'union hypoſtatique de la nature divine avec la nature humaine, qui ne forme qu'un ſeul & même tout du compoſé théandrique. Telle étoit la foi catholique. L'Egliſe l'énonçoit par des propoſitions claires, ſimples & préciſes, dont elle n'expliquoit point la raiſon, le *modus*, parce que c'eſt en cela que conſiſte le myſtère, dont Dieu s'eſt réſervé le ſecret.

Mais ce ſecret divin, ce *modus* du Myſtère, l'intelligence humaine vouloit le découvrir, ce qu'elle ne pouvoit entreprendre, ſans franchir les termes où elle devoit s'arrêter. La ſimplicité de la foi qui ſe borne à déterminer les objets de la ſoumiſſion, & qui n'eſt point établie pour contenter la curioſité indiſcrète, ne ſatisfaiſoit pas ceux qui en vouloient ſavoir plus que l'Egliſe, & qui ne condamnoient pas avec elle Apollinaire, Neſtorius, tout hérétique, tout ſcrutateur des Myſtères, par le motif d'une parfaite docilité. On s'efforçoit donc de combiner en mille manières différentes les idées de nature, de per-

V. Siècle.

ſonne, d'union & d'unité, pour s'élever à la connoiſſance de cette raiſon ultérieure qu'on ambitionnoit de ſavoir. Tout homme qui admettoit deux natures, étoit Neſtorien, au jugement de l'Apollinariſte, prévenu contre toute expreſſion oppoſée à l'unité; & tout fidèle qui ne confeſſoit qu'une ſeule perſonne, devenoit Apollinariſte au jugement du Neſtorien, qui s'opiniâtroit à vouloir exprimer fortement la diſtinction. C'étoit par zèle contre Apollinaire & ſes diſciples, que Neſtorius avoit conçu le ſyſtême erroné dont il fut le père; & ce fut pareillement un zèle plein d'ardeur contre Neſtorius & ſes partiſans, qui conduiſit vers l'écueil oppoſé le nouvel héréſiarque qui va paroître.

Nous ſommes toujours attentifs à remarquer cette marche de l'eſprit humain, pour faire de plus en plus ſentir le prix de ce milieu ſi précis & ſi néceſſaire à tenir, mais ſi facile à excéder, où réſide la vérité. C'eſt l'Egliſe ſeule qui le fixe par ſes décrets, & qui apprend aux fidèles, par l'enſeignement de ſes Paſteurs, à s'y tenir fortement attaché.

« Après la condamnation du Neſto-

V. SIÈCLE.

» rianisme, dit le judicieux Ecrivain que nous avons déjà cité, » tout étoit » préparé pour l'hérésie opposée. Une » secte opiniâtre, fanatique, séditieuse, » étoit prête à se former dans l'Eglise; » & pour la faire éclater, il ne falloit » qu'un homme qui eût beaucoup de » zèle contre le Nestorianisme, peu de » lumières, de l'austérité dans les mœurs, » de l'opiniâtreté dans le caractère, & » quelque célébrité » : cet homme fut Eutychès, Supérieur d'un Monastère nombreux, & chef de tous les Moines qui vivoient réunis en plusieurs Communautés autour de Constantinople.

Il étoit en grande réputation de vertu à la Cour. L'Impératrice Eudoxie avoit une confiance presque aveugle en lui, & protégea toujours son parti, même après sa mort. Le peuple, toujours porté à supposer la sainteté où il voit l'extérieur de la pénitence, une vie austère & des mœurs qui annoncent une ame pure, le regardoit comme un homme extraordinaire. Son zèle ardent contre les Nestoriens, qui alloit jusqu'à invoquer sans cesse l'autorité pour les abattre, tandis qu'il n'eût fallu employer que la raison & la douceur pour les

inſtruire, l'avoit rendu célèbre parmi les Catholiques. Par-là, il s'étoit vû recherché des Evêques, comme un homme qui pouvoit utilement ſervir l'Egliſe; & contre les loix de ſon état qui le dévouoient à la retraite & au ſilence, il étoit parvenu à jouer un rôle diſtingué dans le monde. Il voyoit partout le Neſtorianiſme, & ne connoiſſant point les bornes où le défenſeur éclairé du dogme doit s'arrêter, il ne trouvoit point d'expreſſion trop forte, pour l'oppoſer au langage de ceux qui admettoient deux perſonnes dans le Fils de Dieu fait homme. A force de preſſer l'erreur & de vouloir être précis dans les termes, il en vint juſqu'à dire que les deux natures diſtinguées avant l'opération par laquelle le Verbe éternel s'étoit incarné, n'avoient plus formé depuis qu'un même être, une même ſubſtance, & qu'elles s'étoient unies l'une à l'autre, confondues, identifiées, comme deux gouttes d'eau qui s'approchant & ſe touchant, n'en forment plus qu'une par leur union.

Les Moines, ſur leſquels Eutychès avoit un empire abſolu, & dont il honoroit la profeſſion par ſon crédit, par l'éclat de ſa réputation, s'étoient

V. SIÈCLE.

pénétrés de sa doctrine, & attachoient tellement l'orthodoxie aux expressions dont il les avoit accoutumés à se servir, qu'ils les regardoient comme la seule pierre de touche, qui fût propre à discerner le Catholique du Nestorien. Ces hommes oisifs, que la solitude rendoit opiniâtres & durs, avoient quitté le travail des mains & les autres exercices pénibles des anciens Moines, pour la contemplation & la dialectique. Ils se tenoient prêts à soutenir leur maître contre quiconque oseroit l'attaquer, au risque de mettre en feu l'Eglise & l'Empire, pour défendre des opinions, qui étoient dans leur estime, ce que la foi avoit de plus précieux & de plus sacré.

L'attaque ne tarda pas. La doctrine d'Eutychès fut dénoncée aux juges de la foi, dans un Concile tenu à Constantinople en 448. Cité plusieurs fois, & refusant toujours de comparoître, sous de faux prétextes, il se présenta enfin, & avoua sa doctrine, qu'il maintint saine & orthodoxe. Il fut condamné comme hérétique, déposé du sacerdoce, dépossédé du gouvernement de son Monastère, & excommunié. On peut imagi-

ner combien ce coup fut ſenſible aux Moines diſciples d'Eutychès, les clameurs qu'ils répandirent, & les intrigues auxquelles ils ſe livrèrent. L'Empereur, (c'étoit Théodoſe le Jeune) prévenu en faveur d'Eutychès, & ne pouvant croire qu'un homme, en apparence ſi vertueux, fût un héréſiarque, lui accorda la réviſion de ce qui s'étoit fait contre lui au Concile de Conſtantinople, & convoqua à cet effet, pour le mois d'Avril de l'année ſuivante, un Synode univerſel à Ephèſe.

Il faut conſidérer avec attention ce qui ſe paſſa dans cette aſſemblée. C'eſt peut-être la ſcène la plus horrible que l'erreur & le fanatiſme aient jamais eu l'audace de jouer. On ne conçoit pas comment des hommes conſacrés au Dieu de paix & de ſainteté, dans le rang ſublime de l'épiſcopat, ont pu ſe porter aux atrocités qui s'y commirent. Dioſcore, Patriarche d'Alexandrie, homme fier & violent, ami d'Eutychès & favorable à ſa doctrine, y préſida. L'eunuque Chryſaphe, premier Miniſtre de Théodoſe, autre ami du Moine proſcrit, courtiſan peu inſtruit des matières théologiques, & vain de ſon pouvoir,

en fut le modérateur. On cita S. Flavien, Patriarche de Constantinople, qui avoit condamné Eutychès, & Eusébe, Evêque de Dorylée, qui l'avoit dénoncé. On les déposa, sans qu'ils pussent se faire entendre, sans aucun égard aux demandes des Légats que le Pape S. Léon avoit envoyés, qui réclamoient l'observation des règles canoniques, & sans qu'on leur permît de faire lecture de la Lettre adressée au Concile, dont ils étoient porteurs. Eutychès ne rétracta point ses erreurs, ne justifia pas même sa doctrine; il se contenta de présenter une requête par laquelle il déclaroit qu'il s'en tenoit à la foi du Concile de Nicée, confirmée à Ephèse, & sans autre explication, il fut rétabli dans la dignité du Sacerdoce & dans les droits attachés au titre d'Abbé. Les Evêques ne vouloient pas signer des actes où toutes les règles étoient violées. On fit entrer, pour les y contraindre, des soldats armés qui les maltraitèrent, sans épargner les Légats du Pape. S. Flavien fut jetté par terre, foulé aux pieds, & mourut quelques jours après des coups qu'il avoit reçus. Telle fut la conduite & la fin de cette assemblée à jamais honteuse pour

ceux qui en furent les chefs, & qui n'est plus connue aujourd'hui que sous le nom trop justement mérité, de *brigandage d'Ephèse*. Cependant Théodose, trompé par ceux qui l'environnoient, donna un Edit pour confirmer ce prétendu Concile, & prescrire l'observation de ses décrets.

V. SIECLE.

Les circonstances d'un pareil événement ne pouvoient demeurer secrètes, & le triomphe de l'iniquité devoit cesser, dès qu'on connoîtroit les moyens odieux dont elle s'étoit servie. Le Pape S. Léon apprit ce qui venoit de se passer à Ephèse, par l'Archidiacre Hilaire, le seul de ses Légats qui avoit pu s'évader. Quelle douleur pour le chef de l'Eglise, qui voyoit la foi en danger, les saintes règles foulées aux pieds, & ceux qui devoient être l'ornement du Sacerdoce, exerçant contre leurs confrères des violences qu'on auroit peine à pardonner aux hommes les plus barbares! Quel parti devoit-il prendre dans une conjoncture si dangereuse & si nouvelle? Excommunieroit-il les auteurs du mal, gens accrédités & furieux? Assembleroit-il un Concile de tout l'Occident, pour l'opposer à l'Orient qui paroissoit

V. SIÈCLE.

entraîné dans l'erreur ? Se contenteroit-il de faire un décret sur le dogme, pour fixer le vrai sens des termes, & en prévenir l'abus qui confond tout & perpétue les disputes à jamais ? Il voyoit du danger à tout, dans le degré de chaleur où les esprits étoient parvenus. Il se défia de sa propre sagesse, & mit toute son espérance aux promesses de J. C., qui veille sur son Eglise, & qui ramène le calme quand il veut, au plus fort de la tempête. Dieu fut le guide de sa prudence. Il lui inspira d'assembler les Evêques d'Italie à Rome, & de se borner à mettre la vérité en sûreté, par une décision conforme à la tradition de l'Eglise Romaine. Il écrivit ensuite les Lettres les plus touchantes à Théodose, à sainte Pulchérie sa sœur, à Valentinien III, pour exciter leur piété, & les engager par les motifs les plus pressans, à venir au secours de l'Eglise, dans un tems où la foi étoit si vivement attaquée. Ce saint Pape desiroit un Concile œcuménique en Occident, où les passions & les rivalités qui troubloient l'Orient n'avoient pas pénétré ; mais il ne put l'obtenir.

Marcien étant monté sur le Trône

impérial d'Orient, après la mort de Théodose II, les choses commencèrent à changer de face, & le parti favorable à la vérité reprit courage sous un Prince zélé pour la foi, & qui connoissoit les bornes de son pouvoir. Ce premier instant de repos fut sagement employé par Anatolius, Patriarche de Constantinople, à tenir un Concile dans la Ville impériale, en présence des Légats du Pape, avec quelques Evêques qui avoient pris part comme lui au brigandage d'Ephèse. Ils réparèrent cette foiblesse, dirent anathème à Eutychès, & rentrèrent dans la communion du S. Siége. Ce Concile prépara les voies à celui de Chalcédoine, convoqué par l'Empereur Marcien en 451, & qui ouvrit le 8 Octobre. Il est important d'en suivre les opérations avec quelque détail.

V. SIÈCLE.

La Ville de Chalcédoine, où il fut célébré, étoit une des plus florissantes de la Propontide, en face & à quelque distance de Constantinople, dont elle n'étoit séparée que par le Bosphore. Les Evêques s'assemblèrent dans l'Eglise de sainte Euphémie, renommée par les miracles que Dieu y opéroit, par la beauté de son architecture & l'étendue

V. SIÈCLE.

de ses bâtimens. On n'est point d'accord sur le nombre précis des Pères dont ce Concile étoit composé ; mais il résulte de plusieurs monumens de ce siècle, qu'il y en avoit plus de six cens, quoique les souscriptions n'en fassent connoître qu'environ trois cens cinquante. Le premier objet des Prélats qui composoient cette vénérable assemblée, fut de régler d'une manière irrévocable ce qui appartenoit à la foi. La Lettre de S. Léon à S. Flavien de Constantinople, fut la base de tout ce qu'on fit à cet égard. La matière de l'Incarnation y étoit traitée, avec toute la lumière, & toute la précision dont un Mystère si profond est susceptible. Elle fut lue en plein Concile dans la seconde session, & tous les Pères s'écrièrent plusieurs fois : *Pierre a parlé par Léon*. La définition de foi fut dressée par une commission de dix-sept Evêques, choisis à cet effet, & à la tête desquels étoient les Légats du Pape, avec Anatolius de Constantinople. Elle fut unanimement reçue & souscrite dans la sixième session, le 25 Octobre, en présence de l'Empereur Marcien, qui harangua le Concile, & se félicita d'avoir contribué au maintien

de la foi & au triomphe de l'Eglise, par l'usage légitime de son autorité, à l'exemple du Grand Constantin. Cette définition portoit que.... J. C. Fils de Dieu, parfait en sa divinité, & parfait aussi en son humanité, est consubstantiel à Dieu selon la divinité, & consubstantiel aux hommes selon l'humanité; qu'il y a en lui deux natures unies sans changement & sans confusion; que ces deux natures subsistent dans une même personne, ensorte que les propriétés de l'une & de l'autre sont communes à cette seule & unique hypostase; que cette union des deux natures dans la personne du Verbe, n'est pas une simple affection de l'une envers l'autre, ni une conformité de volontés & de desirs, ni seulement une présence & une habitation du Verbe dans l'humanité, mais une union véritable, indissoluble & hypostatique; & qu'enfin il résulte de ces deux natures ainsi unies, un seul J. C., engendré de Dieu avant tous les siècles, & né de Marie dans le tems, égal en tout à Dieu par sa génération éternelle, & de même égal en tout aux hommes, excepté le péché, par sa naissance temporelle. Dans ce décret, le

V. SIÈCLE.

dogme est exposé en termes clairs & sans équivoque ; la foi est prononcée d'une manière simple, aisée à saisir ; & l'anathème lancé contre l'erreur frappe également sur le Nestorianisme qui suppose deux personnes, où il n'y en a qu'une, & sur l'Eutychianisme qui ne veut reconnoître qu'une nature, où il y en a deux. S. Léon, quoiqu'absent, fut l'ame de cette auguste assemblée où il présida par ses Légats, & ce grand Pape eut toute la gloire du décret doctrinal, dont il avoit fourni la substance & les preuves dans son admirable Lettre à Saint Flavien.

On vit, après le Concile de Chalcédoine, combien l'erreur d'Eutychès avoit fait de progrès parmi les Moines Orientaux, & combien ces hommes si respectables, tant que la prière, le travail des mains, la fuite du monde & la simplicité chrétienne les avoient retenus dans l'humilité de leur état, s'étoient déjà éloignés de l'esprit primitif de leur institution. Non-seulement ils refusèrent de souscrire au jugement des Evêques, mais ils devinrent des prédicans séditieux, & portèrent de tous côtés par leur inquiétude & leur

fanatiſme le ſcandale & la confuſion ; de ſorte que les maux de l'Egliſe augmentèrent dans l'Orient, malgré le remède que les deux puiſſances employèrent pour les détruire.

Eutychès condamné, dépoſé, exclus de ſon Monaſtère, exilé par l'Empereur, étoit tombé dans l'oubli. Mort ou ignoré, l'Hiſtoire n'en parle plus, & l'on ne ſait pas s'il exiſtoit encore, paſſé l'an 454. Mais ſon parti, qui étoit extrêmement nombreux, ſe rendoit toujours redoutable par cet eſprit d'opiniâtreté, de violence, qu'il avoit reçu de lui, & qui étoit le caractère dominant de la ſecte. Eudoxie, veuve de Théodoſe II, retirée à Jéruſalem, les ſoutenoit par une ſuite de la vénération qu'elle avoit eue pour leur chef; & ſous ſa protection, la Paleſtine étoit devenue le théâtre de leurs fureurs. Un Moine fanatique, nommé Théodoſe, trouva le moyen d'en impoſer à cette Princeſſe, & de capter ſa confiance par un faux zèle contre le Neſtorianiſme, dont il répandoit par-tout que le Concile de Chalcédoine avoit conſacré les erreurs. Il ſoulevoit le peuple, l'excitoit à la ſédition, & il en vint juſqu'à chaſſer

V. SIÈCLE.

Juvénal, légitime Evêque de Jérusalem, pour se faire élire à sa place. Sous cet intrus, plus digne de commander à une troupe de brigands qu'à présider dans l'assemblée des fidèles, une foule de Moines séditieux se répandoient de tous côtés, forçoient les maisons de ceux qui adhéroient au Concile, pilloient, brûloient ce qui s'y rencontroit, & maltraitoient les maîtres. C'étoient les mêmes excès à Alexandrie, dans l'Egypte, & dans beaucoup d'autres endroits de l'Orient. Les irruptions des Perses & des Barbares, qui se jettoient sur les Provinces de l'Empire, n'y commettoient pas des ravages plus affreux.

Marcien, malgré sa sagesse & sa fermeté, ne put arrêter les désordres du fanatisme. Ses successeurs ne furent pas plus heureux. Zénon imagina qu'en imposant silence aux défenseurs & aux adversaires du Concile de Chalcédoine, il parviendroit à ramener le calme. Ce fut dans cette pensée qu'il dressa la fameuse Loi connue sous le nom d'*Hénotique*, ou *Edit d'union*. Mais il ne contenta ni les Catholiques, qui vouloient que tout le monde signât ce Concile, ni

les Neſtoriens, qui en demandoient l'abolition. L'Hénotique fut même une nouvelle cauſe de troubles, par les rigueurs que Zénon exerça pour le faire recevoir, & par la réſiſtance des deux partis qui le rejettoient également; les Orthodoxes, parce qu'il leur paroiſſoit favorable à l'erreur, quoiqu'elle n'y fût pas formellement enſeignée; & les hérétiques, parce qu'il ne condamnoit pas ouvertement le Concile de Chalcédoine, comme ils le deſiroient.

Anaſtaſe I, Eutychéen décidé, qui monta ſur le Trône impérial la dernière année de ce ſiècle, perſécuta les Catholiques. Sûrs de ſon appui, les Moines & ceux dont ils avoient groſſi leur parti, depuis que la Cour étoit pour eux, n'épargnoient aucun des fidèles attachés au Concile de Chalcédoine. Ceux-ci ſe mettoient en défenſe. On prenoit les armes, & dans les émeutes qui s'excitoient fréquemment, on ſe chargeoit de part & d'autre, avec une ardeur qui enſanglanta plus d'une fois les Temples du Dieu de paix.

L'Eutychianiſme continua, dans le ſiècle ſuivant, de troubler l'Egliſe & l'Empire, ſous Juſtin le Jeune & Juſ-

V. SIÈCLE.

tinien. Il prit même alors de nouvelles forces, & l'esprit de prosélytisme s'étant emparé de quelques-uns de ses plus zélés partisans, il se répandit dans la Perse & les autres contrées de l'Orient, où il forma une secte long-tems puissante, qui subsiste encore, quoique sans éclat, sous le nom de Jacobites. Les Eutychéens de Perse & de Syrie ont pris ce nom de Jacques Baradée, dit Zangale ou Zanzale, Evêque d'Edesse, qui fut l'apôtre de leur secte, après avoir été chassé de son Siége, sous l'Empire de Justinien au sixième siècle.

Il résulte de tous les détails où nous sommes entrés au sujet du Nestorianisme & de l'Eutychianisme, que ces deux erreurs n'étoient point, comme quelques Modernes l'ont prétendu, de pures logomachies, des questions de mots, des mal entendus. Deux personnes, ou une seule personne résultante de deux natures unies dans une même hypostase, deux natures confondues, identifiées, qui n'en forment plus qu'une; ou deux natures réellement distinctes après l'union, comme auparavant, qui conservent chacune leurs attributs & leurs propriétés; voilà certainement des choses

très-différentes. Quelque ſens qu'on attache aux mots, jamais on ne pourra perſuader aux hommes les moins attentifs, qu'ils ont ici la même ſignification. Ils expriment évidemment des idées qui s'excluent l'une l'autre, ils forment néceſſairement des propoſitions qui ſe contrediſent. Or de ces idées, de ces propoſitions, les unes repréſentent exactement le dogme catholique & le langage de la foi, ſur l'union de la divinité avec l'humanité, dans la perſonne du Verbe incarné; les autres ne peuvent donc exprimer que les erreurs oppoſées à ces vérités orthodoxes. L'Egliſe n'a donc pas combattu des fantômes, en frappant d'anathême des héréſies qui tendoient à détruire ſa foi; elle n'a donc pas commis d'injuſtice, en rejettant de ſon ſein tous ceux qui refuſoient opiniâtrement de les condamner avec elle. Nous prions inſtamment nos Lecteurs, de ne pas perdre de vue cette obſervation. Elle répond à toutes les objections, que ſe ſont permis de faire, ſur ces queſtions abſtraites, des critiques légers & ſuperficiels, qui n'étoient pas en état de les entendre; & d'ailleurs, on trouvera plus d'une fois dans la ſuite,

V. SIÈCLE.

l'occasion naturelle d'en faire l'application à d'autres disputes, qui n'ont pas moins causé de troubles dans l'Eglise, que celles dont nous venons de tracer l'histoire.

ARTICLE V.

Hérésies qui s'élevèrent dans l'Occident. Leur naissance, leurs progrès & leur fin.

LES sectaires que les Pères des premiers siècles eurent à combattre, avoient emprunté des Payens & des Philosophes Polythéistes des idées de fatalité, contraires à ce que la raison & le sentiment intime nous apprennent touchant la liberté, qui est un des plus beaux privilèges de la créature intelligente. Mais on n'avoit point encore disputé sur la manière dont cette liberté agit, sur les forces dont elle est pourvue, & sur l'usage que la volonté humaine en fait dans ses déterminations. Aussi les anciens Théologiens occupés à réfuter l'erreur absurde & décourageante du fatalisme, se bornoient-ils à établir l'existence de

la liberté par des raisons tirées de la nature de l'homme, de sa destination, des principes fondamentaux de l'ordre moral, de la pratique de tous les Législateurs, & de la constitution de toutes les Sociétés qui ont établi des récompenses pour la vertu, des châtimens pour le vice. Alors ils parloient de la liberté comme si elle eût suffi, sans être dirigée par aucun secours surnaturel, pour conduire l'homme à la fin que le Créateur s'est proposée, en l'ornant de facultés qui le rendent capable de pratiquer le bien ou de commettre le mal. Mais lorsqu'ils vouloient faire connoître aux hommes l'excellence du bienfait qu'il leur a accordé par J. C., de se manifester à eux, & de les tirer de l'abîme où toute la race humaine étoit plongée, ils s'appliquoient à prouver l'existence du péché originel, la profondeur de la plaie qu'il avoit faite à la nature de l'homme, la pente funeste qu'il lui avoit donnée vers le mal, & la nécessité de la grace pour toutes les œuvres surnaturelles. Il y avoit donc dans les écrits des Pères deux vérités qui sont également fondamentales dans la Religion & dans la morale chrétienne;

V. SIÈCLE.

V. SIÈCLE.

l'une, que l'homme eſt libre & a un pouvoir réel de ſe déterminer au bien ou au mal, ſuivant le choix de ſa volonté; l'autre, que depuis le péché du premier homme, tranſmis à tous ſes deſcendans, la volonté humaine ne peut rien dans l'ordre du ſalut, ſi elle n'eſt aidée, fortifiée d'un ſecours ſurnaturel. L'enſeignement de l'Egliſe étoit conforme à cette doctrine; ſes prières & ſes hymnes l'exprimoient clairement, & toutes les règles de ſa morale, toutes les pratiques de ſon culte, la ſuppoſoient.

Telle étoit la poſſeſſion de l'Egliſe à l'égard de ces deux importantes vérités, lorſque la curioſité de l'eſprit humain, qui ſe fatiguoit depuis trois ſiècles à creuſer l'abîme des Myſtères, tourna ſon activité vers de nouveaux objets. La Religion offroit dans les dogmes du péché originel, de la prédeſtination, du libre arbitre & de la grace, des queſtions encore plus intéreſſantes pour l'homme, & non moins incompréhenſibles à la raiſon, que la Trinité des Perſonnes divines, la conſubſtantialité du Verbe, & l'union des deux natures. Comment l'homme en naiſſant eſt-il coupable

coupable d'un péché qu'il n'a point commis ? Par quelle voie ce péché se transmet-il d'Adam & d'Eve, tiges de la race humaine, à tous les individus qui tirent d'eux une origine commune ? Comment l'homme est-il vraiment libre, s'il ne peut opérer le bien par ses propres forces, sans le secours d'une grace qui l'excite, qui le fasse vouloir ? Une prédestination gratuite qui appelle les uns au bonheur du Ciel, & qui abandonne les autres à la perte éternelle, sans que ceux-ci ni ceux-là aient rien fait pour mériter une destinée si différente, peut-elle s'accorder avec les notions naturelles que nous avons de la justice & de la bonté de Dieu ? Quelle est la nature de cette grace nécessaire pour opérer le bien, & comment peut-elle règner sur la volonté, la mouvoir, la faire agir, sans blesser le libre arbitre ? Profondeurs impénétrables, où la raison vouloit porter le jour, tandis que la Religion veut qu'elles soient couvertes de ténèbres, qu'il sera toujours impossible à toutes nos lumières de dissiper, tant que nous serons sous l'empire de la foi.

Nous avons déjà remarqué que Théo-

V. SIÈCLE.

dore, Evêque de Mopsueste, homme subtil & jaloux de simplifier les vérités spéculatives de la Religion chrétienne, afin d'en rendre la foi moins coûteuse à l'esprit humain, avoit établi pour principe, qu'en matière de doctrine, on ne doit admettre que ce que la raison peut comprendre. Principe qu'on a poussé si loin depuis, & qui renverse tous les dogmes dont la révélation seule est le fondement. Théodore l'avoit puisé dans les écrits d'Origène, & avoit commencé, dès le siècle précédent, à l'appliquer aux questions profondes du péché originel, de la Prédestination & de la Grace. Ainsi, les ouvrages d'Origène & de Théodore de Mopsueste, doivent être regardés comme les sources de la nouvelle héréfie, dont l'examen nous occupe ici.

Un Moine Anglois fut l'auteur de cette héréfie, dont le but étoit de relever les forces de l'homme & d'augmenter son ardeur pour la vertu, en lui persuadant qu'il possède en lui-même tout ce qu'il faut pour atteindre le plus haut degré de la perfection. Il s'appelloit Pélage, & la secte dont il fut le père prit de lui le nom de Pélagianisme, sous

V. SIÈCLE.

lequel elle eſt connue. Il eſt bien ſingulier que ce ſoit le rigoriſme qui ait enfanté une erreur que les Rigoriſtes modernes ont accuſée du relâchement de la morale, & qu'ils ont regardée comme la ſource de toutes les maximes favorables à la corruption des mœurs. C'eſt néanmoins ce que l'Hiſtoire nous apprend, & ce que nous croyons devoir obſerver, pour faire mieux ſentir la bizarrerie & les contradictions de l'eſprit humain.

Pélage s'étoit voué au genre de perfection le plus ſublime, & ſon zèle pour la gloire de la vertu le portoit à prendre ſous ſa conduite les perſonnes auxquelles il avoit tâché d'inſpirer le même déſir, d'avancer dans les voies de Dieu. Flatté des premiers ſuccès qu'il avoit eu, & que ne manquera jamais d'avoir tout homme qui, avec des mœurs auſtères & une imagination ardente, prêchera la vie parfaite; il entreprit le voyage de Jéruſalem, avec l'intention, ſans doute, de faire un grand nombre de proſélytes à la vertu, dans les principales Villes où il ſe propoſoit de paſſer. Il ſe rendit d'abord à Rome. C'étoit un beau théâtre, & il pouvoit

espérer d'y exercer avec fruit ses talens pour la direction. Il y fut bientôt connu, & sa réputation lui attira la confiance d'un grand nombre de personnes, qui se mirent sous sa conduite. Persuadé qu'on n'a qu'à vouloir pour être parfait, & que les répugnances de la nature, la vivacité des passions, les difficultés de la vertu, ne sont que des excuses frivoles dont se couvre la lâcheté, il excitoit par les plus vifs reproches ceux qui n'avançoient pas dans la carrière. On avoit beau lui dire que la volonté étoit foible, la nature corrompue, le cœur porté au mal, il n'admettoit point ces excuses. Rempli de tout ce que les Pères ont écrit de plus fort en faveur de la liberté, contre les partisans du fatalisme, & s'appuyant sur les puissantes exhortations à la sainteté, qu'on lit en tant d'endroits de l'Ecriture, il soutenoit que l'homme, né juste & droit, a dans lui-même le principe du bien & le germe des plus héroïques vertus.

Cette doctrine n'étoit pas tout-à-fait nouvelle à Rome. Ruffin, homme d'un grand savoir & d'une conduite respectée, l'avoit apportée d'Orient où il avoit

séjourné quelque tems. Occupé à étudier les Ouvrages des Grecs, & principalement ceux d'Origène, qu'il avoit traduits en Latin, il s'étoit formé sur cette matière, un systême, qu'il regardoit comme le résultat des écrits qu'il avoit fait passer dans sa langue maternelle. Pélage le connut, & la conformité des sentimens les unit bientôt d'une étroite amitié. Ruffin instruisoit Pélage de la Théologie des Grecs sur la nature & les avantages de la liberté, opposée au dogme philosophique de la fatalité. Il lui faisoit lire leurs écrits dans sa traduction, & il l'affermissoit ainsi dans leur commune doctrine, dont il lui ouvroit les sources, en lui faisant remarquer combien elles étoient anciennes & respectables. Pélage de son côté, ardent à saisir tout ce qui le fortifioit dans ses principes, & d'ailleurs exercé à la Dialectique, engageoit souvent la dispute sur ces matières, avec ce qu'il y avoit à Rome de gens plus éclairés, & se donnoit de grands mouvemens, pour grossir le nombre de ses disciples.

V. SIÈCLE.

Celui dont la conquête lui fit le plus d'honneur, & dont les talens contribuè-

rent le plus à la propagation de ses erreurs, fut le célèbre Céleftius, autre Moine échauffé comme lui, par les idées d'une perfection outrée. Ce disciple, bien digne de son maître, avoit un genre d'esprit plein de ruse & de subtilité; il y joignoit une grande facilité à s'exprimer, un langage séduisant, & l'art utile pour un Novateur, de s'envelopper dans des équivoques si fines & si captieuses, qu'il échappoit aux plus pénétrans. Rome assiégée par les Goths & livrée à de continuelles alarmes, n'étoit pas un séjour tranquille. Les deux Novateurs, contens du troupeau qu'ils avoient formé, & du zèle qu'ils avoient inspiré pour leurs opinions à un grand nombre de personnes en crédit, passèrent ensemble en Afrique. Ils brûloient de répandre au loin, la doctrine qu'ils avoient communiquée avec tant de succès dans la Capitale du Monde Chrétien.

Ils arrivèrent d'abord à Carthage. Là, Pélage se sépara de Céleftius, & continua sa route vers la Palestine. Cependant Céleftius ne demeura point oisif dans la Métropole de l'Afrique. Mais il ne pouvoit travailler à répandre sa

doctrine, sans que cette nouveauté ne fît du bruit parmi les fidèles & dans le Clergé. Paulin, Diacre de Milan, que S. Augustin occupoit à écrire la vie de S. Ambroise, dénonça l'hérésie & son apôtre à Aurèle, Evêque de Carthage. Celui-ci assembla un Concile où Célestius fut cité. Il comparut, & quelques artifices qu'il employât pour déguiser ses sentimens, il en laissa connoître assez pour mériter l'anathême.

Le Concile de Milève, composé de soixante-un Evêques de Numidie, à la tête desquels étoit S. Augustin, confirma ce qui avoit été décidé à Carthage, contre les erreurs de Célestius. Le Pape S. Innocent I, à qui les Evêques d'Afrique avoient envoyé les actes des Synodes qu'ils avoient tenus à cette occasion, consacra par l'autorité du S. Siége, les jugemens prononcés à Carthage & à Milève; ce qui faisoit dire a S. Augustin, que Rome ayant parlé, la cause étoit finie.

Cependant Pélage travailloit de son côté, à se faire un parti nombreux parmi les Grecs, & déjà il avoit réussi à mettre Jean, Evêque de Jérusalem, dans ses intérêts. Par le crédit de ce prélat, &

V. SIÈCLE.

plus encore par les déguisemens & les subterfuges qu'il sut mettre en usage, il se fit reconnoître pour Catholique, par un Concile de quatorze Evêques tenu à Diospolis en Palestine : mais la doctrine qu'on lui attribuoit, & dont ce Concile exigea de lui une condamnation expresse, y fut unanimement proscrite. Cet événement étoit trop favorable aux chefs de la secte naissante, pour qu'ils ne se proposassent pas d'en tirer le plus grand avantage : aussi vit-on Célestius se hâter de revenir à Rome, après la mort de S. Innocent, dans le dessein de faire agir ses amis auprès du nouveau Pontife, & d'en obtenir son rétablissement dans les droits de la Catholicité.

Zozime, Grec de naissance, avoit remplacé Innocent sur le Saint-Siége. Ce Pape étoit modéré, pacifique, & pensoit que dans les conjonctures malheureuses où se trouvoient l'Eglise & l'Empire, il étoit de sa sagesse d'appaiser les disputes qui pourroient donner lieu à de nouveaux troubles. Zozime étoit dans ces dispositions, lorsque Célestius arriva à Rome, pour se justifier des erreurs dont on l'avoit accusé. Il présenta

au Pape une confession de foi très-étendue. Il y parcouroit tous les articles du Symbole, depuis la Trinité jusqu'à la Résurrection des morts, déclarant sur chacun sa doctrine, dans les termes les plus clairs & les plus orthodoxes, protestant du reste qu'il se soumettoit pleinement au jugement du Saint-Siége. Pélage avoit présenté une déclaration pareille aux Evêques d'Orient, & sans doute cette conduite étoit concertée entre les deux chefs, pour en imposer à leurs Juges, & se soustraire au nouvel anathême dont ils craignoient d'être frappés. Zozime à la vue de la profession de foi de Céléstius, ne put se persuader qu'un homme dont le langage étoit si pur & si catholique, fût en effet un hérétique & un chef de parti. Il crut donc que les Evêques d'Afrique avoient usé d'une rigueur excessive, & d'après ce préjugé, il leur écrivit en blâmant leur conduite, comme s'ils avoient trop écouté la vivacité de leur zèle, & mis trop de précipitation dans leur jugement. Il paroissoit porté à regarder comme orthodoxe, celui dont les expressions étoient si conformes à l'enseignement de l'Eglise, sur tous

V. SIÈCLE.

V. SIÈCLE.

les dogmes de la foi, & qui montroit une docilité si respectueuse envers le Saint-Siége.

Les Evêques d'Afrique, en apprenant ces dispositions de Zozime, craignirent qu'il ne prononçât un décret contraire aux jugemens qu'ils avoient porté : ç'auroit été, en effet, le plus grand des malheurs pour l'Eglise, & peut-être la cause d'un schisme éternel. Ils se hâtèrent donc de lui écrire, en le priant de suspendre sa décision, jusqu'à ce qu'ils l'eussent instruit à fond de toutes les circonstances d'une affaire, qu'eux seuls pouvoient lui détailler, puisqu'elle étoit née sous leurs yeux, & qu'ils y avoient donné l'attention la plus sérieuse. S. Augustin, qui connoissoit mieux que personne le danger du Pélagianisme, dont il avoit approfondi les principes, persuada aux Evêques qui partageoient son zèle & sa sollicitude, d'assembler un Concile de toute l'Afrique, afin de porter le dernier coup à l'erreur, & de consommer par un jugement solemnel, ce qu'on avoit déjà fait contre elle. On reverroit, disoit-il, dans ce Concile tout ce qui s'étoit passé dans les autres assemblées touchant la même

affaire; on confirmeroit les décrets déjà portés; on y ajouteroit, s'il étoit besoin, une censure de l'erreur plus nette & plus détaillée; on enverroit le tout en bonne forme au Pape Zozime; & on présumoit que cette décision authentique, ce concert des Evêques détruiroit les préventions que le chef de l'Eglise paroissoit avoir. Comme rien n'étoit plus sage que ce plan de conduite dans les conjonctures présentes, il fut généralement adopté.

L'Eglise d'Afrique, assemblée en Concile National, l'an 418, se conforma de point en point, au plan d'opérations que le saint Evêque d'Hippone avoit tracé. On y fit la révision de toute l'affaire du Pélagianisme, depuis son origine jusqu'au moment présent; on trouva que tout avoit été fait dans les règles, & que l'erreur bien constatée, bien connue, avoit été justement condamnée; & pour donner plus de force à ces premières décisions, qui furent confirmées à l'unanimité, on dressa neuf articles de doctrine en forme d'anathêmes, qu'on opposa aux principales assertions des Pélagiens. En voici l'extrait; on y condamne, 1°. ceux qui enseignent

V. SIÈCLE.

qu'Adam a été créé mortel, & qu'il n'est point mort en punition du péché, mais par un effet des loix de la nature; 2°. ceux qui prétendent qu'on ne doit point baptiser les enfans, ou qui, convenant qu'on doit leur donner le baptême pour les rendre Chrétiens, assurent qu'ils n'apportent point en naissant la tache du péché originel; 3°. ceux qui entendent par ces paroles de J. C.... *il y a plusieurs demeures dans la maison de mon Père*, un lieu mitoyen qui n'est point le Royaume des Cieux, lieu où les enfans morts sans baptême jouissent d'une félicité naturelle; 4°. ceux qui disent que la grace qui nous justifie, ne sert que pour la rémission des péchés déjà commis, & non pour aider à n'en plus commettre; 5°. ceux qui n'accordent à la grace d'autre effet, que de nous montrer ce que nous devons faire ou éviter, sans nous donner l'amour du devoir, & le pouvoir de l'accomplir; 6°. ceux qui disent que la grace ne nous est donnée que pour nous faire exécuter avec plus de facilité, ce que le libre arbitre pourroit accomplir de lui-même, quoique plus difficilement; 7°. ceux qui veulent que ce n'est que par humilité,

& non dans un ſens propre & véritable, que nous ſommes tous obligés de confeſſer devant Dieu que nous ſommes pécheurs; 8°. ceux qui prétendent que les Saints & les Juſtes ne diſent pas à Dieu pour eux-mêmes, en récitant l'Oraiſon Dominicale... *pardonnez-nous nos offenſes*, mais ſeulement pour les pécheurs qui ſont dans leur ſociété; 9°. enfin ceux qui enſeignent que ces mêmes paroles ne ſont dans la bouche des Juſtes qu'une expreſſion d'humilité, & ne ſignifient pas qu'il y ait en eux un beſoin réel d'obtenir la remiſſion de leurs péchés.

Le Pape Zozime en recevant les actes de ce Concile, fut aiſément détrompé ſur la doctrine de Pélage & de Céleſtius. Il reconnut que ce dernier avoit cherché à le ſurprendre par un langage inſidieux; & ſuivant le conſeil des Evêques d'Afrique, il voulut le convaincre par ſes propres aveux, en l'obligeant de répondre clairement & ſans ambiguité, aux queſtions relatives à ſes erreurs. Mais le Novateur ſe voyant démaſqué, n'oſa riſquer cet examen, & s'enfuit de Rome. Alors Zozime publia ſon décret, dans lequel il confirma les jugemens pronon-

V. SIÈCLE.

cés dans l'affaire du Pélagianisme, par les Evêques d'Afrique, & par le Pape Innocent son prédécesseur; réduisit Pélage & Céléstius à l'état des pénitens, s'ils rétractoient leurs erreurs, & les retrancha de la communion chrétienne, s'ils y persévéroient. Mais depuis ce tems, l'Histoire ne parle plus de ces deux ennemis de la grace, qui moururent oubliés, sans qu'on sache quelle fut leur fin.

Après Céléstius & Pélage, le plus ardent défenseur de leur systême erroné, fut Julien, Evêque d'Eclane en Campanie. Il avoit été lié d'abord avec S. Augustin, mais la doctrine des Pélagiens que Julien adopta, fut le sujet de leur rupture. Il s'attacha particuliérement à combattre les principes des Catholiques, développés par S. Augustin dans ses Livres du mariage & de la concupiscence, sur le péché originel & ses suites. Il prétendoit y trouver les conséquences affreuses que Manès & ses disciples avoient osé en tirer, contre les dogmes essentiels de la justice & de la bonté de Dieu. Avec beaucoup d'esprit & d'éloquence, Julien sût donner à ses objections un tour imposant & capable

de féduire. S. Auguftin ramaffa toutes fes forces pour combattre ce redoutable adverfaire, qui fut accablé du poids de fes raifons. Dépofé de l'épifcopat & fugitif en Orient, il fit de vains efforts pour donner de la confiftance & de l'éclat à la fecte dont il s'étoit déclaré le chef. L'Eglife d'Orient rejetta fes opinions, & tout le monde s'en tint aux jugemens rendus par les Conciles d'Afrique & par les Papes, contre les erreurs de Pélage, qui étoient les fiennes. Il fut condamné de nouveau dans le Concile général d'Ephèfe, profcrit avec la fecte Pélagienne par les Loix impériales, & obligé de fe cacher en Sicile, où il mourut obfcur & ignoré, comme les deux premiers chefs du parti qu'il avoit effayé de ranimer.

V. SIÈCLE.

Ayons toujours foin d'obferver, que l'Eglife, en condamnant les erreurs de Pélage fur le péché originel, le libre arbitre & la grace, ne s'écarta point de la méthode qu'elle avoit toujours fuivie. On ne la vit point, dans fes décifions, chercher à fatisfaire la raifon, en lui dévoilant ce que Dieu veut qu'on ignore. Ses décrets ne font point des difcuffions curieufes & philofophi-

ques, sur les voies par lesquelles le péché du premier homme se perpétue, & sur la manière dont la grace divine s'accorde avec la liberté. Elle dit simplement & sans recherches, ce qu'il faut croire touchant ces dogmes sublimes & humilians pour l'esprit humain; & quand la foi est décidée, quand la vérité est vengée par la flétrissure imprimée à l'erreur, elle s'arrête, sans rien accorder de plus à la fausse sagesse de l'hérétique & de l'impie. Un plan de conduite si constamment suivi, une forme d'enseignement si parfaitement assortie aux besoins de la raison & à la nature de la foi, ne peut être l'ouvrage des hommes, & nous devons y reconnoître le caractère d'une sagesse supérieure, qui veille sans cesse à la conservation du précieux dépôt de la foi, & qui ne peut avoir d'autre principe que Dieu.

La décision de l'Eglise contre le Pélagianisme, laissoit subsister les ténèbres sacrées que la raison humaine s'efforçoit de faire évanouir, par les systêmes qu'elle imaginoit. Il sembloit même que les difficultés dont les matières de la grace sont hérissées de toute part, étoient

devenues plus embarrassantes, plus inexplicables dans le cours de la dispute. V. En combattant Pélage, Céleſtius, Ju- SIÈCLE. lien d'Eclane, qui accordoient tout au libre arbitre & aux forces naturelles de l'homme, quelques-uns exagéroient sa foiblesse, & le réduisoient presque à un état passif sous l'empire de la Grace, sans laquelle on ne peut rien dans l'ordre du salut. Suivant eux, l'opération de la Grace étoit si absolue, qu'après le péché, il ne restoit plus à la créature raisonnable, que le pouvoir de faire le mal. Enfin ils vouloient que tous les secours accordés aux hommes par les mérites de J. C. son Fils, se réduisissent à la seule Grace efficace, dont l'effet est toujours certain & infaillible. Il en étoit de même du dogme impénétrable de la prédestination, que S. Paul appelle un abîme, *altitudo*. En écrivant & en disputant sur ce Mystère, écueil éternel de la curiosité humaine, quelques adversaires de Pélage, de Céleſtius & de Julien d'Eclane avoient tellement insisté sur sa gratuité de la part de Dieu, qu'ils sembloient représenter l'indépendance de son choix sous des couleurs propres à troubler les ames,

V. SIÈCLE.

qui ne peuvent soutenir l'idée d'une élection arbitraire & d'une destinée inévitable.

L'Eglise, & S. Augustin fidèle interprête de sa doctrine, étoient restés dans le juste milieu qui sépare la vérité de l'erreur. Mais ce poste, tout sûr qu'il étoit, ne put fixer l'esprit humain, toujours avide de connoître, & toujours ennemi des bornes qui ne lui paroissent posées que pour contenir son essor. Parmi ceux qui étudièrent les écrits du saint Evêque d'Hippone, il y en eut un grand nombre qui ne firent attention qu'aux expressions fortes, & en apparence un peu dures, qu'il avoit employées pour établir le dogme catholique contre les partisans outrés des mérites de l'homme & de la liberté. Ils prirent à la rigueur les termes du défenseur de la prédestination & de la grace, & ils en tirèrent des conséquences contraires à ses intentions, qui les jettèrent dans l'excès opposé. On prétendit donc prouver par les écrits du saint Docteur, que la prescience de Dieu nécessite les hommes; que ses décrets éternels prédestinent les uns à la vie & au bonheur du Ciel, les autres à la mort & à la damnation;

que par le péché du premier homme le libre arbitre a été détruit; que l'homme péche par nécessité de nature; que J. C. n'est pas mort pour tous, mais seulement pour ceux qu'il sauve inévitablement, en leur appliquant le prix de sa mort. On érigeoit en dogmes ces propositions effrayantes; on les présentoit au nom de l'Eglise comme autant de vérités, & l'on intéressoit dans la dispute qu'elles occasionnoient, les principaux attributs de Dieu, sa toute-puissance, la liberté de ses déterminations, les décrets infaillibles de sa Providence, & la gratuité de ses dons. Ainsi la doctrine de S. Augustin mal entendue, & plus mal expliquée, fut la source d'une nouvelle hérésie, qu'on ne doit point mettre au rang des erreurs imaginaires. Il est certain qu'elle eut pour auteur, vers la fin de ce siècle, un Prêtre Gaulois, nommé Lucile, homme obscur, qui fit peu de disciples; & qu'elle fut condamnée dans les Conciles d'Arles & de Lyon, qu'on place aux environs de l'an 476. Il ne l'est pas moins qu'elle fut renouvellée au neuvième siècle par le Moine Gotescalc, & qu'elle fit alors beaucoup de bruit dans l'Eglise, comme

nous le verrons lorſque nous ſerons parvenus à cette époque.

Nous terminerons cet article, en obſervant, après un des plus judicieux Ecrivains de notre ſiècle, que les dogmes de la liberté & de la prédeſtination ſont placés entre deux abîmes, & qu'en s'appliquant avec trop d'ardeur à défendre les droits de la liberté, comme en voulant preſſer trop rigoureuſement les effets de la prédeſtination, on court riſque de tomber dans les précipices qui bordent, pour ainſi dire, cette matière. Le Catholique, guidé par l'enſeignement de l'Egliſe, qui ſe borne avec elle à confeſſer que Dieu eſt tout-puiſſant; que ſes dons ne dépendent que de lui; que l'homme eſt libre dans le choix du bien & du mal; que la Grace eſt néceſſaire pour toutes les bonnes œuvres méritoires du Ciel, & que Dieu a ſuffiſamment pourvu au ſalut de tous les hommes, pour rendre inexcuſables ceux qui ſe perdent; ce Catholique, diſons-nous, eſt le ſeul qui marche d'un pas sûr & qui évite les écueils. C'eſt la doctrine de S. Paul; & le raiſonnement qu'il fait dans ſon Epître aux Romains, à l'occaſion des ſages du Pa-

ganisme, qui ont méconnu Dieu dans ses ouvrages, s'applique également à tous ceux qui ne profitent pas du bienfait de la Rédemption.

V. SIÈCLE.

Au commencement de ce siècle, Vigilance, Gaulois de Nation, natif de Galaguri près de Comminges, & Prêtre de Barcelone en Espagne, dogmatisa contre le culte des Saints, les honneurs rendus à leurs Reliques, la Prière pour les Morts, le Jeûne & le Célibat. Ses écrits ayant été perdus, on ne connoît ses erreurs que par ceux de S. Jérôme qui le réfuta dans un Ouvrage que nous avons encore. Le saint Docteur y déploie toute la vigueur de son raisonnement & toute l'âpreté de son style contre cet hérétique qu'il avoit connu personnellement & reçu avec bonté, sur la recommandation de S. Paulin, dans un voyage qu'il avoit fait en Palestine. A juger de cet hérétique si maltraité, si avili par S. Jérôme, d'après les traits sous lesquels il l'a peint, c'étoit un de ces hommes qui mettent la saillie à la place de la raison, qui croient renverser les plus fortes preuves par un bon mot, qui tourmentés de la manie d'écrire, & voulant parvenir à la célébrité sans qu'il

V. SIÈCLE.

leur en coûte beaucoup, s'attachent aux sujets qui prêtent à la plaisanterie & à l'épigramme. On ne voit pas que ses erreurs aient eu de grandes suites de son vivant, & que ses partisans, s'il en eût, aient été en assez grand nombre pour former une secte; mais sa doctrine renouvellée dans ces derniers tems, a pris une faveur qu'elle ne put obtenir dans le sien. Les réformateurs du seizième siècle, & les prétendus Philosophes de nos jours, à qui il étoit réservé de rajeunir toutes les inepties des anciens ennemis de l'Eglise, se sont approprié les erreurs & les mauvais argumens du Prêtre de Barcelone. Que faut-il leur répondre? ce que S. Jérôme répondit dans le cinquième siécle à Vigilance. Il accabla ce Novateur, en lui opposant la foi des premiers tems, l'autorité des Pères, le témoignage des hommes les plus célèbres, la preuve authentique & populaire des miracles opérés sur le tombeau des Saints, ceux qui venoient de s'opérer à Milan par les Reliques des Martyrs S. Gervais & S. Protais, & en Afrique par celles de S. Etienne, premier Martyr, miracles dont les témoins vivoient encore;

fin la pratique universelle de l'Eglise, son enseignement toujours subsist, qui transmet sa doctrine d'un e à l'autre par la voix des Pasteurs. ous n'avons rien de plus à dire aux teurs de la Réforme, ni aux Philophes incrédules qui se parent de leurs pouilles, & nous faisons profession de en savoir pas davantage que les anciens éfenseurs de la foi.

ARTICLE VI.

'ersonnages illustres dans l'Église par les talens & la sainteté.

SAINT Jean Chrysostôme, Patriarche e Constantinople, appartient à ce sièle, parce qu'il y a consommé sa gloeuse carrière; mais les événemens de a vie, dont nous allons rapporter les rincipaux traits, sont du siècle précéent, qu'il éclaira par ses talens & qu'il difia par ses vertus. Il naquit à Antiohe vers l'an 347, d'une famille distinuée. Il étoit encore au berceau, lorsqu'il perdit son père, nommé Second. a mère appellée Anthuse, résolue de

V. SIÈCLE.

passer le reste de ses jours dans la viduité, fit de l'éducation de son fils, qui étoit son unique espérance, le plus cher objet de ses soins. Il eut pour maîtres dans les sciences profanes les premiers hommes de son tems, Libanius pour la Rhétorique, & Adragantius pour la Philosophie. Avec les heureuses dispositions qu'il avoit reçues de la nature, & l'ardeur qu'il avoit à les cultiver, il fit des progrès si rapides, que ses talens & son génie lui auroient ouvert la route des honneurs & de la fortune, s'il n'eût pas renoncé aux sciences humaines, pour s'adonner tout entier à l'étude de l'Écriture sainte & à la science du salut. Il eut, comme presque tous les grands hommes de son tems, un attrait singulier pour la vie solitaire. Il y passa les plus belles années de sa jeunesse, s'exerçant à la prière, aux jeûnes & aux veilles, se nourrissant par la méditation des grandes vérités de l'Evangile, qu'il devoit prêcher un jour avec tant de succès, & se dérobant à la connoissance des hommes, dans la crainte d'être élevé malgré lui aux dignités de l'Eglise, dont il connoissoit les devoirs & redoutoit le fardeau.

Cependant

Cependant sa santé exténuée par une vie trop austère pour ses forces, l'ayant obligé de revenir à Antioche, S. Mélèce, Patriarche de cette Eglise, le fit entrer dans son Clergé, & l'ordonna Diacre, après l'avoir fait passer par les Ordres inférieurs. S. Flavien, successeur de Mélèce, l'éleva au Sacerdoce, & le chargea de l'instruction du peuple, distinction rare dans ces premiers tems, où les Evêques étoient si exacts à remplir eux-mêmes cette importante fonction. Jean passa douze ans dans l'exercice de ce Ministère sublime. Ses talens s'y développèrent avec éclat; & son éloquence mâle, son imagination brillante, la pureté de sa diction, la noblesse de son extérieur, tout cela soutenu d'une grande modestie & d'une vie exemplaire, lui fit la réputation du plus parfait orateur qui eût encore paru dans l'Eglise. On venoit en foule à ses discours de tous les quartiers de la Ville & des environs; on ne se lassoit point de l'entendre, & on l'interrompoit souvent par des battemens de mains & d'autres signes d'admiration, qui en auroient flatté bien d'autres, & qui l'affligeoient, parce qu'il cherchoit à toucher, à convertir, & non à plaire.

V. SIÈCLE.

V. SIÈCLE.

Nectaire, Patriarche de Constantinople, étant mort, l'eunuque Eutrope, premier Ministre, fit proposer Jean Chrysostôme par l'Empereur Arcadius, pour remplir ce premier Siége de l'Orient. Le Clergé, les Grands & le peuple l'acceptèrent comme un présent que le Ciel faisoit à leur Eglise. Il parut sur ce nouveau théâtre, avec toute la gloire que ses talens & ses vertus lui avoient acquise, dans le rang inférieur qu'on lui faisoit quitter malgré lui. Mais il y porta un zèle contre le vice & les abus, un mépris du faste & des richesses, un amour des règles évangéliques, & une liberté vraiment sacerdotale, qui ne convenoient point au séjour corrompu qu'il venoit habiter. Une Cour efféminée, un Clergé sans discipline, un peuple dissolu, voilà ce qui s'offrit aux yeux du nouveau Patriarche, en arrivant dans la Ville impériale. Malgré le nombre & le crédit de ceux qu'il voyoit engagés dans des voies si peu chrétiennes, il résolut de faire son devoir, & de se conduire en Evêque. La réforme qu'il méditoit de porter dans tous les ordres, qui en avoient un égal besoin, commença par sa mai-

ſon. Il en bannit tout ce qui eſt contraire à la modeſtie, qui doit faire le principal ornement des hommes conſacrés à Dieu. Il étoit vêtu ſimplement; il mangeoit toujours ſeul; ſa table étoit frugale, ſa retraite preſqu'égale à celle d'un ſolitaire, & il ne paroiſſoit en public que pour remplir les diverſes fonctions de l'épiſcopat, auxquelles il ſe livroit avec un courage infatigable. Après les beſoins ſpirituels de ſon peuple, les déſordres publics des Grands, & les abus de tout genre qui s'étoient gliſſés dans ſon Clergé ſous l'épiſcopat de ſon prédéceſſeur, homme ſans lumières & ſans activité, étoient les objets continuels de ſa ſollicitude. Mais il ne put travailler à remplir à cet égard les devoirs de ſon Miniſtère, ſans encourir la haine de ceux qu'il vouloit rappeller aux maximes du Chriſtianiſme, & aux règles canoniques. On murmura contre le ſaint Evêque; on accuſa ſon zèle d'indiſcrétion & d'excès; on lui chercha des torts pour le compromettre avec la Cour; & tandis que le peuple mettoit ſon bonheur à le poſſéder, ſa conſolation à l'entendre, les Courtiſans & les premiers du Clergé concertoient les

V. SIÈCLE.

moyens de le perdre. Ces ennemis puissans firent entrer dans leurs vues l'Impératrice Eudoxie, déjà prévenue contre le saint Archevêque, qui n'approuvoit pas toujours l'usage qu'elle faisoit de son pouvoir, sur le foible Arcade son mari.

Théophile, Patriarche d'Alexandrie, qui avoit tous les vices qui déshonorent son état, sans les racheter par aucune vertu, parut aux ennemis de Chrysostôme, l'homme le plus propre à servir leur passion. On avoit présenté une requête à l'Empereur contre Théophile, homme impérieux & vain, qui vexoit les Solitaires de l'Egypte soumis à sa jurisdiction. Le Prince l'avoit mandé à Constantinople pour répondre sur les faits dont il étoit accusé, & avoit commis S. Chrysostôme pour examiner cette affaire. Les Courtisans qui connoissoient le caractère superbe de Théophile, & l'aversion qu'il avoit conçue depuis longtems contre le saint Patriarche, dont le mérite & la réputation excitoient sa jalousie, n'eurent pas de peine à lui faire adopter le projet qu'ils avoient formé de le perdre. Les mécontens du Clergé s'unirent avec eux; l'Impératrice les ap-

puya de son crédit, & par un de ces événemens qui n'étonnent point dans les Cours corrompues, Théophile d'accusé, devint accusateur & Juge de celui qui devoit le juger. Il s'assembla en Concile dans un fauxbourg de Constantinople, appellé *le Chêne*, avec les Evêques du Patriarchat d'Alexandrie qu'il avoit amenés avec lui, au nombre de trente-six. Il osa citer S. Chrysostôme de venir rendre compte de sa conduite. Le saint Patriarche répondit qu'il étoit prêt de comparoître, pourvu que Théophile & quelques autres qui étoient ses ennemis déclarés, ne fussent point ses Juges. On ne procéda pas moins contre lui; il fut déposé, & l'Empereur ordonna qu'il seroit chassé de son Eglise & conduit en exil. Ces ordres surpris à la Religion du Prince, furent exécutés sans délai, malgré la vigilance du peuple, qui faisoit la garde jour & nuit autour de la maison épiscopale. Cet exil ne dura qu'un jour; un tremblement de terre qui survint tout-à-coup ayant ébranlé les principaux édifices de la Ville & le Palais impérial, on regarda cet accident comme un effet de la vengeance divine. Le peuple ameuté de-

mandoit son Evêque à grands cris, & l'Impératrice elle-même conjura l'Empereur de le rappeller. Les ordres furent donnés aussi-tôt, & dès qu'on le sut, les larmes, les murmures, firent place à la joie. Le jour qu'il rentra dans la Ville fut un jour de fête pour le peuple, & de triomphe pour lui. Chacun croyoit revoir son père & son ami. Ses ennemis seuls étoient humiliés : mais ils ne tardèrent pas à reprendre l'avantage qu'ils paroissoient avoir perdu. On ourdit une nouvelle trame, & l'on irrita plus que jamais l'Impératrice Eudoxie. Un second Concile composé comme le Brigandage du Chêne, & dirigé par les intrigues de Théophile, quoiqu'absent, condamna de nouveau le saint Evêque, sur des prétextes inventés par la calomnie & adoptés par la bassesse servile de quelques Evêques. Le foible Arcadius qui, loin de haïr saint Chrysostôme, voyoit avec peine les excès auxquels on se portoit, consentit néanmoins à tout. Par ses ordres, le plus grand homme & le plus vertueux qu'il y eût dans l'Eglise & dans tout l'Empire, fut exilé à Cucuse, petite Ville d'Arménie, où il manquoit de tout. De-là, transféré

V. SIÈCLE.

à Pityunte, bourg désert & abandonné sur le bord oriental du Pont-Euxin, il se vit livré à la barbarie de deux satellites, dont l'un absolument inaccessible à la pitié, lui faisoit souffrir des traitemens, que l'humanité auroit épargnés à un scélérat convaincu des plus grands crimes. Il n'arriva point au lieu de ce dernier exil, & Dieu qui l'avoit averti de sa fin prochaine, couronna par une sainte mort, en 407, une vie de souffrances & de persécutions qu'il avoit souffertes pour sa gloire. Il mourut à deux lieues de Comane, où ses conducteurs avoient été obligés de s'arrêter, dans l'Eglise de S. Basilisque, & son corps fut inhumé à côté de celui de cet illustre Martyr, qui avoit été mis à mort en confessant J. C. sous l'empire de Maximin, en 312. Trente-un ans après la mort de S. Chrysostôme, l'Empereur Théodose le Jeune fit transférer son corps à Constantinople, avec une pompe solemnelle, comme pour réparer les outrages qu'il avoit reçu d'Arcade & d'Eudoxie. Les Grands & le Peuple, animés des mêmes sentimens, sembloient disputer entr'eux à qui témoigneroit plus de vénération aux cen-

V. SIÈCLE.

dres de ce grand homme, & l'on voyoit le Prince lui-même, la tête inclinée sur le cercueil où les restes du saint Pasteur étoient renfermés, demander pardon des injustices que son père & sa mère avoient commises contre lui, en faisant servir leur autorité à satisfaire la haine de ses ennemis. Ainsi Dieu faisoit rendre à la mémoire de son serviteur, les honneurs que l'envie & la malignité lui avoient refusés pendant sa vie.

Les contemporains de S. Jean Chrysostôme, & les Auteurs ecclésiastiques qui ont écrit après lui, ne tarissent point sur ses louanges. Ils l'appellent la colonne de la vérité, le flambeau de l'Eglise, l'interprête des secrets de Dieu, la lumière de tout l'univers. S. Augustin le regarde comme l'esprit le plus élevé, l'ame la plus ferme, & le Docteur le plus profond qui eût écrit sur le dogme & la morale. Et le Pape S. Célestin ajoute, que si sa voix n'a pu se faire entendre que dans quelques endroits de l'Eglise, pendant sa vie, il n'y a point de lieux dans le monde chrétien, qu'il n'instruise par ses ouvrages, après sa mort; ensorte qu'on peut dire qu'il

prêche par-tout, puisque par-tout on le lit avec succès. La postérité a souscrit à ces justes éloges; & tant que le goût du vrai beau, de la saine éloquence & de la solide piété subsisteront dans l'Eglise, on ne cessera de regarder saint Jean Chrysostôme comme le modèle des Orateurs chrétiens, & ses Ouvrages comme une mine riche, inépuisable, qu'on ne doit jamais se lasser de fouiller. C'est le jugement qu'en ont porté jusqu'à nos jours, tous ceux qui savent apprécier les talens. Le recueil de ses Ouvrages contient des Homélies ou Discours, sur les Livres de Moïse & des Rois, sur les Pseaumes & les Prophêtes, sur S. Mathieu, S. Jean, les Actes des Apôtres, & les Epîtres de S. Paul; un grand nombre de Sermons sur divers endroits détachés de l'Ancien & du Nouveau Testament, sur la Naissance de J. C., son Baptême, sa Passion, sa Résurrection, son Ascension, la Descente du Saint-Esprit, & plusieurs sujets de morale; & enfin divers Traités de Controverse contre les Gentils, les Juifs, & les Anoméens ou purs Ariens. Dans tous ces Ouvrages, il est profond, lumineux, grand, sublime,

V. SIÈCLE.

V. SIÈCLE.

ennemi des vains ornemens, plein de choſes, nourri du ſuc le plus pur des ſaintes Ecritures, & du véritable eſprit de la Religion qu'il avoit méditée toute ſa vie.

S. Jérôme eſt de tous les Pères de l'Egliſe celui que l'érudition, la connoiſſance des langues, & la critique ſacrée ont rendu le plus célèbre. Il naquit à Stridon, petite Ville de Dalmatie, vers l'an 331 ſelon les uns, & en 340 ſelon d'autres, de parens riches & diſtingués par leur rang. L'éducation précieuſe qu'il reçut tant pour la piété que pour les Lettres, développa de bonne heure les germes de talent qu'un heureux naturel avoit mis en lui. Les années de ſon bel âge ne furent pas exemptes des foibleſſes auxquelles la jeuneſſe n'a que trop de penchant. Il les paſſa à Rome, où il y avoit beaucoup de corruption, comme dans toutes les grandes Villes. Mais bientôt il revint à un genre de vie plus ſérieux; & ſes réflexions ſur le vuide du monde & le danger de ſes plaiſirs, le rendirent totalement à la vertu. Son premier goût le porta vers les études profanes. Il faiſoit ſes délices des Poëtes & des Ora-

teurs payens. Plaute & Cicéron étoient ses Auteurs favoris ; & après les avoir lus, il ne pouvoit s'accoutumer à la simplicité des saintes Ecritures. Mais dans la suite, son esprit devenu plus mûr & plus solide, lui fit trouver chez les Ecrivains sacrés cette énergie, cette majesté, cette élévation de pensées qu'on chercheroit envain dans les chefs-d'œuvre de l'antiquité les plus vantés. Il en fit le reste de sa vie l'unique objet de ses études, & ayant appris la Langue Hébraïque, entiérement ignorée dans l'Eglise, il s'appliqua avec des peines incroyables à corriger le texte original, tant de l'Hébreu que des Septante, & à les épurer, par la comparaison des plus anciens manuscrits, d'une quantité presque innombrable de fautes, que la négligence ou l'inhabilité des Copistes y avoient glissées. Il avoit ramassé dans cette vue une Bibliothèque très-précieuse pour son tems, à force de soins & de dépenses. Le fruit de ses veilles fut la Version Latine appellée *Vulgate*, qu'il entreprit par les ordres du Pape saint Damase, & que toute l'Eglise Latine a depuis adoptée & déclarée authentique. Ces travaux, quelqu'utiles qu'ils

V. SIÈCLE.

V. SIÈCLE.

fussent à la Religion, lui attirèrent mille contradictions, dont l'autorité du chef de l'Eglise ne put le mettre à couvert. C'étoit la jalousie, l'ignorance & la malignité, vices de tous les siècles, qui les lui suscitoient. Peut-être y fut-il trop sensible; ce qui lui fit perdre à les repousser, un tems qu'il auroit employé plus avantageusement pour la gloire de l'Eglise & pour la sienne. Outre ses Versions de l'Ecriture & ses Commentaires sur les Prophètes, l'Ecclésiaste, l'Evangile de S. Mathieu, dont il assure avoir vu l'original hébreu dans la fameuse Bibliothèque du Martyr S. Pamphile, & sur quelques Epîtres de S. Paul; nous devons encore à ses soins infatigables, plusieurs Traités dogmatiques contre les erreurs de son tems, & un recueil de Lettres qui ont toujours été regardées, comme ce que les Pères Latins ont laissé de plus intéressant, par le choix & la variété des matières, & de mieux écrit.

La véhémence de son zèle a quelquefois placé sous sa plume, sur-tout dans ses Ouvrages polémiques, des expressions dures qu'on excuseroit difficilement, dans tout autre qu'un Saint.

Les traits qu'il a lancés contre l'hérétique Jovinien, contre le Prêtre Vigilance, & contre Ruffin qui avoit été long-tems son ami, ont toujours fait quelque peine aux plus grands admirateurs de ses talens & de son profond savoir. S. Augustin lui-même, se voyant sur le point d'engager une dispute avec lui, sur la matière délicate du mensonge officieux, effrayé de cet exemple, cessa de le combattre. Une imagination ardente, un esprit vif & un tempérament tout de feu, avoient peut-être quelque part à ces sorties impétueuses qu'il faisoit sur ses adversaires, dans la chaleur de la dispute; car la vertu qui adoucit & sanctifie la nature, n'en détruit pas toujours toutes les imperfections dans les plus grands Saints; & il arrive souvent que le zèle le plus pur dans ses motifs, reçoit l'empreinte & suit la direction du caractère.

Quoi qu'il en soit, on trouve dans les écrits de S. Jérôme & dans sa conduite plusieurs traits de l'humilité la plus sincère, qui font voir que s'il mettoit beaucoup de chaleur dans la controverse, c'étoit plutôt par amour de la vérité, que par le vain désir de faire valoir

son opinion. S'il eut contre lui les hérétiques, les Moines indisciplinés & déréglés, parce qu'il attaquoit sans ménagement, ou leurs erreurs, ou leurs vices, il en fut bien dédommagé par l'estime & l'admiration des plus grands hommes de son siècle, & entr'autres de S. Augustin, qui honorèrent sa vertu, & qui applaudirent aux travaux immenses qu'il entreprit pour l'utilité de l'Eglise. En effet, ce saint Docteur joignoit à l'application la plus constante, au travail le plus opiniâtre, une vie si pénitente, si pauvre & si mortifiée, que parmi les Solitaires les plus renommés par leur austérité, on en trouveroit avec peine qui eussent porté plus loin que lui les vertus par lesquelles se sont illustrés les saints habitans des déserts. Il mourut dans son Monastère de Bethléem en 420, âgé de quatre-vingts ans, s'il étoit né en 340, & de près de quatre-vingt-dix, s'il avoit reçu le jour en 331, comme quelques-uns le prétendent. Il en passa la plus grande partie dans les exercices de la vie monastique. Il avoit été ordonné Prêtre vers l'an 376 ou 377, par Paulin, Evêque d'Antioche, à condition qu'il ne resteroit

attaché à aucune Eglise particulière, & non, ainsi qu'il a plu à certains Auteurs de l'assurer, à condition qu'il n'exerceroit jamais les fonctions du Sacerdoce, ce qui n'a aucune vraisemblance. Il est même très-probable qu'il les exerça souvent dans le Monastère de Bethléem, dont il fut Supérieur pendant toute sa vie.

Tous les éloges que nous avons donnés aux grands hommes dont nous avons parlé jusqu'à présent, s'appliquent comme nécessairement à S. Augustin, puisque toutes les qualités brillantes & solides, par lesquelles nous avons caractérisé leurs vertus, leurs talens, leurs connoissances & leurs Ouvrages, se trouvent réunies en lui seul, dans le degré le plus éminent. Il naquit à Tagaste, Ville de Numidie, le 13 Novembre de l'an 354. Son père, nommé Patrice, d'une condition honnête, pouvoit prétendre à tous les emplois publics, mais il étoit peu favorisé des dons de la fortune. Sa mère Monique, qui l'enfanta deux fois, l'une au monde, & l'autre à la Religion, fut l'image de toutes les vertus, dans les états de femme & de veuve, où Dieu la fit passer. Augustin étoit né avec un esprit vif & pénétrant,

V. SIÈCLE.

une mémoire prodigieuse, un génie profond, étendu, qui le rendoit capable de toutes les Sciences, & qui les embrassa toutes avec succès. Le désir de savoir fut sa passion dominante, & le principe des erreurs qui égarèrent trop long-tems sa raison. Sorti de ses premières études, où il se distingua par les plus brillans succès, il se livra tout entier aux recherches les plus épineuses & aux sciences les plus abstraites. La carrière des connoissances humaines ne lui présentoit rien de trop vaste & de trop difficile. Il la parcourut toute entière, sans autre guide que lui-même. Il puisa dans Aristote l'art de la Dialectique, la méthode de discussion & d'analyse qui répandent tant de clarté sur les matières philosophiques; dans Platon, une métaphysique lumineuse & sublime; & dans Cicéron, l'ordre & le choix des idées, avec la netteté & la précision du langage. Ces qualités sont en effet ce qu'on remarque le plus dans les Ouvrages de S. Augustin, & sur-tout dans ses Traités théologiques; la force, la suite dans le raisonnement; la profondeur, la solidité dans les principes; la clarté, l'exactitude dans l'expression.

V. SIÈCLE.

Ses grands talens le conduisirent de bonne heure à une grande réputation, & le firent choisir pour enseigner la Rhétorique à Milan, Ville riche, peuplée, où les Empereurs d'Occident avoient souvent fait leur résidence, & où les Lettres étoient cultivées. Augustin étoit alors engagé dans un double égarement; du côté de l'esprit, l'ardeur de tout connoître & de tout expliquer, l'avoit jetté dans les erreurs absurdes des Manichéens; & du côté du cœur, le penchant qu'il avoit toujours eu à la volupté, le tenoit assujetti à la passion humiliante qui dégrade l'homme en le plongeant tout entier dans les sens. Dieu, par des progrès insensibles de lumières, le conduisit à la vérité qu'il avoit cherchée en vain dans les systêmes de la Philosophie, & par un coup subit de la Grace, brisa les honteux liens qui l'attachoient aux plaisirs criminels. Sorti du double abîme, où l'orgueil de la science humaine, & le goût des voluptés sensuelles l'avoient plongé, il devint bientôt un autre homme. Humble, chaste, soumis à la foi, appliqué à la lecture des Livres saints & à l'étude de la Religion, il consola Monique des

larmes qu'elle avoit répandues sur ses égaremens, & vérifia les heureuses espérances qu'Ambroise avoit conçues de lui, dans le tems qu'il paroissoit le plus éloigné de la vérité & de la vertu. Purifié par les eaux sacrées du baptême, détrompé du monde, de ses erreurs & de ses plaisirs dans la retraite, consacré à Dieu par le Sacerdoce, & dévoué au service de l'Eglise par son élévation à l'épiscopat, on ne le vit plus occupé que des intérêts de la Religion.

Les autres saints Docteurs que Dieu avoit suscités jusques-là dans l'Eglise, pour défendre les différens dogmes de la foi contre les hérétiques qui les attaquoient, avoient successivement établi les vérités combattues sur les preuves que leur fournissoient l'Ecriture, la tradition, l'enseignement ancien & perpétuel de l'Eglise; mais S. Augustin fut singuliérement destiné à les embrasser toutes, parce que les erreurs qu'il eut à combattre, n'en épargnoient aucune. Il défendit l'unité de Dieu, sa sainteté, sa providence & la pureté de son culte contre les Payens; la bonté de ses œuvres, la sagesse de ses décrets

dans l'ordre moral, l'autorité des Ecritures, la réalité de l'Incarnation, & toutes les vérités qui en découlent contre les Manichéens; la divinité de J. C., son égalité, sa consubstantialité avec son Père, & les conséquences de ces dogmes fondamentaux contre les Ariens; l'unité, la visibilité, l'indéfectibilité de l'Eglise, & ses autres caractères contre les Donatistes; la nécessité, la gratuité, l'efficacité de la Grace contre les Pélagiens & leurs disciples. Non content des victoires qu'il avoit remportées séparément sur les divers ennemis de la foi, qu'il foudroya tour-à-tour, il voulut les combattre tout-à-la-fois, en réunissant dans un seul corps d'ouvrage les preuves démonstratives sur lesquelles le Christianisme est fondé. C'est ce qu'il exécuta dans son grand Traité de la Cité de Dieu, Ouvrage où la science de l'Ecriture, la force du raisonnement, les discussions de la critique & l'érudition profane, se prêtent un mutuel secours, & où les Apologistes modernes amassent encore les matériaux qu'ils savent employer avec tant de succès, pour réfuter la vaine Philosophie & l'incrédulité de notre tems. Quoi-

qu'il y ait dans cet Ouvrage de saint Augustin, comme dans les autres fruits de sa plume, des beautés frappantes, des endroits véritablement nobles & sublimes, l'élévation, la chaleur & les images ne sont pas le caractère de ses écrits, plus recommandables par le fonds des choses, par l'enchaînement des principes, que par les graces de la diction. Son style est en général plus didactique qu'éloquent, plus solide que châtié. C'est ce qu'on remarque principalement dans ses Traités théologiques, genre qui demande plutôt un Ecrivain clair, méthodique, conséquent & précis, qu'élégant & disert. Consumé de travaux, couvert de gloire & plein de mérites, le saint Docteur mourut le 28 Août 430; sa carrière avoit été de soixante-seize ans, dont il en avoit passé quarante au service de l'Eglise, dans le Sacerdoce & l'épiscopat. Depuis le cinquième siècle jusqu'à nos jours, le nom de S. Augustin a toujours excité l'admiration des fidèles, & retracé l'idée des plus vives lumières, jointes à des travaux continuels pour la défense des vérités catholiques, & pour la prospérité de l'Eglise. Sa doc-

trine, consacrée par les Conciles & les souverains Pontifes, a toujours servi de guide aux Savans les plus éclairés, & la vénération qu'il a inspirée dans tous les tems a été si universelle, que les hérétiques eux-mêmes, sur-tout ceux qui ont porté leurs spéculations sur les questions si obscures de la Prédestination & de la Grace, ont fait les plus grands efforts, & les plus vains en meme-tems, pour s'autoriser de son suffrage. Mais l'Eglise en rendant hommage à l'exactitude avec laquelle il a su exprimer le dogme, & en adoptant ses propres paroles pour en former son langage, l'a vengé des entreprises téméraires de l'erreur.

S. Paulin, Evêque de Nôle, naquit à Bordeaux à la fin de l'an 353, ou au commencement de l'an 354, de Ponce Paulin, Préfet du Prétoire dans les Gaules. Cette naissance illustre & de grandes richesses, mettoient Paulin en état d'aspirer aux postes les plus élevés dans le monde. Mais la sagesse de ses réflexions lui apprit de bonne-heure à n'estimer les avantages du siècle & les présens de la fortune, que ce qu'ils méritent de l'être. La Religion acheva

V. SIÈCLE.

ce que la Philosophie & des inclinations vertueuses avoient commencé. Plusieurs saints personnages avec lesquels il eut le bonheur d'être lié, tels que S. Ambroise, S. Martin de Tours, & S. Delphin de Bordeaux, lui firent connoître J. C. & la sublimité de la Morale évangélique. Animé du désir de la perfection dont il venoit d'apprendre la route, il forma le projet de renoncer aux espérances du siècle. Thérasie, personne riche, belle, jeune, mais encore plus vertueuse, qu'il avoit épousée, l'exhortoit à exécuter ce généreux dessein. Ils vendirent leurs grands biens, en distribuèrent le prix aux pauvres, & se retirèrent auprès du tombeau de S. Félix de Nôle, où ils subsistoient d'un revenu modique qu'ils s'étoient réservé. Leur vie étoit si pauvre, si mortifiée, qu'ils trouvoient encore de quoi soulager les indigens. Paulin avoit été élevé au Sacerdoce malgré lui, par l'Evêque de Barcelone en 393, mais à condition qu'il ne seroit point attaché à cette Eglise; c'étoit afin qu'il n'y eût point d'obstacle au projet de retraite, & au plan de vie obscure & pénitente qu'il méditoit. Dieu qui vouloit rendre ses vertus utiles à l'Eglise, ne permit

pas qu'il ne fût occupé qu'à se sanctifier lui-même. L'Evêque de Nôle, étant mort, il fut choisi pour remplir ce Siège, l'an 409 ou 410. Les Goths & les autres barbares qui ravagèrent l'Italie pendant son épiscopat, donnèrent beaucoup d'exercice à sa charité. C'étoit la vertu qui le caractérisoit. On ne connoît guère de Saint qui l'ait portée plus loin, & qui l'ait signalée par des actions plus généreuses. C'est la matière des éloges dont les plus grands hommes de son tems l'ont comblé. Mais son humilité lui cachoit le prix des sacrifices que la charité le portoit à faire, & il s'étonnoit qu'on pût lui donner des louanges pour des actions, qui lui paroissoient sans mérite. Peut-on trouver sujet de louer, disoit-il, un homme qui renonce aux biens de la terre pour acquérir ceux du Ciel? Il mourut l'an 431, après avoir égalé les plus illustres Evêques par ses vertus pastorales, & les plus saints Anachorètes par ses austérités.

S. Paulin étoit né avec beaucoup d'esprit, & l'on avoit cultivé avec un grand soin dans son enfance, les dispositions qu'il avoit pour les Lettres. Ausone, qui fut depuis Précepteur de l'Empereur

V. SIÈCLE.

Gratien, avoit été son Maître, & sous lui, Paulin avoit montré des talens distingués pour l'Eloquence & la Poésie. Il parut d'abord avec éclat au Barreau, & les Anciens ont donné de grands éloges à un Panégyrique de l'Empereur Théodose qu'il avoit prononcé, & que nous n'avons plus. Lorsqu'il se fut donné tout entier à Dieu, il renonça aux Lettres profanes, pour ne s'occuper que des saints Livres & de la Religion. Il avoit composé plusieurs Ouvrages qui sont perdus. Ceux qui nous restent consistent en des Lettres écrites à différentes personnes sur des matières de piété, dans lesquelles il fait éclater son amour & sa reconnoissance envers Dieu. Celle qui est adressée à S. Sulpice Sévère, contient l'histoire de l'Invention de la vraie Croix du Sauveur. Elle est fort touchante & remplie de traits admirables. Ses autres ouvrages, sont un Discours sur l'aumône, qui est écrit d'un style plein de douceur & d'onction; & des Poëmes où l'on trouve de belles pensées, des comparaisons nobles, & une versification agréable pour le tems où il vivoit.

S. Sulpice Sévère, contemporain de S.

S. Paulin de Nôle & son intime ami, étoit de la Province d'Aquitaine. On ne sait pas l'année précise de sa naissance. Sa famille étoit illustre & possédoit de grands biens. Il s'engagea dans le mariage; mais ayant perdu sa femme peu de tems après leur union, il quitta le monde. Il étoit alors fort jeune, très-riche & très-estimé. En se donnant à Dieu, il conserva ses biens, dont il employoit les revenus en aumônes. Etant allé voir S. Martin de Tours, dont la réputation remplissoit alors tout l'Occident, il conçut par les discours, & encore plus par les exemples de cet homme vraiment apostolique, l'idée d'une plus haute perfection. Pour s'y exercer, il se retira dans une solitude, avec ses serviteurs & ses esclaves qui étoient devenus ses frères. Il y vivoit comme eux dans la mortification, la prière & la méditation des vérités éternelles, dont son esprit étoit sans cesse occupé. Les Ouvrages que nous avons de lui sont le fruit de sa retraite. Le plus considérable est son Histoire sacrée, dans laquelle il peint avec force, & d'une manière très-concise, tous les événemens remarquables depuis la Création

V. SIÈCLE.

V. SIÈCLE.

du Monde jusqu'à l'an 400 de J. C. Cet abrégé d'histoire, le mieux fait qui eût paru jusqu'à lui, & qu'on n'a pas même effacé depuis, est d'un style noble, élégant & parfaitement assorti à la dignité du sujet. Sa manière d'écrire approche beaucoup de celle de Salluste, qu'il s'étoit proposé pour modèle, ce qui l'a fait appeller le Salluste chrétien. Sa Vie de S. Martin, & ses Dialogues sur les vertus & les miracles de ce grand Evêque, font aussi beaucoup d'honneur à sa plume. Le tems précis de sa mort n'est pas bien certain; on la place communément vers l'an 420.

S. Cyrille, Patriarche d'Alexandrie, doit être compté parmi les plus grands hommes qui firent la gloire de l'Église, & qui combattirent pour sa foi, pendant le cinquième siècle. Il étoit né avec un esprit subtil, qui le rendoit propre à l'examen des matières abstraites. Il s'étoit beaucoup appliqué à l'étude des anciens Pères, dont il possédoit parfaitement la doctrine. Ses actions ne commencent à être connues, que depuis son élévation sur le Siège patriarchal d'Alexandrie en 412. Il succéda à son

oncle Théophile, persécuteur de saint Jean Chrysostôme, & on lui reproche d'avoir imité sa hauteur dans l'exercice de la jurisdiction attachée à son Siège, & d'avoir donné l'exemple à ses successeurs de s'immiscer dans le gouvernement des affaires civiles. Nous avons parlé de son zèle & de ses travaux contre le Nestorianisme, dans l'article où nous avons tracé l'histoire de cette hérésie. Il est certain que ce fut saint Cyrille qui apperçut le premier tout le danger de cette erreur naissante, qu'il lui porta les coups les plus vigoureux, & que sans lui elle auroit fait, par le crédit que Nestorius tiroit de sa dignité, des progrès qui auroient mis de grands obstacles à la victoire que l'Eglise remporta sur elle. Cet important service rendu à la Religion doit faire pardonner à S. Cyrille des fautes, où les circonstances dans lesquelles il s'est trouvé, ont eu plus de part que son caractère & ses intentions. D'ailleurs, n'a-t-il pas racheté par sa fermeté, son courage, sa vie exemplaire, son amour de la vérité, ce qu'on pourroit trouver de repréhensible dans quelques-unes de ses actions? Sa mémoire a toujours été en

V. SIÈCLE.

vénération dans les deux Eglises, Grecque & Latine; & les plus saints personnages de l'Orient & de l'Occident ont loué en lui la vigilance, la sagesse, la charité, en un mot, toutes les vertus d'un vrai Pasteur. Intrépide pour la défense des intérêts de Dieu & de l'Eglise, il ne fut point ébranlé, lorsqu'ayant été mis en prison par les intrigues des protecteurs de Nestorius, après le Concile d'Ephèse, il se vit sur le point d'être dépouillé de son rang, & relégué au fond des déserts. Cette grandeur d'ame, cette constance à l'épreuve des menaces & des craintes, l'approchent des Athanase & des Basile, si quelques légères taches l'empêchent de marcher en tout leur égal. Ses écrits, qui sont en grand nombre, contiennent des choses très-précieuses, parce qu'il établit les dogmes avec beaucoup d'exactitude, & qu'il expose très-savamment la tradition consignée dans les Ouvrages des Pères qui ont vécu avant lui. Les Anciens estimoient tellement ses Homélies, que les Evêques Grecs les apprenoient par cœur, pour les prêcher au peuple. Cependant il faut avouer que sa manière d'écrire est diffuse, obscure, em-

barrassée, qu'on ne peut pas toujours découvrir sa pensée & le vrai sens des termes qu'il emploie, & qu'en général ses allégories continuelles, sa subtilité, son style incorrect & peu précis, empêchent qu'on ne puisse tirer de ses Ouvrages toute l'utilité dont ils pourroient être; si les Savans en trouvoient l'usage moins pénible. S. Cyrille mourut l'an 444. Il avoit gouverné l'Eglise d'Alexandrie un peu plus de trente-un ans.

V. SIÈCLE.

S. Léon, Pape, qui a mérité le surnom de Grand, par ses belles qualités & la gloire de son pontificat, étoit de Rome, mais on ignore le rang que tenoit sa famille, & l'année de sa naissance. On voit par ses écrits qu'il étoit né avec beaucoup de talens, & qu'ils avoient été cultivés par une excellente éducation. Le Pape S. Céleſtin lui conféra la dignité d'Archidiacre de l'Eglise Romaine, & du moment qu'il en fut revêtu, il eut la plus grande part aux affaires de l'Eglise. On s'adressoit à lui, comme à celui qui étoit le plus en crédit auprès du Souverain-Pontife, & le plus éclairé de tout le Clergé Romain. Il étoit absent de Rome, lorsque

V. SIÈCLE.

le Pape Sixte III mourut, vers le milieu du mois d'Août 440. Il fut élu pour le remplacer, par les suffrages réunis du Clergé, qui montra dans ce choix, dit S. Prosper, l'estime qu'il faisoit du mérite, & comment il savoit l'honorer. Léon connoissoit toute la grandeur des obligations qu'il contractoit envers son peuple & envers toute l'Eglise, en montant sur le Saint-Siège : aussi mit-il tout ce qu'il avoit de capacité, de savoir & d'application à les bien remplir. Jamais les tems n'avoient été plus orageux & plus difficiles. Deux grandes héréfies troubloient l'Eglise, l'Eutychianisme en Orient, & le Pélagianisme dans l'Occident. On sait l'influence qu'il eut sur le Concile général de Chalcédoine, auquel il présida par ses Légats, & dont il fut le flambeau par sa Lettre à S. Flavien. Il ne travailla pas avec moins de zèle & de succès à éteindre les restes du Pélagianisme, & à venger la doctrine de S. Augustin qu'on osoit accuser d'excès. Il étouffa de même l'erreur des Priscillianistes, qui cherchoit à se ranimer en Espagne. Les Pères du Concile de Chalcédoine ayant fait, avant de se séparer,

un canon, par lequel ils confirmoient les prérogatives d'honneur accordées au Siège de Constantinople, dans le second Concile œcuménique, S. Léon montra la plus grande fermeté à maintenir la prééminence & les droits du Siège de Rome. Sa sagesse lui faisoit prévoir les conséquences que pourroient avoir un jour, les prétentions ambitieuses que les Evêques de Constantinople éleveroient sur ce fondement. Mais il sut distinguer avec prudence ce canon, qu'il regardoit comme injurieux au S. Siège, des autres décrets du Concile, dont personne ne soutint l'autorité avec plus de lumière & de vigueur que lui.

V. SIÈCLE.

Attila, Roi des Huns, appellé le fléau de Dieu, à cause des maux qu'il fit à l'Empire & à la Religion, entra en Italie à la tête d'une armée victorieuse, sous le pontificat de S. Léon, après avoir dévasté tous les pays qu'il laissoit derrière lui. Il avoit traversé l'Europe comme un torrent qui détruit tout. Les Villes qui s'étoient trouvées sur son passage, avoient éprouvé sa fureur. Il ne lui restoit plus que Rome à soumettre, & à ravager. Ce redoutable vainqueur approchoit, & la Capitale du monde alloit avoir le sort

V. SIÈCLE.

des autres Villes d'Italie, qui étoient tombées ſous ſa puiſſance. S. Léon entreprit de calmer le Prince barbare. Il alla au-devant de lui, & le trouva campé ſur les bords du Mincio. Dès qu'Attila le vit, il parut frappé de la noble modeſtie & de la gravité majeſtueuſe du ſaint Pontife. Léon le voyant diſpoſé à l'écouter, & voulant profiter de cette première impreſſion, lui parla de ſes conquêtes, de ſa gloire, de ſes vertus guerrières, de la terreur que répandoit ſon nom, & de Dieu qui mettoit à ſes pieds le peuple Romain, vainqueur de tant de Rois. Il peignit ces grands objets d'une manière ſi flatteuſe pour Attila, il mit tant d'art & d'éloquence dans ſon diſcours, qu'il réuſſit à inſpirer la clémence à ce cœur nourri de carnage, & qu'il l'engagea à faire la paix avec les Romains. Evénement bien glorieux à S. Léon, & bien propre à faire connoître quel eſt l'empire de la vertu, qui ſoumet les ames les plus dures, & qui rend les Conquérans mêmes ſenſibles aux maux de l'humanité. Le ſaint Pontife en fit une nouvelle épreuve, lorſque Genſéric, Roi des Vandales établis en Afrique, vint

pour s'emparer aussi de Rome & venger la mort de Valentinien III, sur le tyran Maxime qui l'avoit fait assassiner. La Ville étoit sans défense, & les personnes les plus considérables s'en étoient retirées, aux approches du Prince barbare. Saint Léon, toujours intrépide lorsqu'il s'agissoit de sauver son peuple, se présente devant le vainqueur de l'Afrique, au moment qu'il alloit entrer dans la Ville, & lui parle avec tant de noblesse, tant d'éloquence, qu'il obtient de lui que, satisfait du pillage, il empêcheroit les meurtres, les incendies & les autres effets de la licence ordinaire du soldat.

S. Léon n'étoit pas moins zélé pour le maintien de la discipline ecclésiastique, que pour la conservation du dépôt sacré de la foi. Il fit à cet égard plusieurs réglemens très-utiles, & tint la main à leur observation avec fermeté. Il étoit très-exact à faire garder les interstices aux Clercs inférieurs, avant qu'ils fussent promus au Diaconat, ou au Sacerdoce, afin qu'ils eussent le tems d'apprendre ce qu'ils devoient enseigner aux autres. On remarque parmi ses réglemens, celui par lequel il défend aux

V. SIÈCLE.

Evêques d'admettre dans leur Clergé, des sujets qui ne sont pas de leur Diocèse, à moins que l'Evêque Diocèsain n'y consente; c'est peut-être l'origine des Dimissoires. Ce grand homme, après avoir servi de rempart à l'Italie contre la fureur des barbares, & avoir travaillé sans relâche pour le bien de la Religion, pendant un pontificat de plus de vingt ans, mourut le 10 Novembre de l'an 461. Jamais Pape ne s'est conduit avec plus d'humilité, de douceur, de charité, & jamais il n'en a été de plus considéré par les Souverains légitimes de l'Empire, & par les Princes des Nations étrangères. On peut même assurer que dans aucun tems que ce soit, l'Eglise Romaine, avec moins de faste, n'a eu plus de véritable grandeur que sous le gouvernement de cet admirable Pontife. Il nous reste de lui soixante-seize Sermons sur les principales fêtes de l'année, & un grand nombre de Lettres. C'est le premier de tous les Papes de qui l'on ait un corps d'Ouvrages. Son style est noble, élégant & assez pur pour son siècle. Il est rempli de ces pensées élevées, profondes & délicates, qui annoncent l'esprit réfléchi

& le cœur sensible. Personne parmi les Latins n'a mieux développé la morale des Mystères, & l'objet des Solemnités ; personne n'a exprimé avec plus de précision & de netteté les effets de l'Incarnation & les caractères de l'homme-Dieu considéré dans tous ses rapports.

S. Prosper étoit d'Aquitaine. On ne sait ni le lieu, ni le tems précis de sa naissance. On conjecture qu'il vint au monde vers l'an 403. Il étoit Poëte, Orateur & Théologien; mais sa principale gloire est d'avoir été un des plus fidèles disciples de S. Augustin, & un des plus zélés défenseurs de sa doctrine. Il ne commença que vers l'an 428 ou 429 à se faire connoître, & ce fut à l'occasion des troubles qui s'élevèrent parmi les fidèles de Marseille, au sujet des principes que S. Augustin avoit établi dans ses Livres contre les Pélagiens. On trouvoit ces principes trop durs, & encore plus les conséquences auxquelles on s'imaginoit qu'ils conduisoient. Le saint Évêque d'Hippone écrivit ses Livres de la Correction & de la Grace, pour répondre aux difficultés que ses autres Ouvrages avoient fait

V. SIÈCLE.

naître. Mais ce nouveau Traité ne satisfit pas tous les esprits, & ne fit pas disparoître tous les doutes. Rufin, ami de S. Prosper, & Cassien, Auteur d'un Livre célèbre, intitulé : *Collations* ou *Conférences des Pères du désert*, tous les deux, gens d'esprit, & en réputation de piété, étoient les plus opposés à la doctrine que S. Augustin avoit défendue contre les attaques de Pélage & de ses disciples. En même tems qu'ils s'éloignoient des principes du saint Docteur sur la prédestination, le libre arbitre & la grace, ils s'étoient fait sur ces matières un systême, dont les opinions de Pélage, adoucies & modifiées, étoient le fondement. La plus grande partie du Clergé de Marseille étoit dans les mêmes sentimens. Mais ils ne s'exprimoient pas clairement sur la doctrine qu'ils substituoient à celle dont ils s'étoient déclarés les adversaires. Cassien étoit le seul qui se fût exprimé avec quelque netteté sur cet objet, dans ses Conférences & sur-tout dans la treizième. S. Prosper s'éleva contre ce Pélagianisme déguisé, quoiqu'il ne fût que laïc, suivant l'opinion la plus probable. Il écrivit en prose &

en vers, pour venger la foi outragée, & les ouvrages de son ami, qu'on altéroit, afin de les rendre odieux. Il invoqua l'autorité du Saint-Siège contre le Clergé de Marseille, & fit exprès le voyage de Rome. Le Pape S. Célestin accueillit sa requête, & donna un décret où, en confirmant la doctrine de S. Augustin, il condamne les erreurs des nouveaux partisans de Pélage. On rapporte communément ce décret à l'an 431 ou 432. Depuis ce tems S. Prosper s'occupa de divers écrits, qui ont tous pour objet les matières de la grace, & la doctrine catholique y est mise dans le plus beau jour. Le plus important & le plus connu, est son Poëme *contre les ingrats*, il appelle ainsi les ennemis de la grace. Quelque sec & abstrait que soit le sujet de ce Poëme, S. Prosper a su le rendre agréable & attachant, par les beautés qu'il y a répandues, & sur-tout par la force qu'il a mise dans l'expression. On pense qu'il passa les dernières années de sa vie à Rome, auprès de S. Léon, qui se l'étoit attaché dès le commencement de son pontificat, & qu'il mourut vers l'an 463.

V. SIÈCLE.

S. Pierre, surnommé Chrysologue, c'est-à-dire, *qui parle d'or*, à cause des belles choses dont ses discours étoient remplis, ne commence à être connu que vers l'an 431, qui est à-peu-près le tems de son élévation sur le Siège de Ravenne. Il avoit passé toute sa vie jusqu'à cette époque, dans les exercices & l'obscurité des pratiques monastiques. On ne sait aucun détail de sa vie publique, si ce n'est qu'il se distingua par toutes les vertus pastorales, & que ce fut sous son épiscopat que Ravenne devint Métropole ecclésiastique. Il gouvernoit encore cette Eglise, lorsque S. Germain d'Auxerre fit le voyage d'Italie en 448. Il rendit à ce grand Evêque, pendant le peu de tems qu'il vécut à Ravenne, tous les devoirs de l'hospitalité, & après sa mort, tous les honneurs qui étoient dûs à son éminente sainteté. Il nous reste de S. Pierre Chrysologue un recueil de Sermons, au nombre de cent soixante-seize, rassemblés au huitième siècle par un de ses successeurs, nommé Félix. Il y a dans ces discours beaucoup de traits ingénieux & de pensées saillantes. L'antithèse y est peut-être trop commune, & dégénère souvent en jeux de mots affec-

tés. Le ſtyle en eſt concis & coupé, ce qui nuit beaucoup à la netteté du ſens & à la clarté du ſtyle.

Salvien, Prêtre de Marſeille, né à la fin du quatrième ſiècle, deſcendoit, ſuivant l'opinion commune, de parens illuſtres par leur rang, des environs de Cologne ou de Trêves. Il paroît par ſes Ouvrages qu'il s'étoit appliqué à l'étude des Belles-Lettres, & qu'il avoit nourri ſon eſprit par la lecture des bons Ecrivains. Il étoit déjà en grande réputation dans les Gaules, vers l'an 430. On l'appelloit le Maître des Evêques, & l'on penſe que c'étoit parce qu'il compoſoit des Homélies & d'autres Diſcours pour les Evêques, qui, faute de loiſir ou de talens, ne pouvoient préparer eux-mêmes les inſtructions qu'ils devoient à leur peuple. On l'a auſſi appellé le Jérémie du cinquième ſiècle, parce qu'il déplore ſans ceſſe les maux de l'Egliſe, auxquels il étoit extrêmement ſenſible, & qu'il invective avec force contre les mœurs dépravées de ſon tems, qu'il regarde avec raiſon, comme la cauſe des malheurs qui affligeoient la Société chrétienne. Son Traité de la Providence eſt rempli de penſées fortes & de traits du

V. SIÈCLE.

plus grand pathétique. Son but dans cet Ouvrage éloquent, est de justifier la divine Providence, dans la conduite qu'elle tenoit sur les Chrétiens, accablés d'infortunes, tandis que les barbares, auteurs de leurs calamités, étoient dans la gloire & la prospérité. Son Traité contre l'avarice, & ses Epîtres, contiennent aussi des endroits fort instructifs & fort touchans. Tous ces Ouvrages sont écrits d'un style clair, orné, facile & agréable. Le talent propre de Salvien est d'attacher l'esprit du Lecteur, par le fonds des choses, & par la manière de les dire. On croit qu'il mourut à Marseille vers l'an 484.

Vincent, Moine de Lérins, peu connu par sa naissance & ses actions, s'est rendu célèbre dans l'Eglise par un Ouvrage qu'il publia vers l'an 434 : il l'intitula : *Mémorial* ou *Avertissement*, *Commonitorium*. C'est une suite de principes propres à faire discerner la véritable doctrine de l'Eglise d'avec celle des hérétiques, sur-tout dans les tems où l'erreur, par ses progrès & son étendue, obscurcit la vérité & semble prête à l'étouffer. Les maximes de conduite qu'il propose pour ces conjonctures

difficiles ſont dictées par la ſageſſe & la raiſon. Il développe admirablement les caractères de la vérité catholique, qui ſont l'antiquité, la continuité, l'univerſalité. Rien de plus lumineux, de plus ſolide & de plus certain que les règles dont cet écrit précieux offre le développement. C'eſt un guide sûr pour tous ceux qui écrivent, & qui enſeignent dans les tems où l'agitation des eſprits rend la route plus difficile à tenir. Les principes qu'il établit ſur le témoignage incorruptible de l'antiquité, l'autorité de la tradition, & la force de l'enſeignement univerſel, s'appliquent à tous les tems & à toutes les erreurs. Les diſputes qui s'élèvent dans l'Egliſe ſeroient bientôt terminées, ſi l'on ſuivoit les ſages raiſonnemens qu'il emploie, pour montrer qu'il ne peut y avoir de preſcription contre la foi, & que l'erreur eſt toujours marquée d'un caractère de nouveauté, qui fait ſa honte, & qui prépare ſa condamnation. Vincent de Lérins mourut vers l'an 450.

S. Sidoine Apollinaire, l'un des plus illuſtres Evêques des Gaules dans le cinquième ſiècle, naquit à Lyon en 430,

V. SIÈCLE.

d'une famille où les premières dignités de l'Empire étoient héréditaires. Son père, qui se nommoit aussi Apollinaire, étoit Préfet des Gaules, sous le règne de Valentinien III. Il fut lui-même Préfet de Rome & Chef du Sénat, avec le titre de Comte, sous Majorin. Il étoit si distingué par la pureté de ses mœurs & sa piété, qu'il fut élu pour succéder à Eparque, Évêque de la Ville d'Auvergne, aujourd'hui Clermont, d'un consentement unanime de tous ceux qui avoient droit de concourir à cette élection, vers l'an 472, quoiqu'il fût encore laïc, & engagé dans l'état du mariage. Il se sanctifia dans l'épiscopat par sa charité qui étoit sans bornes, par l'austérité de sa vie, & par son zèle pour le salut de son peuple. Il visitoit son Diocèse avec soin. Il étoit si libéral envers les pauvres, que dans un tems de calamité, il en nourrit plus de quatre mille, tous étrangers, outre ceux de son Diocèse. Il eut beaucoup à souffrir, lorsque les Visigoths, sous la conduite d'Euric leur chef, se furent rendus maîtres de Clermont & de toute l'Auvergne, où ils commirent les ravages ordinaires aux barbares. Il

mourut l'an 482, âgé de cinquante-deux ans. Les Ouvrages qui nous restent de lui, plus estimés de ses contemporains qu'ils ne l'ont été depuis le renouvellement des Lettres & du goût, sont sept Livres d'Epîtres & vingt-quatre pièces de vers. Il étoit regardé de son tems, comme le premier homme des Gaules pour l'érudition, l'éloquence & la poésie. En effet, il a de l'élévation dans les pensées, de la solidité dans le raisonnement, & quelquefois de la délicatesse dans l'expression : mais en général sa manière d'écrire a les vices de son siècle, les métaphores outrées, les antithèses & les jeux de mots.

Théodoret, Evêque de Cyr en Syrie, naquit à Antioche vers l'an 387. Son père & sa mère moururent lorsqu'il étoit encore jeune. Il vendit les grands biens qu'ils lui laissèrent, en distribua le prix aux pauvres, & se retira dans un Monastère situé à trente lieues d'Antioche. Il y vécut dans la pratique de toutes les vertus chrétiennes & religieuses, jusqu'à l'an 423, qu'il en fut tiré pour remplir le Siège épiscopal de Cyr. Il travailla avec une ardeur infatigable à la conversion des Payens, des Juifs &

V. SIÈCLE.

des Hérétiques, jusques-là qu'il fut souvent exposé à perdre la vie. Ses travaux apostoliques & ses souffrances lui ont mérité le titre de Confesseur. Cependant son attachement pour Jean d'Antioche, partisan déclaré de Nestorius, qui alla jusqu'à le porter à écrire contre les anathématismes de S. Cyrille, fit une tache à sa gloire. Mais il l'effaça dans la suite, par le zèle avec lequel il combattit le Nestorianisme, & l'Eutychianisme dont il vit la naissance. Il mourut saintement, dans la paix & la communion de l'Eglise, vers l'an 438. Les Anciens ont témoigné une grande estime pour la personne & les écrits de Théodoret : ils le qualifient de Saint & de savant homme. Tous les Ouvrages qu'il a laissés, méritent d'être lus : on y trouve des choses admirables, des pensées ingénieuses, des réflexions solides, & un style comparable à celui des meilleurs Ecrivains de son tems. Son Histoire ecclésiastique, qui est une continuation de celle d'Eusébe, & un supplément à celle de Socrate & de Sozomène, est intéressante par les faits curieux qu'il rapporte, & par les pièces originales qu'il a conservées. Ses Com-

mentaires sur l'Ecriture sont savans, clairs & solides. Dans ses Traités théologiques, il presse vivement les ennemis de la foi par des argumens sans replique, & par des témoignages de la tradition puisés dans les meilleures sources. Ses écrits contre S. Cyrille sont les seuls qui fassent quelque tort à sa mémoire. Ils furent condamnés par le cinquième Concile œcuménique, avec ceux de Théodore de Mopsueste & d'Ibas d'Edesse; mais on ne prononça rien contre sa personne dans cette assemblée, parce qu'il avoit combattu depuis les erreurs de Nestorius, jusqu'à mériter la haine des sectateurs de cet hérésiarque, qui le déposèrent dans le Conciliabule d'Ephèse, & parce qu'il avoit été admis à la communion de l'Eglise par le Pape S. Léon & par le Concile de Chalcédoine.

Les autres Ecrivains ecclésiastiques du cinquième siècle, dont nous ne ferons point d'articles particuliers, pour ne pas sortir des bornes qui conviennent à cet Ouvrage, sont: Pallade, Evêque d'Hélénople en Bythinie, qui a composé une Histoire ecclésiastique très-estimée; il l'intitula: *Lausiaque*, parce qu'il l'en-

V. SIÈCLE.

treprit à la prière de Lausus son ami, Gouverneur de Cappadoce, à qui il la dédia : S. Eucher, Evêque de Lyon, qui joignoit une haute naissance à une éminente piété; nous avons de lui des Lettres & quelques Opuscules qui sont très-propres à inspirer le détachement du monde, l'amour de la solitude & le goût de la vertu : S. Isidore de Péluse; il reste de lui un grand nombre de Lettres, la plupart très-courtes, mais pleines de sens & de vérités; elles roulent sur des passages de l'Ecriture & des questions théologiques, dont elles donnent l'explication : Rufin, Prêtre d'Aquilée, célèbre par ses démêlés avec S. Jérôme, dont il avoit été le meilleur ami, & par les Traductions Latines d'Origène, d'Eusébe, de S. Grégoire de Nazianze, & de plusieurs autres Pères Grecs, qu'il a données : Jean Cassien, qui a écrit, à la prière de S. Castor, Evêque d'Apt, des institutions monastiques, divisées en douze Livres, où il trace l'idée des usages & des règles qui se pratiquoient dans les Monastères d'Orient; & des conférences, au nombre de vingt-quatre, où il rapporte les entretiens spirituels qu'il avoit

eu avec les Anachorètes du désert de Sethé : S. Hilaire d'Arles, qui avoit composé un grand nombre d'Homélies pour toutes les Fêtes de l'année, & plusieurs Mémoires instructifs que nous n'avons plus. Il ne nous reste de lui qu'une exposition du Symbole & quelques Opuscules : S. Nil, Prêtre & Solitaire du mont Sinaï, qui a laissé plusieurs Traités de piété, & un grand nombre de Lettres, écrites d'un style vif & concis; la plupart ont pour objet les devoirs & les pratiques de la vie solitaire : Marius Mercator, simple laïc, qui a fait quelques Traités contre les Pélagiens, les Nestoriens, & Théodore de Mopsueste, Maître commun des uns & des autres : S. Proclus, Patriarche de Constantinople & disciple de S. Jean Chrysostôme, dont on a quelques Homélies, & un Ouvrage important sur la tradition de la divine Liturgie : Socrate & Sozomène, Auteurs de deux Histoires ecclésiastiques, qui sont comme la continuation de celle d'Eusébe : Claudien Mamert, frère de S. Mamert, Evêque de Vienne, qui a écrit un Traité de la Nature de l'ame, contre Fauste de Riez, fameux semi-

V. SIÈCLE.

Pélagien : Victor, Evêque de Vite en Afrique, qui a donné une Histoire intéressante de la Persécution des Vandales contre les Catholiques : Paul Orose, Auteur d'une Histoire qui s'étend depuis le commencement du monde jusqu'à l'an 416 de J. C. : enfin Victor d'Aquitaine, qui a dressé un Cycle pascal, depuis l'an 28 de J. C. jusqu'à l'an 559.

ARTICLE VII.

Mœurs générales. Disciplines. Pratiques & usages.

PLUS on s'éloigne de la source du Christianisme, en suivant le cours des siècles, plus on voit diminuer cette ferveur & cette innocence, qui faisoient la gloire de la Société chrétienne, dans les premiers tems. Les mœurs générales dégénéroient sensiblement de l'ancienne pureté, & les passions, dont le germe subsiste éternellement dans le cœur humain, se reproduisoient à mesure qu'on étoit, ou moins convaincu, ou moins occupé des grands principes qui

qui leur servent de frein. Le désir de s'élever aux postes éminens dans l'Eglise & dans l'Etat, l'amour des richesses & du faste, le goût des commodités & des amusemens, qui sont une suite de l'opulence, la jalousie du crédit & de la domination, en un mot, tous les vices, tous les défauts, qu'une Religion sévère avoit réprimés, réparurent, lorsque les circonstances devinrent propres à les faire éclore & à les développer. La piété des Empereurs, leur zèle bien ou mal dirigé, l'influence qu'ils avoient sur les affaires de l'Eglise, en prenant parti dans toutes les disputes, la faveur & les dignités qui étoient le prix des complaisances qu'on avoit pour eux, ou pour ceux qui les gouvernoient, les haines engendrées par la diversité des opinions en matière de foi, & par la rivalité des sectes, toutes ces causes réunies & combinées en mille manières, concouroient à introduire dans le sanctuaire, des vues & des maximes inconnues dans les tems heureux qui avoient précédé. Des Prélats impérieux & politiques, tels que Théophile d'Alexandrie & Acace de Constantinople, qui briguoient les faveurs de la Cour, & s'en

V. CLE.

servoient pour opprimer leurs ennemis; des ambitieux, tels que Timothée Elure, Pierre Monge, Pierre le Foulon, qui s'emparoient des grands Sièges par la ruse & la violence; des Moines inquiets, ignorans & factieux, qui couroient par troupes & poursuivoient à main armée ceux qu'un zèle fanatique leur faisoit regarder, non comme des frères qu'il falloit ramener par la douceur, mais comme des ennemis qu'il falloit perdre; tels sont les objets affligeans & nouveaux que l'Histoire nous présente dans ce siècle. Quoi de plus révoltant que les scènes quelquefois sanglantes, & toujours scandaleuses, qui furent les effets de l'esprit schismatique dont les Nestoriens & les Eutychiens étoient dominés? Les places publiques & les Eglises en étoient souvent le théâtre. Catholiques, hérétiques, on s'attaquoit, on se chargeoit comme des armées ennemies, on se poursuivoit en furieux, on ne respiroit que la destruction du parti contraire à celui qu'on avoit embrassé; le Clergé se confondoit avec le peuple, & l'on combattoit avec tout l'acharnement des guerres civiles.

Les Monastères se multiplioient de

toute part, mais la profession monastique, qui n'est après tout qu'une institution humaine, dégénéroit de ce qu'elle avoit été dans ses heureux commencemens. Les Moines entroient dans les cabales, ils s'immisçoient dans les affaires de l'Eglise, ils ambitionnoient les dignités, ils vouloient se soustraire à l'autorité des Evêques, ils s'occupoient des questions théologiques, & soutenoient avec chaleur les opinions qu'ils avoient adoptées. On les voyoit par troupes, au milieu de la Ville impériale & ailleurs, excitant le trouble & portant la confusion dans les assemblées ecclésiastiques. Ces désordres étoient si communs, que l'Empereur Marcien crut devoir proposer au Concile de Chalcédoine, entre autres réglemens de discipline, celui par lequel il seroit défendu de bâtir aucun Monastère sans le consentement de l'Evêque du lieu, & ordonné à tous les Moines des Villes & des campagnes d'être soumis à l'Evêque Diocésain. La révolte scandaleuse des Moines de Palestine, contre le Patriarche de Jérusalem & les autres Evêques de la contrée, prouve combien ce réglement étoit nécessaire. Les

Moines de Lérins, dont la régularité passoit pour si édifiante, élevèrent aussi des prétentions contre l'Evêque d'Arles de qui ils dépendoient, & il fallut qu'un Concile (le IVe. d'Arles qu'on rapporte à l'an 460) assurât, par une décision canonique, les droits du Supérieur ecclésiastique sur ce Monastère.

La discipline se relâchoit aussi, par les dispenses, que les malheurs publics, & les ravages des barbares obligeoient d'accorder. Les Pasteurs zélés & les Souverains Pontifes veilloient au maintien des règles & à l'observation des canons. Mais on se trouvoit quelquefois contraint de s'en écarter, pour le bien même & le service de l'Eglise. C'est ainsi qu'en Afrique, la disette de Clercs pendant & après la persécution des Vandales, força les Evêques à être moins sévères dans le choix de ceux qui entroient dans le Clergé, & moins rigides à exiger qu'on gardât les interstices, entre les divers degrés de la Cléricature. De même, les Evêques des Gaules, au milieu des brigandages & des horribles violences qu'exerçoient les barbares, qui étoient Idolâtres ou Ariens, se rendoient plus faciles à

réconcilier les pénitens ; & de peur que les Eglises ne manquassent de Pasteurs à leur mort, ou ne fussent livrées à de funestes divisions, ils se désignoient des successeurs avant de mourir : précaution sage dans les circonstances qui obligèrent d'y avoir recours, mais qui se changea bientôt en abus, tellement qu'on en seroit venu à léguer un Evêché par testament, comme un patrimoine temporel, si le Concile tenu à Rome en 465 sous le Pape Hilarus, n'eût condamné un usage si contraire aux saints canons.

Les loix de la pénitence, quoique moins sévères, étoient toujours en vigueur, comme on le voit par les canons des Conciles & les Décrétales des Papes. Ils ordonnent qu'on n'exigera pas des pénitens qu'ils fassent un aveu public de leurs péchés, & qu'on se contentera de la confession auriculaire & secrète, ce qui prouve combien l'usage en est ancien dans l'Eglise ; ils veulent que les pénitens soient réconciliés à la mort, lors même qu'étant privés de l'usage des sens, ils ne peuvent demander la réconciliation, ni montrer le desir de l'obtenir ; il suffit qu'on en soit assuré

V. SIÈCLE.

par le témoignage des assistans : ils prescrivent de n'imposer la pénitence publique aux personnes mariées, que du consentement des deux parties, parce que la continence étoit une des obligations des pénitens.

Les Rogations sont une des institutions de ce siècle. Les calamités publiques donnèrent lieu à ce pieux établissement en 468. Sans parler des maux innombrables que causoient les barbares, il y avoit des tremblemens de terre, des inondations, des stérilités, des incendies subites, des bêtes carnacières qui se répandoient en plein jour dans les Villes. Saint Mamert, Evêque de Vienne en Dauphiné, touché de ces fléaux, établit dans son Eglise des Processions, pour fléchir la colère de Dieu, par la prière, les larmes & les autres marques de la pénitence. Il les fixa aux trois jours qui précèdent la fête de l'Ascension de N. S. Les autres Eglises des Gaules adoptèrent cette sainte pratique, qui fut ensuite reçue à Rome & dans tout l'Occident.

Le Carême étoit observé dans toute l'Eglise, mais les usages n'étoient pas

lés mêmes par-tout pour sa durée, le nombre des jours qu'on devoit jeûner chaque semaine, ni la qualité des alimens dont on se nourrissoit pendant ce tems de pénitence. Le jeûne du Samedi n'étoit pas non plus observé en tout lieu. S. Augustin consulté sur ces différences, prescrit une règle très-sage, c'est de suivre la pratique de l'Eglise particulière où l'on se trouve ; & il décide que celui-là jeûne mieux, qui jeûne suivant l'usage établi dans le lieu où la Providence veut qu'il vive.

On voit par les Institutions Monastiques de Cassien, qu'il y avoit quelque diversité dans les différens Monastères, par rapport à la distribution des Offices qu'on a depuis appellés, *Heures Canoniales*, & par rapport au nombre des Pseaumes qu'on y récitoit. La même diversité se trouvoit à cet égard entre les différentes Eglises, sur-tout en Orient; l'usage d'Occident étoit plus uniforme.

Malgré ces différences, ce qu'on pratiquoit alors revient assez à ce que nous observons encore aujourd'hui : c'est à peu de chose près la même division & le même ordre. Matines la nuit; Laudes

V. SIÈCLE.

& Prime le matin; Tierce, Sexte & None dans le cours de la journée; Vêpres le soir.

Le Sacramentaire attribué au Pape Gelase qui monta sur le Saint-Siège en 492, est un des plus précieux monumens de ce siècle; il a même des caractères d'une plus haute antiquité, & sans doute c'est parce que Gelase en a rassemblé les diverses parties, qu'on l'en a fait Auteur. Cette opinion est fondée sur ce que le Symbole de Nicée y est rapporté sans les additions qu'on y fit dans le second Concile œcuménique en 381, & sur ce que les fêtes de S. Pierre & de S. Paul, qu'on célébra dans la suite le même jour, y sont séparées. C'est un recueil de Messes pour tous les tems de l'année, & de formules pour l'administration de tous les Sacremens & pour toutes les cérémonies de l'Eglise. Il est divisé en trois Livres; le premier contient l'Office des Dimanches & des Solemnités qu'on célèbre dans le cours de l'année; le second, l'Office des Saints; & le troisième, les Offices qui ne sont pas assignés à des jours fixes, tels que les Messes Votives, les Messes des Morts, &c.

Sans entrer dans un plus grand détail sur cet Ouvrage liturgique, le plus ancien qui existe dans l'Eglise Latine, il suffit de dire qu'on y trouve à-peu-près tout ce que nous pratiquons encore aujourd'hui par rapport à la célébration des saints Mystères, à l'administration des Sacremens, & aux diverses parties de l'Office divin. Ce qui prouve combien le culte actuel de l'Eglise catholique & les pieux usages qui s'y rapportent, sont dignes de notre respect, & en même tems combien il y a d'ignorance & de mauvaise foi dans les censures que tant d'Ecrivains superficiels ont osé hasarder sur des pratiques si anciennes & si saintes. V. SIÈCLE.

Nous avons remarqué dans le tableau du quatrième siècle, que les Evêques consultoient les Souverains Pontifes sur toutes les difficultés qu'ils rencontroient dans l'exercice de leurs fonctions, & principalement sur les points qui intéressoient la discipline. Cet usage continua & devint même plus fréquent & plus étendu; ce qui produisit un grand nombre de Décrétales émanées des Papes qui montèrent sur la Chaire de S. Pierre pendant le cours de ce siècle.

V. SIÈCLE.

Ainsi l'autorité du Saint-Siège augmentoit de plus en plus, & la confiance des Evêques fournissoit aux Papes les moyens d'attirer à eux toutes les affaires de l'Eglise, sans que personne eût lieu de se plaindre qu'ils donnassent trop d'étendue à leur jurisdiction. On voit par la manière dont s'expriment Zozime, S. Léon & Gelase, l'idée qu'on avoit à Rome du pouvoir des Souverains Pontifes, relativement au gouvernement universel de l'Eglise, & rien ne nous apprend qu'on ait réclamé contre l'usage qu'ils faisoient de cette autorité, quand ils ne la portoient pas au-delà de ses bornes légitimes.

Parmi le grand nombre de Conciles qui furent tenus dans ce siècle & dont on trouvera ci-après la Table chronologique ; celui que Gelase assembla à Rome l'an 494, mérite que nous y fassions une attention particulière. On y dressa un catalogue des Livres canoniques de l'Ancien & du Nouveau Testament, & il est semblable à celui que nous avons aujourd'hui. Le décret porte ensuite, que l'Eglise Romaine reçoit pour règle de sa foi, les quatre Conciles œcuméniques, & les Ouvrages

des Pères qui sont morts dans sa communion, entre lesquels on nomme spécialement S. Cyprien, S. Athanase, S. Grégoire de Nazianze, S. Basile, S. Cyrille d'Alexandrie, S. Hilaire de Poitiers, S. Jean Chrysostôme, S. Ambroise, S. Augustin, S. Jérôme, S. Prosper & S. Léon. Après cela vient la liste des Ouvrages que l'Eglise catholique condamne ou rejette comme apocryphes, hérétiques, ou seulement favorables à l'erreur.

V. SIÈCLE.

On se rappelle qu'à la mort de Marcien, arrivée en 457, Léon I monta sur le Trône impérial. Ce Prince trouva l'Eglise & l'Etat dans une grande agitation. Elle étoit causée par les cabales des Eutychiens, qui, suivant l'usage des sectes proscrites, faisoient tous leurs efforts pour anéantir l'autorité du Concile de Chalcédoine par lequel ils avoient été condamnés. Léon pensoit à convoquer un nouveau Concile général pour remédier à ces troubles; mais la situation des affaires de l'Empire n'étant pas favorable à l'exécution de ce dessein, il se contenta de consulter tous les Evêques de l'Orient,

V. SIÈCLE.

sur ce qu'il falloit penser du Concile de Chalcédoine & de ses décrets. Les réponses des Evêques, quoique dispersés dans leurs Sièges, furent regardées comme autant de décisions canoniques, & leur jugement tint lieu du Synode que l'Empereur se proposoit d'assembler.



CHRONOLOGIE DES CONCILES.

CINQUIÈME SIÈCLE.

V. SIÈCLE. An de J. C.

EPHESINUM, de soixante-dix Evêques d'Asie, pour l'élection d'un Evêque d'Ephèse. Six Prélats simoniaques y furent déposés. 401.

Carthaginense V, sous Aurèle; le 18 Juin. Ce Prélat y proposa de députer à l'Eglise de Rome & à l'Empereur qui résidoit à Milan, afin d'obtenir leur approbation, pour mettre dans le Clergé les enfans des Donatistes convertis en âge de raison. 401.

Carthaginense, sous Aurèle, le 13 Septembre, de toutes les Provinces d'Afrique: on y députa à Rome, pour y faire voir au Pape Anastase, la nécessité de recevoir les Clercs Donatistes dans leur rang. 401.

Taurinense, de Turin, le 22 Septembre, sur les affaires des Gaules, & en particulier sur le différend des Evêques de Vienne & d'Arles touchant la Pri- 401.

V. matie. Il n'a pu être tenu avant cette
SIÈCLE. année. (*Pagi.*)

An de J. C. *Milevitanum I*, de Milève, pour la
402. réunion des Donatistes. On y fit divers canons, dont le cinquante-sixième veut que les Lettres d'Ordination soient datées du jour & du Consulat. Ce Concile porte lui-même la date du Consulat d'Honorius & d'Arcade, le VIe des Calendes de Septembre, (27 Août.)

403. * *Ad Quercum*, du Chêne, Bourg près de Chalcédoine, au mois de Juin, par Théophile d'Alexandrie & quarante-cinq Evêques, contre S. Jean Chrysostôme. (*Pagi.*)

403. *Constantinopolitanum*, de Constantinople, en même tems que le précédent, de quarante Evêques pour S. Jean Chrysostôme. Ce saint ayant été injustement déposé au Concile du Chêne, pour avoir refusé d'y comparoître, l'Empereur l'exila; mais son exil ne dura qu'un jour, & il fut ramené comme en triomphe à Constantinople.

403. *Carthaginense*, sous Aurèle, le 25 Août, de toutes les provinces d'Afrique. Il y fut décidé qu'on inviteroit les Donatistes à se trouver avec les Catholiques, pour examiner les raisons qui les sépa-

roient de la communion de l'Eglise. Tout ce qui est dans le *Codex Ecclesiæ Africanæ*, depuis la pag. 911 C. jusqu'à la pag. 915 C. appartient à ce Concile.

V. SIÈCLE. An de J.-C.

* *Constantinopolitanum*, de Constantinople. S. Jean Chrysostôme y fut déposé une seconde fois & chassé de la Ville cinq jours après la Pentecôte, qui en cette année tomboit le 5 Juin. Arsace fut élu en sa place le Lundi 27 du même mois. 404.

Carthaginense, sous Aurèle, le 26 Juin. On y implora le secours de l'Empereur contre les violences des Donatistes, & on y fit divers canons sur la discipline. Tout ce qui est dans le *Codex Ecclesiæ Afric.* depuis la p. 915 C. jusqu'à la p. 918 E. appartient à ce Concile. 404.

Carthaginense, le 23 Août. Tout ce qui est dans le *Codex Eccl. Afr.* depuis la p. 918 E. jusqu'à la p. 919 B. appartient à ce Concile. 405.

Italicum, d'Italie, par Innocent I, pour demander un Concile à Thessalonique en faveur de S. Jean Chrysostôme: (*Tillemont*, *Mansi*.) 405.

Carthaginense, le 15 Juillet, par Aurèle, Evêque de Carthage. On y fit plusieurs canons sur les appels, sur les voyages des Evêques au-delà de la mer, sur les 407.

V. SIÈCLE. An de J. C.

Evêques Donatistes qui se réuniroient à l'Eglise, sur les érections de nouveaux Evêchés. Enfin on y députa deux Evêques à l'Empereur, pour lui demander une loi confirmative du décret de ce Concile touchant les personnes répudiées, à qui l'on défend de se marier à d'autres. Tout ce qui est dans le *Codex Eccl. Afric.* depuis la p. 919 B. jusqu'à la p. 926 B. appartient à ce Concile.

408. *Carthaginensia duo*, l'un le 1 Juillet, l'autre le 13 Octobre. Dans le premier on députa l'Evêque Fortunatien à l'Empereur, avec pouvoir d'agir contre les payens & les hérétiques. Dans le second on donna une semblable commission aux Evêques Florent & Restitut, à l'occasion du massacre de Sévère & de Macaire.

409. *Carthaginense*, le 15 Juin. On y ordonna qu'un Evêque ne jugeroit point seul. C'est tout ce qu'on en sait.

410. *Carthaginense*, sous Aurèle, le 14 Juin. A la demande de ce Concile, l'Empereur Honorius révoqua aux Donatistes, la liberté qu'il leur avoit accordée auparavant, pour le libre exercice de leur Religion.

410. *Seleucienſe*, de Séleucie en Perse, par Jean, Métropolitain de Séleucie,

& quarante autres Evêques, le jour de Noël. On y fit vingt-deux canons sur la discipline. [*Mansi, suppl. Conc. T. I.*]

V. SIÈCLE. An de J. C.

Ptolemaïdense, de Ptolémaïde, où l'Evêque Synésius excommunia le Préfet Andronic, qui se conduisoit en tyran, & qui avoit fait afficher ses ordonnances à la porte de l'Eglise. [*Pagi.*] 411.

Carthaginense. Conférences le 1, le 3 & le 8 Juin, en présence du Comte Marcellin, par ordre d'Honorius, entre les Catholiques & les Donatistes. Ceux-ci furent condamnés; mais plusieurs se convertirent & revinrent à l'Eglise. 411.

Carthaginense, sous Aurèle, où Célestius, disciple de Pélage, est condamné. [*Pagi.*]Tillemont le rapporte à 411. 412.

Cirtense ou *Zertense*, de Cirte ou Zerte. S. Augustin, au nom du Concile, écrit aux Donatistes, pour les désabuser du faux bruit que leurs Evêques faisoient courir, que le Tribun Marcellin avoit été corrompu par argent pour les condamner. 412.

* *Africanum*, Conciliabule des Donatistes au nombre de trente. On y régla que les Evêques & les Prêtres de leur secte qui auroient communiqué avec les Catholiques, seroient reçus & conservés 414.

V. SIÈCLE. An de J. C.

dans leur rang, pourvu qu'ils n'eussent point offert ensemble le saint Sacrifice, ou exercé d'autres fonctions du Ministère avec eux. (*Augustinus L. 1. contrà Gaudent. C. 27.*)

414. *Jerosolymitanum*, de Jérusalem, où Pélage est renvoyé aux Evêques Latins pour le juger. Ce Concile, suivant Orose, fut célébré quarante-cinq jours avant la Dédicace [de l'Eglise de la Résurrection] qui tomboit le 14 Septembre. Sa date précise est par conséquent le 1 Août.

415. *Illyricianum*, d'Illyrie, pour Périgène, ordonné Evêque de Patras. [*Tillemont.*]

415. *Diospolitanum*, de Diospolis, le 20 Décembre. Pélage y évita sa condamnation par sa dissimulation & ses mensonges. S. Augustin a souvent reproché aux Pélagiens que leur chef s'y étoit condamné par sa propre bouche. Il y avoit anathématisé ce qu'on y avoit rapporté de la doctrine de Célestius, son disciple.

416. *Carthaginense*, vers le mois de Juin. Soixante-huit Evêques y anathématisent Pélage & Célestius, s'ils s'obstinoient à ne pas condamner eux-mêmes clairement leurs erreurs, & ils en écrivent au Pape Innocent, afin qu'il scellât ce jugement de son autorité.

Millevitanum II, de Miléve en Numidie, vers le mois de Septembre. Soixante-un Evêques écrivent, comme ceux de Carthage, au Pape Innocent. S. Augustin lui écrit une seconde Lettre au nom de cinq Evêques, où il explique plus au long l'affaire de Pélage. 416.

Le Pape, dans ses réponses aux deux Lettres synodales, établit sommairement la doctrine catholique sur la Grace, & condamne Pélage, Céléstius & leurs sectateurs, les déclarent séparés de la communion de l'Eglise, à la charge de les y recevoir, s'ils renoncent à leurs erreurs. Dans sa réponse à la Lettre des cinq Evêques, il dit qu'il a lu le Livre de Pélage, qu'il y a trouvé beaucoup de propositions contre la Grace de Dieu, beaucoup de blasphêmes, rien qui lui ait plu, & qui ne doive être rejetté de tout le monde. Ces réponses sont du 27 Janvier 417.

417. *Tusdrense*, de Tusdre dans la Bysacène. On y fit lecture de la Lettre du Pape Sirice, écrite en 386 aux Evêques d'Afrique, après quoi l'on dressa deux canons sur la discipline. [*Baluze*, *Conc.*]

417. *Carthaginense*, vers le mois de Novembre, de deux cens quatorze Evêques.

V. SIÈCLE. An de J. C.

Ils écrivirent au Pape Zozime, qui s'étoit laissé tromper par Pélage & Céleſtius, que la ſentence prononcée contre eux par Innocent, ſubſiſte juſqu'à ce qu'ils confeſſent nettement que la Grace de J. C. nous aide, non-ſeulement pour connoître, mais auſſi pour faire la juſtice en chaque action : en ſorte que ſans elle nous ne pouvons rien avoir, penſer, dire ou faire qui appartienne à la vraie piété, &c. Le P. Manſi renvoie ce Concile à la mi-Janvier 418.

418. *Suffetulenſe*, de Suffétula dans la Byſacène. On y défend d'élever un laïque à l'épiſcopat, à moins qu'il n'ait paſſé pendant une année par tous les autres degrés du miniſtère eccléſiaſtique. [*Baluze*, *Conc.*]

418. *Macrianum*, de Macriane dans l'Afrique. On y fit deux canons, dont le premier porte, que le ſuffrage de l'Egliſe matrice ſuffit pour l'élection d'un Evêque. [*Baluze*, *ibid.*]

418. *Septimunicum*, en Afrique. On y fit ſix canons ſur la diſcipline. [*Baluze*, *ibid.*]

418 *Theneſinum*, de Thènes en Thénèſe, Ville maritime de la Byſacène. Il nous en reſte trois canons ſur la diſcipline. [*Baluze*, *ibid.*]

Les dates de ce Concile & des trois précédens, ne sont pas absolument certaines.

An de J. C. 418. *Carthaginense*, le 1 Mai. Plus de deux cens Evêques y décident huit ou neuf articles contre les Pélagiens sous peine d'anathême. On peut les voir dans M. Fleury, de même que les canons que le même Concile fit touchant la réunion des Donatistes.

Le Pape Zozime, mieux informé, condamna aussi Pélage & Céleftius, & confirma les décrets du Concile de Milève en 416, comme avoit fait son prédécesseur Innocent I.

419. *Ravennatense*, de Ravenne, au mois de Février. Ce Concile, assemblé par l'Empereur Honorius, pour décider entre le Prêtre Boniface & l'Archidiacre Eulalius; tous deux nommés à la Papauté, ne put rien décider, faute d'unanimité. [*Edit. Venet. D. Cellier, T.XIII.*]

419. *Carthaginense VI*, le 25 Mai & le 1 Juin. Ce Concile étoit général d'Afrique, & le Légat du Pape y assistoit après les deux Présidens. Pour soutenir l'appel du Prêtre Appiarius au Saint-Siége, le Légat y proposa les canons de Sardique, sous le nom de Nicée : ce qui causa

quelques contestations avec les Africains, qui ne connoissoient point ces canons prétendus de Nicée. Ils envoyèrent à Constantinople & à Alexandrie, pour en avoir les vrais actes. Ils firent aussi, ou plutôt ils renouvellèrent trente-neuf canons faits auparavant. Le vingt-quatrième contient le catalogue des Ecritures, attribué aussi au Concile tenu en 397, entièrement conforme à celui dont nous usons aujourd'hui. Le P. Pagi, de ce Concile, en fait deux.

420. *Ctesiphontis*; de Ctésiphon en Perse, par Jaballa, Métropolitain de Séleucie. On y confirme les canons du Concile de Séleucie tenu l'an 410. (*Assemani, Bibl. Orient. tom. III. Mansi, tom. I.*)

422. *Hipponense*, d'Hippone, où Antoine, Evêque de Fussale, est déposé. Cet Evêque surprit le Primat, & ensuite le Pape Boniface. S. Augustin en a tant de douleur, qu'il est disposé à quitter plutôt l'épiscopat, que de voir Antoine rétabli. (*Tillemont, tom. XIII. Mansi, tom. I, p. 310.*)

423. *Ciliciense*, de Cilicie. Les Pélagiens y sont condamnés par Théodore de Mopsueste, qui est regardé comme leur chef, & chez qui Julien s'étoit retiré quelque tems, pour y faire ses huit Livres contre S. Augustin.

Antiochenum, par Théodore, Evêque d'Antioche, contre les erreurs de Pélage. Prayle, Evêque de Jérusalem, que cet hérésiarque avoit d'abord prévenu en sa faveur, assista à ce Concile, où il reconnut l'illusion que Pélage lui avoit faite, & souscrivit à sa condamnation. Mansi (*Suppl. Conc. tom. I. p.* 298.) place ce Concile en 418. L'Editeur de Venise, que nous suivons, le met en 424.

V. SIÈCLE. An de J. C. 424.

Carthaginense. Appiarius, mal établi par le Pape, y confesse enfin ses crimes. Les Pères du Concile en écrivent à Célestin, en révoquant la permission accordée en 419 aux Africains d'appeller au Pape, étant résolus de juger & de finir en Afrique toutes les affaires qui y naissoient, suivant les vrais canons du Concile de Nicée. 425 ou environ.

Constantinopolitanum, de Constantinople, le 28 Février, pour ordonner l'Evêque Sisinnius. On y défend de recevoir les Messaliens relaps. 426.

Hipponense, le 26 Septembre. S. Augustin y déclare Eraclius pour son successeur; mais en le laissant dans l'ordre de Prêtre jusqu'à sa mort. Deux Evêques, sept Prêtres & tout le peuple d'Hippone consentirent à cette déclaration. 426.

V. SIÈCLE. An de J. C. 429. *Trecense*, de Troyes en Champagne, dans l'automne, où l'on choisit, de l'avis du Pape Céleftin, S. Germain d'Auxerre & S. Loup de Troyes pour aller en Angleterre combattre les Pélagiens. Ce Concile fut nombreux, fuivant le Prêtre Conftance, qui ne marque pas le lieu où il fe tint. Mais les Bollandiftes prouvent que ce fut à Troyes, dans leurs notes fur la première Vie de S. Loup.

430. *Alexandrinum*, au commencement de Février. S. Cyrille y écrit à Neftorius fa feconde Lettre, qui eft très-belle. [*Tillemont.*]

430. *Alexandrinum*, vers le mois d'Avril. S. Cyrille ayant appris que Neftorius avoit écrit au Pape, en lui renvoyant fes Homélies, il lui écrivit de fon côté contre Neftorius. [*Tillemont.*]

430. *Romanum*, le 11 Août. La doctrine de Neftorius y eft condamnée, & lui dépofé, s'il ne fe rétracte dans dix jours. S. Cyrille eft commis pour lui donner un fucceffeur en cas de refus Les Pélagiens y font auffi condamnés. [*D. Cellier.*]

430. *Alexandrinum*, le 3 Novembre. S. Cyrille y fait douze anathêmes, & les envoie à Neftorius, avec la Lettre du Pape. [*D. Cellier.*]

Romanum,

Romanum, au commencement de Mai, à l'occasion de la Lettre de l'Empereur Théodose, pour la convocation du Concile suivant. [*D. Cellier.*]

V. SIÈCLE. An de J. C. 431.

EPHESINUM, d'Ephèse, troisième Concile général, commencé le 22 Juin, & terminé le 31 Juillet. A ce Concile, composé de plus de deux cens Evêques, S. Cyrille présida comme tenant la place du Pape, ainsi que portent les actes. Nestorius refusa d'y assister, avant l'arrivée de Jean d'Antioche. Il y fut anathématisé & sa doctrine aussi : ce qui fut confirmé le 11 Juillet, après l'arrivée des Légats. Les Pélagiens qui couroient toutes les Provinces, dit le Pape Céléstin, & se faisoient connoître pour être condamnés par-tout, le furent encore par le Concile d'Ephèse. S. Prosper en conséquence fit l'épitaphe des hérésies de Pélage & de Nestorius, frappées d'anathême à Ephèse. Jean d'Antioche & les autres schismatiques y furent aussi retranchés de la communion de l'Eglise. 431.

* *Ephesinum*, le 27 Juin, par Jean d'Antioche & les Orientaux, en faveur des Nestoriens. S. Cyrille & Memnon d'Ephèse furent déposés par ce prétendu Concile. 431.

V. SIÈCLE. An de J. C.

431. * *Tarsense*, de Tarse en Cilicie, au mois de Novembre, par Jean d'Antioche, contre quelques Evêques attachés à S. Cyrille. (*Pagi*, *Tillemont*, *Baluze*.)

431. * *Antiochenum*, par le même, contre d'autres Evêques partisans de S. Cyrille. (*Socrate*, *Baluze*, *Tillemont*.) Pagi révoque en doute ce Concile. Mansi en prouve la réalité.

432. *Antiochenum*, pour la paix entre S. Cyrille & Jean d'Antioche. Elle ne fut conclue que l'année suivante. (*Pagi*, *Tillemont*.)

433. *Zeugmatense*, de Zeugma en Syrie, où l'on reconnoît S. Cyrille pour orthodoxe, sans vouloir condamner Nestorius, & sans rompre de communion avec Jean d'Antioche. (*Tillemont*.)

433. *Romanum*, par le Pape Sixte III, le 31 Juillet, pour l'anniversaire de son Ordination. Il y reçut la nouvelle de la paix entre S. Cyrille & les Orientaux. (*Tillemont*.)

435. *Anazarbicum*, d'Anazarbe, par Maximin, Métropolitain de la seconde Cilicie. Les Evêques de cette Province, excepté Mélèce de Mopsueste, rentrent, à l'exemple de Théodoret, sous l'obéissance de Jean d'Antioche, & embrassent

la paix qu'il avoit fait avec S. Cyrille, sans néanmoins approuver les anathématismes de ce dernier. Baluze met ce Concile en 433; mais Pagi montre qu'il est de 435.

Tarsense, par Helladius, Métropolitain de la première Cilicie, où les Prélats de cette Province reçoivent solemnellement le Concile d'Ephèse, anathématisent Nestorius, & adoptent la paix rétablie entre S. Cyrille & Jean d'Antioche. Pagi prouve contre Baluze que ce Concile appartient à l'an 435 & non à l'an 434. 435.

Antiochenum, où l'on refuse de condamner la mémoire de Théodore de Mopsueste. (*Pagi.*) Le P. Mansi prétend qu'il faut distinguer ce Concile d'un autre tenu, selon lui, en 440, d'où Jean d'Antioche écrivit trois Lettres en faveur de Théodose, l'une à l'Empereur, la seconde à S. Cyrille, la troisième à Proclus de Constantinople. 435.

Regiense, de Riez en Provence, le 29 Novembre, pour remédier aux désordres de l'Eglise d'Embrun. S. Hilaire d'Arles y présida, & Armentaire, qui avoit été mal élu Evêque d'Embrun, y fut déposé. (*Tillemont.*) 439.

Arausicanum I, d'Orange, le 8 No- 441.

vembre, de trois Provinces seulement.

V. SIÈCLE. Nous en avons trente canons importans pour la discipline.

An de J. C. 442. *Vasense*, de Vaison, le 13 Novembre. Nous en avons dix canons. Ce Concile est daté de l'Ere (d'Espagne) 480, sous le Consulat de Dioscore.

Arelatense II, d'Arles. Nous en avons cinquante-six canons. Le P. Pagi, qui place ce Concile immédiatement après celui de Vaison, ne doute point qu'il n'ait été une occasion à S. Léon, de s'échauffer contre S. Hilaire d'Arles, qui s'attribuoit le droit d'assembler de grands Conciles dans les Gaules.

444. *Vesontionense*, de Besançon & non de Vienne. Probablement S. Hilaire d'Arles & S. Germain d'Auxerre y assistoient; & l'on y déposa Célidonius, qui étoit peut-être Evêque de Besançon.

444. *Romanum*, où S. Léon fait dresser les actes des abominations que des Manichéens, qu'il avoit découvert, avoient avouées en présence du Concile. (*D. Cellier, tom. XIV.*)

445. *Romanum*, sous S. Léon. Célidonius y est rétabli, & S. Hilaire d'Arles retranché de la communion du S. Siège. On lui défend d'entreprendre sur les droits d'autrui, &c.

V. SIÈCLE. An de J. C.

Antiochenum. Concile nombreux où Athanase, Evêque de Perrha, est déposé, & Sabinien mis à sa place. 445.

Toletanum, de Tolède. On y fit une confession de foi contre les Priscillianistes, qui se trouve parmi les actes de celui de 400, tenu dans la même Ville, & qu'on a faussement attribuée à S. Augustin. (*Dom Cellier, tom. XIV.*) 447.

Romanum, par le Pape S. Léon, 29 Septembre, où l'on défend aux Evêques de Sicile d'aliéner les fonds de leurs Eglises, sans le consentement de leurs collègues. (*Mansi, suppl. Conc. tom. I.*) 447.

Antiochenum, d'Antioche, sous l'Evêque Domnus, aux fêtes de Pâques, où l'on oblige les accusateurs d'Ibas, Evêque d'Edesse, à se désister de leurs poursuites. (*Mansi, suppl. Conc. tom. I.*) 448.

Gallacia, de Galice, (on ne sait en quel lieu) convoqué par Toribius, Evêque d'Astorga, par ordre du Pape S. Léon, pour condamner les erreurs & les Livres des Priscillianistes. Les canons de ce Concile sont perdus. (*Ferréras, T. II.*) 448.

Constantinopolitanum, de Constantinople, depuis le 8 Novembre jusqu'au 22, par Flavien. Après qu'on y eut terminé un différend entre trois Evêques, 448.

Eusébe de Dorilée y présenta une requête
V. contre Eutychès, qui fut condamné,
SIÈCLE. malgré l'eunuque Chrysaphius, ennemi
An de J. C. de Flavien.

449. *Tyrium* & *Berytense*, de Tyr, le 25 Février, & de Bétyre un peu avant Pâques, & non pas au mois de Septembre, comme le prétend le P. Labbe. Dans ces deux assemblées, Ibas, Evêque d'Edesse, est absous du soupçon de Nestorianisme.

449. *Constantinopolitanum*, de Constantinople, le 13 Avril. On y vérifie les actes de la condamnation d'Eutychès, & on en reconnoît la sincérité.

449. * *Ephesinum*, le 8 Août. Théodose le Jeune, qui avoit autant de zèle pour l'Eglise que peu de lumière pour connoître ceux qui le trompoient, surpris par Chrysaphius & Eutychès, leur accorde un Concile œcuménique, & écrit au Pape que ce Concile est indiqué à Ephèse. S. Léon qui en craint les suites, y envoie ses Légats, & écrit cette belle Lettre à Flavien, qui est un des plus illustres monumens de l'antiquité. L'événement justifia la crainte de S. Léon. Tout se passa dans le désordre à Ephèse sous Dioscore, Evêque d'Alexandrie. La vérité y fut con-

damnée, l'héréfie approuvée, Eutychès absfous, & Flavien condamné par les Evêques, environ au nombre de cent trente. Le trouble & la violence y regnèrent tellement, que cette assemblée n'est connue que sous le nom de brigandage d'Ephèse, *Latrocinium Ephesinum*. V. SIÈCLE. An de J. C.

Romanum, au mois d'Octobre, d'un assez grand nombre d'Evêques, pour représenter tout l'Occident. On y condamne tout ce qui s'est fait au brigandage d'Ephèse. 449.

Romanum, sur la fin de Juin, d'un grand nombre d'Evêques d'Italie. S. Léon à leur tête va trouver à l'Eglise l'Empereur Valentinien, l'Impératrice Placidie sa mère, & Eudoxie sa femme; les prie avec larmes, & les conjure au nom de l'Apôtre S. Pierre, à qui ils venoient de rendre leurs respects, par leur propre salut, & celui de Théodose, de vouloir écrire à ce Prince, pour l'engager à faire réparer tout ce qui s'étoit fait contre l'ordre à Ephèse, & à faire assembler un Concile général. Il leur représenta que c'étoit le veritable remède aux maux de l'Eglise, & qu'il étoit nécessaire, surtout à cause de l'appel de Flavien. St. Léon à genoux, obtint la grace qu'il demandoit. 450.

V. SIÈCLE. An de J. C. *Constantinopolitanum*, au mois d'Août. Anatole, successeur de Flavien, mort des mauvais traitemens qu'il avoit soufferts à Ephèse, assembla ce Concile de tous les

450. Evêques, Abbés, Prêtres & Diacres qui se trouvèrent alors à Constantinople. On y lut & on y approuva la Lettre de saint Léon & Flavien, & on anathématisa Nestorius, Eutychès & leurs dogmes. Les Légats du Pape rendirent graces à Dieu, de ce qu'ils trouvoient presque tout le monde uni dans la même foi.

451. *Mediolanense*. On y approuve la Lettre de S. Léon à Flavien.

451. *Gallicanum* ou *Arelatense*, comme le suppose M. de Tillemont. Quarante-quatre Evêques y approuvèrent la même Lettre de S. Léon, & ils lui en écrivirent avec de grands éloges. Le P. Mansi place ce Concile, sans beaucoup de fondement, à la fin de 451.

451. *CHALCEDONENSE*, quatrième Concile général, assemblé d'abord à Nicée, & ensuite transféré à Chalcédoine, où les Evêques arrivèrent à la fin de Septembre. Il y en avoit cinq cent vingt, ou même cinq cent trente-six, en y comprenant peut-être les absens, au nom desquels les Métropolitains signèrent la décision de

foi. Tous ces Evêques, excepté deux d'Afrique, & les quatre Légats du Pape, étoient de l'Empire d'Orient. La Lettre de S. Léon à Flavien fut lue dans ce Concile avec approbation, S. Flavien justifié, & Dioscore anathématisé. On pardonna aux Evêques qui, au brigandage d'Ephèse, avoient cédé à la violence & au tems. Théodoret y fut aussi reçu à la communion de l'Eglise, après avoir condamné Nestorius. L'Eutychianisme & le Nestorianisme y furent également proscrits, & tous les Evêques signèrent le décret de la foi.

Romanum, de Rome, par S. Léon, sur la fin de l'année. On y reçoit le Concile de Chalcédoine, & on y fait deux canons : l'un qui ordonne de baptiser les enfans revenus de la captivité, dans le doute s'ils l'ont été ; l'autre qui défend de réitérer le baptême donné par les hérétiques. Le P. Mansi met ce Concile au 29 Septembre 451, jour consacré, dit-il, au Synode annuel de Rome. Mais le Concile de Chalcédoine n'étoit pas même alors commencé. 451.

Andegavense, d'Angers, le 4 Octobre, pour l'Ordination d'un Evêque. On y fit douze canons sur la discipline. 453.

V. SIÈCLE. An de J. C. *Jerosolymitanum*, des Evêques des trois Paleſtines, après le rétabliſſement de Juvénal & l'expulſion de Théodoſe. (*Tillemont.*)

453. 455. *Arelatenſe III*, au ſujet d'un différend entre Fauſte, Abbé de Lérins, & Théodore, Evêque de Fréjus. Pagi le rapporte à l'an 455, Fleury à 461 au plus tard, & Manſi à 456.

457 ou environ. **Alexandrinum*, par Timothée Elure, contre le Patriarche Protérius & le Concile de Chalcédoine. (*Edit. Venet. tome IV, ex Sydonico.*)

458. *Romanum*, par S. Léon, pour réſoudre différentes difficultés, que les ravages des Huns avoient fait naître. (*Tillemont.*)

459. *Conſtantinopolitanum*, par le Patriarche Gennade, contre les ſimoniaques. Nous en avons la Lettre ſynodale ſans date. (*Pagi.*)

461. *Turonenſe*, de Tours, le 18 Novembre. On y fit treize canons.

462. *Romanum*, au mois de Novembre, en faveur d'Hermès, qui s'étoit emparé de l'Egliſe de Narbonne.

463. *Arelatenſe IV*, d'Arles, ſur la fin de l'année, par Léonce, Métropolitain d'Arles, à l'occaſion de l'Ordination d'un Evêque de Die, faite par S. Mamert de

Vienne, ſans égard pour l'Ordonnance de S. Léon, qui avoit ſoumis en 450 cette Egliſe à l'Archevêque d'Arles. Le Concile écrivit au Pape Hilaire pour ſe plaindre du procédé de S. Mamert, que le Pape déſapprouva par ſa réponſe. (*Edit. Venet. T. IV.*)

V. SIÈCLE. An de J. C.

Tarraconenſe, de Tarragone, au ſujet de Silvain, Evêque de Calahorrye, qui ordonnoit des Evêques à l'inſu d'Aſcagne, Evêque de Tarragone, ſon Métropolitain. Celui-ci, à la tête de tous les Evêques de ſa Province, en écrivit au Pape, pour ſavoir comment il falloit traiter Silvain. 464.

Venetenſe, de Vannes en Bretagne, par Perpétuus, Métropolitain de Tours, pour ordonner un Evêque à cette Egliſe. On y fit ſeize canons. 465 ou environ.

Romanum, en Novembre, compoſé de quarante-huit Evêques, ſur la diſcipline. Le Pape Hilarus, comme on le voit par ſa réponſe à Aſcagne & aux autres Evêques de la Tarragonoiſe, du 30 Décembre, veut qu'on pardonne à Silvain tout le paſſé; & il leur refuſe, par la même Lettre, ce qu'ils avoient demandé touchant Irénée, que tout le Clergé & le peuple de Barcelone déſiroit avoir pour Evêque, comme ſon prédéceſſeur le leur avoit déſigné. 465.

V. SIÈCLE. An de J. C.

Cabilonense, de Châlons-sur-Saône, par S. Patient, Métropolitain de Lyon, où l'on élit pour Evêque de Châlons un saint Prêtre nommé Jean.

470. 471. **Antiochenum*, d'Antioche, par Pierre le Foulon, où l'on fait au Trisagion l'addition impie, *qui crucifixus es pro nobis*. (*Edit. Venet. tom. IV, ex Synodico.*)

472. *Antiochenum*, où Pierre le Foulon est déposé. Le Pape Gelase en fait mention & Libérat. *Brev. Cap.* 18.

473. *Bituricense*, de Bourges, où Sidoine, Evêque de Clermont & Président de cette assemblée, proclama Simplicius Evêque de Bourges, & à cette occasion fit au peuple un discours que nous avons.

474. *Viennense*, par S. Mamert, Métropolitain de Vienne, où l'on établit le jeûne & les prières des Rogations, suivant la Chronique de Cambray.

475. * *Constantinopolitanum*, par le crédit de Timothée Elure, faux Evêque d'Alexandrie, contre le Concile de Chalcédoine. Les hérétiques condamnés furent remis dans leurs Sièges, entr'autres Pierre le Foulon.

375 ou environ. *Arelatense & Lugdunense*, dans le premier desquels on prétend que le

Prêtre Lucide rétracta des propositions outrées qu'il avoit avancées touchant la Prédestination. Le second roula, dit-on, à-peu-près sur les mêmes matières. Ces deux Conciles ne nous sont connus que par les Ouvrages de Fauste de Riez : Ouvrages, dit le P. Pagi, qui contiennent tout le venin du sémi-Pélagianisme, & qui, comme tels, ont été mis parmi les apocryphes par le Concile du Pape Gelase & de soixante-dix Evêques, l'an 496. On a d'ailleurs des preuves du peu de délicatesse de Fauste sur l'article de la sincérité.

* *Ephesinum*, d'Ephèse, par Timothée Elure à la tête des Eutychiens, contre Acace de Constantinople & tous les Evêques qui s'étoient opposés aux Lettres encycliques de Basilisque contre le Concile de Chalcédoine. (*Edit. Venet. tom. V.*) 476.

Alexandrinum, par Thimothée Elure, contre le Concile de Chalcédoine. (*Ibid.*) 477.

Constantinopolitanum, par le Patriarche Acace. Pierre le Foulon, Jean d'Apamée, & Paul d'Ephèse y sont condamnés & déposés. 478.

Le Pape Simplice fit à Rome la même

V. SIÈCLE. An de J. C.

chose dans un autre Concile ; mais l'Eglise d'Orient n'en put tirer aucun fruit, parce que le Patriarche Acace, de concert avec l'Empereur Zénon, trompoit le Pape, en favorisant sous mains les hérétiques qu'il affectoit de condamner. (*Pagi*, *Tillemont*, *Muratori*, *Saint-Marc*)

481. *Laodicenum*, de Laodicée, en faveur d'Etienne III, Evêque d'Antioche, accusé d'hérésie par les partisans de Pierre le Foulon. (*Edit. Venet. tom. V.*)

484. * *Carthaginense*. Conférence indiquée à Carthage par Hunneric, Roi des Vandales, entre les Catholiques & les Ariens, pour le 1 Février 484. Elle ne se tint point; mais quatre cent soixante-six Evêques Catholiques qui s'y étoient rendus, y furent opprimés & relégués, quarante-six en Corse, trois cent deux ailleurs; quatre-vingt-huit moururent, & vingt-huit s'enfuirent.

484. *Romanum I*, par Félix III à la tête de soixante-sept Evêques, le 28 Juillet. Vital & Misène, Légats à Constantinople, y sont déposés & excommuniés, pour avoir communiqué avec les hérétiques, & prononcé à haute voix dans les Dyptiques le nom de Pierre Monge,

faux Evêque d'Alexandrie. Sa condamnation y fut confirmée, & celle d'Acace de Conſtantinople prononcée pour la première fois. (*Pagi.*)

Tout l'Occident rejettoit hautement l'Hénoticon ou décret d'union de l'Empereur Zénon, ce qui fit avec l'Orient un ſchiſme de trente-cinq ans. (*Pagi.*)

* *Seleucienſe*, de Séleucie en Perſe, par Barſumas, Métropolitain Neſtorien de Niſibe, où l'on permet le mariage aux Prêtres & aux Moines. (*Aſſemani, Biblioth. Orient. tom. III*) 485.

* *Seleucienſe*, de Séleucie en Perſe, par Babuée catholique, des Neſtoriens, où l'on condamne la déciſion de Barſumas & de ſon Concile. (*Ibid.*) 485.

Romanum II, de ſoixante-dix-ſept Evêques, le 5 Octobre. La condamnation d'Acace de Conſtantinople prononcée au Concile de Rome précédent, y fut confirmée. C'eſt apparemment le même Concile où Pierre le Foulon, Patriarche (intrus) d'Antioche, fut anathématiſé. (*Pagi.*) 485.

Romanum III, le 13 Mars, de quarante Evêques, le Pape Félix à la tête, & de ſoixante-ſeize Prêtres tous nommés. On y lut la belle Lettre du Pape, 488.

touchant ceux qui avoient abandonné la foi dans la persécution en Afrique. (*Mansi.*)

V. SIÈCLE. An de J. C.

492. *Constantinopolitanum*, où l'on confirme le Concile de Chalcédoine, sous l'Evêque Euphémius, qui l'avoit fait recevoir précédemment à l'Empereur Anastase, avant que de le couronner.

495. *Romanum*, de quarante-cinq Evêques & cinquante-huit Prêtres. Misène, Légat prévaricateur en 484, y est absous par Gélase. Vital, son collègue, étoit mort auparavant. (*Pagi.*)

495. * *Lapetense*, *Seleuciense*, *Adriense*, trois Conciliabules des Nestoriens en Perse, tenus par Barsumas, où l'on confirme l'hérésie & les décrets donnés en faveur du mariage des Prêtres & des Moines. (*Assemani*, *Bibl. Orient. T. III.*)

495 ou 496. * *Constantinopolitanum*, où les Evêques eurent la lâcheté de déposer & d'excommunier le Patriarche Euphémius, en élisant Macédonius par une basse complaisance pour l'Empereur Anastase. Les Bollandistes mettent ce Concile en 496, (*tom. I. mens. Aug. p.* 47.) & non 494, comme le prouve le P. Pagi.

496. *Romanum*, sous Gélase. On y fit un catalogue des Livres canoniques. Celui

des Ecritures eſt ſemblable au nôtre, excepté qu'il ne met qu'un Livre des Macchabées ſuivant la plupart des exemplaires. Il nomme les quatre Conciles généraux & les autres autoriſés dans l'Egliſe. Il nomme enſuite les Pères, en commençant par S. Cyprien, & en finiſſant par la Lettre de S. Léon à Flavien. Entre les apocryphes, il nomme Fauſte de Riez, comme on l'a déjà remarqué plus haut.

* *Perſicum*, de Perſe, par Hoſée, Métropolitain Neſtorien de Niſibe, où l'on confirme les décrets donnés ſous Barſumas, en faveur du mariage des Prêtres & des Moines. (*Aſſemani, Bibl. Orient. T. III.*) 499.

Romanum I, le 1 Mars, ſous le Pape Symmaque. Soixante-douze Evêques, le Pape à leur tête, y font pluſieurs décrets, pour retrancher les abus qui ſe commettoient dans l'élection du Pape. On y déclara nul un décret du Pape Simplice, portant qu'on ne procéderoit à l'élection d'un nouveau Pape, qu'en préſence du Préfet du Prétoire, ou de tel autre député du Souverain de Rome. Baronius prétend que ce décret eſt ſuppoſé; mais les Evêques du Con- 499.

V. SIÈCLE. An de J. C. 500 ou 501.

cile ne le disent pas. Ce qui est constant, c'est que le Préfet Basile avoit assisté au nom du Roi Odoacre, à l'élection de Félix III. (*Muratori, ann. tom. III.*)

Lugdunense, ou plutôt conférence des Catholiques avec les Ariens, le 14 & le 15 d'Octobre, en présence du Roi Gondebaud, Arien lui-même. Les Ariens furent convaincus d'erreur par S. Avit de Vienne, & plusieurs se convertirent; mais le Roi, quoiqu'il aimât les Catholiques, demeura endurci.



CHRONOLOGIE DES PAPES.

CINQUIÈME SIÈCLE.

V. SIÈCLE.

XXXIX. S. INNOCENT I.

INNOCENT I, natif d'Albane, fut ordonné aussi-tôt après la mort d'Anastase, par un consentement unanime du Clergé & du peuple; ce qui est arrivé, selon le P. Pagi, le 21 Décembre de l'an 401, & selon M. de Tillemont, le 27 Avril 402. Il a gouverné l'Eglise jusqu'au 12 Mars de l'an 417, qui est le vrai jour de sa mort, comme le prouve le Cardinal Noris. Le saint Pape a reçu des éloges de tous les grands hommes de son tems, tels que S. Jérome, S. Augustin, &c.; il les a mérités par les services importans qu'il a rendus à l'Eglise, en combattant les Novatiens, en travaillant à la réunion des Eglises d'Orient qui étoient divisées, en défendant généreusement S. Chry-

An de J. C. 402.

V. SIÈCLE. An de J. C.

foſtôme, & ſur-tout en ſoutenant les précieuſes vérités de la Grace, attaquées par les Pélagiens, qui commencèrent ſous ſon pontificat à répandre leurs erreurs. Innocent mit le comble à ſes grandes actions, par la condamnation ſolemnelle de ces hérétiques, ſur la fin du mois de Janvier de l'an 417.

XL. S. ZOZIME.

417. Zozime, Grec de naiſſance, ſucceſſeur d'Innocent, fut élû & ordonné le Dimanche 18 Mars de l'an 417, & mourut le 26 Décembre de l'an 418, n'ayant tenu le Siège de Rome qu'un an neuf mois & neuf jours. Son pontificat, quoique très-court, eſt célébré par ce qui ſe paſſa dans l'affaire des Pélagiens. Surpris d'abord par les artifices de ces hérétiques, qu'il crut revenus à la foi de l'Egliſe, il uſa d'indulgence envers eux; mais cette ſurpriſe ne fut pas de longue durée, & ne ſervit qu'à rendre plus éclatante la condamnation qu'il fit de leurs erreurs, par un décret ſolemnel adreſſé à tous les Evêques, en forme de Lettre, au mois d'Avril de l'an 418. Il ne nous en reſte que quelques fragmens. Le 30 du même mois, il obtint

de l'Empereur un rescrit pour chasser de Rome les Pélagiens. V. SIÈCLE. An de J. C.

XLI. S. BONIFACE.

Boniface, Romain, fils du Prêtre Jocondus, élu par les Prêtres & le peuple deux jours après la mort de Zozime, le 28 Décembre de l'an 418, fut consacré le lendemain 29, qui étoit un Dimanche. Son élection fut troublée par Eulalius, Archidiacre, qui, accompagné de plusieurs Diacres & de quelques Prêtres, profitant du tems qu'on étoit occupé aux funérailles de S. Zozime, se saisit de l'Eglise de Latran, & se fit ordonner deux jours après; mais Dieu permit qu'Eulalius gâta lui-même ses affaires par sa précipitation; & l'Empereur ayant confirmé, par un rescrit du 3 Avril 419, l'élection de Boniface, il resta paisible possesseur du pontificat, & gouverna l'Eglise jusqu'au 4 Septembre de l'an 422. S. Augustin a dédié à ce saint Pape un de ses excellens Ouvrages contre les erreurs des Pélagiens. 418.

XLII. S. CÉLESTIN I.

Céléstin, né à Rome, fut placé sur 422.

le Saint-Siège immédiatement après la mort de Boniface, sans qu'il y eût aucun partage dans son élection. Sa consécration se fit le Dimanche suivant, 10 Septembre 422. Le P. Mansi lui donne neuf ans dix mois & vingt jours de pontificat, fondé sur un ancien catalogue de Corbie, qui met sa mort au 30 Juillet 432. M. de Tillemont croit qu'on la peut mettre le 26 de Juillet de la même année. S. Céleſtin remplit dignement le Siège de Rome; il s'éleva avec force contre l'héréſie de Nestorius, la condamna le premier, dès sa naissance, vers l'an 430, ſépara Nestorius de sa communion, & soutint le Clergé & le peuple de Constantinople contre cet héréſiarque par d'excellentes instructions. Il fit chasser d'Italie les Pélagiens, ôta aux Novatiens les Eglises dont ils étoient maîtres à Rome, réprima l'héréſie naissante des sémi-Pélagiens, & rendit un glorieux témoignage à la mémoire de S. Augustin, dans l'admirable Lettre qu'il écrivit aux Evêques des Gaules l'an 431.

XLIII. S. SIXTE III.

432. Sixte ou Xiste, Romain de naissance,

successeur de Céleftin, étoit Prêtre de Rome sous Zozime, & souscrivit en cette qualité, l'an 418, le décret de ce Pape contre les Pélagiens. Il fut sacré le Dimanche 31 Juillet de l'an 432. En montant sur le Saint-Siège, il trouva l'Eglise victorieuse des hérésies de Pélage & de Nestorius, mais déchirée par la division des Orientaux. Sixte travailla, & réussit à faire cesser cette espèce de schisme, en réconciliant S. Cyrille avec Jean d'Antioche. Suivant S. Prosper, qui donne à Sixte huit ans & dix-huit jours de pontificat, ce Pape mourut le 18 Août de l'an 440.

XLIV. S. LÉON LE GRAND.

Léon le Grand, né en Toscane, Diacre de l'Eglise Romaine, étoit dans les Gaules lorsque le Pape Sixte mourut. 440.
Cet éloignement ne servit qu'à faire connoître l'estime que faisoit de lui le peuple Romain, qui élut cet illustre Diacre pour Evêque, aussi-tôt après la mort de Sixte, & lui envoya une députation publique pour le prier de venir prendre soin de son Eglise. Il fut vraisemblablement ordonné le Dimanche 29 Septembre 440, & remplit le Saint-

V. SIÈCLE. An de J. C.

Siège pendant vingt-un ans un mois & quatre jours, jusqu'au 3 ou au 5 Novembre de l'an 461, selon l'opinion la plus probable. En 443, il découvrit & fit chasser de Rome les Manichéens; en 444, il agit contre les Pélagiens; en 447, il ne s'acquit pas moins de gloire contre les Priscillianistes. Mais ce qui a immortalisé S. Léon, c'est ce qu'il a fait contre Eutychès, & la part qu'il a eu à la victoire que l'Eglise a remportée sur cette hérésie l'an 451. Toutes ces grandes actions lui ont acquis le surnom de Grand.

XLV. S. HILAIRE.

461. Hilaire ou Hilare, *Hilarus*, natif de Sardaigne, Diacre de l'Eglise Romaine, fut élu, après la mort de S. Léon pour lui succéder, le 10 Novembre 461, & ordonné le 12 du même mois, qui étoit un Dimanche. Hilaire a tenu le Siège de Rome six ans trois mois & neuf jours, jusqu'au 21 Février de l'an 468, qui est celui de sa mort, selon plusieurs Martyrologes & Calendriers, rapportés par le P. Pagi, Bollandus & Bianchini. C'est le premier Pape qui ait défendu qu'un Evêque choisît son

son successeur. Il fut très-sévère pour l'observation du canon du Concile de Nicée, contre les translations d'un Siège à un autre.

XLVI. S. SIMPLICE.

Simplice, natif de Tivoli, successeur de S. Hilaire, fut consacré le Dimanche 23 Février de l'an 468. Après avoir gouverné l'Eglise de Rome dans des tems très-difficiles, pendant quinze ans & deux jours, il mourut saintement le 27 Février de l'an 483. Simplice fit tous ses efforts pour faire chasser Pierre Monge du Siège d'Alexandrie, & Pierre le Foulon de celui d'Antioche, & pour faire mettre à leur place des Evêques Catholiques. Il démêla, par sa prudence, tous les artifices dont Acace de Constantinople se servit pour le surprendre. On voit dans ses Lettres quelle a été la source & l'origine de ce schisme fâcheux, qui divisa les deux Eglises, & ne finit que sous Hormisdas. 468.

XLVII. S. FÉLIX II.

Félix II (ou III du nom, si l'on veut mettre parmi les Papes ce Félix qui occupa le Saint-Siège pendant l'exil de 483.

V. SIÈCLE. An de J. C.

Libère) fut élu Evêque de Rome, sa patrie, le 2 Mars 483, en présence du Préfet Basile, nommé par le Roi Odoacre, pour assister de sa part à cette élection. Le 6 du même mois, qui étoit un Dimanche, il reçut l'Ordination. Félix gouverna l'Eglise huit ans onze mois & dix-huit jours, & mourut le 25, ou, selon le P. Pagi, le 24 Février de l'an 492. Ce Pape condamna dans un Concile du 28 Juillet 484, Acace & les Légats du Saint-Siège, qui, trompés par cet homme artificieux, & gagnés par ses promesses, ou abattus par ses menaces, avoient communiqué avec lui. Il refusa de communiquer avec les successeurs d'Acace, à moins qu'ils ne fissent satisfaction, & s'opposa généreusement aux efforts de l'Empereur Zénon contre la vraie foi, sans s'écarter du respect dû à la majesté royale. Félix est le premier Pape qui ait traité l'Empereur de fils. S. Grégoire le Grand l'appelle son bisaïeul, par où l'on voit qu'il avoit été marié.

XLVIII. S. GÉLASE.

492. Gélase, né à Rome, comme lui-même nous l'apprend, quoique tous les

Auteurs le disent Africain, après avoir été Secrétaire de S. Félix, lui succéda l'an 492, le 1 de Mars, qui étoit un Dimanche. Il tint le Saint-Siège quatre ans huit mois & dix-neuf jours, & mourut le 19 du mois de Novembre de l'an 496. Ce saint Pape fit paroître beaucoup de fermeté & de prudence dans la défense de ce qu'avoit fait Félix, son prédécesseur, contre Acace. Car quoiqu'Acace fût mort dès la fin de l'an 489, le schisme subsistoit, & étoit autorisé par l'Empereur Anastase, protecteur déclaré de l'hérésie d'Eutychès. Gélase étoit très-savant, comme le prouvent son Sacramentaire, son Décret sur les Livres authentiques, & sa Lettre à l'Empereur Anastase pour la défense du Concile de Chalcédoine. Il est le premier qui ait fixé les Ordinations aux Quatre-Tems.

XLIX. S. ANASTASE II.

Anastase, Romain, fut ordonné cinq jours après la mort de Gélase, le 24 de Novembre de l'an 496. Les efforts de ce Pape pour finir le schisme d'Acace & retirer de l'hérésie l'Empereur Anastase, furent inutiles. Mais dès le com- 496.

mencement de son pontificat, dans un tems que presque aucun Souverain du monde ne faisoit profession de la foi Catholique, étant tous dans les ténèbres de l'hérésie ou du Paganisme, il eut la consolation de voir un des plus grands Rois de l'Europe embrasser la Religion chrétienne : ce fut Clovis, premier Roi de France chrétien, baptisé l'an 495. Anastase lui écrivit pour l'en féliciter, au commencement de l'an 497. Il mourut le 19 Novembre (*Murat.*) de l'année suivante, n'ayant tenu le Siège de Rome qu'un an onze mois & vingt-quatre jours.

L. SYMMAQUE.

498. Symmaque, natif de Sardaigne, Diacre de l'Eglise de Rome, fut ordonné Pape le 22 de Novembre 498. Le Patrice Festus, pour parvenir à son but, de faire souscrire l'Hénotique, fit ordonner l'Archiprêtre Laurent, ce qui causa un schisme. L'affaire portée au jugement de Théodoric, il prononça que celui-là demeureroit sur le Saint-Siège, qui avoit été ordonné le premier, ou qui avoit pour lui le plus grand nombre. En conséquence de ce jugement, Sym-

maque fut confirmé; mais il ne laissa pas d'avoir beaucoup à souffrir des schismatiques : on l'accusa même d'un grand crime, dont il fut obligé de se justifier dans un Concile. Il fit aussi son apologie au sujet d'un libelle publié contre lui par l'Empereur Anastase. Le Pape Symmaque mourut le 19 Juillet de l'an 514, ayant tenu le Saint-Siège quinze ans & près de huit mois.



CHRONOLOGIE DES PATRIARCHES D'ANTIOCHE.

CINQUIÈME SIÈCLE.

V. SIÈCLE.

XXXVII. PORPHYRE.

An de J. C. 404. PORPHYRE, Prêtre d'Antioche, fut ordonné furtivement Evêque de cette Eglise, peu de jours après la mort de Flavien. Rejetté par la plus grande partie du Clergé & du peuple, il se ligue avec les ennemis de S. Chrysostôme. Cette conduite augmente l'aversion publique contre lui ; mais elle lui rend la Cour favorable. Loi de l'Empereur Arcade, qui ordonne de communiquer avec Théophile d'Alexandrie, Porphyre d'Antioche, & Arsace de Constantinople. Les gens de bien sont persécutés à l'occasion de cette Loi. L'an 407, Porphyre obtient un ordre de faire transférer S. Chrysostôme de Cucuse à Pithyunte. Il fut par-là, dit M. de Tillemont, le prin-

cipal auteur de la mort qui ravit le saint Patriarche à la terre dans ce voyage. V. SIÈCLE.
Dieu différa néanmoins encore sa punition de quelques années, ajoute le An de J. C.
même Ecrivain, & peut-être jusqu'en 413 ou 414, où l'on croit qu'il mourut.

XXXVIII. ALEXANDRE.

Alexandre, exercé dans la pratique 413
des vertus chrétiennes & monastiques, ou 414.
fut élu canoniquement pour remplacer Porphyre sur la Chaire d'Antioche. Il eut le bonheur d'éteindre le schisme de cette Eglise, en ramenant ce qui restoit d'Eustathiens à sa communion. Il eut aussi la gloire de rétablir en Orient la mémoire de saint Chrysostôme, ayant donné l'exemple aux Evêques de mettre son nom dans les Diptyques. A l'amour de la paix, il joignoit une grande charité pour les pauvres. Nicéphore ne lui donne que cinq ans d'épiscopat; mais Bollandus, Noris, Pagi & le Quien prouvent qu'il ne mourut qu'en 421.

XXXIX. THÉODOTE.

Théodote fut placé sur le Siège d'An- 421
tioche après la mort d'Alexandre. C'étoit ou 422.
un homme savant, selon Théodoret,

mais peu ressemblant, à ce qu'il paroît, pour le caractère à son prédécesseur. Un des premiers actes de son épiscopat fut de retrancher des Diptyques le nom de S. Chrysostôme; mais les murmures de son peuple l'obligèrent bientôt à l'y remettre. L'Auteur de la Vie de S. Alexandre, Patriarche des Acémètes, lui reproche des procédés forts durs envers ce vénérable solitaire. Jean Mosch fait néanmoins l'éloge de sa douceur. L'an 424, il parut à la tête d'un Concile où Pélage fut convaincu d'héréfie & chassé des lieux saints. Théodoret, dont l'Histoire ecclésiastique finit à l'an 428, dit y avoir mis la dernière main, l'année que Théodote d'Antioche & Théodore de Mopsueste moururent, c'est-à-dire, l'an 429 au plus tard. Théodote avoit ordonné Prêtre, & chargé de l'emploi de Catéchiste, le fameux Nestorius.

XL. JEAN I.

429. Jean, élevé dans le Monastère de S. Euprèpe, voisin d'Antioche, avec le fameux Nestorius & le célèbre Théodoret, est élu pour succéder à Théodote dans la Chaire d'Antioche. L'an 430, il écrivit à Nestorius, pour l'engager à rétracter

V. SIÈCLE. An de J. C.

ses erreurs. Séduit par la réponse artificieuse de cet hérésiarque, il engagea Théodoret à réfuter les Anathématismes de S. Cyrille. L'an 431, invité au Concile général d'Ephèse, il diffère de s'y rendre, prie qu'on l'attende avec ses suffragans, n'est point écouté, malgré les remontrances de soixante-huit Evêques, & arrive enfin un Samedi 27 Juin, après la condamnation de Nestorius. Le même jour, il tient un Conciliabule avec les siens, où il dépose S. Cyrille & Memnon, Evêque d'Ephèse. Excommunié lui-même par le Concile légitime, il s'en retourne sur la fin d'Octobre. La même année, il tient deux nouveaux Conciliabules, l'un à Tarse, & l'autre à Antioche, contre S. Cyrille & ses partisans. L'an 433, au mois d'Avril, il fait sa paix avec S. Cyrille. L'an 435, pressé par ce Prélat & Procle de Constantinople de condamner la mémoire de Théodore de Mopsueste, il le refuse avec son Concile. L'an 442, il meurt dans la treizième année de son épiscopat. Quoique attaché à la personne de Nestorius, il conserva toujours la pureté de la foi. Le Concile de Chalcédoine l'appelle un sage Evêque, & saint Euloge d'Alexandrie le qualifie de saint.

V. SIÈCLE.

An de J. C.

XLI. DOMNUS II.

442. Domnus, neveu de Jean & disciple de l'Abbé S. Euthyme, succéda au premier dans le Siége d'Antioche. Avant son épiscopat, il avoit fait preuve de son amour pour la paix, par les soins qu'il s'étoit donnés, pour réconcilier son oncle avec S. Cyrille. L'an 449, il fut une des victimes du brigandage d'Ephèse. Déposé par cette assemblée, Domnus se retira auprès de son maître, S. Euthyme, en Palestine. Il y termina saintement ses jours l'an 461.

XLII. MAXIME.

449. Maxime fut nommé par la Cour à la sollicitation de Dioscore, pour succéder à Domnus. Le Promoteur de sa nomination le fit ordonner dans Constantinople par Anatole, Evêque de cette Eglise. Toute irrégulière que fût une telle Ordination, elle fut néanmoins confirmée par le Concile de Chalcédoine & par le Pape S. Léon, qui l'avoit d'abord hautement désapprouvée. Mais la pureté de la foi de Maxime, couvrit le vice de son entrée dans l'épiscopat. Nicéphore ne lui accorde que quatre années

de gouvernement; mais le P. le Quien prouve qu'il faut lui en donner au moins six, & qu'il ne mourut au plutôt qu'en 455.

V. SIÈCLE. An de J. C.

XLIII. BASILE.

456. Basile, successeur de Maxime, n'occupa le Siège d'Antioche qu'environ deux ans. Il mourut vers le milieu de l'an 458. (*Le Quien.*)

XLIV. ACACE.

458. Acace, que Victor de Tunone appelle Alexandre, fut élu pour succéder à Basile. Sous son pontificat, la Ville d'Antioche fut bouleversée par un horrible tremblement de terre. Cet évènement date, suivant Evagre, du 14 Septembre de la seconde année de l'Empereur Léon. Acace mourut vers la fin de l'an 459, après un an & quatre mois d'épiscopat.

XLV. MARTYRIUS.

460. Martyrius monta sur le Siège d'Antioche après la mort d'Acace. L'an 470, la paix de son Eglise fut troublée par l'arrivée de Pierre le Foulon, que Zénon, gendre de l'Empereur Léon, avoit amené avec lui en Orient. Ce fanatique

souleva le peuple contre son Evêque, l'accusant de Nestorianisme. Il étoit lui-même Eutychien, & Eutychien outré. Pour faire entendre que la Divinité avoit elle-même souffert, il ajouta au Trisagion, *Vous qui avez été crucifié pour nous.* L'an 471, Martyrius voyant son peuple divisé, sans espérance de pouvoir le réunir, fit publiquement son abdication, en se réservant l'honneur du Sacerdoce.

XLVI. PIERRE LE FOULON, *intrus.*

471. Pierre le Foulon s'empara du Siège d'Antioche, après l'abdication de Martyrius. L'Empereur Léon en étant instruit, ordonna aussi-tôt qu'il fût exilé dans l'Oasis. Pierre prévint cet ordre par la fuite.

XLVII. JULIEN.

471. Julien, après la retraite de Pierre le Foulon, fut mis canoniquement sur le Siège d'Antioche. L'an 475, Pierre le Foulon rentra dans Antioche, par la faveur du tyran Basilisque. Il y excita tant de troubles, que Julien en mourut de chagrin.

V. SIÈCLE.

PIERRE LE FOULON, *pour la seconde fois.*

An de J. C.

Pierre le Foulon remonta ſur le Siège d'Antioche, après la mort de Julien. Nicéphore dit qu'il l'occupa cette fois l'eſpace de trois ans, c'eſt-à-dire, juſqu'en 478. Un Concile l'ayant de nouveau dépoſé, Zénon le relégua dans le Pont. 475.

XLVIII. JEAN II, *dit* CODONAT.

Jean, ſurnommé Codonat, que Pierre le Foulon avoit fait Evêque d'Apamée, fut mis à ſa place. Il avoit contribué plus que tout autre à l'expulſion de cet intrus; mais il n'en étoit pas meilleur Catholique. Au bout de trois mois, il fut dépoſé, & chaſſé à ſon tour. (*Bollandus.*) 478.

XLIX. ÉTIENNE II.

Étienne fut donné pour ſucceſſeur à Jean Codonat. La Chronique de Nicéphore & les Tables de Théophane lui donnent trois années d'épiſcopat. Il mourut, par conſéquent, l'an 481. 478.

L. ÉTIENNE III.

Étienne III monta ſur le Siège d'An- 481.

V. SIÈCLE. An de J. C.

tioche après Étienne II. Baronius & d'autres modernes confondent mal-à-propos ces deux Prélats. Le gouvernement d'Etienne III ne fut que d'un an. Son attachement à la saine doctrine lui mérita la couronne du Martyre. L'an 482, les partisans de Pierre le Foulon s'étant élevés contre lui, le massacrèrent aux pieds des Autels. L'Eglise honore sa mémoire le 25 Avril.

LI. CALENDION.

482. Calendion, après la mort d'Étienne III, fut élevé & ordonné à Constantinople par Acace, pour l'Evêché d'Antioche. Son épiscopat fut de quatre ans commencés, pendant lesquels il ramena plusieurs hérétiques à l'unité de l'Eglise. Mais l'an 485, l'Empereur Zénon, à la sollicitation du perfide Acace, le chassa de son Eglise vers le mois d'Août, & rétablit Pierre le Foulon. (*Pagi*)

PIERRE LE FOULON, *pour la troisième fois.*

485. Pierre le Foulon, replacé pour la troisième fois sur le Siège d'Antioche, renouvella ses ravages dans toutes les Eglises soumises à son Patriarchat. Sa mort arriva l'an 488, vers le mois d'Août.

LII. PALLADE, hérétique.

V. SIÈCLE.

An de J. C. 488.

Pallade, Prêtre de Séleucie en Isaurie, fut le successeur de Pierre le Foulon. Il étoit ennemi, comme son prédécesseur, du Concile de Chalcédoine. Pallade, suivant Théophane & Nicéphore, tint le Siège dix ans, & mourut l'an 498, après le mois d'Août.

LIII. FLAVIEN II.

498.

Flavien, Prêtre & Apocrisiaire de l'Eglise d'Antioche, fut nommé par l'Empereur Anastase pour succéder à Pallade. Dans les commencemens de son épiscopat, il usa de dissimulation, touchant le Concile de Chalcédoine, par complaisance pour l'Empereur. Mais l'an 511, il empêcha qu'il ne fût proscrit au Concile de Sidon, où il assista. Les hérétiques devinrent alors ses ennemis. L'an 512, Ténaias, Evêque d'Hiéraple, & d'autres Prélats opposés au Concile de Chalcédoine, le déposèrent dans un Conciliabule. L'Empereur Anastase le relégua ensuite à Pétra, où il mourut au mois de Juillet 518.

CHRONOLOGIE DES PATRIARCHES D'ALEXANDRIE.

CINQUIÈME SIÈCLE.

V. SIÈCLE.

XXIV. S. CYRILLE.

An de J. C. 412.

CYRILLE, neveu de Théophile, est élu le 18 Octobre, non sans de grandes contestations, pour lui succéder. L'an 417, à la sollicitation de S. Isidore de Péluse, il consent de mettre le nom de S. Chrysostôme dans les Dyptiques de son Eglise. L'an 429, il se déclare contre l'hérésie naissante de Nestorius, par une première Lettre à cet hérésiarque. L'an 431, il préside, comme Vicaire du Saint-Siège, au Concile général d'Ephèse, & y souscrit le premier la condamnation de Nestorius. (*Voyez la Chronologie des Conciles.*) Condamné lui-même ensuite par le Conciliabule de Jean d'Antioche, il est, en conséquence de ce jugement, arrêté par le Comte Jean, qui peu de jours après, le remet en liberté. L'an

433, le 23 Avril, la paix se fait entre S. Cyrille & Jean d'Antioche. L'an 444, S. Cyrille meurt le 3 du mois Epiphi, ou 27 Juin.

V. SIÈCLE. An de J. C.

XXV. DIOSCORE.

444. Dioscore, Archidiacre de l'Église d'Alexandrie, en devient le Pasteur, après la mort de S. Cyrille. L'an 449, il préside au Concile d'Ephèse, assemblé pour l'examen de la doctrine d'Eutychès : les violences qu'il y exerce, font tourner cette assemblée en brigandage. L'an 451, étant à Nicée, où l'Empereur avoit convoqué d'abord un nouveau Concile général, il force dix Evêques de sa dépendance, à prononcer une Sentence d'excommunication contre le saint Pape Léon. Excommunié lui-même au Concile de Chalcédoine, tenu la même année, il est exilé, par ordre de l'Empereur, à Gangres, où il meurt l'an 454, le 4 du mois Thoth, ou le premier Septembre, sans donner aucune marque de repentir.

XXVI. PROTÉRIUS, TIMOTHÉE ÉLURE, *intrus.*

451. Protérius, Archiprêtre de l'Eglise d'Alexandrie, fut élu pour succéder à

Dioscore. L'an 452, il envoya, suivant
V. l'usage, sa Lettre synodique au Pape S.
SIÈCLE. Léon. Elle satisfit pleinement le Pontife,
An de J. C. qui le félicita sur la pureté de sa foi, par sa réponse du 10 Mars 454. L'an 457, nouveaux troubles dans l'Eglise d'Alexandrie, occasionnés par le Prêtre Timothée & le Diacre Pierre Monge. L'Empereur Marcien les avoit bannis l'un & l'autre, à cause de leur attachement à Dioscore. Ils reviennent après la mort de ce Prince. Le premier, au moyen d'une fourberie qui lui mérita le surnom d'Élure, ou de Chat, vint à bout de se faire sacrer Patriarche d'Alexandrie par deux Evêques. Pour consommer le crime de son intrusion, il fit massacrer Protérius avec six autres personnes, dans le baptistère de son Eglise, le Vendredi-Saint 29 Mars de la même année 457. Timothée, suivant Elmacin, resta maître du Siège d'Alexandrie jusqu'en 460, qu'il fut chassé par l'Empereur Léon.

XXVII. TIMOTHÉE SOLOFACIOLE.

460. Timothée Solofaciole, cinq mois après l'expulsion d'Élure, fut placé sur le Siège

d'Alexandrie. L'an 475, Élure, par la protection du tyran Basilisque, revient de la Chersonèse, où l'Empereur Léon l'avoit relégué. A son arrivée, Solofaciole est obligé de se retirer à Canope. Élure persuade au tyran de condamner le Concile de Chalcédoine. L'an 477, le 7 de Mésori, ou 31 Juillet, il s'empoisonne, suivant Libérat, ou meurt de vieillesse, selon d'autres. Il est remarquable qu'Élure anathématisoit également Eutychès & le Concile de Chalcédoine : le premier, parce qu'il nioit que J. C. fût de même nature que nous; le Concile, parce qu'il admettoit deux natures en J. C. Les hérétiques lui substituèrent Pierre Monge, son Archidiacre, que l'Empereur Zénon fit chasser trente-six jours après son élection. L'an 482, mort de Timothée Solofaciole, vers le mois d'Avril. Les Écrivains orthodoxes lui reprochent un excès de complaisance envers les ennemis du Concile de Chalcédoine.

XXVIII. JEAN TALAIA.

Jean Talaia, Prêtre de la Congrégation de Tabenne & Économe de l'Église d'Alexandrie, est élu par les Catholiques 482.

pour succéder à Timothée Solofaciole.
V. SIÈCLE An de J. C. Acace, Patriarche de Constantinople, piqué de ce qu'il ne lui avoit point envoyé de Lettre synodique après son élection, le fait chasser de son Siège, & rétablit Pierre Monge vers le mois d'Octobre 482. Jean Talaia se retire d'abord à Antioche, d'où, par le conseil du Patriarche Calendion, il appelle à Rome, & s'y rend. L'an 491, après la mort de Zénon, il part pour Constantinople dans l'espérance d'obtenir son rétablissement d'Anastase, successeur de ce Prince, dont il étoit particulièrement connu. Le nouvel Empereur le condamne au contraire à l'exil. Jean retourne à Rome. Le Pape alors ne voyant plus de jour à son rétablissement, lui donne l'Evêché de Nôle en Campanie. Jean Talaia, suivant Eutychius, ne tint le Siège d'Alexandrie que six mois. Théophane dit qu'il l'occupa trois ans, en quoi il se trompe visiblement. (*Tillemont, le Quien.*)

XXIX. PIERRE MONGE.

482. Pierre Monge, après l'expulsion de Jean Talaia, demeure paisible possesseur du Siége d'Alexandrie. Il reçoit l'Hé-

notique de Zénon, comme il l'avoit promis; il reçoit en même tems le Concile de Chalcédoine, & le condamne ensuite. Les adversaires les plus ardens de ce Concile, choqués de ses variations & de son attachement à l'Hénotique, se séparent de sa communion. Ils furent appellés Acéphales, parce qu'ils ne reconnoissoient pas de Patriarche, & Sévériens, du nom de Sévére leur chef. On peut voir dans MM. Fleury & Tillemont le détail des persécutions que Pierre Monge fit aux Catholiques d'Egypte. Sa mort arriva l'an 490, le 2 ou le 4 du mois Athyr, suivant Elmacin, c'est-à-dire le 29 ou 31 Octobre.

V. SIÉCLE. An de J. C.

XXX. ATHANASE II.

Athanase, surnommé par les uns Célites, par les autres Abinas, succéda à Pierre Monge. Il reçut l'Hénotique de Zénon, & anathématisa le Concile de Chalcédoine. Mais le refus qu'il fit de rayer des Dyptiques le nom de son prédécesseur, empêcha les Acéphales de communiquer avec lui. Athanase mourut un Mardi 20 du mois Thoth, ou 17 Septembre de l'an 496. (*Pagi.*) 490.

XXXI. JEAN II.

VI. SIÈCLE. An de J. C. 496.

Jean, surnommé Hémula, Moine, Prêtre & Econome, est élevé sur le Siége d'Alexandrie après la mort d'Athanase II. Il imita son prédécesseur dans l'acceptation de l'Hénotique & la condamnation du Concile de Chalcédoine: cependant il garda le silence sur ce dernier point, dans les Lettres synodiques qu'il écrivit aux Patriarches. Jean mourut un Vendredi 29 du mois d'Avril de l'an 505. (*Pagi.*)



CHRONOLOGIE DES PATRIARCHES DE JÉRUSALEM.

CINQUIÈME SIÈCLE.

V. SIÈCLE.

XLIII. PRAYLE.

PRAYLE fut élu peu de tems après la mort de l'Evêque Jean pour lui succéder. Au commencement de son épiscopat, il se laissa surprendre, comme son prédécesseur, par les artifices de Pélage & de Célestius. Mais bientôt revenu de son illusion, il chassa le premier de la Palestine. On n'est pas assuré de l'année de sa mort. Idace, dans sa Chronique, dit que son épiscopat fut assez court. Théodoret parle de lui, comme vivant, au 38e. Chapitre du 5e. Livre de son Histoire, & nomme son successeur au 40e. & dernier. Ce qui prouve qu'il mourut au plus tard en 428, où finit cette Histoire. Le P. Pagi met sa mort en 425. An de J. C. 417.

V. SIÈCLE.

An de J. C. 428.

XLIV. JUVÉNAL.

Juvénal succéda l'an 428 au plus tard à Prayle. L'an 431, il assista au Concile général d'Ephèse, où il concourut à la déposition de Nestorius, & ordonna lui-même Maximien, à la place de cet hérésiarque. L'an 449, il fit un personnage bien différent au brigandage d'Ephèse. Dans cette assemblée, il se rangea du parti de Dioscore, & souscrivit tous les actes que ce Prélat y fit dresser, tant contre la vérité orthodoxe, que contre les Evêques qui en prirent la défense. L'an 451, il répara cette faute au Concile de Chalcédoine : il fut même un de ceux que le Concile chargea de dresser sa formule de foi. Son crédit y fut tel, que dans la septième session il fit ratifier par tous les Pères, sans excepter le Légat du Saint-Siège, le Traité qu'il avoit fait avec Maxime d'Antioche ; Traité par lequel il étoit dit, que l'Evêque de Jérusalem auroit la Jurisdiction sur les trois Palestines, & que celui d'Antioche jouiroit du même droit sur les deux Phénicies & l'Arabie. C'est ainsi qu'il acquit le rang de Patriarche, pour lequel il avoit déjà fait des tentatives au premier Con-

cile

cile d'Ephèse. A son retour, il trouva son Eglise en combustion au sujet du Concile de Chalcédoine. Craignant pour sa vie, il s'enfuit à Constantinople. Pendant son absence, le Moine Théodose, auteur du trouble, s'empare de son Siège. L'an 453, il rentre dans son Eglise; Théodose prend la fuite. La même année, l'Impératrice Pulchérie, suivant Nicéphore, ayant demandé à Juvénal le corps de la sainte Vierge, s'il se trouvoit encore, il répondit, que, selon la tradition, il n'existoit plus sur terre, & lui envoya son cercueil, avec les linges dans lesquels on l'avoit enséveli. L'an 458, Juvénal meurt, avec la réputation d'un Evêque rempli de zèle & de lumières, mais fort jaloux d'étendre les prérogatives de son Siège.

XLV. ANASTASE.

458. Anastase, d'abord Moine de S. Passarion, ensuite Chorévêque de Jérusalem, succéda l'an 458 à Juvénal. Son attachement au Concile de Chalcédoine lui attira la haine des schismatiques, dont la fureur se ranima l'an 475, à l'occasion des lettres encycliques du tyran Basilisque contre ce Concile. Ils mirent à leur tête l'Archi-

mandrite Géronce, & donnèrent beaucoup d'exercice au courage & à la patience du Patriarche. Son gouvernement finit avec sa vie au mois de Janvier 478.

V. SIÈCLE. An de J. C.

XLVI. MARTYRIUS.

478. Martyrius, solitaire du mont de Nitrie en Egypte, puis ordonné Prêtre de l'Eglise de Jérusalem par Anastase, devint son successeur l'an 478. Les schismatiques, sous son épiscopat & par ses soins, rentrèrent dans le sein de l'Eglise. Ce Prélat mourut le 13 Avril de l'an 486.

XLVII. SALUSTE.

486. Saluste succéda à Martyrius. Il eut la foiblesse de souscrire l'Hénotique de Zénon, par amour de la paix, & non par haine de la vraie foi. L'an 491, il ordonna Prêtre S. Sabas, dédia l'Eglise de sainte Laure, & l'établit Archimandrite de tous les Anachorètes de Palestine. Il donna la même intendance à S. Théodose, sur tous les Cénobites du ressort de son Eglise. Le gouvernement de Saluste fut de huit ans & trois mois. Il mourut, suivant le Moine Cyrille, Auteur de la vie de saint Sabas, le 23 Juillet, indiction II, c'est-à-dire, l'an 494. (*Pagi.*)

V. SIÈCLE. An de J. C. 494.

XLVIII. ÉLIE.

Élie, Arabe de nation & diſciple de l'Abbé S. Euthyme, fut élu le 25 Juillet 494 pour ſuccéder à Saluſte. L'an 511, il aſſiſta au Concile de Sidon, où il empêcha qu'on ne condamnât la foi de Chalcédoine, mais il feignit en même tems de ne pas recevoir ce Concile. L'an 513, il fut chaſſé de ſon Siège par l'Empereur Anaſtaſe, pour avoir dit anathême à Sévère, uſurpateur du Siège d'Antioche. L'an 518, Élie mourut en Arabie, le 20 Juillet. L'Egliſe Romaine honore ſa mémoire le 4 Juillet.



CHRONOLOGIE DES PATRIARCHES DE CONSTANTINOPLE.

CINQUIÈME SIÈCLE.

V. SIÈCLE. An de J. C.

XIII. ARSACE, *intrus.*

404. ARSACE, frère de Nectaire, Prêtre de la grande Eglise de Constantinople & l'un des accusateurs de S. Chrysostôme, fut mis à sa place le 27 Juin de l'an 404, à l'âge de quatre-vingts ans. Le peuple refusant de communiquer avec lui, il emploie la violence pour se faire reconnoître. L'an 405, il meurt le 11 Septembre, après quatorze mois & seize jours d'épiscopat. C'est bien peu, dit M. de Tillemont, pour une éternité de peines qu'il avoit méritées par son ambition, ses parjures & ses autres crimes. Les Grecs font néanmoins sa fête au 11 Septembre.

XIV. ATTICUS.

406. Atticus, Prêtre de Constantinople, autre calomniateur de S. Chrysostôme,

devient le ſucceſſeur d'Arſace, au mois de Février de l'an 406. Le peuple refuſe encore de communiquer avec lui. Pluſieurs Evêques en font de même. Perſécution violente exercée contre ces Prélats & contre les adhérens à S. Chryſoſtôme. Après la mort du Saint, le Pape Innocent I preſſe les Orientaux pour le rétabliſſement de ſa mémoire. L'an 417, Atticus, privé juſqu'alors de la communion du Saint-Siège, conſent enfin par politique à remettre le nom du Saint dans les Dyptiques. L'an 421, il obtient de l'Empereur Théodoſe le Jeune une Loi, pour ſoumettre l'Illyrie à ſon Siège. Le Pape Boniface fait révoquer cette Loi l'année ſuivante. Atticus meurt l'an 425, le 10 Octobre, dans la vingtième année de ſon épiſcopat. Les Grecs honorent ſa mémoire, aſſez gratuitement, le 8 Janv.

XV. SISINNIUS I.

Siſinnius, Prêtre de Conſtantinople, fut ordonné le 28 Février, par un grand nombre de Prélats, Evêque de Conſtantinople, après une élection vivement débattue par le peuple. Il tint le Siège moins de deux ans, & mourut le 24 Décembre de l'an 427. Le Pape ſaint 426.

V. SIÈCLE.

An de J. C.

Céleftin pleura fa mort, comme par un preffentiment des maux que fon fucceffeur devoit caufer.

XVI. NESTORIUS.

428. Neftorius, Prêtre de l'Eglife d'Antioche, fut nommé par l'Empereur Théodofe II pour fuccéder à Sifinnius. Son ordination fe fit le 1 Avril, fuivant Libérat, ou le 10 du même mois, felon Socrate. Dans le fermon qu'il fit à l'iffue de cette cérémonie, il exhorta pathétiquement l'Empereur à pourfuivre les hérétiques. Peu de tems après, il fait prêcher & prêche lui-même une nouvelle héréfie, en foutenant que le verbe n'étoit point né de Marie. Le peuple fe foulève à cette nouveauté; plufieurs fe féparent de fa communion. L'an 431, on affemble contre lui un Concile général à Ephèfe. Il y eft dépofé le 22 Juin, après trois citations, auxquelles il avoit refufé de déférer. Au mois de Septembre fuivant, il fe retire dans un Monaftère d'Antioche. L'an 432, il eft exilé dans l'Oafis, d'où il paffe en Thébaïde, & y meurt miférablement entre l'an 439 & l'an 440.

XVII. MAXIMIEN.

Maximien, Prêtre & Moine, fut subſtitué à Neſtorius le 25 Octobre 431. Son épiſcopat fut de deux ans & cinq mois, pendant leſquels il s'appliqua à rétablir la paix dans l'Egliſe. Maximien mourut le 12 Avril 434, le Jeudi-ſaint. 431.

XVIII. PROCLUS.

Proclus, nommé l'an 426 à l'Evêché de Cyzique, ſans avoir pu ſe mettre en poſſeſſion de cette Egliſe, fut élu pour ſuccéder à Maximien dans celle de Conſtantinople, avant que celui-ci fût inhumé. L'an 438, le 27 de Janvier, il fit la tranſlation du corps de S. Chryſoſtôme à Conſtantinople. L'an 447, après avoir aſſidûment travaillé à l'extirpation de l'erreur, & au rétabliſſement de la diſcipline, il mourut le 12 Juillet, au bout de treize ans & trois mois d'épiſcopat. L'Egliſe Grecque honore ſa mémoire le 28 Octobre. (*Le Quien.*) 434.

XIX. FLAVIEN.

Flavien, Prêtre de Conſtantinople, fut le ſucceſſeur de Proclus. L'an 448, il convoque un Concile qui s'ouvre le 8 447.

V. SIÈCLE. An de J. C.

Novembre. Eusébe de Dorylée, le même qui avoit résisté en pleine Eglise à Nestorius, y défère l'Archimandrite Eutychès, comme auteur d'une nouvelle hérésie. Le 22 du même mois, Flavien prononce, avec le Concile, une sentence d'anathême & de déposition contre Eutychès, après l'avoir convaincu de confondre les deux natures en J. C. L'an 449, le 8 Août, Flavien fut lui-même déposé au brigandage d'Ephèse, foulé aux pieds, & enfin si cruellement maltraité, qu'il en mourut trois jours après, (le 11 Août) à Epipe en Lydie, sur la route du lieu où il fut envoyé en exil.

XX. ANATOLE.

449. Anatole, Prêtre de l'Eglise d'Alexandrie, est mis sur le Siège de Constantinople par Dioscore d'Alexandrie, après la mort de Flavien, & ordonné par le même sur la fin de Novembre 449. L'an 450, il assemble un Concile à Constantinople, où il souscrit la Lettre de saint Léon à Flavien, & anathématise Eutychès. L'an 451, il assiste au Concile de Chalcédoine, où il occupe le premier rang après les Légats du Saint-Siège. Il y soutient la cause de la foi, travaille

en même tems pour les intérêts de son Siège, & vient à bout de faire dresser, en l'absence des Légats, le vingt-huitième Canon, qui soumet à sa jurisdiction les Eglises de Thrace, d'Asie & de Pont, l'élève au-dessus des autres Patriarches d'Orient, & donne à son Eglise les mêmes prérogatives dont jouissoit celle de Rome. L'an 458, il meurt vers le mois de Juillet.

XXI. GENNADE.

Gennade, Prêtre de l'Eglise de Constantinople, fut le successeur d'Anatole. 458.
Baronius l'appelle un fidèle gardien & un zélé défenseur de la foi & de la discipline de l'Église. L'an 459, il tint un Concile contre les simoniaques. L'an 462, il favorisa la fondation du Monastère de Stude à Constantinople, qui devint si célèbre dans la suite. L'an 471, vers le 25 Août, Gennade mourut en odeur de sainteté. Les Grecs font sa fête le 25 Août.

XXII. ACACE.

Acace, Prêtre de Constantinople, 471.
monte sur le Siége de cette Eglise après la mort de Gennade. L'an 475, il ré-

V. SIÈCLE. An de J. C.

ſiſte au tyran Baſiliſque, & refuſe d'adhérer à ſa Lettre circulaire contre le Concile de Chalcédoine. L'an 476, il eſt dépoſé pour ce ſujet, au Concile d'Ephèſe, par Timothée Elure, faux Patriarche d'Alexandrie; mais cette dépoſition fut ſans effet. L'an 482, par un changement étrange, il engage l'Empereur Zénon à publier ſon Hénotique, qui ſappe l'autorité du Concile de Chalcédoine. Peu de tems après, il fait placer Pierre Monge ſur le Siège d'Alexandrie. L'an 484, il eſt excommunié & dépoſé par le Pape Félix dans un Concile, pour s'être uni avec les ennemis de la vraie foi. Le Pape va plus loin, il ſépare de ſa communion tous ceux qui ne ſe ſéparoient point de celle d'Acace; ce qui occaſionne un ſchiſme de trente-cinq ans. L'an 489, Acace meurt vers le mois d'Août: eſprit fourbe, intriguant, altier, ambitieux, qui ne fut occupé qu'à flatter le Prince qu'il devoit inſtruire, qu'à vexer les Catholiques zélés qu'il devoit appuyer, qu'à compoſer avec les hérétiques qu'il devoit réprimer.

XXIII. FRAVITA.

V. SIÈCLE. An de J. C. 489.

Fravita, Prêtre Goth du fauxbourg de Sicques, fut mis sur le Siège de Constantinople, après la mort d'Acace. Il envoya ses Lettres synodiques à Pierre Monge, pour lui demander sa communion. Il en envoya de semblables au Pape Félix, qui le suspendit de sa communion jusqu'à ce qu'il eut effacé des Dyptiques les noms d'Acace & de Pierre Monge. Fravita mourut avant que de recevoir la réponse du Pape, trois mois & dix-sept jours après son élection, vers le mois de Mars 490.

XXIV. EUPHÉMIUS.

Euphémius succède à Fravita. Il demande la communion de Rome, & ne peut l'obtenir, pour la même raison qui l'avoit fait refuser à son prédécesseur. L'an 495, selon Muratori, ou 496, suivant Pagi, l'Empereur Anastase, qui connoissoit son attachement à la vraie foi, le fait déposer, & l'envoie en exil à Euchaïtes. L'an 515, il meurt à Ancyre. 490.

XXV. MACÉDONE II.

Macédone, neveu, à ce qu'on croit, de Gennade, & Prêtre de Constantino- 495 ou 496.

V. SIÈCLE. An de J. C.

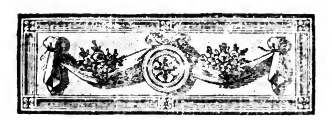
ple, fut substitué par l'Empereur Anastase au Patriarche Euphémius. Il signa, comme les autres, l'Hénotique. C'étoit la porte unique en Orient pour entrer dans l'épiscopat. Macédone étoit néanmoins déclaré pour la foi catholique. L'an 507, Anastase fit de vains efforts pour l'engager à condamner le Concile de Chalcédoine. L'an 510, Macédone refusa de communiquer avec Sévère, chef des Acéphales, qu'Anastase avoit attiré à Constantinople. L'an 511, sur la fin du mois d'Août, il fut enlevé la nuit par ordre de l'Empereur, transporté dans le Pont, où il fut déposé dans un Conciliabule, & ensuite relégué à Euchaïtes, auprès de S. Euphémius son prédécesseur. Il mourut l'an 515 à Gangres où les ravages des Huns l'avoient obligé de se réfugier. L'Eglise Grecque honore sa mémoire le 25 Avril.



...r ; eſt aſſaſſiné
...n 453.
...père & meur-
...lui ſuccède en
...l tour en 466,
...c
...C, ſuccède à
...t fait périr ;
...4, ou au com-
...5.
...nnu Roi après
...ric ; il perd la
...Clovis gagna
...en 507.

Trône l'année ſuivante, & rappellé en 464 : meurt l'an 481.

CLOVIS I, ſuccède l'an 481 à Childéric ſon père ; meurt après un règne glorieux l'an 511. On le regarde comme le Fondateur de l'Empire François, qu'il étendit par ſes conquêtes, & affermit par ſa puiſſance,



LES SIÈCLES CHRÉTIENS, OU HISTOIRE DU CHRISTIANISME,

DANS SON ÉTABLISSEMENT ET SES PROGRÈS;

Depuis J. C. jusqu'à nos jours.

SIXIÈME SIÈCLE.

ARTICLE PREMIER.

Tableau politique de l'Orient & de l'Occident pendant ce siècle.

VI. SIÈCLE.

ANASTASE qui étoit parvenu au Trône à la fin du cinquième siècle, par des moyens peu honorables, étoit d'une

VI. SIÈCLE.

basse extraction, & n'avoit rempli que des emplois médiocres dans le Palais. Les qualités qu'il montra sous la pourpre, ne démentirent pas son origine & son peu d'expérience dans les affaires. Il fut inappliqué, borné dans ses vues, léger, opiniâtre, & son entêtement pour les erreurs d'Eutychès, qu'il joignoit à beaucoup d'ignorance & de dureté, le rendit persécuteur des Catholiques. Il se mêla peu des affaires de l'Eglise pendant les premières années de son règne, parce que les Perses, les Isaures & les autres barbares qui attaquoient l'Empire du côté de l'Orient & du Nord, lui donnoient trop d'occupation, pour qu'il pût se livrer à d'autres soins. Il devoit son élévation à la Princesse Ariadne, fille de Léon I, & veuve de Zénon, avec laquelle il entretenoit un commerce secret, & cette femme passionnée avoit moins consulté l'intérêt de l'Etat, que celui de son cœur, en procurant à son amant les suffrages du Sénat & de l'armée. Lorsque Anastase fut débarrassé des guerres étrangères qu'il termina par quelques succès & beaucoup d'argent, il tourna toute son attention vers les troubles qui agitoient l'Eglise, & il les augmenta par la protec-

tion qu'il accorda aux Eutychiens, dont il avoit adopté les erreurs. Les affaires de l'Empire ne pouvoient manquer d'être négligées par un Prince qui passoit sa vie à conférer avec des Moines, à prononcer des peines contre les orthodoxes, à disserter sur la foi, à convoquer des Conciles, & à les dissoudre, sans rien statuer. Les sous-ordres de l'administration, dont ce Prince ne surveilloit pas assez la conduite, commirent sous son nom des concussions & d'autres excès, qui rendirent son gouvernement onéreux aux sujets de l'Empire. Sa haine constante pour les Catholiques, & la persécution qu'il exerça contre eux, jusqu'à la fin de son règne, ont porté les Ecrivains, attachés aux défenseurs de la foi, à charger sa mémoire de plusieurs faits odieux, fondés sans doute sur la vérité, mais qu'ils ont probablement exagérés; & peut-être l'ont-ils accusé d'avarice & d'autres vices, sans examiner s'il n'en étoit pas soupçonné, plutôt parce qu'il les souffroit dans ses Ministres & ses Favoris, que pour s'y être abandonné lui-même. On doit à la vérité de reconnoître, qu'il fut magnifique à récompenser les gens de mérite, & qu'il montra

VI. SIÈCLE.

son équité, son amour pour le peuple, en abolissant l'impôt nommé *Chrysargire*, qu'on levoit sur tous ceux qui exerçoient le négoce, sans épargner les plus pauvres citoyens. L'Empire étoit plus troublé que jamais par les disputes de Religion, lorsqu'Anastase mourut l'an 518, sans laisser d'enfans & sans désigner son successeur.

Il en eut un digne des meilleurs tems de Rome, dans la personne de Justin I. Ce Prince étoit né dans la Thrace, & fils d'un homme de journée, qui gagnoit son pain en labourant la terre. Justin qui étoit d'une belle taille & qui avoit les inclinations martiales, quitta son pays pour s'enrôler. Il servit en qualité de simple soldat contre les Isaures, & sans doute il se distingua par de belles actions, puisque l'Empereur Léon I le fit passer dans ses gardes, à moins qu'il n'ait dû cette première faveur de la fortune à sa haute stature. Il entra par adoption dans la famille des Anices, ce qui lui ouvrit le chemin à la dignité de Sénateur. Il parvint à l'emploi de Capitaine des gardes sous Anastase, & il remplissoit ce poste de confiance, lorsqu'il fut proclamé Empereur le 9 Juillet

de l'an 518. Son élévation est un de ces caprices de la fortune, qui ne sont pas rares dans l'Histoire des Gouvernemens despotiques. Malgré les maux auxquels l'Empire continua d'être en proie, par une suite des revers qu'il ne cessoit d'éprouver depuis si long-tems, le règne de Justin passa pour un tems de repos & de félicité. Il étoit juste, bienfaisant, ami du peuple; il ne faisoit rien sans consulter son Conseil, qu'il avoit composé d'hommes recommandables par leur sagesse & la droiture de leurs intentions. S'il commit une faute, ce fut de poursuivre les Ariens qui restoient encore, avec trop de rigueur. Sa conduite envers eux aigrit Théodoric Roi d'Italie, qui les protégeoit, parce qu'il pensoit comme eux, & l'autorisa à user de représailles envers les Catholiques. Ainsi le zèle de Justin devint funeste à l'Eglise, & il attira sur elle un orage violent, par les ordres sévères qu'il donna contre ses ennemis.

Justinien, neveu de Justin & son fils adoptif, monta sur le Trône impérial, que la mort de ce bon Prince laissa vacant l'an 527. Son règne, quoique toujours agité par des guerres sanglantes,

VI. SIÈCLE.

fut un des plus glorieux dont l'Hiſtoire faſſe mention, depuis le Grand Théodoſe. Il vainquit les Perſes dans pluſieurs batailles, & les obligea, par des traités utiles, à reſpecter les frontières de l'Empire; il força les nations barbares qui habitoient ſur les bords du Danube, à reculer au-delà de ce fleuve qu'il leur donna pour barrière; il reconquit l'Afrique & l'Italie, rendit à Rome une partie de ſon ancienne ſplendeur, & rappella au monde, que le peuple ſur lequel il règnoit avoit commandé à tout l'univers. Deux grands hommes dont il ſut connoître & employer utilement les talens, s'il ne fut pas toujours aſſez juſte pour en récompenſer les ſervices, firent de ſon règne un tiſſu de victoires L'un étoit Béliſaire, le plus habile Capitaine de ſon tems & le plus heureux, qui égala Céſar par ſon activité, ſa bravoure, ſa grandeur d'ame, & qui le ſurpaſſa peut-être autant par ſa prudence, que par ſes vertus patriotiques. L'autre étoit l'eunuque Narsès, Perſan d'origine, qui gagna deux batailles ſur les Goths, tua leur Roi Totila, défit les François, & balança par ces victoires mémorables, la réputation que Béliſaire s'étoit

acquise dans les armes; mais il lui céda dans tout le reste. Justinien devenu foible, inquiet, méfiant dans sa vieillesse, & facile à se prêter aux suggestions de l'envie, sacrifia Bélisaire à ses injustes soupçons, & fut ingrat par une fausse politique envers celui qui avoit été le soutien de l'Etat, & l'instrument de sa gloire. Cet illustre Général fut dépouillé de ses dignités, & mourut, sinon dans la misère, au moins dans l'abandon & l'obscurité. Narsès fut prêt d'éprouver le même sort sous le règne suivant; mais sa vertu, moins pure & moins sublime, ne put supporter l'idée de la disgrace. Il s'unit avec les barbares, & se vengea sur l'Etat des caprices de l'Impératrice Sophie, femme de Justin II, qui le payoit de ses services, par des outrages d'autant plus offensans, qu'ils lui rappelloient ce qui lui manquoit pour ressembler aux autres hommes. Justinien avoit de grandes vues, des projets vastes; & son bonheur fut de trouver des hommes capables de les exécuter. Il conçut le dessein de réformer la Jurisprudence, où la multitude & la variété des Loix avoient jetté la confusion & l'incertitude. Il chargea Trébonien de

cette grande entreprise. C'étoit l'homme de son tems le plus versé dans la connoissance des Loix. Le Code, les Pandectes & les Institutes, qui furent en peu d'années le fruit de ses veilles, sont le plus beau monument que Justinien pût laisser à la postérité. Par l'éclat de ses victoires, il a pour égaux une foule de Conquérans ; mais par le corps de Jurisprudence dont il forma le plan, il mérita d'être compté dans le petit nombre des bienfaiteurs de l'humanité, & il règne encore par-là sur la plupart des Nations. Ses dernières années eussent été plus dignes du reste de sa vie, s'il eût moins prêté l'oreille aux insinuations de l'Impératrice Théodora, qu'il avoit tirée d'un lieu de prostitution, pour la placer sur le premier Trône du Monde. Ce Prince vécut plus de quatre-vingt-trois ans, & en règna près de trente-huit.

Justin II, neveu de Justinien par sa mère Vigilantia, fut proclamé Empereur en 565, le 14 Novembre, jour de la mort de son oncle. Il le fit inhumer, avec toute la magnificence qui étoit due à ses grandes qualités, & à son rang suprême. Ce Prince signala les premiers

jours de son gouvernement par un acte de justice & de bonté, qui fit bien augurer de son gouvernement. Il remit au peuple tout ce qui étoit échu des anciens impôts, il paya les dettes de son oncle, rendit les biens confisqués à leurs maîtres légitimes, & rappella les exilés. Mais de si beaux commencemens furent mal soutenus. On vit bientôt par toute la conduite de ce nouvel Empereur, que l'indolence, l'amour du plaisir, & l'indifférence pour le bien public, le caractérisoient : il laissa même échapper des traits de cruauté qui font peu d'honneur à sa mémoire. Narsès, après tant de services & tant de victoires, fut la victime de son ingratitude & de sa lâche complaisance pour l'Impératrice Sophie, qui jalousoit ce grand Général & redoutoit son mérite. Les barbares se jettèrent de tout côté sur l'Empire, & de nouvelles Nations vinrent remplacer celles que Justinien avoit détruites, ou chassées. Les Lombards sortis de la Pannonie, conquirent l'Italie & s'y établirent, tandis que les Perses pénétroient en vainqueurs dans toutes les Provinces Romaines qui bordoient leurs Etats. D'autres peuples attaquèrent

les pays mal défendus qui étoient dans leur voisinage. Ces malheurs auxquels Justin ne donnoit pas la moindre attention, & qu'il ne vouloit pas même croire, le réveillèrent enfin, dans ses dernières années. Mais incapable de soutenir le poids du Sceptre, il se donna un Collègue, qui pût en remplir les devoirs. Ce choix fit pardonner en partie à Justin, les maux qu'il avoit causés ou soufferts, & il mourut moins odieux, parce qu'il laissoit à l'Empire un chef en état d'en retarder la chûte, par ses vertus militaires & politiques.

C'étoit Tibère II, Prince qui auroit rendu au nom Romain une partie de son ancienne gloire, si le Ciel lui eût accordé un règne plus long. On ne connoît ni sa naissance, ni les actions de ses premières années. On sait seulement, qu'il avoit passé par tous les degrés de la Milice, & qu'il avoit mérité la confiance du soldat, l'amour du peuple & l'estime de son Maître, qui pour le tenir plus près de sa personne, lui donna la charge de Capitaine des Gardes. La beauté de sa taille, la régularité de ses traits, & la noblesse de tout son extérieur, annonçoient en lui une ame

active, ferme, élevée, capable de concevoir les plus grands desseins, & de les exécuter. Il eut à la fois les Perses, les Turcs, les Avares, les Esclavons & les Lombards à combattre. S'il ne fut pas toujours vainqueur de tant d'ennemis, il sut au moins arrêter les uns par le succès de ses armes, & enchaîner les autres par des traités, qu'il n'eût pas conclu dans des tems plus heureux, mais que les circonstances rendoient nécessaires. A peine ce Prince avoit-il régné quatre ans, qu'il sentit, quoique jeune encore, sa santé s'affoiblir & son corps tomber dans un épuisement qui le menaçoit d'une fin prochaine. Il voulut, avant de mourir, pourvoir aux besoins de l'Etat, en se donnant un successeur qui fût propre à suivre les projets que la briéveté de ses jours ne lui permettoit pas de consommer. Il choisit Maurice, & le revêtit lui-même de la Pourpre impériale, en présence du Clergé, du Sénat, des Grands & du Peuple, qui fondoient en larmes : Eloge également glorieux, & au Prince qu'on alloit perdre, & à celui qu'il jugeoit digne de monter sur le Trône après lui.

VI. SIÈCLE.

Le nouvel Empereur que le bonheur & la victoire avoient toujours accompagné, tant qu'il fut dans un rang subalterne, sembla n'être parvenu au faîte des grandeurs, que pour éprouver tous les revers, qui peuvent se réunir, sur la tête d'un Prince infortuné. Les commencemens de son règne furent beaux, & marqués par des événemens qui promettoient un avenir encore plus heureux. Ses Généraux eurent des avantages considérables sur les Perses & les Avares. Mais bientôt les choses changèrent de face. Les défaites, les révoltes, l'indiscipline des soldats, & la mauvaise conduite des Chefs, ouvrirent une carrière de malheurs, qui se termina par la plus affreuse catastrophe. Le désordre des élémens se joignit aux autres calamités, & les augmenta. Il y eut des tremblemens de terre qui renversèrent des Villes entières, des inondations qui ravagèrent les campagnes, & une peste qui enleva une infinité de monde en Asie & en Europe.

Le mécontentement de l'armée vint mettre le comble à tant de maux. Les soldats mutinés élisent Phocas, simple Centenier, pour Empereur. Ce rébelle, homme

homme féroce & cruel, marche droit à Constantinople. Maurice cède à sa mauvaise fortune, abandonne la Capitale, & s'embarque avec sa femme & neuf enfans, qui composoient sa famille. Les vents s'opposent à sa fuite; il est arrêté près de Chalcédoine, & le tyran, après avoir fait égorger les six Princes, fils de Maurice, en présence de leur père, donne ordre qu'on lui tranche la tête. L'Impératrice & les trois Princesses qui restoient, eurent le même sort. Ainsi finit Maurice, qui avoit été le soutien de l'Etat & le héros de son tems sous Tibère : Prince dont le sort fut d'autant plus déplorable, qu'après sa mort, on le jugea sur ses malheurs, & qu'on voulut le trouver coupable. Mais l'Histoire qui n'a d'autre guide que la vérité, doit le mettre au rang des plus grands Monarques. La constance avec laquelle il soutint ses derniers malheurs fut si héroïque & si touchante, qu'on ne pourroit s'empêcher de le plaindre, quand même il les auroit mérités. En voyant couler le sang de ses fils, il ne prononça d'autres paroles que ces mots du Pseaume 118. . . *Vous êtes juste, Seigneur, & votre jugement*

VI. SIÈCLE. *est équitable*. Nous terminerons par cette horrible scène, ce que nous avions à dire sur l'état de l'Orient, pendant le sixième siècle. Elle arriva en 602. Les règnes de Phocas & de ses successeurs dans le siècle suivant, nous en offriront beaucoup d'autres, qui ne seront pas moins affreuses. Jettons présentement un coup-d'œil rapide sur l'Occident, qui n'étoit ni moins agité, ni plus heureux.

L'Afrique continua d'être en proie aux Vandales, jusqu'à la conquête que Bélisaire fit sur eux de cette belle portion de l'Empire, avec les forces que Justinien lui avoit confiées. Alors on vit les peuples qui l'habitoient, reprendre pour quelque tems, leur ancien courage, & montrer des sentimens Romains. Mais bientôt après, elle retomba dans de nouveaux troubles, causés par l'ambition des Gouverneurs, & la foiblesse des Souverains, qui se trouvoient forcés par les conjonctures, de laisser aux subalternes, plus d'autorité que la bonne politique ne permettoit de leur en accorder. Cependant elle demeura sous la domination des Empereurs.

Les Rois Visigoths règnoient sur

l'Espagne, & les guerres qu'ils avoient avec leurs voisins, augmentoient les calamités auxquelles cette contrée de l'Europe étoit exposée, depuis plus d'un siècle.

VI. SIÈCLE.

L'Italie ne jouissoit pas d'un sort plus heureux. Délivrée du joug des Goths, par les armes victorieuses de Narsès, sous Justinien I & Justin II, elle commençoit à respirer, après tant de revers qu'elle avoit éprouvés. Elle fit des efforts pour ranimer l'Agriculture, le Commerce & les Arts, tant que le grand Général, qui avoit rompu ses fers, y conserva le Commandement. Mais lorsqu'il eut été dépouillé par les intrigues de la Cour, & que les Lombards, appellés par son ressentiment, y furent entrés les armes à la main, elle retomba dans tous les maux qu'elle n'avoit pas eu le tems de réparer. Longin, qui, le premier, prit le titre d'Exarque de Ravenne, & les autres Généraux qui commandèrent après lui, sous le même titre, pour les Empereurs de Constantinople, furent toujours en guerre avec les Lombards; & leurs victoires mêmes sur ces nouveaux usurpateurs, ne servirent qu'à ruiner les Villes & dévaster les Campagnes.

VI. SIÈCLE.

L'Allemagne & le nord de l'Europe étoient habités par des Nations féroces, qui ne sortoient de leurs forêts que pour piller & détruire, sans aucun dessein suivi, & même sans desir de former des établissemens durables, dans les contrées qu'elles venoient ravager, presque tous les ans. On vit cependant quelques-unes de ces hordes vagabondes & guerrières, qui avoient pris leur route vers le Midi, annoncer un projet de conquête. Mais le peu de discipline qui règnoit dans ces troupes errantes, & la légéreté naturelle à tous les barbares, les empêchoient de suivre leurs entreprises, quoiqu'ils dussent être encouragés par les succès.

L'Angleterre étoit soumise à l'Heptarchie : c'est ainsi qu'on désigne le Gouvernement des Anglo-Saxons qui pénétrèrent dans cette Isle vers le milieu du cinquième siècle. Ils y établirent sept Principautés indépendantes, qui avoient chacune leur chef & leur administration propre. Elles étoient liées par un intérêt commun, & formoient entr'elles une confédération politique & guerrière, comme on a vu depuis celles des Cantons Suisses, & des Souverainetés qui

composent le Corps Germanique. En effet, sans une pareille union, ces petits Royaumes voisins les uns des autres, jaloux entre eux, & trop foibles pour résister séparément aux attaques du dehors, se seroient bientôt détruits. Malgré les victoires réitérées d'Arthur, surnommé le Grand, qui défendit longtems la liberté de son pays avec un courage héroïque, il fallut céder à des étrangers, qui se renouvelloient sans cesse, par de nouveaux renforts. Une partie des anciens Bretons passa la mer, & se retira dans l'Armorique, ou Bretagne Françoise; l'autre se cantonna dans la Province de Cornouailles & le pays de Galles, & n'eût d'autre occupation que de pourvoir avec peine aux besoins de la vie, & de lutter contre la puissance des Heptarques, toujours armés pour soumettre ces restes de la Nation.

Les Bourguignons & les François, partageoient entr'eux les Provinces qui avoient formé les anciennes Gaules, de manière pourtant que la puissance des premiers, variant sans cesse dans son étendue, alloit toujours en s'affoiblissant, & que celle des seconds croissoit de jour en jour, par l'ascendant qu'ils

VI. SIÈCLE.

prenoient sur leurs voisins. Clovis, vainqueur de tous ses ennemis, redouté dans l'Europe entière, & recherché par les Souverains de Constantinople, qui avoient cru se l'attacher en le revêtant des Dignités de l'Empire, mourut couvert de gloire, dans les premières années de ce siècle. Il avoit étendu sa domination depuis le Rhin jusqu'aux Pyrénées. La Monarchie dont il étoit le vrai fondateur, & qu'il laissoit dans un état florissant, divisée entre ses enfans, réunie ensuite, partagée de nouveau, fut sans cesse déchirée par les querelles des Princes qui lui succédèrent, pendant tout le cours de ce siècle. Les haines réciproques de Frédegonde & de Brunehaut, l'une femme de Chilpéric I, l'autre de Childebert II, toutes les deux ambitieuses, violentes & familiarisées avec le crime, semèrent la discorde entre les différentes branches de la famille Royale, & rendirent les trahisons, les meurtres, les parricides mêmes, des événemens si communs, qu'on cessa presque d'en être touché. En général, on peut dire que les règnes des premiers Princes François, furent des tems d'horreurs & de calamités. Ainsi lorsqu'on

promène ſes regards ſur l'Orient & l'Occident, on voit d'un bout du monde à l'autre, les Provinces qui formoient le vaſte Empire des Romains, tourmentées par les crimes de l'ambition, & les ravages de la barbarie, de ſorte que les peuples ne diffèrent entr'eux, que par le plus ou le moins de malheurs, dont ils ſont tour-à-tour les inſtrumens, ou les victimes.

ARTICLE II.

État de l'eſprit humain par rapport à la Philoſophie & aux Lettres.

NOUS avons vu dans le dernier ſiècle l'eſprit humain dégénérer ſenſiblement, perdre par degrés les lumières dont il avoit encore brillé, même après les beaux jours de la Littérature & de la Philoſophie. Nous l'avons vu s'éloigner des vrais principes du beau & du vrai dans tout ce qui a rapport à l'eſprit, au goût, au ſentiment, à meſure qu'on ſecouoit l'autorité des grands modèles, pour ſe frayer des routes inconnues. Les progrès de ce dépériſſement vont devenir

VI. SIÈCLE.

plus rapides de jour en jour, & depuis l'époque où nous ſommes arrivés, nous verrons les hommes courir à grands pas vers l'ignorance, ſuite ordinaire de la barbarie.

L'Orient étoit plein de factions, de cabales, de brigues politiques & ſéditieuſes. Le Trône chanceloit ſous ceux que la faveur, l'intrigue, le haſard, & ſouvent la rébellion & le crime, y faiſoient monter. Les Souverains & leurs Miniſtres, toujours armés contre les ennemis du dehors, ou occupés des mouvemens intérieurs qui agitoient ſans ceſſe la Cour & les armées, mettoient toute leur attention à ſe tenir en garde contre les ambitieux qui épioient le moment de les ſupplanter, à ſe garantir des piéges qu'on leur tendoit, & à prévenir les révolutions qui pouvoient éclore d'un inſtant à l'autre. Entourés de flatteurs, d'eſpions & d'eſclaves toujours prêts à encenſer leurs caprices, ou à ſervir leur goût pour la molleſſe & les plaiſirs, ils ne cherchoient pas le mérite, peut-être même le craignoient-ils comme dangereux, ſoit qu'il prétendît être en droit de les inſtruire & de les éclairer, ſoit qu'il ſe contentât de les juger. Le

mérite littéraire, sur-tout eût été inutile, & même déplacé, dans une Cour remplie d'ames viles, maîtrisée par des eunuques, semée d'écueils, & trop souvent souillée par les crimes de l'infâmie & de la cruauté. La Philosophie qui élève l'ame, qui donne de l'énergie aux courages, du ressort & de la vigueur aux sentimens, n'eût pas été moins étrangère dans un pareil séjour. Enfin les talens aimables, les arts d'agrément, fuyoient des lieux où il n'y avoit plus ni délicatesse, ni goût, ni liberté, ni décence, ni gaîté, & où la débauche la plus grossière avoit pris la place des amusemens honnêtes, & des plaisirs que la vertu permet.

Néanmoins, nous ne voulons pas dire que les Sciences & les Lettres fussent absolument abandonnées, sous la domination des Princes qui occupèrent le Trône impérial. L'esprit actif & curieux des Grecs avoit besoin d'aliment. Les disputes de l'Eglise, & les manœuvres des différens partis qui s'agitoient dans son sein, fournissoient au plus grand nombre ce qu'il falloit pour les exercer, conformément à leur goût naturel, qui étoit le goût dominant. Mais il y avoit

VI. SIÈCLE.

toujours quelques hommes choisis qui cultivoient dans le repos de la solitude, la Philosophie & la raison. Ils ne prenoient point de part aux affaires publiques & aux intrigues de la Cour. Justinien leur permit de se retirer à Athènes, l'ancienne patrie des Arts & des Lettres. Ils y vivoient loin des brigues, des injustices, des spectacles sanglans, & des révolutions dont la Capitale étoit si souvent témoin. L'objet de leurs méditations & de leurs veilles étoit de concilier Platon, Aristote, Pythagore entre eux & avec eux-mêmes. Mais cette étude stérile ne produisoit que des commentaires, & nulle découverte importante, nulle observation utile, rien de neuf, rien qui annonçât le génie, & qui pût contribuer aux progrès de la raison. L'Histoire fut cultivée avec plus de succès. Les Ouvrages justement estimés d'Agathias, de Paul le Silentiaire & de Procope, où nous puisons encore aujourd'hui la connoissance des événemens, de la politique & des mœurs de ce siècle, en sont une preuve. La Poésie languissoit, ses productions étoient foibles & rampantes, sans invention, sans verve & sans chaleur.

L'éloquence ne voyoit parmi ses élèves que des Rhéteurs foibles, obscurs, puériles & empoulés. Tel étoit l'état des Lettres & des Sciences dans les pays qui reconnoissoient les Empereurs d'Orient pour maîtres.

Les ténèbres de l'ignorance & de la barbarie s'épaississoient de plus en plus dans l'Occident. Les Nations grossières qui s'en étoient emparé, ne connoissoient que la guerre, les armes, la loi du plus fort. Elles méprisoient les Sciences, qui n'avoient pu servir à préserver de l'esclavage les peuples polis & cultivés qu'ils avoit subjugués. Ils les confondoient avec la mollesse & la lâcheté; ils les regardoient comme le principe de la corruption & des vices honteux auxquels les derniers Romains étoient adonnés, & qui les avoient rendus si faciles à vaincre. Ce jugement, tout faux qu'il étoit, joint au préjugé d'une éducation, qui se bornoit aux exercices du corps & au maniement des armes, entretint les Francs, les Bourguignons, les Goths & les autres barbares établis en Europe, dans l'ignorance dont ils faisoient gloire. Les talens de l'esprit, l'éloquence, la philosophie, la science des Loix, ne

VI. SIÈCLE.

servant à rien pour s'avancer & parvenir aux emplois, sous des gouvernemens informes & sans principes, où le caprice, la force, l'occasion faisoient tout, les vaincus adoptèrent les idées des vainqueurs, & se livrèrent comme eux à la profession des armes, aux attaques, aux combats, les seuls exercices qui conduisoient à la considération & à la fortune. Les Lettres se concentrèrent donc dans le Clergé, qui étoit obligé par état d'instruire le peuple, d'attaquer les erreurs, de lire pour apprendre le dogme, & d'écrire pour réfuter ceux qui l'attaquoient. Les études se réfugièrent dans les Monastères. Le repos de ces asyles de la piété, le loisir dont on y jouissoit, & l'abondance que la libéralité des fondateurs y faisoit règner, les rendoient propres à servir de retraite aux Sciences & aux Arrs. Mais elles manquoient du premier principe de la vie, & du seul ressort qui soit capable de les animer, l'émulation, l'espoir de la gloire. Aussi quelles études que celles des Cloîtres, depuis ce siècle jusqu'au renouvellement des Lettres! Nous en donnerons une idée juste & impartiale, lorsque nous parlerons des Ecoles qui

furent établies dans les Cathédrales & les Monastères. Nous réservons ce sujet pour le siècle suivant, afin de rendre nos observations plus utiles, en les plaçant sous l'époque des faits qui nous donneront occasion de les faire.

La curiosité, qui est un des caractères de l'esprit humain, ou, si l'on veut, une de ses maladies, n'est pas moins active sous l'empire de l'ignorance, que sous celui de la raison éclairée; elle l'est même quelquefois davantage, parce qu'elle connoît moins ses bornes, & que tous les moyens lui sont bons, pourvu qu'elle se satisfasse. Les pratiques superstitieuses qui commencèrent à se mettre en faveur dans ce siècle, servent à justifier cette réflexion. On les employoit pour apprendre les choses cachées, pénétrer l'avenir, connoître les desseins du Ciel, & le rendre favorable aux intérêts de ceux qui le consultoient, ou complice de leurs passions. Elles devinrent d'un usage plus fréquent & plus étendu dans la suite. La Législation les adopta, la Religion elle-même parut les autoriser pendant quelque tems : mais le retour de la lumière en fit voir le ridicule & l'absurdité. Nous remettons

aussi d'en parler plus au long, lorsque nous décrirons les formalités civiles & religieuses qui furent en usage dans ces étranges cérémonies, qu'on appella Epreuves judiciaires, & Jugemens de Dieu.

ARTICLE III.

Etat de l'Eglise dans toutes les parties du Monde Chrétien.

POUR se faire une idée juste de l'état où se trouvoit l'Eglise d'Orient au commencement de ce siècle, il faut rappeller un événement qui s'étoit passé dans les dernières années du siècle précédent, mais qui trouve ici sa place naturelle. L'Empereur Zénon avoit donné, comme on sait, en 485, le célèbre Edit de pacification, appellé Hénotique, par lequel il prétendoit concilier tous les partis qui s'étoient formés dans l'Eglise, à l'occasion de la doctrine d'Eutychès, & du Concile de Chalcédoine, où cette doctrine avoit été condamnée. Acace qui avoit succédé à S. Gennade dans le Siége patriarchal de Constantinople en 471, étoit

le véritable auteur de cette entreprise de Zénon. Il avoit saisi en habile Courtisan le foible de ce Prince, jaloux d'influer sur les affaires de la Religion, par des lumières qu'il n'avoit pas, & par une autorité dont il abusoit. Zénon persuadé par les insinuations du Patriarche, qu'il étoit si disposé à écouter, crut qu'il avoit le pouvoir de prononcer sur des disputes, que le Jugement des Pasteurs n'avoit pu faire cesser. Le plan qu'Acace lui proposoit fut agréé d'autant plus volontiers, qu'il flattoit son penchant, & que d'ailleurs, la chaleur des esprits & la durée des contestations apportoient un dommage sensible à l'Etat, par la division des citoyens de tous les ordres, qui prenoient part à ces démêlés, suivant les intérêts du parti auquel ils s'étoient attachés. L'Hénotique, loin de ramener la paix & l'uniformité, étoit devenu une nouvelle pierre de scandale. On se partagea pour ou contre cet Edit, comme on avoit fait en faveur des opinions d'Eutychès, ou du Jugement doctrinal qui les avoit proscrites. Nouveau sujet de disputer, d'accuser, de haïr; nouveau prétexte de déposer, d'exiler, de persécuter, lorsqu'on ne pouvoit obte-

VI. SIÈCLE.

nir, par la ruse ou par la violence, l'acceptation de l'Edit qu'on vouloit mettre à la place de toute autre décision, sur l'objet qui troubloit l'Eglise. Le Pape Félix II, indigné contre Acace, qu'il regardoit avec raison comme l'auteur de l'Hénotique, & de tous les maux qu'il causoit dans l'Eglise, condamna ce Patriarche comme fauteur de l'hérésie. Son décret ayant été publié en Orient, Acace se sépara ouvertement de la communion du Saint-Siége, & entraîna un grand nombre d'Evêques dans son parti, même parmi ceux qui condamnoient les erreurs d'Eutychès, & qui étoient sincèrement attachés au Concile de Chalcédoine. Il naquit de-là un schisme, dont les partisans de l'hérésie profitèrent pour s'étendre, & s'emparer des Siéges qui venoient à vaquer, & où Acace, par son crédit, faisoit placer des Sujets favorables à sa cause. Sa mort arrivée en 488, ne rendit pas le calme aux Eglises d'Orient. Plusieurs fois elles tentèrent de se réunir à celle d'Occident, mais toujours de nouveaux incidens de la part des Empereurs, ou du côté des Papes, traversèrent les négociations, & empêchèrent qu'elles n'eussent une heureuse issue. La

principale cause qui retardoit la réunion, étoit l'inflexibilité des Pontifes de Rome, qui ne vouloient consentir à rien, à moins qu'on ne flétrît avec eux la mémoire d'Acace, & qu'on n'ôtât son nom des Dyptiques, ou Tables ecclésiastiques, dans lesquelles on inscrivoit les Evêques morts & vivans, dont on prononçoit les noms au milieu de la sainte Liturgie. Envain les Evêques Orientaux envoyoient à Rome des professions de foi, qui ne laissoient aucun nuage sur leur orthodoxie, les Papes Anastase, Gélase, Symmaque & Hormisdas, aussi rigoureux que Félix, ne voulurent rien rabattre de ce que celui-ci avoit exigé; & il fallut accorder à Hormisdas en 519, pour rentrer en grace avec le Saint-Siége, la condamnation d'Acace & même de ses successeurs, Euphémius & Macédone, qui étoient morts exilés pour la foi. Il seroit téméraire, ce semble, d'accuser de dureté cette conduite soutenue de cinq Papes, qui tous sont reconnus pour des hommes sages, éclairés & pleins de zèle. Il est plus naturel, plus équitable de croire, que ces Pontifes si respectables pensoient que leur fermeté dans cette occasion, tenoit de

trop près aux intérêts de la Religion, pour qu'ils puſſent en rien diminuer, ſans autoriſer ceux qui, par indifférence ou par des vues humaines, prétendoient qu'on pouvoit ſe ſoumettre à une loi, qui paroiſſoit ne donner aucune atteinte à la foi. Leur intention, facile à pénétrer, étoit de ſoutenir l'autorité du Concile de Chalcédoine, dont les décrets étoient la règle certaine, le point fixe d'où l'on ne pouvoit s'écarter; de rejetter tout ſyſtême politique, tout acommodement qui mettoit la foi en compromis, & d'apprendre aux fidèles, qu'en matière de doctrine, il n'eſt point de parti mitoyen entre l'erreur & la vérité.

Le mal devint encore plus grand ſous Anaſtaſe I, qui monta ſur le Trône après Zénon. Ce nouvel Empereur qui étoit Eutychien, & qui joignoit tout le fanatiſme d'un homme de parti à la puiſſance ſuprême, perſécuta ouvertement tous ceux qui refuſoient de condamner le Concile de Chalcédoine. Quantité d'Evêques furent aſſez foibles pour condeſcendre aux volontés du prince. Ceux que les careſſes & les menaces ne purent ébranler, furent dépoſés, chaſ-

sés de leurs Eglises, envoyés en exil, & plusieurs y moururent de mauvais traitemens & de misère. Cependant Anastase avoit promis de vive voix & par écrit, avant son couronnement, de ne rien faire contre l'autorité du Concile qui avoit proscrit l'Eutychianisme, & de ne point inquiéter les Catholiques à ce sujet. Mais que peuvent les promesses & les sermens, pour modérer l'impétuosité de celui qui peut tout, & qui a dans le cœur le faux zèle de l'hérésie, exalté par tout l'orgueil qu'inspire la souveraine puissance? La crainte même de perdre l'Empire, ne put ramener ce Prince à des sentimens plus humains, envers ceux d'entre ses sujets qui ne pensoient pas comme lui : ou du moins, s'il parut s'adoucir, s'il consentit à ne plus persécuter lorsqu'il vit l'orage prêt à fondre sur lui, ce ne fut que pour un moment, & dès que le danger fut passé, il se montra plus animé que jamais à écarter des places, à renverser de leurs Sièges tous ceux qui s'opposoient à ses volontés. C'est ce qu'on vit lorsque plusieurs Provinces s'étant révoltées, & le Comte Vitalien étant aux portes de Constantinople avec une

armée, on se contenta de lui demander le rappel des exilés, & la liberté d'être orthodoxe, sans s'exposer aux effets de son courroux. Il promit tout, & sitôt qu'on fut désarmé, il persécuta plus violemment qu'il n'avoit encore fait. Telle fut la conduite de ce Prince jusqu'à sa mort qui arriva en 518.

L'Eglise d'Orient vit des jours plus sereins commencer pour elle, lorsque Justin I reçut la pourpre. Il rappella les exilés, confirma le Concile de Chalcédoine, & fit servir son pouvoir au rétablissement de l'ordre. Il eut la gloire de consommer la réunion de l'Eglise d'Orient avec celle d'Occident. Son règne prépara celui de Justinien, qui fut si brillant par l'éclat des victoires, & qui auroit été un tems de prospérité pour la Religion, si ce Prince eût borné son zèle à protéger l'Eglise, & à procurer par des moyens pacifiques l'exécution des saints décrets, sans ambitionner le rôle de Théologien. Ce Prince avoit l'esprit vif & subtil, comme la plupart des Grecs, profond, pénétrant, capable d'une application forte, & propre aux discussions de la Métaphysique la plus abstraite. Il tourna ces qualités vers l'examen des ques-

tions qui divisoient l'Eglise, & le poussa trop loin, même pour un particulier qui auroit été obligé par état, d'en faire l'objet de ses études. Cette subtilité de raisonnemens qu'il ne sut pas renfermer dans de justes bornes; ces méditations continuelles sur des matières qu'il est toujours si dangereux de vouloir éclaircir, parce qu'il est de leur essence de rester environnées d'une obscurité impénétrable, conduisirent Justinien à l'erreur des Incorruptibles, & lui firent abandonner, vers la fin de sa vie, la pureté de la foi pour laquelle il avoit montré jusques-là un si grand zèle. Cette erreur qui s'éleva tout à coup, & qui fut un nouveau fruit du peu de retenue de l'esprit humain dans l'examen des Mystères, consistoit à soutenir que le Corps de J. C. n'avoit été sujet à aucune des passions & des affections de la nature, comme la faim, la soif, le sommeil, la douleur; ce qui étoit réduire l'Incarnation à un état purement imaginaire. Justinien s'entêta de cette opinion, tellement, qu'il publia un Edit pour la faire recevoir, & qu'il accabla des peines les plus rigoureuses ceux qui la rejettoient. L'Eglise alloit éprouver

VI. SIÈCLE.

de sa part une persécution d'autant plus cruelle, que ce Prince étoit plus fortement attaché à ses idées & plus absolu dans ses volontés, lorsque la mort l'enleva, comme nous l'avons dit, en 565. On ne peut disconvenir que Justinien ne fût véritablement attaché à la Religion, qu'il ne s'intéressât vivement à sa gloire, & qu'il ne lui ait rendu par ses Loix, par ses talens, par son autorité même, des services importans. Sa vie, dans l'intérieur du Palais, étoit celle d'un homme pieux, & même d'un Chrétien austère. Ses mœurs étoient irréprochables, sa table frugale, & son zèle pour la conversion des payens & des hérétiques, n'épargnoit aucun moyen de les attirer à la foi. Ce fut par ses soins que dans les premières années de son règne, Graitis, Roi des Hérules, & Gordias, Roi des Huns, embrasserent le Christianisme avec la plus grande partie de leurs sujets. Il fit venir ces Princes à Constantinople pour y recevoir le Baptême, & les leva des fonts sacrés, avec tout l'appareil dont une telle cérémonie étoit susceptible. L'affaire des trois Chapitres, dont Justinien procura l'heureuse conclusion par un Concile œcu-

ménique, & par l'union de ſon autorité avec celle du Souverain-Pontiſe, eſt une des plus importantes de ce ſiècle. Nous en parlerons avec le détail qu'elle mérite dans l'article ſuivant, ainſi que de l'Origéniſme qui ne cauſa pas des diſputes moins vives, & de moins funeſtes diviſions dans l'Egliſe d'Orient.

Sous Juſtin II, Tibère II, & Maurice, qui occupèrent le Trône impérial juſqu'à la fin de ce ſiècle, les mêmes principes de diſcorde agiſſoient dans le ſein de la Société Chrétienne, & y produiſoient des effets toujours également déplorables. Le ſecond Concile général de Conſtantinople prit les moyens qu'il jugea les plus propres au rétabliſſement de la paix, & à la deſtruction de l'eſprit de ſchiſme qui ſouffloit de toute part. Mais il fut lui-même un nouveau ſujet de diſpute entre les orthodoxes, comme nous le dirons bientôt, de manière que l'Egliſe, ſans ceſſe agitée & déchirée par ſes propres enfans, avoit ſouvent lieu de regretter les tems où elle n'avoit à redouter que la fureur des tyrans, & où le ſang qu'elle verſoit ſous le fer ennemi, aſſuroit le triomphe de la foi, & favoriſoit les conquêtes de l'Evangile.

VI. SIÈCLE.

Dans l'Occident, toujours livré aux barbares, & toujours déchiré par des guerres opiniâtres, il étoit impossible que l'Eglise fût tranquille & florissante. En Italie, Théodoric, tout grand Prince qu'il étoit, persécutoit les Catholiques, faisoit mourir par la main du bourreau, Boëce & Symmaque, les deux plus grands hommes de leur tems, par des raisons de politique ou de vengeance, & portoit la tyrannie, jusqu'à punir le Pape Jean des honneurs qu'il avoit reçus à Constantinople, où il l'avoit envoyé lui-même pour les intérêts de l'Etat. La conquête de l'Italie par Bélisaire qui mit fin au Royaume des Goths, auroit dû rendre à l'Eglise plus de liberté, plus de force & de splendeur, par la protection des Chefs de l'Empire, qui avoient intérêt de s'attacher les peuples de cet ancien domaine, où ils venoient de rentrer avec tant de gloire. Mais ces Maîtres éloignés, avoient des mœurs & une politique trop différentes de celles qui convenoient aux besoins actuels de l'Italie, & au caractère de ses habitans. D'ailleurs ils s'étoient accoutumés depuis long-tems à ne plus regarder la patrie des premiers Césars, comme

comme une portion de l'Etat, & ils n'envisagèrent dans cette conquête que la gloire de l'avoir faite. Les Gouverneurs nommés par les Souverains de Constantinople, avoient un pouvoir qui, tout subordonné qu'il étoit de sa nature, devenoit absolu dans le fait. Ils attiroient à eux les affaires ecclésiastiques, vendoient leur protection, & procuroient les Evêchés à ceux qui achetoient leur faveur, par des complaisances ou par des présens. Telle fut la conduite de Bélisaire & de Narsès. On peut dire que ces deux Généraux règnèrent en Italie, plutôt qu'ils n'y commandèrent pour l'Empereur, tant la manière dont ils exerçoient leur autorité avoit l'air indépendant. Le premier le montra bien dans ce qu'il fit pour élever Vigile sur le Saint-Siège. C'étoit un scandale nouveau dans l'Eglise. Jamais on n'avoit vu, même sous les Princes Payens, un Pape légitime & irréprochable en tout point, tel que l'étoit Silvérius, arrêté par le Commandant, sous de vains soupçons, exilé sans qu'on prouvât qu'il fût coupable, & remplacé de son vivant par celui-là même qui étoit généralement connu pour auteur d'un si odieux com-

VI. SIÈCLE.

plot. Ce qui rendoit Bélisaire plus condamnable, & Vigile plus indigne du rang où il s'élevoit par des voies si criminelles, c'est que celui-là se prêta aux vues ambitieuses de Vigile moyennant deux cents livres d'or, & que celui-ci acheta la Papauté de l'Impératrice Théodora, en promettant d'anéantir l'autorité du Concile de Chalcédoine. Un traité de cette nature suppose tout à la fois, & que les représentans de l'Empereur jouissoient d'un grand pouvoir, & que les règles canoniques étoient tombées dans un grand mépris. Cependant on doit remarquer ici pour l'honneur de la Religion & l'instruction des fidèles, que Vigile, ce Pontife qui n'étoit monté sur la Chaire de S. Pierre qu'à condition de sacrifier la vérité, soutint ses intérêts avec autant de courage que les Célestin, les Damase & les Léon, lorsqu'il agit comme chef de l'Eglise.

Lorsque les Lombards, appellés par le ressentiment & la trahison de Narsès, eurent élevé en Italie un nouveau Trône, leurs Princes, qui étoient Ariens, retracèrent toutes les violences dont les Rois Goths avoient été les auteurs; ils en causèrent même de plus grandes,

dans les guerres qu'ils eurent à soutenir, pour étendre & affermir leur domination. L'Eglise catholique, dont tous ces Princes étoient ennemis, & souvent persécuteurs, n'étoit ni assez libre, ni assez révérée, pour s'occuper avec bien du succès à remplir son objet, qui est de procurer la gloire de Dieu & le salut des hommes. Ses Temples étoient souvent pillés, les saints Mystères interrompus, & les Vierges consacrées à Dieu, livrées à la brutalité du soldat. Les Loix canoniques, qui n'ont de force qu'autant qu'elles sont respectées par ceux dont elles répriment les désordres, étoient devenues impuissantes, depuis qu'on s'étoit accoutumé à les violer sans remords, & il fallut toute l'autorité qu'un grand mérite, joint à des vertus éminentes, donna au Pape S. Grégoire, pour faire reprendre à la discipline cette vigueur imposante qu'elle avoit perdue, au milieu de la confusion qui règnoit de tout côté. Nous ferons admirer tout ce que cet illustre Pontife entreprit pour la conservation de la foi & le rétablissement des saintes règles, lorsque nous parlerons de ses travaux, de ses talens & de ses écrits, dans l'article que nous consacrerons à sa mémoire.

VI. SIÈCLE.

Nous avons vu l'Eglise d'Afrique éprouvée par le feu de la persécution, presque durant tout le cours du cinquième siècle. Elle eut quelques années de repos après cette violente tempête. Mais ce calme, dont les Pasteurs profitèrent pour ranimer la foi des fidèles, & les préparer à de nouveaux combats, finit avec le règne de Gontamond, qui étoit monté sur le Trône des Vandales après Hunneric. Trasamond son frère, qui lui succéda, ne marcha point sur ses traces. La persécution fut renouvellée dans toute l'Afrique, & devint plus cruelle que jamais. Il fit fermer les Eglises catholiques que Gontamond avoit permis de rouvrir, & défendit de consacrer des Evêques pour les Sièges qui n'en avoient point. Les Pasteurs crurent que les intérêts de la Religion qui leur étoient confiés, ne leur permettoient pas d'obéir à des ordres si manifestement injustes. Ils donnèrent donc des Evêques aux Eglises vacantes, dans la pensée que, si la persécution venoit à cesser, ces nouveaux Pasteurs serviroient leurs troupeaux par leurs instructions & leurs exemples, & que si Dieu prolongeoit l'épreuve, ils édifieroient les peuples

par leurs souffrances, & feroient leurs guides au martyre. Trasamond irrité d'une conduite qu'il regardoit comme un attentat contre sa puissance, exila deux cens Evêques à la fois. S. Fulgence, dont nous ferons connoître les vertus & les écrits dans l'article des personnages illustres, étoit de ce nombre. L'Isle de Sardaigne fut leur asyle; ils y eurent beaucoup à souffrir, malgré les soins généreux du Pape Symmaque, qui leur envoyoit tous les ans de l'argent & des habits. Hildéric, qui remplaça Trasamond, mort en 523, montra des sentimens plus doux & plus humains. Quoiqu'Arien, il rappella les Evêques exilés, & rendit aux Catholiques les Eglises dont ils étoient dépouillés. Ainsi l'Afrique recouvra par la clémence de ce Prince, le libre exercice de la Religion catholique, dont elle avoit été privée pendant soixante-six ans, à compter depuis la persécution de Genséric. Cette heureuse révolution devint encore plus solide, lorsque Bélisaire eut fait la conquête de l'Afrique pour l'Empereur Justinien en 534, & mis fin au Royaume des Vandales, qui avoit duré cent sept ans. Alors les Evêques s'assemblèrent en Concile

VI. SIÈCLE.

VI. SIÈCLE.

national à Carthage, pour rendre grâces à Dieu qui leur redonnoit enfin la paix, & prendre connoissance de l'état des Eglises, qui n'avoient pas moins souffert dans le temporel que dans le spirituel, pendant le cours d'une tempête si rude & si longue.

L'Arianisme continuoit de dominer en Espagne, sous les Princes Visigoths qui règnoient sur cette portion de l'ancien Empire Romain. Cependant Alaric, qui fut vaincu & tué par Clovis, dans la célèbre bataille de Vouillé en Poitou, traitoit les Catholiques avec beaucoup d'humanité. Les choses restèrent à peu près dans cet état, sous les Princes qui lui succédèrent jusqu'à Léovigilde, qui monta sur le Trône vers l'an 572. Il étoit Arien, comme ses prédécesseurs; mais il avoit au-dessus d'eux un zèle ardent pour sa secte, & une forte animosité contre les Catholiques. Ses deux fils, Herménigilde & Récatède, avoient été nourris dans les mêmes sentimens. Néanmoins le premier, qui avoit épousé une Princesse Catholique, fille de Sigebert & de Brunehaut, ne refusa pas d'écouter les instructions de S. Léandre, Evêque de Séville. Le saint Evêque lui

démontra la fausseté de l'Arianisme, & le convainquit de tous les risques qu'il couroit par rapport au salut, en restant dans une communion séparée de l'Eglise. Le Prince se rendit & abjura l'erreur. Léovigilde ayant appris son changement, se mit en fureur, & persécuta violemment les Catholiques de ses Etats. Les Evêques furent les premiers objets de sa colère : il en exila un grand nombre. Les Suèves, peuple belliqueux, établis dans la Galice, qui venoient aussi d'abandonner l'Arianisme, furent enveloppés dans cette persécution. Hermenigilde, pour éviter la vengeance de son père, dont il avoit tout à redouter, implora le secours des Grecs. La crainte l'avoit jetté dans la révolte, la regardant comme le seul moyen de conserver ses jours : conduite criminelle que rien ne pouvoit justifier. Hermenigilde le sentit, lorsqu'il fut tombé entre les mains de son père par la trahison des Grecs, & le repentir qu'il en eut contribua à la résolution qu'il prit de mourir, s'il le falloit, afin de laver sa faute dans son sang. Sa résistance aux volontés de son père, qui lui offroit la vie & lui assuroit le Trône, s'il consentoit à rentrer dans

VI. SIÈCLE.

la communion des Ariens, lui mérita la palme du martyre. Léovigilde mourut peu de tems après. Pénétré de douleur d'avoir fait donner la mort à son fils, il reconnut la vérité de la Religion catholique avant de terminer sa carrière, & recommanda à S. Léandre son second fils Récarède, qui alloit monter sur le Trône. Ce jeune Prince devenu Maître de l'Espagne, ne se contenta pas de quitter l'erreur, pour mettre son propre salut en sûreté; il se fit en quelque sorte l'Apôtre de ses sujets, qu'il eut la gloire de ramener à la vérité, par la douceur & la persuasion. Il avoit commencé par gagner les Evèques Ariens, & les peuples suivirent en foule l'exemple des Pasteurs. Ainsi l'hérésie fut bannie de l'Espagne, où elle étoit entrée avec les barbares, & où elle avoit duré près de deux cens ans. Un Concile assemblé à Tolède prit de sages mesures pour affermir cette heureuse révolution & rétablir la discipline, sous la protection & avec l'autorité de Récarède, dont le règne paisible & glorieux, s'étendit jusqu'à la première année du septième siècle.

Il n'y avoit aucune portion de l'Eglise, où la Religion catholique fût plus flo-

rissante qu'en France. Clovis & les Princes qui lui succédèrent, malgré leurs mœurs encore grossières & un fonds de cruauté, fruit de leur éducation toute guerrière, honoroient les Evêques, protégeoient les Loix ecclésiastiques, & répandoient leurs bienfaits sur les Eglises & les Monastères, avec une magnificence vraiment Royale. Si la Religion & l'humanité eurent également en horreur la conduite des enfans de Clovis, qui massacrèrent impitoyablement leurs neveux pour s'emparer de leur héritage; les vertus de Sainte Clotilde leur mère, l'esprit de retraite & de mortification qui éclata dans S. Cloud ou Clodoald, Prince de la Maison Royale; & la pieté de sainte Radégonde, femme de Clotaire, Princesse si humble, si libérale envers les pauvres, furent de grands sujets d'édification pour l'Eglise. La sainteté éminente de l'illustre Vierge Géneviève, que S. Germain d'Auxerre avoit consacrée à Dieu dès l'âge de quinze ans; la patience avec laquelle on la vit supporter les calomnies qu'on répandoit contre son innocence, & les miracles que Dieu accordoit à ses prières, ne servoient pas peu à inspirer aux peuples

des ſentimens de reſpect & d'attachement, pour une Religion qui offroit de ſi grands modèles de vertu. Quoique l'impérieuſe Brunehaut eût rempli toute la France du bruit & de l'horreur de ſes crimes, la protection qu'elle accorda aux Miſſionnaires que S. Grégoire envoya en Angleterre, lui procura des éloges de la part de ce grand Pape. Il louoit en elle ce qui méritoit de l'être, ſans approuver ſes excès ſur leſquels il ſe taiſoit par prudence.

Les Anglo-Saxons s'étoient rendus maîtres de l'Iſle célèbre, qui avoit été connue du tems des Romains ſous le nom de Bretagne, & qui fut appellée Angleterre, depuis qu'elle fut ſoumiſe à ces nouveaux Conquérans. Le Chriſtianiſme y avoit pénétré dès les premiers ſiècles; il y avoit même fait des progrès, puiſqu'on y voyoit des Monaſtères dans le cinquième ſiècle, & que le nombre des Chrétiens y étoit aſſez grand, pour que les Evêques des Gaules craigniſſent les ravages que le Pélagianiſme pourroit cauſer parmi eux. Cette crainte les détermina à députer S. Germain d'Auxerre, pour y combattre une erreur qui pouvoit acquérir d'autant plus de crédit ſur l'eſ-

prit des Bretons, qu'elle avoit pour auteur un de leurs compatriotes. S. Germain y avoit fait deux voyages, l'un avec S. Loup, Evêque de Troyes, & l'autre avec S. Sévère, Evêque de Trêves. Les miracles de ces vertueux Prélats furent encore plus efficaces que leurs exhortations, pour affermir les orthodoxes, ramener les hérétiques, & convertir les payens. Mais les fruits de cette mission furent bientôt détruits, par la fuite des anciens habitans, & par la multitude infinie des étrangers qui prirent leur place, & qui étoient tous plongés dans les ténèbres de l'Idolâtrie. L'Angleterre avoit donc besoin que de nouveaux Apôtres vinssent lui apporter le flambeau de la foi. Cette pieuse entreprise fut un des principaux objets de la sollicitude du Pape S. Grégoire, & la conversion des peuples idolâtres qui s'y étoient établis, un des plus glorieux événemens de son pontificat. Il y envoya des hommes éprouvés dans la vertu, & versés dans la science de l'Evangile, sous la conduite du saint Moine Augustin, Supérieur du Monastère de S. André, qu'il avoit bâti à Rome. Ces hommes apostoliques furent reçus très-favorable-

VI. SIÈCLE.

VI. SIÈCLE.

ment d'Ethelbert, Roi de Kent. Ce Prince embrassa le Christianisme, & une grande quantité d'Anglois se présentèrent à son exemple, pour recevoir le baptême. A mesure que la moisson devenoit plus abondante par les travaux des premiers ouvriers, le saint Pape en envoyoit de nouveaux, pour défricher & cultiver ce champ que la Grace rendoit si fécond. Augustin, qui avoit reçu l'onction épiscopale, & qui faisoit sa résidence à Cantorbéry, étoit le chef de cette mission. Le Ciel bénit tellement ses travaux, qu'en un seul jour de Noël, il donna le baptême à dix mille personnes. Son zèle infatigable, sa charité, son désintéressement, la sagesse avec laquelle il dirigea ceux qui travailloient sous ses ordres à répandre la foi chrétienne, & ses autres vertus, accompagnées du don des miracles, l'ont fait mettre au nombre des Saints. Il avoit commencé d'entreprendre la conversion de l'Angleterre en 596, & il mourut en 607.

ARTICLE IV.

Affaire des trois Chapitres. Son origine; ses suites; sa conclusion.

L'AFFAIRE des trois Chapitres parut d'une si grande importance dans le tems qu'elle fut agitée, que les deux puissances, tantôt réunies, tantôt divisées, s'en occupèrent sérieusement durant plusieurs années, & que toute l'Eglise y prit part. Quoiqu'il se soit écoulé près de douze siècles, depuis que le Jugement de l'Eglise a fixé l'idée qu'on doit s'en faire, & que les circonstances ne soient pas les mêmes qu'elles étoient alors, cette affaire n'est pas moins intéressante aujourd'hui, que sous le pontificat de Vigile & le règne de Justinien, à cause de l'avantage que plusieurs Théologiens de ces derniers tems en ont voulu tirer, en faveur d'un systême qu'ils se sont opiniâtrés à soutenir contre la décision de l'Eglise. Il est donc essentiel de mettre cette question célèbre dans le plus grand jour, & de ne rien omettre de tout ce qui peut servir à faire connoître l'objet

que les Pasteurs ont prétendu définir, & l'autorité qu'ils ont attachée à leur Jugement. Remontons à la première époque de cette grande affaire, & suivons-en la marche jusqu'à la conclusion du cinquième Concile général, où elle fut terminée.

On se rappelle que les écrits d'Origène causoient déjà des disputes fort vives & beaucoup de chaleur, parmi les Moines de Syrie & de Palestine, tandis que les Nestoriens & les Eutychiens excitoient de leur côté les troubles les plus funestes, dans l'Eglise d'Orient. La grande réputation dont cet Ecrivain jouissoit dans toute l'Eglise depuis le troisième siècle, l'obscurité des expressions dont il s'étoit servi, la difficulté de s'assurer au juste de ses vrais sentimens, & l'extrême subtilité des matières sur lesquelles on l'accusoit de n'avoir pas suivi la doctrine de l'Eglise, étoient autant de motifs pour ceux qui se disoient ses disciples, de prendre sa défense avec ardeur, & de mettre leur gloire à ne pas l'abandonner. Cependant les opinions que ses défenseurs mêmes lui attribuoient & qu'ils soutenoient comme de lui, étoient manifestement erronées. Mais c'étoit pré-

cisément la fausseté de ces opinions, & le danger des conséquences qu'on en tiroit, que ses partisans refusoient d'avouer. Entêtés d'un vain savoir, dont ils se montroient d'autant plus jaloux, qu'il étoit plus étranger à leur profession; échauffés par le climat, par le genre de vie qu'ils menoient, ils joignoient à l'opiniâtreté que donne presque nécessairement la solitude, celle qui vient des grands efforts & de la contention habituelle de l'esprit. D'un autre côté, bien loin de se regarder comme engagés dans une secte opposée à l'Eglise, ils témoignoient un grand zèle contre les erreurs qu'elle avoit condamnés, & spécialement contre celles de Nestorius & d'Eutychès. Dans la vue de mieux marquer leur éloignement pour les doctrines anathématisées, ils subtilisoient sans cesse sur les Mystères de l'Incarnation & de la Rédemption, & ils essayoient de faire passer dans le langage ordinaire de la Théologie, les façons de parler qui leur paroissoient les plus propres à exprimer le dogme sans équivoque. De-là venoient ces propositions qu'ils avoient imaginées, & qu'ils regardoient comme la pierre de touche de l'Orthodoxie....

Un de la Trinité s'est incarné ; un de la Trinité a souffert.

D'abord on rejetta ces propositions, dans la crainte que les Eutychiens n'en abusassent, pour établir leur systême, touchant l'unité de nature en Jésus-Christ, comme si l'on eût enseigné que la divinité eût souffert. Mais ensuite on les approuva dans le sens propre & catholique, parce que les Nestoriens de leur côté, profitoient du refus qu'on faisoit de les admettre, pour autoriser leur hérésie sur les deux personnes. Car, disoient-ils, si l'on ne peut pas dire qu'un de la Trinité a souffert, qu'un de la Trinité s'est fait homme, il s'ensuit que l'Incarnation & la Rédemption ne se sont opérées, que dans la personne humaine que le Verbe divin s'est unie.

Les choses en étoient à ce point, lorsque Justinien crut devoir faire intervenir son autorité pour arrêter les scandales & les violences dont les Moines entêtés des erreurs attribuées à Origène, ne cessoient de se rendre coupables. La Constitution qu'il fit à ce sujet, est plutôt une profession de foi, ou un Traité théologique, qu'une Loi impériale. C'étoit le foible de ce Prince, d'ailleurs si rempli

de grandes qualités. Il saisissoit toutes les occasions d'attirer à lui les affaires ecclésiastiques, & ce qu'il aimoit sur toutes choses, étoit d'écrire sur les contestations qui s'élevoient par rapport à la Religion. Travail qu'il auroit dû, suivant l'ordre établi si sagement, abandonner aux Pasteurs à qui le dépôt de la foi est confié. Son autorité n'auroit-elle pas été plus avantageusement employée pour l'Eglise & pour l'Etat, à réprimer l'inquiétude turbulente des Moines, ou à les rendre aux professions utiles qu'ils avoient quittées, s'il étoit impossible de les contenir dans les bornes de celle qu'ils avoient embrassée, en renonçant au monde? Quoi qu'il en soit, l'un d'entr'eux, partisan décidé d'Origène, qui étoit parvenu à se faire placer sur le Siège épiscopal de Césarée de Cappadoce, homme d'un caractère ambitieux, mais souple, adroit, insinuant, dissimulé, tel en un mot qu'il faut être pour réussir dans les Cours, s'étoit acquis un grand crédit auprès de Justinien, & de ceux qui l'environnoient. Il avoit souscrit par politique l'Edit de l'Empereur, qui condamnoit les opinions d'Origène. Mais il résolut de tirer

VI. SIÈCLE. parti des circonstances, pour faire retomber sur les adversaires de sa doctrine, les coups dont ils avoient voulu l'accabler. Ce Moine Courtisan, à qui la dignité d'Evêque donnoit une nouvelle importance dans le monde, s'appelloit Théodore. Il étoit soutenu par l'Impératrice Théodora, si puissante sur l'esprit du Prince son époux. Lié d'intérêts avec les ennemis du Concile de Chalcédoine, il imagina un moyen de se les attacher de plus en plus, en engageant l'Empereur dans une démarche conforme à son goût. Ce plan étoit si adroitement conçu, que, si Justinien l'adoptoit, comme il n'en doutoit pas, d'après la connoissance qu'il avoit de ses inclinations, le Prince se trouveroit conduit, sans qu'il pût s'en appercevoir, à porter la plus vive atteinte à ce Concile, l'objet de tant de plaintes & de clameurs. Il entreprit donc de persuader à l'Empereur que la seule chose qui choquât ceux qui s'étoient opposés jusqu'alors aux décrets de Chalcédoine, étoit l'espèce d'approbation qu'on avoit donnée dans cette assemblée aux écrits de Théodore de Mopsueste, à ceux de Théodoret, Evêque de Cyr, contre S. Cyrille

d'Alexandrie, & à la lettre d'Ibas; que ces écrits contenoient manifestement le poison de l'héréfie Nestorienne; qu'en paroissant les approuver, les Pères de Chalcédoine avoient fourni un prétexte à quantité de personnes, d'ailleurs très-zélées pour la foi, de rejetter leur décision, dans la crainte de fournir un sujet de triomphe aux ennemis de la vérité, si justement anathématisés à Ephèse; & qu'enfin, le seul moyen de ramener tous les esprits à l'unité de croyance & d'enseignement, étoit de condamner les écrits connus sous le nom des trois Chapitres, écrits d'autant plus dignes de censure, qu'on s'étoit élevé contre eux dans le tems qu'ils parurent, & qu'ils étoient devenus depuis la cause d'un schisme scandaleux. Justinien étoit déjà trop disposé de son naturel à s'emparer de cette nouvelle occasion d'écrire sur la foi, pour ne pas entrer dans les vues de Théodore. Il n'apperçut en lui qu'un homme zélé pour la paix, qui cherchoit à concilier les esprits, à procurer une nouvelle lumière à ceux qui ne s'étoient séparés de l'Eglise que par une erreur de fait, & à rétablir l'uniformité du langage, en faisant connoître

les véritables intentions du Concile de Chalcédoine.

Plein de cette pensée, l'Empereur, qui travailloit à un Ouvrage contre les Acéphales, (on appelloit ainsi les Eutychiens mitigés qui ne reconnoissoient point de chef) quitta toute autre occupation, pour dresser un Edit de condamnation contre les trois Chapitres. Il est à propos d'en donner ici l'extrait en peu de mots, pour faciliter l'intelligence de ce que nous dirons dans la suite. Justinien commence par exposer sa propre doctrine sur le mystère de la Trinité. Il s'étend davantage sur celui de l'Incarnation, parce que c'étoit le principal objet des disputes présentes. En cet endroit, il prouve tant par le témoignage des Pères, que par le raisonnement, plusieurs propositions qui étoient alors contestées, spécialement celle-ci.... *que Jesus-Christ est un de l'adorable Trinité;* & cette autre encore.... *que J. C. est une seule Personne composée de deux natures*, & non pas simplement, comme quelques-uns vouloient que l'on dît, *une seule nature composée.* Il fait voir ensuite dans quel sens S. Cyrille avoit appliqué au Fils de

Dieu fait homme cette expreſſion.... *une nature incarnée*, & il montre par pluſieurs paſſages de ce Père, qu'il entendoit par-là une *ſeule Perſonne, qui eſt celle du Verbe revêtu de notre chair.* Après cette expoſition, ſuivent treize anathêmes contre les erreurs qui avoient alors le plus de partiſans; de-là Juſtinien paſſe avec beaucoup d'adreſſe à la condamnation des trois Chapitres, qu'il exprime de cette manière... *Si quelqu'un perſiſte à défendre Théodore de Mopſueſte, cet auteur de tant de blaſphêmes, & refuſe de le condamner, lui & ſes adhérens, qu'il ſoit anathême; Quiconque perſiſte à défendre ce que Théodoret a écrit en faveur de Neſtorius contre la foi catholique, qu'il ſoit anathême; Quiconque perſiſte à défendre, en tout ou en partie, la Lettre d'Ibas écrite à l'hérétique Maris, qu'il ſoit anathême.* Cette cenſure eſt ſuivie d'une réfutation méthodique & détaillée des objections propoſées par les défenſeurs de Neſtorius & des trois Chapitres. Telle eſt cette célèbre Conſtitution : elle ne porte point de date, mais on convient qu'elle fut donnée en 546.

VI. SIÈCLE.

A peine cette Conſtitution eut-elle

VI. SIÈCLE.

été publiée, que l'Empereur donna les ordres les plus précis pour la faire souscrire par tous les Evêques. Ils refusèrent d'abord, en disant que c'étoit attenter à l'autorité du Concile de Chalcédoine, & annuller indirectement ses décrets. Mais ensuite les Evêques des grands Siéges, tels que Mennas de Constantinople, Ephrem d'Antioche, Pierre de Jérusalem, Zoïle d'Alexandrie, & plusieurs autres, donnèrent leur souscription, sur la promesse qu'on leur fit de la leur rendre, si le Pape ne l'approuvoit pas. Etienne, Diacre de l'Eglise Romaine & Légat du Saint-Siége à Constantinople, se retira de la communion de Mennas & de ceux qui avoient imité sa condescendance aux ordres de l'Empereur. Il fut suivi par Dacius, Evêque de Milan, & beaucoup d'autres qui se trouvoient alors dans la Ville impériale. Cette résistance ne fit qu'irriter Justinien, & ceux qu'il avoit chargé de veiller à l'exécution de sa Loi. La soumission des Prélats & des autres ecclésiastiques qui l'acceptoient, étoit magnifiquement récompensée. La disgrace, la déposition & l'exil devenoient le partage de ceux qui ne croyoient pas devoir pré-

férer un Edit du Prince, à la décision d'un Concile général. On les traitoit en rebelles & en fauteurs de l'héréfie. Ainsi cette Loi, qui devoit rétablir la paix & produire l'uniformité, fut la cause d'une nouvelle division & de nouveaux scandales.

Le Pape Vigile fut invité par l'Empereur à se rendre à Constantinople, pour délibérer sur les moyens de pacifier les troubles que cette affaire avoit excités, & qui croissoient de jour en jour. L'intérêt de l'Eglise exigeoit que le Souverain-Pontife entreprît ce voyage, quelque long & pénible qu'il fût. Il ne balança pas, quoiqu'il dût prévoir qu'il alloit s'exposer à de grandes difficultés, & peut-être même mettre sa liberté en danger, si son devoir ne se trouvoit pas d'accord avec les vues d'un Prince dont il connoissoit le caractère absolu, & qui seroit maître de sa personne. Si Vigile ne fit pas ces réflexions avant de se mettre en route, il ne tarda pas à sentir, après son arrivée à la Cour de l'Empereur, combien il lui eût importé de les faire, afin de préparer son ame à tous les événemens.

L'Empereur rendit de grands honneurs

VI. SIÈCLE.

au Souverain-Pontife, & le logea avec toute sa suite dans le Palais de Placidie, où il étoit traité avec toute la décence convenable à sa dignité. Cependant il ne fut pas long-tems sans s'appercevoir que les soins qu'on paroissoit prendre pour qu'il ne manquât de rien, & la manière honorable dont on en usoit à son égard, ne servoient qu'à couvrir l'espèce de captivité où l'on étoit résolu de le tenir, jusqu'à ce qu'il eût fait ce que l'Empereur attendoit de lui. On le pressoit avec les plus vives instances, & l'on n'avoit pas même la politique de cacher l'espèce de passion que la Cour faisoit entrer dans cette affaire. Vigile auroit voulu procéder canoniquement à l'examen des raisons qu'on apportoit pour & contre les trois Chapitres, discuter cette matière à loisir, & sur-tout peser avec la plus mûre attention ce qui avoit été fait dans le Concile de Chalcédoine, relativement aux écrits dont on lui proposoit la censure, afin de ne se rien permettre qui pût exciter de nouveaux troubles. Mais la conduite qu'on tenoit à son égard, fut pour ce Pape un motif de hâter sa décision, plus que la prudence ne sembloit l'exiger. Il avoit d'abord

d'abord tenu un Concile avec quelques Evêques qui lui étoient unis, mais ensuite il rompit cette Assemblée, on ne sait par quelle raison, & pria les Evêques qui la composoient, de donner leur avis par écrit. Il donna lui-même le sien, qui fut nommé *Jugement, Judicatum*. Cette pièce est adressée à Mennas, Patriarche de Constantinople. Vigile y condamne les trois Chapitres, sans préjudice du Concile de Chalcédoine, & il impose un silence absolu sur cette question, dont on n'avoit déja que trop parlé.

VI. SIÈCLE.

Le *Judicatum* ne contenta ni les partisans ni les adversaires des trois Chapitres. Les premiers étoient scandalisés d'un décret qu'ils croyoient injurieux au Concile de Chalcédoine, & les seconds murmuroient de la clause qui mettoit à couvert l'autorité de ce même Concile. Les Evêques d'Illyrie & de Dalmatie crurent l'honneur de l'Eglise tellement blessé dans cette affaire, qu'ils en vinrent jusqu'à se séparer de la communion de Vigile; ceux d'Afrique en firent autant. D'un autre côté, Théodore de Césarée, & les Prélats attachés à la Cour, ne dissimuloient pas

leur mécontentement. Ils vouloient une condamnation des trois Chapitres qui ne fût modifiée par aucune restriction, & qui n'eût rien de relatif au Concile de Chalcédoine. Le Pape voyant la diversité des sentimens qui s'étoient formés à l'occasion de son *Judicatum*, résolut de le retirer publiquement, & proposa la tenue d'un Concile général, composé d'un nombre égal d'Evêques favorables, & opposés aux trois Chapitres. Ce parti fut accepté. L'Empereur fit expédier les ordres nécessaires pour la convocation du Concile, & en attendant, il fut convenu que les choses resteroient en surséance, sans qu'on pût se prévaloir, de part ni d'autre, de ce qui avoit été fait pour ou contre les trois Chapitres. Malgré cette convention, qu'on devoit regarder comme un préliminaire essentiel & un acheminement à la paix, on ne cessoit de solliciter & d'importuner Vigile, pour s'assurer qu'il donneroit un décret conforme à la Constitution de Justinien, même dans le cas où les Evêques d'Occident, attachés à la défense des trois Chapitres, refuseroient de venir au Concile, ou continueroient à penser sur cet

VI. SIÈCLE.

objet autrement que les Orientaux. Les instances qu'on lui faisoit étoient si vives, & le ton qu'on prenoit en lui parlant de cette affaire étoit si haut, si menaçant, qu'il ne se crut pas en sûreté dans le Palais de Placidie. Il se retira donc à S. Pierre, & comme on avoit envoyé des soldats, commandés par l'Officier chargé d'arrêter les malfaiteurs, pour l'arracher de cet asyle, il se réfugia sous l'autel. On l'y poursuivit, & on lui fit les plus indignes violences pour l'en tirer avec effort, sans respect pour son âge & sa dignité, de manière qu'il auroit été écrasé par la chûte de l'autel, dont il tenoit les piliers étroitement embrassés, si les Diacres qui l'accompagnoient ne l'eussent garanti, en soutenant la Table sacrée. Ces traitemens inouis le déterminèrent à s'évader en secret de Constantinople, & à chercher un asyle plus sûr dans l'Eglise de S. Euphémie de Chalcédoine, où s'étoit tenu le quatrième Concile. Il n'en sortit & ne retourna prendre son premier logement à Constantinople, sur les pressantes invitations de l'Empereur, qu'après avoir reçu les satisfactions de Théo-

VI. SIÈCLE.

dore d'Antioche & des Evêques de son parti.

Cependant le Concile indiqué par les Lettres que l'Empereur avoit fait écrire aux Evêques, ouvrit ses séances dans la salle intérieure de la Cathédrale de Constantinople, le 4 Mai de l'an 553. Il étoit composé de cent cinquante-un Evêques, tous Orientaux, à l'exception de cinq Africains, les seuls de l'Occident qui eussent consenti à s'y rendre. Le Pape ne jugea point à propos d'y assister, parce qu'on n'observoit pas la convention faite avec lui, d'établir une commission d'Evêques Grecs & Latins, en nombre égal, pour discuter les divers points de fait relatifs à l'affaire des trois Chapitres; mais il déclara qu'il donneroit sa décision séparément. Il est nécessaire, pour mettre l'objet intéressant qui nous occupe, dans un plus grand jour, de rapporter avec exactitude, quoique sommairement, tout ce qui se passa dans ce Concile, en suivant l'ordre des Sessions qui sont appellées Conférences.

Dans la première, on ordonna qu'il seroit envoyé au Pape une députation de dix-huit Evêques, chargés de lui faire

une réquisition canonique, au nom du Concile, de venir y prendre séance. Mais cette démarche ne lui fit pas changer de résolution. On lut ensuite une nouvelle Constitution de Justinien au sujet des trois Chapitres, dans laquelle ce Prince expose la conduite qu'il a tenue depuis le commencement de cette affaire, & témoigne aux Evêques une grande confiance en leur prudence & en leurs lumières.

Dans la seconde Conférence qui fut tenue le 8 Mai, les Patriarches & les autres Prélats qui avoient été députés vers le Pape, rendirent compte de ce qui s'étoit passé entr'eux, & du refus qu'il leur avoit fait de venir au Concile. L'Empereur ayant aussi député à Vigile des Evêques & des Magistrats pour le même objet, le Patrice Constantin, l'un de ceux-ci, fit rapport à l'assemblée de la disposition où ils avoient trouvé le Pontife, de ne point accorder aux Orientaux ce qu'ils lui demandoient avec tant d'instances. La raison qui portoit les Evêques du Concile, & l'Empereur lui-même, à témoigner au Pape tant d'empressement pour l'engager à venir se mettre à leur tête, étoit la crainte assez

VI. SIÈCLE.

bien fondée qu'ils avoient qu'on ne leur contestât la canonicité de leur assemblée ; attendu que, suivant les règles, le Pape étant sur les lieux, c'étoit à lui seul qu'il appartenoit d'y présider, & que son refus persévérant d'y paroître dans le rang d'honneur qui lui convenoit, étoit un acte par lequel il sembloit déclarer qu'il ne la tenoit pas pour légitime. C'est pour cela qu'on eut un si grand soin de constater toutes les démarches qu'on avoit faites afin d'obtenir de lui qu'il se rendît aux vœux du Concile, & qu'on inséra dans les actes toutes les pièces qui prouvoient le consentement qu'il avoit donné à la convocation, & la promesse qu'il avoit faite de s'y trouver.

Le 9 de Mai, on tint la troisième Conférence. On y déclara qu'on adhéroit aux définitions des quatre Conciles généraux, de Nicée, de Constantinople, d'Ephèse & de Chalcédoine ; qu'on n'avoit point d'autre foi que la leur ; que l'on condamnoit sans restriction tout ce qui pouvoit leur être contraire ou injurieux ; & qu'on admettoit ce qui avoit été enseigné par les Pères orthodoxes : savoir, S. Athanase, S. Hilaire, S. Ba-

ſile, S. Grégoire de Nazianze, S. Grégoire de Niſſe, S. Ambroiſe, S. Auguſtin, Théophile, S. Jean Chryſoſtôme, S. Cyrille, S. Léon & Proclus.

La quatrième Conférence qui ſe tint le 12 Mai, fut ſpécialement conſacrée à l'examen de la doctrine contenue dans les écrits de Théodore de Mopſueſte. On la trouva impie, contraire à la foi de l'Egliſe, infectée du venin de l'erreur, & digne de l'anathême. On rapportoit les propres paroles de cet Auteur, & l'on citoit les endroits de ſes Ouvrages d'où chaque texte étoit tiré.

Pendant que le Concile étoit occupé de cet examen, le Pape donna ſon avis par écrit, comme il s'y étoit obligé. Ce nouveau décret, intitulé : *Conſtitutum*, pour le diſtinguer du premier nommé *Judicatum*, eſt adreſſé à l'Empereur, & commence par les deux profeſſions de foi que le Patriarche Mennas & Eutychius ſon ſucceſſeur avoient adreſſées au Pape. Paſſant enſuite à la diſcuſſion des trois Chapitres qu'il traite ſéparément, le Souverain-Pontife rapporte ſoixante articles extraits des écrits de Théodore de Mopſueſte, tels à peu près que ceux qui avoient été cités par le Concile; il

VI. SIÈCLE.

en détermine le mauvais ſens, & il les frappe d'anathême. Mais quant à ſa perſonne, il ne veut pas qu'on la condamne, ſe propoſant de ſuivre en cela l'exemple du Concile d'Ephèſe, qui ne prononça rien contre la perſonne de cet Evêque, quoiqu'il eût anathématiſé le Symbole qui lui étoit attribué. Quant à Théodoret, après avoir également condamné les écrits qui portent ſon nom, Vigile trouve étrange qu'on veuille, au bout d'un ſiècle, flétrir la mémoire d'un Evêque qui a été reconnu pour orthodoxe par le Concile de Chalcédoine, où il fut admis avec les autres Pères qui compoſoient cette aſſemblée. Enfin, pour ce qui eſt de la Lettre écrite à Maris, Perſan, ſous le nom d'Ibas, le Pape obſerve que les Pères du Concile de Chalcédoine, après s'être aſſuré de la doctrine d'Ibas, & avoir exigé de lui qu'il rétractât ce qu'il avoit écrit d'injurieux à S. Cyrille, & qu'il reçut le Concile d'Ephèſe, l'avoient déclaré Catholique : d'où il infère qu'on ne doit pas non plus imprimer à ſa mémoire la tache d'une condamnation. Il conclut par ordonner que le Jugement du Concile de Chalcédoine ſubſiſte en

ſon entier, & par défendre à qui que ce ſoit, en quelque dignité eccléſiaſtique qu'il ſoit conſtitué, de rien décider de contraire. Ce décret eſt daté du 14 Mai 553. Vigile eſpéroit calmer les eſprits & terminer paiſiblement la conteſtation, par le ſage tempérament qu'il avoit pris de condamner les erreurs en épargnant les perſonnes. Mais l'effet ne répondit pas à ſon attente.

Le Concile continuoit toujours de s'aſſembler, & dans la cinquième Conférence du 17 Mai, on reprit l'examen des ſentimens erronés de Théodore de Mopſueſte; après quoi l'on traita la queſtion, s'il eſt permis de condamner les morts, & l'on allégua pluſieurs exemples qui tendoient à prouver l'affirmative. De-là, on paſſa au ſecond des trois Chapitres, qui concernoit la doctrine de Théodoret, Evêque de Cyr, & on lut pluſieurs extraits de ſes écrits, d'où il réſultoit qu'il avoit combattu les ſentimens de S. Cyrille d'Alexandrie, & penché vers les erreurs de Neſtorius.

La Lettre d'Ibas, dernier chef des trois Chapitres, fut l'objet de la ſixième Conférence tenue le 19 Mai. On y re-

VI. SIÈCLE. connut la doctrine impie de Nestorius; on examina toutes les pièces relatives à cet objet, & l'on montra qu'Ibas avoit lui-même reconnu dans le Concile de Chalcédoine les erreurs de cette Lettre, qu'il les avoit condamnées en disant anathême à Nestorius & à ses blasphêmes, & qu'enfin il n'avoit été reçu qu'en conséquence de cette rétractation, comme pénitent, & seulement par égard pour son âge avancé.

La septième Conférence, tenue le 26 Mai, fut remplie par la lecture de plusieurs pièces envoyées au Concile par l'Empereur. C'étoient des actes particuliers où Vigile anathématisoit les trois Chapitres, & le serment par lequel il s'étoit obligé de concourir à leur condamnation publique, & de ne rien faire pour les approuver. On prenoit cette précaution, afin de prévenir l'objection que les défenseurs des trois Chapitres auroient pu faire contre le Concile; & l'on montra par les écrits qu'on venoit de produire, que le Concile n'avoit fait que marcher sur les traces du Pape, & rendre plus authentique la condamnation que le chef de l'Eglise avoit déjà prononcée. Les matières dont le Con-

cile s'étoit occupé depuis son ouverture, étant suffisamment éclaircies par le travail des sept Conférences qu'on avoit tenues, on remit à un autre jour, à statuer définitivement sur les trois Chapitres.

Ce fut l'objet de la huitième Conférence, qu'on tint le 2 de Juin. On y apporta le décret du Concile tout dressé, apparemment parce que les Pères du Concile ayant assez fait connoître leurs sentimens dans les séances précédentes, on jugea inutile de recueillir les suffrages dans celle-ci. Ce sont les Evêques qui parlent dans ce décret. D'abord ils résument tout ce qui avoit été fait avant & pendant le Concile, touchant l'affaire des trois Chapitres; ensuite ils disent: Nous condamnons Théodore de Mopsueste & ses écrits impies; les impiétés écrites par Théodoret contre la vraie foi; & la Lettre d'Ibas, qui contient aussi des blasphêmes contre le Mystère de l'Incarnation, & des choses injurieuses à la mémoire de S. Cyrille & au saint Concile d'Ephèse: Nous anathématisons ces trois Chapitres & tous ceux qui prétendent les soutenir par l'autorité du Concile de Chalcédoine. Ils

VI. SIÈCLE

ajoutent enfin quatorze anathêmes qui contiennent la censure théologique des erreurs que le Concile avoit trouvées dans les écrits qu'il venoit de proscrire. On attribue encore à ce Concile quinze autres anathêmes contre les erreurs d'Origène ; ce qui fait croire à quelques Savans, qu'outre les huit Conférences dont nous avons donné l'extrait, il s'en tint encore deux, où ces quinze anathêmes furent dressés. Ce qu'il y a de certain, c'est que l'Origénisme fut expressément condamné dans ce Concile, en conséquence d'une Lettre qu'il reçut à ce sujet de Justinien.

Telle fut la conclusion du cinquième Concile œcuménique. On voit par l'analyse que nous avons faite de son travail, & par toute la suite de ses opérations, que tout s'y passa dans le plus grand ordre ; que les règles canoniques y furent observées jusqu'au scrupule, & qu'il n'y a peut-être jamais eu d'assemblée ecclésiastique où les objets aient été discutés avec plus de soin, de recherches & de maturité : mais ses décrets n'acquirent une autorité pleine & irréfragable, que quand le Pape Vigile l'eut fortifiée de la sienne. Ce Pontife laissa

écouler un tems considérable avant de faire une démarche qui devoit mettre le dernier sceau à cette grande affaire. Mais enfin il se rendit aux desirs des Evêques, de l'Empereur & de tout ce qu'il y avoit de plus respectable dans l'Eglise d'Orient. Il manifesta son Jugement définitif, d'abord par une Lettre du 8 Décembre 553, adressée au Patriarche Eutychius, & ensuite d'une manière plus authentique, par une Constitution du 23 Février 554. Ainsi fut consommée la condamnation des trois Chapitres. Mais il fallut encore plusieurs années pour que les Evêques d'Occident y donnassent leur consentement, & ce ne fut que sous le pontificat de S. Grégoire qu'ils déposèrent enfin tous leurs préjugés contre le cinquième Concile: ce fut l'ouvrage du zèle & de la prudence de ce grand Pape. Quand le tems eut rendu les esprits plus calmes & moins prévenus, ses lumières & sa charité dissipèrent les doutes, écartèrent les nuages que la diversité des idiômes & la distance des lieux avoient répandus sur les faits, & firent cesser les motifs d'opposition des Occidentaux, qui n'hésitoient dans cette affaire, que par la crainte

d'affoiblir l'autorité du Concile de Chalcédoine, auquel ils étoient fortement attachés.

ARTICLE V.

Réflexions sur l'affaire des trois Chapitres, & sur le Décret du Concile de Constantinople.

NOUS avons déjà observé qu'il s'est trouvé de nos jours des Théologiens qui, pour l'intérêt des sentimens qu'ils avoient embrassés, ont prétendu montrer par l'affaire des trois Chapitres, & par la conduite que l'on a tenue à l'égard des Evêques Catholiques qui refusèrent long-tems de souscrire aux décrets du cinquième Concile, que l'Eglise n'étend pas son autorité, jusqu'à prononcer infailliblement sur les faits, même lorsque ces faits ont une liaison essentielle & nécessaire avec les vérités qu'il faut croire, ou avec les erreurs qu'il faut condamner. Ils considèrent les trois Chapitres, soit relativement au Concile de Chalcédoine qui sembla les approuver, soit d'après le Concile de Constantinople

qui les anathématisa, & ils soutiennent que sous l'un & l'autre point de vue, cette affaire fournit la preuve de ce qu'ils avancent. Nous suivrons cette division dans les courtes réflexions que nous allons faire. Il manqueroit quelque chose à ce que nous avons dit jusqu'à présent, & nous ne remplirions pas notre objet, qui est de ne nous jamais écarter du point indivisible où réside la vérité, si nous n'établissions pas ici les vrais principes sur une matière de cette importance.

Premièrement, si l'on considère les trois Chapitres du côté du Concile de Chalcédoine, on n'en peut rien conclure contre l'autorité que l'Eglise s'attribue, de prononcer irréfragablement sur les faits qui ont une liaison nécessaire avec la doctrine. En effet, il est incontestable que ce Concile n'a donné aucune sorte d'approbation aux écrits qui sont l'objet des trois Chapitres. C'est un point de la plus grande certitude, pour quiconque a consulté les actes de ce Concile & ceux du Concile de Constantinople. Il paroît inutile de remarquer avec quelques Auteurs, que les anciens mettoient une grande différence

VI. SIÈCLE.

entre les six premières Sessions du Concile de Chalcédoine, où la question de foi fût examinée & décidée selon les formes canoniques, & les dix autres où l'on ne traita que d'affaires particulières. L'autorité des Conciles, & la force de leurs décrets, ne dépendent point de la dignité plus ou moins grande des objets dont ils s'occupent. Ainsi l'on ne doit point distinguer, quant aux effets de la décision & au respect qui lui est dû, les dernières séances de ce Concile d'avec les premières; c'est toujours le même Tribunal, le même droit de juger, le même caractère de sagesse & d'autorité dans le Jugement. Accordons, c'est raisonner conséquemment, accordons aux dernières Sessions du Concile de Chalcédoine ce qu'on ne refuse pas aux premières, & voyons par l'examen de ce qui s'y est passé, si l'on peut en tirer quelqu'avantage en faveur du systême qu'on voudroit introduire, touchant les Jugemens ecclésiastiques qui ont pour objet les faits appellés Doctrinaux, à cause de leur intime connexion avec la doctrine.

Ce fut dans la huitième Session du Concile de Chalcédoine, qu'on traita

l'affaire de Théodoret. Cet Evêque avoit été déposé dans le faux Concile d'Ephèse, par la faction de Dioscore & des autres partisans d'Eutychès. Le prétexte de sa déposition avoit été son écrit contre les anathématismes de S. Cyrille, dans lequel on l'avoit accusé d'avoir pris la défense de Nestorius & de ses erreurs. Il réclama l'équité des Pères de Chalcédoine, contre une Sentence qui étoit l'ouvrage d'une assemblée où la foi avoit été trahie, & qui portoit l'empreinte de la prévention la plus marquée. Que fit le Concile sur cette requête? Demanda-t-il que l'écrit de Théodoret fût représenté? ordonna-t-il qu'il seroit discuté, analysé, afin de savoir s'il méritoit l'approbation ou le blâme? Non; il prit une voie plus courte & plus sûre. Il exigea de Théodoret une condamnation claire & manifeste des erreurs de Nestorius. Théodoret, qui étoit éloquent & d'un grand savoir, voulut haranguer l'assemblée, & entrer dans l'explication des sentimens contenus dans l'écrit dont on lui avoit fait un crime à Ephèse. On l'interrompit, & on le ramena, sans vouloir l'entendre plus longuement, à la déclaration nette & précise de sa foi.

Il la donna, ſans héſiter, dans des termes ſi formels & ſi éloignés de toute équivoque, que le Concile ſatisfait ſur ce point, le ſeul dont il étoit important de s'aſſurer, releva cet Evêque de l'injuſte Sentence portée contre lui, le rétablit dans les honneurs de ſon rang, & l'admit à ſigner avec les autres Juges de la foi.

L'affaire d'Ibas, Evêque d'Edeſſe, fut traitée ſur le même plan, avec cette ſeule différence qu'on fit lecture de ſa Lettre à Maris, traduite en Grec pour cet effet, ſur l'original Perſan ou Syriaque. Quelques Evêques dirent que cette Lettre étoit orthodoxe, & qu'il n'y avoit rien à y reprendre; mais ce fut un avis particulier, un mot lâché incidemment. On n'en délibéra point, & on ſe contenta d'exiger d'Ibas qu'il anathématisât la doctrine de Neſtorius, comme on avoit fait à l'égard de Théodoret. Sa déclaration fut auſſi claire & auſſi nette que l'avoit été celle de l'Evêque de Cyr, & en conſéquence il fut reçu au nombre des Catholiques.

Quant à Théodore de Mopſueſte & à ſa doctrine, il ne fut pas propoſé à Chalcédoine d'en faire l'examen; & ſi

la Lettre d'Ibas qu'on venoit de lire, n'eût point parlé de cet ancien Ecrivain, on n'eût pas même prononcé son nom dans le Concile, parce qu'en effet il ne s'agissoit ni de lui, ni de ses Livres. Il seroit donc également & contre la vérité de l'Histoire, & contre les règles de la plus simple Logique, de dire que les Pères de Chalcédoine ont approuvé les Ecrits de Théodore, en donnant acte à Ibas de sa Catholicité, après qu'il eut anathématisé Nestorius & ses erreurs.

Il suit de cet exposé, que le Concile de Chalcédoine n'a donné aucune espèce d'approbation aux trois Chapitres, puisque cet objet ne fut en aucune manière soumis à l'examen & aux délibérations de cette assemblée.

Si l'on envisage maintenant les trois Chapitres d'après le Concile de Constantinople, on trouvera que, bien loin d'en pouvoir conclure, que l'Eglise n'étend pas son autorité, jusqu'à prononcer irréfragablement sur les faits essentiellement liés avec la doctrine, le contraire est invinciblement démontré par tout ce qui se passa dans cette essemblée. En effet, quel fut l'objet de ses délibérations ? d'examiner la doctrine des trois

VI. SIÈCLE.

Chapitres, de l'approuver, si elle étoit reconnue pour saine & orthodoxe, de la censurer, si elle étoit jugée fausse & contraire à la foi. Quelle fut la manière de procéder, que suivirent les Evêques dans cet examen? Ils revirent avec soin tout ce qui avoit été fait relativement aux trois Chapitres, depuis le commencement de cette affaire; ils comparèrent la doctrine résultante des écrits dont il s'agissoit, avec celle de l'Ecriture, & l'enseignement de l'Eglise constaté par la tradition. Enfin, quelle fut la décision du Concile? que les écrits de Théodore contenoient tout le venin du Nestorianisme, dont en effet ils avoient été la source; que les anathématismes opposés par Théodoret à ceux de S. Cyrille, sont favorables aux erreurs de Nestorius, & contraires à la définition de foi dressée dans le Concile général d'Ephèse; & que la Lettre d'Ibas est infectée des mêmes erreurs. En conséquence, les onvrages de ces trois Auteurs sont enveloppés dans une condamnation commune, & frappés également de l'anathême que méritent leurs mauvais principes sur la foi,

Or, si l'Eglise n'est pas en droit de

prononcer avec autorité sur des faits de cette nature, il s'ensuit que le Concile de Constantinople s'est occupé d'un objet frivole, qu'il a pris une peine inutile à discuter la doctrine des écrits qui lui étoient déférés; que son décret est une illusion, un acte ridicule; que les Evêques de cette assemblée ont joué une scène indécente; que le reste de l'Eglise, en accédant par succession de tems à leur décision, en la proposant comme un Jugement irréformable, une Loi suprême & universelle, n'a fait que donner de la réalité à une pure chimère; & pour dernière conclusion, que l'Eglise ne connoît ni l'étendue ni l'usage de son pouvoir; qu'elle a indignement compromis son autorité véritable dans l'affaire des trois Chapitres, & qu'elle en a imposé à tous les siècles futurs, en donnant à cette affaire une importance dont elle n'étoit pas susceptible. Si le principe est vrai, il n'y a aucune de ces conséquences qu'on ne soit forcé d'admettre.

Mais il y a plus encore, & l'on ne fait pas attention, qu'en voulant soustraire à l'autorité des Jugemens infaillibles de l'Eglise, les faits qui sont

VI. SIÈCLE.

indivisiblement liés avec le Dogme, ce systême frappe également sur tous les Conciles, & anéantit du même coup tous les décrets qui ont été faits contre l'erreur, toutes les décisions publiées dans tous les tems, par le jugement à jamais respectable de ces saintes assemblées. Car il est évident que tous les points de doctrine examinés & définis par le Tribunal suprême de l'Eglise, se reduisent à des questions de fait. Et pour ne parler que des Conciles antérieurs à celui qui donne lieu à ces réflexions, de quoi s'agissoit-il à Nicée? de savoir si le Prêtre Arius avoit enseigné que le Verbe divin n'est pas consubstantiel à son Père, & si cette doctrine n'est pas contraire à la vérité. Quel étoit le point intéressant que le premier Concile général de Constantinople avoit à examiner? s'il étoit vrai, que l'Evêque Macédonius eût avancé dans ses sermons, & soutenu dans ses écrits, que le Saint-Esprit n'est point une troisième Personne en Dieu, égale aux deux autres, de même nature & de même substance, mais seulement une simple dénomination, propre à exprimer certains rapports de la Divinité, en tant qu'elle

eſt ſource de graces, de lumières, de ſainteté, &c. & ſi une pareille aſſertion n'eſt pas oppoſée à la foi catholique. Que ſe propoſoit-on à Ephèſe? de ſavoir ſi le Patriarche Neſtorius avoit affirmé de vive voix & par écrit, qu'il y a deux perſonnes en J. C., deux hypoſtaſes, comme deux natures; qu'on ne peut dire de lui que c'eſt un Dieu-homme, ni un homme-Dieu; que la ſainte Vierge Marie n'ayant enfanté que la perſonne de l'homme répondante à la nature humaine, elle ne peut être appellée Mère de Dieu; & de juger ſi l'on peut ſoutenir ces propoſitions ſans détruire le dogme orthodoxe. Enfin, qu'attendoit-on du Concile de Chalcédoine? qu'il examinât s'il étoit prouvé que le Moine Eutychès eût enſeigné qu'il n'y a qu'une ſeule nature en J. C., de même qu'il n'y a qu'une ſeule perſonne, une ſeule hypoſtaſe; que l'humanité eſt abſorbée par la divinité; que l'une & l'autre ſont confondues par l'effet de l'union que le Verbe incréé a contracté avec nous en s'incarnant; & qu'il décidât ſi l'on peut tenir cette doctrine ſans errer dans la foi Or, ne ſont-ce pas là autant de faits doctrinaux;

& comment l'Eglise a-t-elle pu les décider, si la discussion & le jugement des faits unis à la doctrine ne sont pas de sa compétence ? C'est à ceux qui rejettent ce principe que nous le demandons, qu'ils répondent.

Il y a deux objections qu'il faut résoudre ; car dans un point comme celui-ci, qui intéresse toutes les décisions doctrinales, & la nature même du Tribunal ecclésiastique, on ne doit rien dissimuler. On dit en premier lieu, que le Jugement du Concile de Chalcédoine en faveur de Théodoret & d'Ibas, emportoit approbation de leur doctrine, & même en particulier de celle qu'on attribuoit à Théodore de Mopsueste, citée avec éloge dans la Lettre à Maris : or ce Jugement & cette approbation ont été réformés par le Concile de Constantinople : d'où il suit évidemment que les Pères de Chalcédoine s'étoient trompés ; & par une autre conséquence non moins évidente, que le Tribunal de l'Eglise est susceptible d'erreur, à l'égard des faits qui ont un rapport nécessaire avec la doctrine.

Le Concile de Constantinople a répondu pour nous à cette objection, qui n'a

n'a pas même l'avantage d'être spécieuse. Par la révision exacte qu'on fit dans cette assemblée de tout ce qui s'étoit passé à Chalcédoine relativement aux trois Chapitres, on s'assura d'après les pièces originales, que la cause de Théodoret & d'Ibas n'avoit pas été discutée, encore moins celle de Théodore, dont il n'étoit pas question alors; que le doute des Pères de Chalcédoine ne tomboit que sur la catholicité de Théodoret & d'Ibas, qui étoient devenus suspects, & que ce doute ayant été levé, par la profession de foi claire & précise de ces deux Evêques, tout ce qui les concernoit se trouva terminé. Cette observation a paru si importante aux Pères de Constantinople, qu'ils la répètent souvent dans le cours de leur travail. La précaution qu'ils ont de redire plusieurs fois, que la doctrine contenue dans les écrits qui forment les trois Chapitres, n'avoit été ni examinée, ni jugée à Chalcédoine, fait voir clairement que leur intention étoit de prévenir la difficulté qu'on pourroit faire un jour contre leur décret, en lui opposant celui du Concile de Chalcédoine.

On dit en second lieu, que la con-

duite de l'Eglise à l'égard des Evêques qui refusèrent si long-tems & si constamment de recevoir la décision du Concile de Constantinople contre les trois Chapitres, est une preuve qu'elle ne donnoit pas à cette décision la force & l'autorité d'un décret inviolable, auquel on ne peut s'opposer sans tomber dans le schisme, & sans mériter l'anathême. On ne les pressa point de souscrire à la condamnation des trois Chapitres; on ne fit contre eux aucune procédure juridique; on les laissa jouir en paix de leur dignité & de tous les avantages attachés à la communion ecclésiastique, on se contenta de travailler avec douceur & charité à dissiper leur prévention, à les instruire des faits dont ils étoient mal informés, & on attendit le reste du tems. On croyoit donc qu'on pouvoit être Catholique sans condamner les trois Chapitres, & que, même après le Jugement du Concile, cette condamnation n'intéressoit pas la foi.

Cette seconde objection n'a rien de plus imposant que la première, nous pouvons même dire qu'il est difficile de ne pas soupçonner de quelque mauvaise

foi ceux qui la propofent avec tant d'affurance. Car ils reconnoiffent eux-mêmes que les défenfeurs des trois Chapitres. étoient de trois efpèces différentes. Les uns attachés aux erreurs de Neftorius, & n'ofant les profeffer ouvertement, fe couvroir de l'autorité du Concile de Chalcédoine, comme s'il eût approuvé la doctrine de cet héréfiarque, en rétabliffant Ibas & Théodoret dans la communion eccléfiaftique; ceux-là étoient hérétiques, & l'Eglife les regardoit comme féparés d'elle, parce que tous ceux qui n'ont pas la foi de l'Eglife ne peuvent être au nombre de fes enfants. Les autres qui étoient orthodoxes quant à la doctrine, rejettoient le Concile de Conftantinople; comme oppofé dans la foi à celui de Chalcédoine, & fe féparèrent, fous ce prétexte, de la communion des Orientaux & des Papes; ceux-ci étoient fchifmatiques. On vit leur opiniâtreté avec douleur, on plaignit leur aveuglement, & on travailla à les ramener au fein de l'Eglife dont ils s'étoient eux-même retranchés. S. Grégoire eut le bonheur d'y réuffir par fa patience & fa charité. Les derniers enfin, fortement préoccupés de l'idée fauffe que les

écrits connus sous la dénomination des trois Chapitres, avoient été expressément approuvés par les Pères de Chalcédoine, donnoient un sens catholique à ces écrits, & ne refusoient de souscrire au Concile de Constantinople que dans la crainte d'affoiblir le respect dû à la décision d'un Synode œcuménique. Ces derniers n'étoient ni hérétiques, puisqu'ils condamnoient toutes les impiétés de Nestorius, ni schismatiques, puisqu'ils conservoient tous les liens de l'unité. Leur erreur n'étoit qu'une erreur de fait, un préjugé d'autant plus excusable, qu'ils ne s'éloignoient en ce point du reste des Pasteurs, que par la forte persuasion où ils étoient que les Jugemens de l'Eglise en matière de doctrine sont irréformables. Ils méritoient des égards & de la condescendance. L'Eglise en usa toujours avec eux. Le tems les détrompa; ils s'unirent à leurs collègues dans une même façon de penser, & ils reconnurent, après un examen réfléchi de tout ce qui s'étoit fait, que le cinquième Concile n'a rien décidé touchant les trois Chapitres qui soit contraire aux décrets de Chalcédoine. On doit être d'autant moins surpris de la conduite

pleine de sagesse que l'Eglise crut devoir tenir à leur égard, qu'elle en usa de même dans la suite par rapport aux Evêques qui refusoient d'admettre l'addition *Filioque*, fait au Symbole de Nicée, addition qui s'introduisit dans ce siècle en Occident, & qui trouva un grand nombre de contradicteurs en Orient. Cependant il n'étoit pas seulement question alors d'un fait lié avec la doctrine, mais de la doctrine elle-même, séparée de toute espèce de fait; & d'un dogme qui appartenoit à la substance de la foi.

Ce qu'il y a de plus remarquable ici, (& nous pensons que tout Lecteur impartial sera frappé de cette réflexion,) c'est que dans les mêmes Ouvrages où l'on conteste à l'Eglise le droit de prononcer avec une autorité certaine, sur les faits qui ont une connexion nécessaire avec la doctrine, on convient que l'Eglise a reçu de J. C. l'autorité de condamner non-seulement les hérésies, mais encore les Auteurs qui les enseignent & les Ouvrages qui les contiennent. Comment accorder ces deux assertions? N'est-ce pas soutenir en même tems le pour & le contre? Peut-on se contre-

dire plus ouvertement, que de dire d'un côté : L'Eglise n'a pas le pouvoir de juger définitivement les faits doctrinaux ; & d'avouer d'un autre côté que l'Eglise a le pouvoir de juger les héréfies avec les Auteurs & les Livres hérétiques ? Cet exemple doit nous convaincre de plus en plus, que la vérité seule est assise sur une base solide & des principes invariables.

S'il étoit vrai que l'Eglise n'a pas reçu le pouvoir de prononcer irréfragablement sur les textes, non plus que sur leur attribution aux Auteurs connus & avoués des Ouvrages d'où ces textes sont tirés ; il seroit également vrai qu'elle n'a pas aussi le droit d'approuver & d'autoriser les écrits qu'elle propose aux fidèles comme des sources pures, où ils doivent puiser la vérité. En effet, les promesses de J. C. sur lesquelles repose la certitude des définitions de l'Eglise, en matière de doctrine, ne renferment pas plus évidemment l'un de ces deux privilèges que l'autre. Il ne faut pas être Théologien, pour voir jusqu'où ce principe dangereux pourroit conduire celui qui prendroit à tâche de le suivre dans toutes ses conséquences. Que de-

viendroit alors l'autorité des Livres de S. Augustin sur la Grace, que l'Eglise a consacrés par son approbation, en déclarant qu'elle y reconnoissoit sa doctrine & la pureté de ses dogmes, attaqués par Pélage & ses disciples? Mais ne pressons pas ce raisonnement, tout le monde est en état d'en sentir la force.

VI. SIÈCLE.

Cependant, nous ne pouvons nous dispenser de remarquer ici, qu'on interprêteroit mal notre pensée, & qu'on nous supposeroit gratuitement une opinion que nous n'avons pas, si l'on prétendoit que nous attribuons à l'Eglise une égale infaillibilité pour prononcer sur les faits étroitement liés avec le dogme, que sur le dogme même, & que nous obligeons ses enfans à donner le même dégré de soumission, aux décisions de l'un & de l'autre genre. Nous nous croirions en droit de nous élever contre une pareille imputation, qui ne pourroit être occasionnée que par l'idée fausse qu'on se seroit faite de nos principes en cette matière. Pour aller au-devant de cette accusation, que nous repousserions comme une injustice, & mettre notre pensée dans tout son jour,

VI. SIÈCLE.

nous distinguerons trois sortes de faits, qui peuvent être l'objet des Jugemens ecclésiastiques; 1°. les faits révélés qui sont garantis par l'autorité des saintes Ecritures; 2°. les faits purement humains, dont l'existence n'est fondée que sur le témoignage des hommes, & qui ne sont susceptibles que d'une certitude morale; 3°. les faits qu'on appelle doctrinaux à cause de leur connexion intime avec les points de doctrine dont ils sont en quelque sorte partie, & dont on ne peut les séparer, sans changer l'état de la question qu'ils présentent à discuter & à juger. On ne peut refuser sa créance aux premiers, sans manquer à la foi qu'exige de tout fidèle le sceau de la véracité divine, dont ils portent l'empreinte auguste. A l'égard des seconds, quoiqu'ils soient proposés sous le caractère infiniment respectable de l'autorité du chef de l'Eglise & des premiers Pasteurs, on ne leur doit qu'un degré de soumission proportionné à la force & à l'authenticité des témoignages qui les attestent. Mais pour les troisièmes, comme on ne peut les isoler du point de doctrine avec lequel ils sont liés, & que la forme du Jugement de l'Eglise les

enveloppe dans la même décision, la soumission due à cette décision, embrasse aussi ces sortes de faits, & on doit les croire, non d'une foi directe & proprement dite, fondée sur la révélation, comme le point de doctrine auquel ils sont unis, mais d'une foi secondaire & de conséquence, dont l'objet s'exprime dans le langage de la Théologie, par une proposition du genre de celles qui sont clairement & légitimement déduites des vérités révélées. Rendons ceci plus sensible par un exemple.

Pélage & Céléstius enseignent une doctrine qui paroît nouvelle & contraire à la foi. On la défère à l'Eglise, & on produit à l'appui de cette accusation, des textes tirés & des ouvrages, & des professions de foi où ces novateurs ont expliqué plus ou moins clairement leurs opinions erronées. Les Pasteurs qui composent le Tribunal suprême de l'Eglise, examinent, comparent, discutent, & reconnoissent qu'en effet la doctrine qu'on leur a dénoncée comme hérétique, est contraire à cette foi de tous les tems, qui se trouve consignée dans l'écriture, la tradition, & l'enseigne-

VI. SIÈCLE.

ment unanime des saints Docteurs. La cause étant instruite, & les erreurs attribuées aux deux sectaires, notoirement constatées, les Juges prononcent; ils condamnent à la fois & les propositions hérétiques, & les écrits d'où elles sont extraites. Cependant, il n'est pas révélé que Pélage & Célestius soient les Auteurs de ces écrits, ni que le sens erroné qu'on y découvre, soit celui qu'ils avoient dans l'esprit en écrivant. Mais d'un côté il est certain par la révélation, que ceux qui soutiennent les propositions tirées de ces écrits, enseignent l'erreur; de l'autre côté, il est certain, par l'examen & la discussion des Juges de la foi, que ces écrits attribués aux deux novateurs, contiennent de ces assertions hérétiques. Il suit de-là que les Juges de la foi ont pu & dû frapper du même coup, & les erreurs, & les écrits, dont ils sont la source; en sorte qu'il n'est pas permis de séparer la condamnation du systême impie que Pélage & Célestius vouloient introduire, de la proscription de leurs écrits, quoique l'une soit fondée sur la révélation, & que l'autre ne le soit que sur un témoignage humain. D'où cela vient-il, sinon de ce que, dans cette

cause, le fait se trouve indivisiblement uni avec le dogme?

Il est inutile d'entrer ici dans la discussion épineuse d'une multitude de faits, allégués par les uns, réfutés, ou interprétés par les autres. Cela ne serviroit qu'à rendre plus étendu cet article déjà très-long, sans qu'il en résultât une plus grande lumière. Nous nous sommes bornés à poser les principes, & à les débarrasser de toutes les obscurités que quelques écrivains prévenus se sont plû à rassembler autour d'eux. Tout esprit judicieux, qui ne sera pas livré à des idées exclusives, & à des intérêts particuliers, dont on ne peut trop se défendre, pourra faire de lui-même l'application de ces principes ainsi développés, à tous les cas & à toutes les circonstances semblables qui se présenteront.

Finissons par une observation qu'il est essentiel de ne pas omettre, & qui nous paroît du plus grand poids; la voici.

Quand on accorderoit à ceux qui se montrent si jaloux de mettre des bornes étroites à l'autorité de l'Eglise, que les faits doctrinaux ne sont pas compris

VI. SIÈCLE.

dans le privilège de l'infaillibilité, dont elle jouit par la volonté de son divin Auteur, il ne feroit pas moins certain que les Jugemens canoniques qui ont ces sortes de faits pour objet, émanent du Tribunal le plus respectable, de l'autorité la plus imposante, de la puissance la plus sacrée qui soit sur la terre. D'où il s'ensuit, de l'aveu des Théologiens les plus modérés, qu'il y auroit un orgueil extrême à préférer ses propres lumières aux décrets qu'elle publie, & une témérité sans excuse à refuser d'y souscrire.

ARTICLE VI.

Personnages illustres par leur sainteté.

ENTRE les saints Personnages qui ont illustré ce siècle par leurs vertus éminentes, nous croyons convenable de ne nous attacher particulièrement qu'à ceux que l'Eglise de France se glorifie d'avoir produits, ou qui ont eu des rapports considérables avec elle. Nous ne parlerons que des plus distingués, pour ne nous pas écarter de notre plan, & nous

renvoyons les ames pieuſes qui aiment à s'édifier par des particularités & des détails plus étendus, aux Livres qui ont été publiés pour leur uſage, & ſpécialement à celui que nous avons indiqué dans le Diſcours préliminaire.

S. Céſaire, Evêque d'Arles, fut un des hommes les plus célèbres de l'Egliſe dans le ſixième ſiècle. Il naquit l'an 470, aux environs de Châlons-ſur-Saône. Ses parens étoient recommandables par leur piété; on ne dit point le rang qu'ils avoient dans le monde. Qu'importent les avantages de la naiſſance & la gloire des ancêtres, à l'homme vertueux, qui eſt parvenu au bonheur de la ſainteté! Dès l'âge le plus tendre, Céſaire donna des marques d'une ſageſſe prématurée. Quand il fut parvenu à ſa dix-huitième année, il entra dans le Clergé. Mais le deſir d'une plus grande perfection le conduiſit à Lérins, où il ſe mit ſous la conduite de l'Abbé Procaire, pour ſe former aux obſervances monaſtiques. Il y avoit paſſé quelque tems, & déjà ſes vertus commençoient à le faire connoître, lorſqu'Eonius, Evêque d'Arles, dont il étoit parent, le fit ſortir de ſa retraite pour l'attacher à ſon Egliſe. Il

VI. SIÈCLE.

l'éleva d'abord au Diaconat, & quelque tems après au Sacerdoce. Eonius sentant sa fin approcher, & connoissant les talens de Césaire pour tous les devoirs de la charge Pastorale, il déclara à son Clergé & à son peuple qu'il desiroit l'avoir pour successeur. Cet Evêque étant mort, Césaire s'enfuit & se cacha; mais on le découvrit, & il fut ordonné en 501. Son premier soin fut de rétablir la discipline ecclésiastique, & de faire chanter par ses Clercs les diverses parties de l'Office qui étoient alors en usage, afin que les Laïcs pussent s'unir avec eux & prendre part à la prière publique. Le saint Evêque s'étoit déchargé de tous les soins temporels sur quelques-uns de ses Diacres, pour ne s'occuper que du gouvernement de son Eglise & de l'instruction de son peuple. La prédication étoit la fonction qu'il remplissoit avec le plus d'assiduité, persuadé que c'est principalement de-là que dépendent les bonnes mœurs des simples fidèles, & leurs progrès dans les vertus propres à leur condition. Son style étoit simple, naturel, proportionné à la capacité de ses auditeurs. Sa méthode étoit d'entrer dans les plus

grands détails sur tous les devoirs de la vie, & de combattre les vices qui règnoient le plus dans le peuple, par des retours fréquens sur les mémes matières, sans craindre les redites.

VI. SIÈCLE.

Césaire se livroit tout entier à ces travaux du saint Ministère, & aux autres exercices de la charité Pastorale, lorsque la calomnie vint troubler son repos & l'arracher à son peuple. La Ville d'Arles faisoit alors partie du Royaume des Visigoths. On accusa le saint Évêque auprès des Souverains de cette Nation, d'avoir des intelligences avec les Bourguignons & les François, qui étoient leurs ennemis par politique & par Religion. Les Visigoths & leurs Rois professoient l'Arianisme. L'imputation étoit évidemment fausse, puisque le saint Evèque n'avoit jamais donné d'autres leçons par son exemple & ses discours, que celle de l'obéissance dûe aux Souverains légitimes, quelle que soit leur croyance. Cependant il fut exilé à Bordeaux; & quoique son innocence eût été reconnue, & que le Prince l'eût rendu à son troupeau, on renouvella deux autres fois les mèmes accusations. Il fut obligé, pour s'en laver, de paroître à la Cour de Théo-

VI. SIÈCLE.

doric, Roi d'Italie. Ce Prince frappé de l'extérieur noble & respectable du saint vieillard, le traita avec beaucoup d'honnêteté, & le renvoya libre. On le desiroit à Rome, où l'éclat de ses vertus & le bruit de ses miracles lui avoient fait une grande réputation. Il y parut avec la dignité noble & simple qui accompagne le mérite. Le Pape Symmaque lui rendit les honneurs qui lui étoient dûs à tant de titres. Il lui donna le Pallium, & le mit à la tête de toutes les affaires ecclésiastiques des Gaules & de l'Espagne. Après une vie consommée dans les travaux apostoliques, S. Césaire mourut entre les mains de son Clergé, le 27 Août de l'an 542, âgé de soixante-douze ans, dont il en avoit passé quarante-un dans l'épiscopat.

La Règle que S. Césaire écrivit pour l'usage du Monastère de filles qu'il avoit bâti à Arles, & dont il avoit fait Abbesse sa sœur Césarie, est un des monumens les plus précieux de l'ancienne discipline religieuse. Elle étoit si estimée à cause de sa sagesse & de sa douceur, que plusieurs Communautés l'adoptèrent. Voici ce qu'on y trouve de plus remarquable. La clôture y est si

exactement recommandée, qu'on ne permet à personne l'entrée du Monastère, ni même de l'Eglise, si ce n'est aux Evêques, aux Abbés, à des Religieux d'une vertu connue, & seulement pour y faire leur prière. Un Prêtre, un Diacre & un Soudiacre, avec un ou deux Lecteurs en certains jours, peuvent y entrer aussi pour célébrer les SS. Mystères. Les visites nécessaires sont reçues dans un parloir destiné à cet usage. L'Abbesse ne doit y aller qu'accompagnée de deux ou trois Sœurs, & les autres Religieuses avec une ancienne. Le tems d'épreuve pour les nouvelles Religieuses est d'un an avant de recevoir l'habit. On peut admettre dans l'intérieur de la maison, les jeunes filles de six à sept ans, pour les élever dans la piété, mais sans pension. Il est sévérement défendu de rien posséder en propre, & l'Abbesse même ne peut avoir de filles auprès d'elle pour la servir. Il n'est permis à personne d'avoir ni chambre, ni armoire, ni rien qui ferme à clef. Il est ordonné que toutes les Religieuses coucheront dans des chambres communes, & que les lits seront simples. Les anciennes & les infirmes ont une chambre

VI. SIÈCLE.

séparée. Il est aussi prescrit de distribuer chaque jour aux Religieuses une tâche, qu'elles doivent remplir. Tout leur travail doit être pour la consommation & l'utilité de la Maison, & il n'est pas permis de rien faire pour les personnes de dehors. Le nombre des jeûnes pour tous les tems de l'année, est déterminé par la Règle, aussi-bien que la qualité des alimens; elle ne prescrit rien d'austère à cet égard. L'usage de la volaille est permis aux infirmes. Il y a un Proviseur ou Intendant, chargé du temporel & de toutes les affaires du dehors. Les corrections sont les réprimandes, la séparation de la prière & des autres exercices communs, & enfin la discipline ou flagellation. Cette punition étoit déjà d'un usage ancien dans les Monastères. Le nombre des coups de fouet étoit borné à trente-neuf, suivant la Loi de Moyse.

Un des plus illustres Evêques de France étoit alors S. Médard, Evêque de Noyon & de Tournai. Il naquit, suivant l'opinion commune, à Salency, Village peu éloigné de Noyon, vers l'an 456. Selon cette date, il étoit déjà d'un âge avancé, lorsque S. Remy le consacra Evêque de Vermandois en 530. Le Siége de cet

Evêché étoit une Ville nommée Auguste, qu'on croit avoir été située à peu près dans le lieu où est aujourd'hui Saint-Quentin. La résidence épiscopale fut transférée à Noyon, Ville plus forte & plus sûre, à cause des guerres continuelles qui s'allumoient entre les Princes François, & dont ces cantons étoient souvent le théâtre. Après la mort d'Eleuthère, Evêque de Tournai, S. Médard fut élu pour lui succéder, d'un commun consentement du Clergé, du Roi & du peuple. Il fut donc contraint, par un exemple singulier, d'accepter le gouvernement de cette seconde Eglise, sans quitter la première. Depuis cette époque jusqu'au douzième siécle, les Evêchés de Noyon & de Tournai demeurèrent unis, & le même Evêque gouverna ces deux Eglises, sans confusion de Diocèses, & sans que l'une des deux Cathédrales fût supprimée. S. Médard joignit le don des miracles aux grandes vertus qui le rendoient recommandable. Il mourut dans une extrême vieillesse, après quinze ans d'épiscopat, l'an 545. Le Roi Clotaire se fit honneur d'assister à ses funérailles. Ce Prince voulut qu'il fût transféré à Soissons, qui étoit la

Capitale de son Royaume, & le fit inhumer dans une terre qu'il donna à cet effet, & où l'on bâtit un Monastère qui subsiste encore, sous le nom du saint Evêque.

La noblesse du sang ne fut que le moindre mérite de ceux à qui S. Germain de Paris dut le jour; ils étoient encore plus distingués par leur piété que par leur rang. Ils élevèrent leur fils dans les sentimens dont ils étoient eux-mêmes remplis. Germain répondit à leurs soins, & dans l'âge des passions, il donnoit déjà des preuves d'une grande vertu. Il étoit entré dans le Clergé d'Autun, sa patrie. Agrippin, Evêque de cette Ville, l'ordonna Diacre, & l'éleva trois ans après au Sacerdoce. Il fut ensuite Abbé du Monastère de S. Symphorien d'Autun, & il exerçoit cette charge, lorsqu'on l'élut pour remplir le Siège de Paris, devenu vacant vers l'an 555. Le Roi Childebert convaincu de sa sainteté, avoit pour lui un respect infini & une confiance sans bornes. Ce Prince au retour d'une guerre qu'il avoit faite en Espagne avec Clotaire son frère, entreprit de bâtir une Eglise pour y placer les Reliques de S. Vincent qu'il avoit

apportées de Saragoſſe. Il exécuta ce pieux deſſein avec une magnificence qui étonne, pour des tems que nous appellons barbares, & où il nous ſemble que les arts étoient ſi peu cultivés. Cet édifice, bâti en forme de croix, étoit ſoutenu par des colonnes de marbre, la voûte étoit revêtue d'un lambris doré, l'intérieur des murailles orné de peintures à fond d'or, le pavé fait de pièces de rapport, & le toit couvert de cuivre doré. Childebert chargea S. Germain d'établir une Communauté dans le Monaſtère qu'il fonda auprès de cette Egliſe, pour la deſſervir. C'eſt la célèbre Abbaye de S. Germain-des-Près, qui porta d'abord le nom de ſaint Vincent. Childebert y choiſit ſa ſépulture, & le corps de S. Germain qu'on avoit d'abord enterré dans un Oratoire dédié à S. Symphorien, y fut auſſi transféré dans la ſuite. Il mourut en 576, âgé de près de quatre-vingts ans. Fortunat, Auteur de ſa *Vie*, rapporte pluſieurs miracles opérés par le ſaint Evêque, dont il avoit été lui-même témoin. S. Germain étoit un Paſteur trop charitable & un trop bon Citoyen, pour n'être pas infiniment ſenſible aux maux que les funeſtes dé-

VI. SIÈCLE.

mêlés de Sigebert & de Chilpéric causoient à l'Eglise & à l'Etat. Il travailla de tout son pouvoir à les réconcilier; mais ce fut sans succès. La haine réciproque de Frédégonde & de Brunehaut, épouses de ces deux Princes, étoit trop implacable. On sait qu'elle ne finit qu'avec leur vie, & qu'elle donna pendant long-tems à la France les spectacles les plus affligeans.

Lorsque S. Germain d'Auxerre entreprit son second voyage d'Angleterre, pour achever d'y détruire l'hérésie de Pélage, il conduisit avec lui quelques-uns de ses disciples, qu'il y laissa. Ils bâtirent des Monastères, & formèrent un grand nombre d'élèves aux vertus dans lesquelles ils s'étoient affermis sous un si grand Maître. Mais les Anglo-Saxons, qui étoient idolâtres, ayant fait la conquête de cette Isle, plusieurs Monastères furent détruits & pillés par ces barbares. Les saints habitans de ces maisons de retraite & de pénitence, n'ayant plus d'asyle sûr & ne pouvant jouir du repos nécessaire à la contemplation, passèrent avec un grand nombre de Bretons dans cette partie des Gaules qu'on appelloit alors Armorique.

Ils reprirent bientôt dans cette nouvelle patrie le genre de vie auquel ils s'étoient consacrés. Les Monastères qu'ils bâtirent devinrent des centres, autour desquels se rassemblèrent des habitations nombreuses, qui formèrent avec le tems des Villes si considérables, qu'on les érigea en Evêchés. Telle est l'origine des Eglises de Saint-Malo, de Dol, de S. Brieux, de S. Paul-de-Léon & de Tréguier. Plusieurs Villes de France ont eu la même origine. C'est une observation que nous faisons en passant, pour montrer l'injustice des modernes détracteurs de l'Institution monastique. Les lieux où les anciens Religieux s'établirent, étoient incultes & inhabités; les travaux de ces pieuses colonies les ont rendus fertiles & abondans. On doit donc se souvenir aujourd'hui que sans eux, un grand nombre de Contrées maintenant riches & florissantes, seroient couvertes de forêts & de brossailles.

C'est ici le lieu de parler de S. Benoît, Patriarche des Moines d'Occident, & de faire connoître sa règle, qui fut adoptée par tous les Fondateurs de Monastères, jusqu'à l'introduction des nouveaux Ordres, qui ne se sont établis

que dans des tems bien postérieurs à ce siècle. Ce Saint naquit vers l'an 480, aux environs de Nurcie, petite Ville d'Italie, qui subsiste encore aujourd'hui dans le Duché de Spolette. Sa famille tenoit un rang considérable. On l'envoya de bonne heure faire ses études à Rome. Mais la jeunesse qui fréquentoit les écoles étoit si corrompue, que pour éviter la contagion des mauvais exemples, Benoît se retira dans un lieu désert nommé Sublac, à quarante milles de Rome. Il y demeura trois ans dans une caverne fort étroite, inconnu à toute la terre. Un Moine appellé Romain, qui l'avoit rencontré par hasard, fut le seul dépositaire de son secret. Il lui portoit du pain qu'il retranchoit sur sa portion, & qu'il attachoit à une corde, avertissant Benoît avec une clochette de le tirer à lui du haut de la roche où sa grotte étoit creusée. Dans cette profonde solitude, Benoît menoit une vie plutôt angélique qu'humaine, s'exerçant jour & nuit à la prière, aux jeûnes, aux veilles & à la plus austère mortification de l'esprit & des sens. Il sortit malgré lui de sa retraite pour prendre le gouvernement d'un Monastère dont les

les Moines le voulurent avoir pour Abbé. Bientôt ils se repentirent de leur choix, parce que Benoît entreprit de rétablir parmi eux la régularité. Ils résolurent de s'en défaire, & lui servirent du vin empoisonné. Le saint Abbé ayant fait le signe de la Croix en bénissant la table, selon l'usage, le vase se rompit. Connoissant alors ce que c'étoit, il leur dit d'un visage tranquille : Mes frères, Dieu vous le pardonne ; je vous avois averti que nous ne pourrions nous accommoder ensemble ; cherchez un autre Supérieur, & il se retira dans sa chère solitude. Il y reprit son premier genre de vie, & y resta jusqu'à l'an 529, qu'il bâtit le célèbre Monastère du Mont-Cassin, sur une montagne dans l'ancien pays des Samnites, qui fait aujourd'hui partie du Royaume de Naples. C'est-là qu'il jetta les fondemens de son Ordre, & qu'il écrivit sa Règle. Il y rassembla un grand nombre de disciples, dont plusieurs devinrent illustres, & se répandirent dans les différentes parties de l'Europe chrétienne Le saint Abbé y mourut en 543, quelque tems après sainte Scholastique sa sœur, qui gou-

VI. SIÈCLE.

vernoit un Monastère de filles, dans le voisinage du sien.

Pour donner une idée suffisante de la règle de S. Benoît, sans entrer dans de trop longs détails, nous la rapporterons à quelques points principaux; l'Office divin, le travail des mains, la nourriture & l'habillement des Moines, les exercices particuliers, le gouvernement spirituel & temporel. Reprenons.

L'Office divin. Il est distribué en trois parties : savoir, les Noctures que nous appellons aujourd'hui Matines, qu'on chantoit la nuit & dont les heures varioient suivant les saisons; les Matines qu'on appelle actuellement Laudes, qui se disoient au point du jour; & les Heures qui étoient distribuées dans le cours de la journée, à peu près comme elles le font maintenant. Il y avoit pourtant quelque différence à cet égard entre l'hiver & l'été, à cause du travail qui étoit toujours également long, & qu'il falloit placer autrement. L'Office de la nuit étoit composé de douze Pseaumes précédés d'une Hymne qu'on appelloit Ambroisienne, parce que la plupart de celles qu'on chantoit alors dans les Eglises

d'Occident, étoient de St. Ambroise. Après six Pseaumes, on lisoit trois Leçons tirées de l'Ecriture sainte ou des Pères, & à chaque Leçon on chantoit un Répons; on disoit ensuite six autres Pseaumes, l'*Alleluia*, une Leçon de l'Apôtre, la Litanie ou *Kyrie eleison.* En été on ne disoit qu'une Leçon & un Répons. Les Dimanches on ajoutoit quatre Leçons du Nouveau Testament, trois Cantiques tirés des Prophêtes, & l'Hymne *Te Deum.* Aux fetes des Saints & aux Solemnités, il y avoit des Leçons & des Répons propres. Tel étoit l'Office de la nuit, qu'on terminoit toujours par le *Pater.* Les autres parties de l'Office se terminoient de même, sans qu'on voie qu'il y eût d'autre Oraison. A Matines ou Laudes, on disoit d'abord trois Pseaumes, ensuite un Cantique tiré des Prophêtes; les Dimanches c'étoit le Cantique *Benedicite*, que St. Benoît appelle *Bénédictions*, & après cela trois autres Pseaumes qu'il appelle louanges, parce qu'ils commençoient par le mot *Laudate*, d'où est venu le nom de Laudes. La distribution des Pseaumes pour chaque jour, étoit telle qu'on l'observe encore dans l'Ordre

VI. SIÈCLE.

de S. Benoît, de sorte que chaque semaine on disoit le Pseautier tout entier. La règle ne prescrit pas d'autres prières; elle parle néanmoins de manière à faire penser que les Moines s'exerçoient à l'Oraison mentale, en silence, & chacun suivant son attrait. Quant à la Messe, il paroît que les Moines ne l'entendoient que le Dimanche.

Le travail des mains. Il y avoit sept heures de travail par jour dans tous les tems de l'année; mais la distribution s'en faisoit différemment, suivant les saisons. En été on travailloit quatre heures le matin, c'est-à-dire, depuis six jusqu'à dix & trois heures environ le soir. L'intervalle étoit rempli par la lecture, le repas & quelque tems de repos vers le milieu du jour, comme il se pratique dans tous les pays où les chaleurs sont grandes. En hiver, les sept heures de travail se prenoient de suite, c'est-à-dire, depuis huit du matin jusqu'à trois du soir. Pendant le Carême on ne commençoit qu'à neuf heures jusqu'à quatre. Ceux qui travailloient trop loin & qui par cette raison, ne pouvoient se rendre à l'Oratoire aux heures marquées pour les Offices du jour, récitoient les

Pſeaumes indiqués, dans le lieu où ils étoient. Perſonne ne choiſiſſoit ſon travail, mais il étoit impoſé par le Supérieur. Ceux qui ſavoient des métiers, ne pouvoient les exercer ſans la permiſſion de l'Abbé, & ſeulement pour l'avantage du Monaſtère. Communément les Moines étoient de ſimples ouvriers; & ceux qui avoient de la naiſſance & de l'éducation, ſe rabaiſſoient au rang des autres, par humilité. On donnoit cependant des travaux plus faciles à ceux qui étoient plus délicats, plus foibles, ou moins habitués aux exercices pénibles. Tous les Moines étoient laïques. La Règle permet cependant de recevoir des Prêtres & des Clercs, & même d'en faire ordonner pour le ſervice du Monaſtère; mais ils doivent être ſoumis aux mêmes obſervances que les autres Frères, & dépendre également des Supérieurs.

La nourriture, l'habillement & le logement des Moines. Les alimens des Moines étoient des légumes cuits & aſſaiſonnés ſuivant l'uſage de chaque pays; des graines réduites en bouillie ou en purée, & des fruits. On croit que le poiſſon y étoit compris, & que la volaille

n'en étoit pas exclue, au moins à certains jours. Mais la chair des animaux à quatre pieds étoit défendue à tous, excepté aux malades. On servoit deux portions cuites à chacun, avec une portion de fruits ou d'herbages, quand l'Abbé l'ordonnoit. On ne donnoit qu'une livre, c'est-à-dire, douze onces de pain par jour, & une hémine de vin, ce qui revient à un demi-septier de Paris, selon l'évaluation la plus probable. Depuis Pâques jusqu'à la Pentecôte, on dînoit à l'heure de Sexte, c'est-à-dire à midi, & l'on soupoit le soir vers la nuit. On jeûnoit les Mercredis & les Vendredis, ce qui signifie que ces jours-là on ne dînoit qu'à l'heure de None, c'est-à-dire, vers trois heures après midi. Depuis le 13 de Septembre jusqu'au Carême, le dîner étoit aussi à l'heure de None, même les jours où l'on ne jeûnoit pas. Pendant le Carême, le repas étoit différé jusqu'au soir. On lisoit pendant le repas, & le Lecteur changeoit toutes les semaines, non par ordre, mais le Supérieur choisissoit ceux qu'il croyoit les plus propres à cet emploi. Les Moines se servoient les uns les autres, & faisoient tous la cuisine à

leur tour, par semaine; ce qui montre combien leur nourriture étoit simple, puisque tous étoient capables de l'apprêter.

VI. SIÈCLE.

Quant aux habits, la Règle n'en marque ni la couleur, ni la forme, ni la longueur. Ils consistoient en une tunique, une cucule & un scapulaire pour le travail. L'étoffe étoit plus épaisse pour l'hiver, & plus rase pour l'été. C'étoit ordinairement la plus commune du pays, & qui coûtoit le moins. Du reste, ce qui concernoit le vêtement plus ou moins chaud, suivant les climats, étoit laissé à la discrétion de l'Abbé, qui fournissoit à chacun toutes les choses nécessaires, selon le besoin, pour ôter tout prétexte de propriété.

Les Monastères étoient bâtis & distribués de telle sorte, qu'ils renfermassent dans leur enclos toutes les choses nécessaires, comme le jardin, le moulin, la boulangerie, les granges pour serrer les provisions, & les atteliers pour les différens métiers. Les bâtimens n'avoient rien de magnifique : l'intérieur étoit encore plus simple; tout y annonçoit la pauvreté & l'humilité. Les Moines couchoient tous dans des salles com-

munes : leurs lits consistoient en une natte ou paillasse piquée, un drap de serge, une couverture & un chevet. Ils couchoient vêtus, afin d'être plus prompts à se lever pour l'Office de la nuit. Une lampe brûloit toute la nuit au milieu du Dortoir. On y gardoit un profond silence, & toujours quelque ancien y couchoit, pour observer la conduite des autres.

Les exercices particuliers. Outre le travail des mains, les Moines avoient des heures de lecture & de recueillement : c'étoit une espèce de délassement après le travail. On leur donnoit de la Bibliothéque commune les Livres dont ils avoient besoin. Ils les lisoient de suite, & ils en rendoient compte au Supérieur dans des assemblées ou conférences qui se tenoient toutes les semaines : c'étoit ordinairement le Dimanche, ou même un autre jour, quand il plaisoit à l'Abbé. Pendant le tems destiné aux lectures particulières, un ou deux anciens visitoient le Monastère, pour voir si quelqu'un dormoit ou interrompoit les autres. Si quelque Frère ne pouvoit ni méditer, ni lire, on le faisoit travailler pendant ce tems-là. Ils

parloient rarement, & la Règle ne fait mention d'aucune récréation ; elle ordonne ſeulement qu'en tout tems, les Frères ſe tiennent aſſis en un même lieu après ſouper, & qu'un d'entr'eux liſe des Vies des Pères, ou quelque autre Livre d'édification. Lorſque quelqu'un ſortoit pour les affaires du Monaſtère, ce qui ne ſe faiſoit jamais ſans la permiſſion de l'Abbé, il ſe recommandoit auparavant aux prières de la Communauté, & à ſon retour, il demeuroit proſterné dans l'Oratoire pendant toutes les heures de l'Office, pour expier les fautes qu'il pouvoit avoir commiſes : il étoit défendu de rien dire de ce qu'on avoit appris dehors.

Gouvernement ſpirituel & temporel. L'Abbé qui devoit gouverner le Monaſtère étoit choiſi par toute la Communauté, ou par la plus ſaine partie : le mérite ſeul rendoit digne du choix, & non l'ancienneté. Il devoit être inſtruit de la Loi de Dieu, charitable, prudent & diſcret, donner l'exemple en tout, & n'être que l'exécuteur fidèle de la Règle. Dans les affaires communes, il conſultoit les anciens ; dans les plus importantes il prenoit l'avis de tous les Frères,

assemblés à cet effet ; mais la décision ne dépendoit que de lui, & tous étoient obligés de lui obéir. Au-dessous de l'Abbé il y avoit un Prieur ou Prévôt, *Præpositus*, établi par lui, comme une espéce de Vicaire, qui lui étoit entiérement soumis. Il y avoit encore des Doyens, *Decani*, pour veiller chacun sur dix Moines pendant le travail & les autres exercices. L'Abbé avoit un état de tous les meubles, habits & autres effets du Monastère, afin que rien ne se perdît. La propriété étoit sévérement défendue. Les autres Officiers de la maison étoient le Célérier, l'Infirmier, l'Hospitalier & le Portier. Le Célérier avoit la garde de toutes les provisions & de tous les ustensiles. Il en faisoit la distribution sous les ordres de l'Abbé, & il veilloit à la conservation & au bon emploi de tout ce qui lui étoit confié. L'Infirmier avoit la charge des malades, des infirmes, des vieillards, dont on avoit un grand soin : les médicamens, les bains, & tout ce qui avoit rapport à la santé, lui étoit commis. L'Hospitalier étoit établi pour avoir soin des hôtes. On les recevoit avec beaucoup de respect & de charité. L'Abbé mangeoit avec eux, & pour être

en état de les recevoir à toute heure, sans troubler la Communauté, il avoit sa cuisine & sa table à part. Il y avoit un logement exprès pour eux, & personne ne leur parloit que l'Hospitalier, qui les accompagnoit par-tout. Le Portier avoit la garde de la porte. C'étoit un vieillard sage & discret, choisi par l'Abbé, en état de répondre aux survenans, & d'empêcher l'entrée du Monastère à toute personne suspecte. Ceux qui se présentoient pour être Moines, n'étoient reçus qu'après de grandes épreuves. On les rebutoit d'abord. S'ils persévéroient, on les mettoit pour quelques jours dans le logement des hôtes, puis dans celui des Novices. Ensuite on leur lisoit la Règle, & on leur en expliquoit tous les points. Après un an de persévérance, on les admettoit à la profession qui se faisoit dans l'Oratoire, en présence de toute la Communauté. Ils ne promettoient autre chose que la stabilité, la conversion des mœurs & l'obéissance. Ils en faisoient leur cédule, écrite de leur main, & la plaçoient sur l'Autel. Alors on les revêtoit de l'habit du Monastère, & on gardoit ceux qu'ils avoient apportés, pour les leur rendre,

s'ils venoient à se dégoûter & à retourner au siécle. Les moindres fautes étoient punies ; mais les peines étoient plus légéres, quand le coupable s'accusoit librement. Les punitions étoient le jeûne, les coups de fouet, l'excommunication ou séparation d'avec les autres en tout ou en partie, suivant la gravité de la faute ; & enfin l'expulsion du Monastère. Un Moine ainsi chassé pouvoit rentrer, s'il promettoit de s'amender ; la Règle permet d'en user ainsi jusqu'à trois fois, après quoi le sujet étoit reconnu pour incorrigible, & on l'abandonnoit à son mauvais sort.

Telle est la Règle de S. Benoît, dont S. Grégoire le Grand a loué le sagesse & la discrétion. Il faut remarquer que le saint Patriarche prétend n'y rien prescrire de rude, ni de difficile, & qu'il ne la donne que comme un léger crayon de la vie monastique, bien éloigné de la perfection des anciens Moines dont on trouve l'idée dans les Ascétiques de S. Basile, & dans les Conférences de Cassien.

Nous ne pouvons mieux terminer cet article, qu'en traçant le tableau abrégé des vertus d'une Vierge qui fut alors la

gloire de la France, & que la Capitale de ce grand Empire se fait encore honneur d'avoir pour Patrone auprès de Dieu. On voit que c'est de l'illustre Généviève que nous voulons parler. Elle naquit à Nanterre, Village près de Paris, vers l'an 422, d'une famille Romaine, mais pauvre & obscure, suivant la tradition commune. Elle avoit environ quinze ans, lorsque S. Germain, Evêque d'Auxerre, passa par le lieu de sa naissance, la première fois qu'il alla au secours des Eglises d'Angleterre, où le Pélagianisme avoit repandu son poison. Il vit Généviève & l'exhorta à se consacrer à Dieu. La jeune Vierge ayant répondu au saint Evêque que c'étoit son dessein, & qu'elle ne vouloit pas avoir d'autre époux que J. C., elle reçut de lui une pièce de monnoie marquée d'une Croix, comme un gage de l'alliance qu'elle contractoit; & peu de tems après, l'Evêque de Paris lui donna le voile de la Virginité, avec les cérémonies qu'on pratiquoit alors. Du jour qu'elle se fut ainsi consacrée à Dieu d'une manière spéciale, elle mena une vie très-austère, ne mangeant que deux fois la semaine, ne prenant pour nour-

VI. SIÈCLE.

riture que du pain d'orge, des fèves cuites sans aucun assaisonnement, & ne buvant que de l'eau. Sa prière étoit continuelle, son humilité profonde, & sa patience si généreuse, qu'elle ne répondit jamais que par sa douceur, aux accusations calomnieuses par lesquelles on chercha long-tems à noircir sa vertu. S. Germain la vengea de ses ennemis, en prenant hautement sa défense, lorsqu'il passa de nouveau à Paris, dans son second voyage d'Angleterre. Attila, Roi des Huns, ayant déja ravagé une partie des Gaules, vint mettre le siége devant Paris. Les habitans alarmés se préparoient à chercher un asyle dans des Places qui leur paroissoient plus fortes; mais Geneviève les en détournoit, en les assurant que la Ville ne seroit point prise, & qu'ils deviendroient la proie des barbares, s'ils se réfugioient dans celles où ils espéroient trouver plus de sûreté, parce quelles seroient pillées & saccagées. On refusoit de la croire, & on la traitoit de visionnaire; mais on changea tout-à-coup de sentiment à son sujet, lorsqu'on vit arriver l'Archidiacre d'Auxerre qui lui apportoit des présens de la part de S. Germain. L'événement véri-

fia ſa prédiction, & depuis on n'eut plus pour elle, juſqu'à la fin de ſa vie, que les ſentimens de confiance & de vénération qu'elle méritoit. Le don des miracles & l'eſprit de prophétie furent la récompenſe de ſes vertus. Sa réputation ſe répandit juſques dans les pays les plus éloignés, & S. Siméon Stilite du haut de ſa colonne s'inclinoit en prononçant ſon nom, & chargeoit les Marchands qui venoient des Gaules en Orient, de le recommander à ſes prières. Malgré ſes jeûnes & ſes auſtérités, elle parvint juſqu'à l'âge de près de quatre-vingt-dix ans, n'étant morte que dans les premiers jours de l'an 511 ou 512. Clovis, à la perſuaſion de ſainte Clotilde, commença d'élever ſur ſon tombeau une Egliſe, qui devint auſſi-tôt des plus célébres par le grand nombre de miracles que Dieu y opéra. Cette Egliſe d'abord connue ſous les noms des Apôtres S. Pierre & S. Paul, porte aujourd'hui celui de ſainte Géneviève, & ſes Reliques y ſont conſervées avec une ſingulière vénération. Les bienfaits que le Ciel continue d'y accorder à ceux qui vont implorer ſa bonté, par l'interceſſion de cette illuſtre Vierge,

VI. SIÈCLE.

y attirent encore un grand concours, malgré le réfroidissement de la piété & les progrès de l'irréligion. Nos Rois & nos Magistrats, ont plus d'une fois donné au peuple l'exemple d'une confiance si juste, & d'une dévotion si légitime. On les a vu souvent prosternés aux pieds de Geneviève, solliciter son secours auprès de Dieu, & ils n'ont pas craint d'exciter les clameurs de l'incrédulité, en décorant des témoignages de leur piété les murs du Temple où ses restes précieux reposent.

ARTICLE VII.

Auteurs Ecclésiastiques, &c.

LE sixième siècle fut bien moins fécond en Ecrivains célèbres, que ceux qui l'avoient précédé. On ne voit plus de ces grandes lumières qui répandoient leur éclat au loin, de ces hommes profonds, de ces génies puissans, qui pénétroient dans le secret des Ecritures, qui paroissoient animés de l'esprit des Prophêtes, qui embrassoient tout l'ensemble de la doctrine évangélique, pour

en déveloper les vérités aux fidèles, & en prendre la défense contre les hérétiques. On commence même à s'appercevoir qu'on a déja fait quelques pas vers les tems d'ignorance & de barbarie, & l'on voit déja s'avancer le nuage qui va bientôt tout couvrir. Recueillons avec soin le peu de richesses qu'on possédoit encore.

S. Fulgence, né à Carthage dans le cinquième siècle, éclaira le sixième par ses rares talens pour l'instruction & par ses écrits. Sa naissance étoit illustre, & son père, qu'il perdit de bonne-heure, lui laissa de grands biens. Il reçut une éducation conforme à son rang & à sa fortune. Avec ces avantages joints à beaucoup d'esprit & à un caractère fait pour lui gagner les cœurs, Fulgence pouvoit prétendre à tout dans le monde; mais il n'en estimoit pas assez les faveurs, pour les rechercher, & il n'attendit pas qu'il en eût éprouvé les injustices, pour le quitter. Il renonça donc à ce qu'il possédoit & à ce qu'il pouvoit naturellement se promettre, afin d'embrasser une vie austère & cachée en Dieu. Jeune, délicat, élevé dans l'abondance, les pratiques les plus dures de l'Institution mo-

naſtique n'eurent rien qui l'effraya. Il ſe mit ſous la conduite des hommes les plus conſommés dans la ſcience des Saints, & les plus expérimentés dans les voies de la piété. Il conçut même le deſir de s'élever à une plus haute perfection; & dans cette vue, il ſe mit en chemin pour ſe rendre en Egypte, auprès de ces grands modèles de vertus dont Caſſien parle avec tant d'admiration: mais il en fut détourné par les ſages conſeils d'un ſaint Evêque de Sicile, qui lui repréſenta le danger auquel il alloit s'expoſer. En effet, les Moines dont il vouloit s'aller faire le diſciple, étoient mortifiés & pénitens, il eſt vrai; mais ils avoient le malheur de vivre dans l'héréſie & dans le ſchiſme, & d'être ſéparés de la communion du ſucceſſeur de S. Pierre. C'en fut aſſez pour ôter à Fulgence le deſſein de les prendre pour guides. Il réſolut donc de retourner en Afrique, mais auparavant il voulut viſiter le tombeau des Apôtres à Rome. Il fut ordonné Prêtre à ſon retour dans ſa patrie, au moment qu'il y penſoit le moins. Il ſe croyoit à l'abri de la crainte d'être élevé, malgré lui, à une dignité ſupérieure par les circonſtances où ſe trou-

voit l'Eglise d'Afrique. C'étoit le tems où Trasamond défendit si sévérement les Ordinations parmi les Catholiques. Les Evêques ayant résolu de ne plus déférer à des ordres si préjudiciables à l'Eglise, Fulgence se cacha avec tant de soin, qu'on ne put le découvrir. Il reparut quand il sut que tous les Siéges étoient remplis; mais les habitans de la Ville de Ruspe, qui étoit demeurée sans Evêque, vinrent le surprendre, l'enleverent & le firent ordonner, malgré sa résistance. Il conserva dans l'épiscopat l'habit, les mœurs & les observances de la vie monastique. A peine commençoit-il à connoître son troupeau, qu'il en fut séparé violemment par l'ordre de Trasamond, qui le fit conduire en Sardaigne avec les autres Evêques exilés. Ces saints Prélats qui souffroient pour la foi avec un courage digne des tems apostoliques, attiroient sur eux les regards de toute l'Eglise. On les consultoit de toute part, & S. Fulgence qui étoit par son savoir & sa prudence l'ame de leurs délibérations, se trouvoit toujours chargé de répondre en leur nom: & telle est en grande partie l'origine des Ouvrages qui nous restent de lui. Pen-

VI. SIÈCLE.

dant cet exil, Trasamond le fit revenir à Carthage, pour lui ordonner de répondre aux difficultés des Ariens, dont il ne lui donnoit qu'une communication rapide. Le saint Docteur les résolut avec tant de force & de solidité, que les Ariens confus engagerent le Prince à le renvoyer dans le lieu de son bannissement. Il y resta jusqu'à ce que la paix eût été rendue aux Eglises d'Afrique. Depuis son retour, il ne cessa de travailler avec ses collégues à la conversion des Ariens & au rétablissement de la discipline. Il fut par sa sagesse & sa science consommée, ce que S. Augustin avoit été dans son tems, l'ame des Conciles, l'organe de la vérité, le bouclier de la foi, & le modéle de toutes les vertus. Tant de travaux furent terminés par une sainte mort le 1 Janvier de l'an 533. On remarque dans ses Ouvrages beaucoup de sagacité, pour démêler les raisonnemens subtils & artificieux des hérétiques. Il a de l'ordre, de la force & même de l'élévation, quand il faut. Il étoit naturellement éloquent, & l'on voit par la clarté de son style, par le tour libre & facile qu'il donne à ses pensées, que dans un meilleur siècle,

il auroit été un Orateur excellent & un Ecrivain poli. Ses principaux écrits sont contre les ennemis du Verbe divin & ceux de la Grace. Il connoissoit à fond les dogmes que ces hérétiques osoient attaquer. Il les avoit sur-tout étudiés dans les Ouvrages de S. Augustin, & il est de tous les disciples de ce Pere, celui qui a le mieux compris sa doctrine, & qui l'a exposée avec le plus de netteté.

Cassiodore, né en Calabre vers l'an 470, d'une famille très-illustre, fut un grand homme d'Etat, un savant Philologue, & un très-vertueux personnage. Après avoir été Consul, Préfet du Prétoire, principal Ministre de Théodoric Roi des Goths, & avoir servi sa patrie avec succés sous quatre Princes, il se dégoûta du monde, & se retira dans la solitude à l'âge de soixante-&-dix ans. Il bâtit dans une de ses terres un Monastère vaste & commode, où il rassembla un grand nombre de disciples. On y voyoit tout ce que la Physique de ce tems-là produisoit de plus curieux, des Cadrans solaires, des Horloges d'eau, des lampes perpétuelles. Mais ce qui s'y trouvoit de plus précieux, étoit une riche & nombreuse Bibliothé-

que qu'il y avoit placée. L'autorité dont il avoit été dépositaire, & ses richesses qui étoient proportionnées à son rang & à ses emplois, lui avoient donné la facilité de rassembler des Livres de tout genre. Ce n'étoit qu'avec des soins extrêmes & beaucoup de dépense, qu'on parvenoit alors à se procurer des Livres. Cassiodore qui n'avoit pas possédé les siens, suivant l'usage des riches & des Grands, comme un meuble de vanité & d'ostentation, vouloit que ses disciples apprissent à s'en servir avec utilité. Il fut lui-même leur guide, & leur traça dans ses institutions une méthode qu'il jugea propre à les conduire dans leurs études. C'est son principal Ouvrage, & le meilleur fruit de sa retraite. Il y parcourt toutes les Sciences & tous les Arts, l'étude de l'Ecriture sainte qui est son premier objet, auquel il rapporte tout le reste, la Théologie, l'Histoire, la Morale, la Grammaire, la Rhétorique, la Logique, l'Arithmétique, la Géomérrie, la Musique, l'Astronomie & l'Agriculture. Il indique sur chaque matière les Livres qu'il faut lire ou consulter, & qui étoient dans la Bibliothéque du Monastère. A l'article

de l'Histoire, il fait mention d'un Ouvrage qui avoit été composé d'après ses vues, par un de ses amis, nommé Epiphane. Il l'appelle Histoire tripartite. C'étoit une traduction des trois Historiens ecclésiastiques, Socrate, Sozomêne & Théodoret, faite sur le Grec, pour servir de continuation à celle de Rufin, qui avoit traduit les dix Livres d'Eusébe, auxquels il en avoit ajouté un onzième. Ce fut depuis ce tems-là l'Ouvrage le plus connu des Latins pour l'Histoire des premiers siècles de l'Eglise. Cassiodore finit saintement sa vie dans le lieu de sa retraite en 565, à l'âge de 93 ans.

Boëce mérite à plus d'un titre d'être placé parmi les Ecrivains ecclésiastiques de ce siècle. Outre le zèle qu'il montra toujours pour la foi catholique contre les Ariens, il nous a laissé deux Ouvrages théologiques, très-savans & très-bien raisonnés; l'un sur les deux natures en J. C. où il combat les erreurs de Nestorius & d'Eutychès; l'autre sur la Trinité, où il prouve que la Trinité est un seul Dieu, & non pas trois Dieux. Il naquit à Pavie, d'une des plus illustres maisons de Rome. Il alla faire ses etu-

VI. SIÈCLE.

des à Athènes, & se rendit habile dans toutes les Sciences, principalement dans la Philosophie. Il embrassa les sentimens d'Aristote, & il est le premier des Latins qui ait essayé d'appliquer à la Théologie la méthode & les principes de ce Philosophe. Il excelloit dans l'éloquence, & on le choisit à cause de son talent, pour faire le panégyrique de Théodoric, au nom du Sénat, en 500, lorsque ce Prince entra dans Rome. Il ne réussissoit pas moins dans la poésie, comme on le voit par les morceaux poétiques qu'il a inséré dans son Ouvrage intitulé : *De la Consolation de la Philosophie.* Après avoir été trois fois Consul, il devint suspect au Roi Théodoric, qui le fit arrêter avec Symmaque son beau-père. Il étoit accusé auprès de ce Prince d'être en correspondance avec l'Empereur, & de travailler avec les principaux du Sénat à soustraire Rome au pouvoir des Goths, par le secours des Grecs. Il fut mis en prison, & au bout de six mois, il eut la tête tranchée par ordre de Théodoric, en 524. Il composa son Ouvrage de la Consolation dans la prison, pour adoucir la rigueur de son infortune. C'est ce que le sixième siècle a produit de

de mieux pensé & de plus estimable, tant pour le fonds des choses, que pour la manière de les dire. Il y parle avec dignité de Dieu, de sa Providence & de ses principaux attributs. On y reconnoît d'un bout à l'autre, le langage d'une ame forte & d'un cœur vertueux.

Denis surnommé le Petit, à cause de sa taille, qui étoit fort au-dessous de la médiocre, naquit en Scythie, mais il n'eut rien de barbare dans le caractère, & ses mœurs étoient d'un Romain. Etant venu à Rome, il fut élevé au Sacerdoce, & chargé de la conduite d'un Monastère avec le titre d'Abbé. Cassiodore qui a été lié avec lui d'une amitié fort étroite, fait un grand éloge de son savoir. Selon le témoignage qu'il lui rend, ses connoissances embrassoient divers genres. Il étoit sur-tout très-versé dans la Dialectique, l'Astronomie & la science du Calcul. Il savoit parfaitement les langues d'Athènes & de Rome, & il s'exerçoit avec une extrême facilité à traduire sur le champ du Grec en Latin, & du Latin en Grec. On dut à ce talent une version du Code des Canons ecclésiastiques, plus exacte & plus ample que celle dont on se servoit avant

lui. Il traduisit aussi la Lettre que Proclus, Patriarche de Constantinople, écrivit aux Arméniens, sur cette proposition qui étoit alors si controversée .... *Un de la Trinité a souffert.* Denis le Petit y ajouta une préface dans laquelle il justifie cette proposition, & il en montre l'utilité dans le langage commun de la foi, contre les Nestoriens. Il fit encore un recueil de toutes les décrétales des Papes qu'il put rassembler, depuis Sircie jusqu'à Anastase. Mais l'ouvrage par lequel il est le plus connu, est le Cycle Pascal de quatre-vingt-quinze ans, qu'il dressa pour servir de continuation à celui de S. Cyrille, qui finissoit en 531. Mais au lieu que S. Cyrille avoit pris pour époque l'Ere de Dioclétien, Denis le Petit fit remonter son calcul à la naissance de J. C., qui est l'Ere de l'Incarnation dont nous nous servons aujourd'hui. Les Chronologistes, en vérifiant son calcul, ont reconnu qu'il s'étoit trompé, & qu'il a retardé ce grand événement de trois ans & six jours, de manière que, suivant lui, l'Incarnation tombe au commencement de l'an 4004 du monde, au lieu de l'an 4000, qui en est la véritable époque.

VI. SIÈCLE.

S. Grégoire de Tours, né en Auvergne d'une famille distinguée par son rang & sa piété, vers l'an 544, fut élevé sous les yeux de S. Gal, son oncle, Evêque de Clermont. Il entra de bonneheure dans la Cléricature, & fut ordonné Diacre, quand il eut atteint l'âge prescrit par les Canons. Il avoit environ trente ans lorsqu'il fut élu Evêque de Tours, par un concours unanime de tous ceux qui avoient droit de faire cette élection. Il étoit connu dans cette Ville, soit parce qu'il y avoit fait quelque voyage de dévotion au tombeau de S. Martin, suivant l'usage du tems, soit parce que la réputation qu'il s'étoit faite par sa science & son mérite, y avoit pénétré. Le Roi Sigebert à qui la Ville de Tours appartenoit, le força d'accepter la charge qu'on lui imposoit, & le fit sacrer aussi-tôt, de peur qu'il ne prît la fuite. Il donna des preuves éclatantes de sa sagesse & de son savoir dans les Conciles où il assista, & dans les affaires ecclésiastiques auxquelles il prit part. Parmi les Ouvrages qui nous restent de lui, son Histoire divisée en dix Livres, est le plus connu. C'est la source où nous puisons la connoissance des premiers

tems de notre Monarchie, & des faits qui ont rapport à l'histoire des Eglises répandues dans les diverses parties de la Gaule, & sur-tout de celles qui appartiennent encore aujourd'hui à la France. Malheureusement cette source n'est pas toujours aussi pure qu'il seroit à désirer. S. Grégoire de Tours manquoit de critique, ce qui lui faisoit admettre sans examen une quantité de faits douteux, ou même supposés, qui déparent son Ouvrage. Il suffit qu'une chose soit marquée au coin du merveilleux, pour qu'il lui donne place dans son récit. Mais c'est moins sa faute, que celle de son siécle. On en doit dire autant de son style, qui est d'un tour embarrassé & d'un mauvais Latin. Malgré ces défauts, Grégoire de Tours passe avec raison pour le pere de notre Histoire. Il mourut saintement l'an 595, âgé de cinquante-deux ans, après vingt-deux d'épiscopat. Ses vertus & ses miracles l'ont fait mettre au rang des plus saints Evêques de son tems.

S. Jean surnommé *Climaque* naquit en Palestine, vers l'an 523. A l'âge de seize ans, il se retira dans le Monastère du Mont-Sina, mais il ne fut admis à

VI. SIÈCLE.

ſa profeſſion qu'au bout de quelques années. La ſageſſe des Supérieurs attendit ſans doute que la raiſon & l'expérience l'euſſent affermi dans ſa réſolution. Il y avoit quarante ans qu'il s'exerçoit dans les pratiques les plus penibles de la vie cénobitique, lorſqu'on l'élut, malgré lui, Abbé du Mont-Sina. Il ne gouverna ce Monaſtère que pendant quatre ans, après leſquels il voulut retourner dans ſa cellule, ſans que les prières & les larmes de ſes Religieux puſſent lui faire changer de réſolution. On penſe que ce fut dans cette retraite qu'il compoſa ſon bel Ouvrage intitulé : L'Echelle, en Grec *Climax*, d'où lui eſt venu le ſurnom de Climaque. Il l'entreprit à la prière de l'Abbé Jean qui gouvernoit le Monaſtère de Raïte, & qui lui avoit demandé quelque Traité de piété, pour ſervir à l'inſtruction de ſes Moines. Cet ouvrage eſt diviſé en trente degrés, qui ſont comme autant d'échelons, pour s'élever peu-à-peu aux plus ſublimes vertus. Il parcourt ſous cette diviſion tous les états de la vie intérieure, depuis la première ſéparation du monde, juſqu'à la plus haute perfection. Il caractériſe toutes les vertus par les traits qui

VI. SIÈCLE.

leur ſont propres. Il en marque les commencemens, les progrès & la conſommation, qui conſiſte dans l'entier oubli de ſoi-même & l'union intime avec Dieu. Il appuie par-tout les préceptes par des exemples tirés de la vie des plus ſaints Moines, & de la pratique des hommes les plus conſommés dans la ſcience du ſalut. Il y a parmi ces traits d'hiſtoire des choſes plus admirables qu'imitables ; entre autres ce qu'il raconte du Monaſtère de la Priſon. La peinture qu'il en fait eſt effrayante ; & ſi l'on jugeoit, d'après nos idées, les habitans de cet affreux cachot, on les prendroit plutôt pour des criminels livrés au déſeſpoir, que pour des pénitens qui s'efforcent de ſatisfaire à la juſtice de Dieu, ſans perdre la confiance qu'on doit toujours avoir en ſa miſéricorde. S. Jean Climaque ne mourut qu'au commencement du ſeptième ſiècle, en 605, âgé de quatre-vingts ans.

Il y eut encore dans ce ſiècle quelques Ecrivains moins remarquables, & quelques autres dont les Ouvrages ne ſont pas parvenus juſqu'à nous. Tels ſont, S. Ephrem Patriarche d'Antioche, qui avoit écrit pluſieurs Traités pour la

défenſe du Concile de Chalcédoine, de S. Cyrille & de S. Léon contre les Eutychiens, ou les défenſeurs des trois Chapitres; Saint Euloge, Patriarche d'Alexandrie, qui avoit pris la plume pour combattre les erreurs répandues en Orient, mais dont les ouvrages ne ſont connus que par les extraits que Photius en a conſervés; Venance Fortunat, Prêtre, ou, comme d'autres le prétendent, Evêque de Poitiers, qui a fait un Poëme en quatre Livres ſur la vie de S. Martin de Tours, & d'autres poéſies pieuſes où il y a quelque harmonie, mais peu de verve, peu d'invention & encore moins de ſtyle; enfin Procope de Gaze, qui a fait une chaîne des Pères Grecs & Latins antérieurs à ſon tems, ſur les huit premiers Livres de l'Ecriture ſainte. Ces ſortes de recueils commençoient à devenir en uſage, & annonçoient la ſtérilité des eſprits. On ne s'occupe guère à compiler, que quand on ne ſe ſent point en état de produire.



VI. SIÈCLE.

ARTICLE VIII.

Mœurs générales. Usages. Discipline.

Les mœurs de ce siècle furent à peu près comme celles du siècle précédent, si ce n'est qu'elles tendoient toujours à une corruption plus marquée & plus universelle. En Occident le mélange des barbares avec les anciens habitans, les guerres continuelles, la diversité des cultes, le peu de liberté & d'autorité des Evêques sous des Princes Ariens, les compositions pécuniaires pour les crimes, étoient des causes trop actives, trop multipliées, pour ne pas produire les effets les plus funestes. Les Conciles s'assembloient avec peine; & leurs réglemens, tout sages, tout nécessaires qu'ils étoient, demeuroient ordinairement sans exécution, parce qu'on savoit s'y soustraire avec impunité. Des peuples qui pouvoient racheter une injure, un vol, un meurtre, moyennant quelques piéces d'argent, ne balançoient pas à les commettre, lorsqu'ils y étoient excités par la vengeance ou la cupidité.

On n'a pas un grand intérêt à connoître les vrais principes de la justice, quand on est accoutumé à se la faire soi-même; & on ne s'occupe guére des devoirs essentiels de la société, quand on trouve sa sûreté dans la force; ou dans les dispositions de la Loi, un moyen facile & autorisé d'acquérir le droit d'être injuste & cruel à prix d'argent. Ce sont les mœurs plus que les Loix qui rendent les hommes vertueux; mais lorsque les Loix d'accord avec les mœurs favorisent les entreprises du ravisseur, du vindicatif, de l'oppresseur violent, quel frein peut-on opposer aux passions, qu'elles ne rompent ou qu'elles ne bravent?

Telle étoit la législation des peuples qui s'étoient établis dans les Gaules, sur les ruines de la puissance Romaine. Il fallut bien du tems pour adoucir leur caractère, & les ramener à des principes de sociabilité qu'ils n'avoient pu apprendre de leurs ancêtres, féroces & vagabonds comme eux. Ce fut l'ouvrage de la Religion Chrétienne. Mais les changemens qu'elle produisit furent lents & progressifs. D'abord c'étoit beaucoup qu'elle arrêtât les fougues impétueuses de ces hommes indomptés,

VI. SIÈCLE. qui ne dépendoient que de leur épée; qu'elle leur inſpirât l'horreur de la rapine & du carnage, & qu'elle rendît moins fréquens les crimes qui font gémir l'humanité. Des idées plus juſtes, des préjugés moins favorables aux paſſions violentes, devoient produire des ſentimens plus doux, & des actions plus modérées. Mais on ne vit pas tout d'un coup les effets de ces heureuſes influences, & il fut néceſſaire que pluſieurs générations ſe ſuccédaſſent, que les maux enfantés par la barbarie fiſſent deſirer de meilleures Loix, & que les leçons de l'expérience vinſſent fortifier l'empire de la Religion. Nous verrons dans les ſiècles ſuivans combien de degrés il fallut parcourir avant d'arriver à ce terme déſirable, & par combien de malheurs il fallut que les hommes fuſſent inſtruits, pour apprendre ce qu'ils ſe devoient les uns aux autres, comme Chrétiens & comme Citoyens.

Dans les tems où nous ſommes, il s'en falloit beaucoup que tous les nouveaux peuples, qui rempliſſoient l'Occident, méritaſſent le premier de ces deux titres, quoiqu'ils l'euſſent acquis pour la plupart par le Baptême. Leur entrée

dans l'Eglise fut sans doute un grand avantage pour eux-mêmes, en ne le considérant que du côté des vertus sociales, puisque les lumières du Christianisme & ses principes moraux domptèrent peu à peu leur férocité naturelle; mais on ne peut disconvenir que ces peuples encore plus vicieux que barbares, n'ayent causé de grands maux, pour un tems au moins, à la Société Chrétienne, où ils furent reçus avec des dispositions si contraires à son esprit & à ses maximes. Ils y porterent des esprits fiers & peu dociles, des cœurs accoutumés à suivre les transports des passions les plus ardentes, un amour excessif de l'indépendance & de la liberté, un grand mépris pour tout ce qui n'étoit pas conforme à leurs préjugés, & une légéreté de caractère qui ne les rendoit pas propres à vivre sous le joug d'une Loi gênante & uniforme. De pareils néophytes ne pouvoient être que des Chrétiens foibles & vicieux, quoiqu'ils fussent pleinement convaincus de la divinité du Christianisme, par la force des moyens que Dieu employa pour les appeller à la foi. Peu capables des raisonnemens qui demandent de la suite & de la com-

VI. SIÈCLE.

VI. SIÈCLE.

binaifon dans les idées, il falloit les prendre par les fens, & les frapper par un genre de preuves indépendant des réflexions fubtiles, & qui fût propre à faire fur eux des impreffions vives, profondes & durables. Telle fut auffi la voie que la Providence choifit pour les faire entrer dans l'Eglife, & le lien dont elle fe fervit pour les y retenir. Des faits extérieurs & fenfibles, tels que les miracles, rempliffoient parfaitement ce double objet. Dieu déploya fon bras, comme il avoit fait dans les premiers tems, lorfqu'il s'agiffoit de confondre le Paganifme foutenu par les Maîtres du monde, & d'encourager les Martyrs à confeffer J. C. au milieu des fupplices. » Il fe faifoit des miracles » fans nombre, difent les favans Auteurs de l'Hiftoire Littéraire de France, » aux tombeaux de S. Martin de Tours, » de S Hilaire de Poitiers, de S. Germain d'Auxerre, & de tant d'autres » Saints. Ils étoient fi éclatans & fi » avérés, que les Evêques les propofoit » comme une marque certaine & diftinctive de la vraie Religion, & l'on » fait que ce fut ce qui détermina le » grand Clovis à l'embraffer. » Mais

si les nouveaux enfans de l'Eglise dont nous parlons étoient frappés de ces effets surnaturels, s'ils adoroient le Dieu suprême au nom duquel tant de prodiges s'opèroient tous les jours à leurs yeux, s'ils quittoient les Autels de Teutatés & le culte d'Odin pour le sien, on n'est pas moins en droit d'assurer que leur Christianisme ne fut encore pendant long-tems, qu'une ombre & un simple extérieur de Religion; car c'est moins la soumission de l'esprit à la foi des Mystères, que le changement du cœur, & la pratique des œuvres sanctifiée par la charité, qui font le vrai Chrétien.

En Orient on ne s'étoit pas moins écarté des mœurs primitives; mais la corruption avoit d'autres causes. Le despotisme des Souverains, le pouvoir des eunuques, la bassesse des Courtisans, les divisions du Clergé, les haines religieuses, la vie errante & dissolue d'un grand nombre de Moines, les variations continuelles de la Cour, qui tantôt protégeoit le parti qui venoit d'être persécuté, & tantôt accabloit celui qui sortoit d'être en faveur; les violences & les excès de tout genre qui étoient la suite de ces éternelles vicissitudes; des sectes

VI. SIÈCLE.

qui se divisent en une infinité dautres, toutes ennemies entre elles; des hérésies qui renaissent des cendres de celles qu'on a foudroyées; & les Chrétiens partagés en quantité de petites sociétés rivales, tour-à-tour persécutantes, ou persécutées, & qui ont sans cesse les armes à la main pour attaquer ou pour défendre : Voilà le tableau fidèle que l'Histoire nous trace de cette vaste portion de l'Eglise, qui fut d'abord si florissante & si féconde en grands modèles de sainteté.

Tandis qu'on attaquoit & qu'on défendoit l'autorité du Concile de Chalcédoine, qu'on proscrivoit & qu'on justifioit les trois Chapitres, les Nestoriens & les Eutichiens subtilisant toujours à l'envi les uns des autres, se divisoient & subdivisoient en une si grande quantité de petites sectes, que ce seroit une étude de vouloir, nous ne disons pas les faire connoître, mais seulement les nommer toutes. Echauffées, remuantes, pleines d'animosité, elles portoient en tout lieu le désordre & la confusion. Les Moines sortoient de leurs retraites furieux, & sans mettre de bornes à leur impétuosité, ils se répandoient au-dehors

comme des torrens qui ne font que ravager & détruire. Leurs clameurs & leurs violences étoient, dans la plupart des grandes Villes, des causes journalières de troubles & de sédition, que l'autorité des Magistrats ne pouvoit souvent appaiser. Origénistes, ennemis ou défenseurs du Concile de Chalcédoine, partisans ou adversaires des trois Chapitres, il y en avoit des multitudes de toutes les sectes, & les voies de fait étoient les moyens ordinaires qu'ils employoient, pour prouver que la justice & la vérité se trouvoient de leur côté.

VI. SIÈCLE.

La Cour, malgré les embarras que lui suscitoient chaque jour les ennemis de l'Etat, prenoit part à ces événemens, non pour les prévenir ou y remédier par une sage politique, comme il convenoit, mais pour en prendre occasion d'attirer à soi les affaires de l'Eglise, & d'entrer dans la discussion des matières théologiques. Les Pasteurs, presque tous foibles, craintifs, indécis, quittoient leurs Sièges pour venir dans la Capitale se mêler dans les intrigues, briguer la faveur, faire le personnage de Courtisans, si indécent & si ridicule pour des Evêques. Ils avoient sans cesse

VI. SIÈCLE.

les yeux tournés vers le Palais, afin de régler leur conduite sur les mouvemens qui s'y faisoient, & sur les impressions diverses qu'ils en recevoient tour-à-tour. Le peuple oisif & corrompu, sur-tout dans les grandes Villes, n'étoit pas indifférent aux scènes dont il devenoit témoin. Léger, mobile, avide en nouveautés, comme il l'est par-tout, il se mêloit toujours dans les émeutes que l'esprit de secte excitoit fréquemment, & ce n'étoit jamais qu'en augmentant le trouble, souvent même en faisant couler beaucoup de sang, qu'il manifestoit l'intérêt qu'il prenoit aux disputes de Religion. Quelles mœurs pour des Chrétiens !

Les Conciles qu'on a tenu dans ce siècle, nous donnent une idée encore plus juste des abus qui règnoient, des usages qu'on suivoit, & des changemens que la discipline avoit déjà éprouvés. Sans les analyser en détail, il suffit d'en faire un relevé général, & de mettre sous les yeux des Lecteurs ce qu'on y régla d'essentiel.

1°. Les Clercs qui servoient l'Eglise recevoient une rétribution proportionnée à l'importance de leurs services & à la

dignité de leur ordre. Cependant on commençoit à leur donner des fonds de l'Eglise en usufruit; (c'est l'origine des Bénéfices ecclésiastiques); dans plusieurs endroits ils donnoient aux Ministres de l'Evêque qui les ordonnoit, une année de leur revenu, (c'est l'origine des Annates.) Les Clercs qui négligeoient leurs fonctions étoient effacés de la matricule ou liste de ceux que l'Eglise nourrissoit, & traités comme des étrangers qu'elle ne connoît pas.

2°. Ils portoient les cheveux courts, & ceux qui les laissoient croître, suivant l'usage des barbares, pour se donner un air mondain & guerrier, étoient punis par l'Archidiacre qui les leur coupoit.

3°. On n'ordonnoit les Diacres qu'à vingt-cinq ans, les Prêtres & les Evêques qu'à trente, & on ne donnoit le voile aux Vierges qu'à quarante.

4°. Justinien, pour empêcher la trop grande multiplication des Ecclésiastiques qui surchargeoient l'Eglise, au préjudice des autres professions utiles de la société, avoit ordonné par une Loi sage, qu'on se conformeroit dans chaque Eglise pour le nombre des Clercs, à

celui que les Fondateurs avoient fixé, sans les augmenter.

VI. SIÈCLE.

5°. Ce Prince avoit aussi réglé que les Clercs & les Moines seroient d'abord poursuivis devant l'Evêque en matière civile; que si les parties acquiesçoient au Jugement, le Juge impérial le mettroit à exécution; que si l'une des deux parties réclamoit dans le délai de dix jours, la cause seroit de nouveau examinée par le Tribunal séculier; & enfin qu'en matière criminelle, on pouvoit également porter la cause d'abord devant l'Evêque ou devant le Juge laïc, de manière pourtant que les deux Tribunaux en prissent connoissance tour-à-tour, & prononçassent chacun selon leur compétence, avec appel à l'Empereur, dans les cas où les deux Juges ne seroient point d'accord sur la réalité du crime.

6°. Les élections se faisoient suivant la forme établie en chaque Province; mais on y voyoit toujours le concours du Clergé local, des Evêques de la Province, & du peuple, avec l'agrément du Prince, même pour l'Election des Papes.

7°. Le jeûne du Carême étoit spé-

cialement ordonné à tous les enfans de l'Eglise, & l'on ne tenoit pas pour Catholiques ceux qui ne communioient point à Pâques, à la Pentecôte & à Noël.

8°. Les Abbés étoient soumis aux Evêques, qui avoient droit de les corriger, & même de les déposer, lorsqu'ils tomboient dans des fautes graves. Les Loix impériales étoient d'accord avec les Canons sur ce point. On ne connoissoit pas encore les exemptions qui s'introduisirent dans la suite.

9°. Les pénitens qui abandonnoient leur état, étoient excommuniés; mais on accordoit rarement la pénitence aux jeunes gens, à cause de leur légéreté.

10°. Il étoit défendu aux Evêques, aux Prêtres & aux Diacres d'avoir des chiens & des oiseaux pour la chasse. Le port d'armes, soit pour la défense, soit pour l'attaque, étoit également interdit aux Clercs.

11°. L'observation du Dimanche commençoit dans la plupart des Eglises d'Occident dès le Samedi, usage que l'Espagne a conservé.

12°. L'Office divin étoit composé de Pseaumes, à la fin desquels on chan-

toit *Gloria Patri*, &c. ſelon l'uſage de l'Egliſe de Rome, en y ajoutant *Sicut erat in principio*, &c. d'Antiennes, de Leçons tirées de l'Ecriture & des Homélies des Pères, de la Litanie ou *Kyrie eleïſon*, & de l'Oraiſon Dominicale.

VI. SIÈCLE.

13°. Il étoit auſſi preſcrit de chanter à la Meſſe le Symbole de Conſtantinople, comme il ſe pratiquoit dans les Egliſes d'Orient. Du reſte, on ſuivoit dans chaque Province le rit de la Métropole.

14°. On inſiſtoit ſouvent ſur la tenue des Conciles, qui étoient réglés à deux ou du moins à un par an, dans chaque Province eccléſiaſtique.

15°. Le travail étoit défendu le Dimanche, même aux eſclaves. On défendoit auſſi les danſes & les feſtins diſſolus dans les aſſemblées qui ſe faiſoient à l'occaſion des Fêtes des Saints.

16°. On relâchoit de tems en tems quelque choſe de la ſévérité des anciens Canons pénitentiaux, & on abrégeoit la durée des épreuves; mais on étoit attentif à conſerver le fonds & la ſubſtance de ces règles ſalutaires, & on veilloit à ce que la réconciliation ne

fût pas trop facile, ni la pénitence arbitraire.

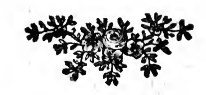
17°. L'espèce de divination qu'on appelloit le Sort des Saints, qui se répandoit sous prétexte de Religion, étoit sévérement défendue; ce qui n'empêcha pas qu'elle ne devînt fort commune dans la suite, & qu'on n'y eût même recours dans les affaires ecclésiastiques, où il y avoit du doute & de l'obscurité.

18°. On jeûnoit, depuis la Saint-Martin jusqu'à Noël, les Lundis, Mercredis & Samedis; c'est l'origine de l'Avent.

19°. La continence des Clercs étoit l'objet de l'attention des Conciles, surtout en Espagne, où les Ariens, attachés au service des Autels, vivoient publiquement avec leurs femmes; attention qui prouve combien on jugeoit cette Loi importante pour la conservation des bonnes mœurs dans le Clergé.

Nous renvoyons à l'article du siècle suivant, où nous ferons l'histoire du pontificat de S. Grégoire, ce que ce grand Pape avoit commencé d'entreprendre dans les dernières années de celui-ci, pour le rétablissement de la discipline,

la réformation du Clergé, l'institution du chant ecclésiastique, & la conservation des prérogatives du Saint-Siège. D'après ce que nous venons de dire, on peut se former une idée assez exacte des mœurs générales de l'Eglise, selon les divers états par lesquels la Société chrétienne a passé, jusqu'au tems où Dieu fit monter ce grand homme sur la Chaire de S. Pierre, pour être la lumière de l'univers & le restaurateur de l'ancienne piété, dont toute sa vie fut une leçon si publique & si touchante.



CHRONOLOGIE DES CONCILES.

SIXIÈME SIÈCLE.

VI. SIÈCLE. An de J. C.

ROMANUM II, sous le Pape Symmaque, aux fêtes de Pâques, par Pierre, Evêque d'Altino, envoyé à Rome par Théodoric, Roi d'Italie, en qualité de Visiteur, pour terminer la contestation de Symmaque & de Laurent, au sujet de la Papauté. Symmaque ayant refusé de comparoître à cette assemblée, les choses restèrent dans la même confusion qu'auparavant. (*Mansi, suppl. Conc. T. I.*) 501.

Romanum III, au mois de Septembre, sur le même sujet que le précédent Concile, & avec aussi peu de succès. (*Ibid.*) 501.

Romanum IV, appellé *Sinodus Palmaris*, peut-être à cause du lieu où il a été tenu. Cent quinze Evêques y décla- 502.



VI. SIÈCLE. An de J. C.

rent, le 6 Novembre, le Pape Symmaque déchargé devant les hommes des accusations intentées contre lui, laissant le tout au Jugement de Dieu. C'est probablement dans ce Concile qu'on lut & qu'on fit mettre au rang des Décrets apostoliques l'Apologie de Symmaque par Ennodius, Ouvrage où l'Auteur prétend que le Saint-Siège rend impeccables ceux qui y montent, ou plutôt que Dieu n'en permet l'entrée qu'à ceux qu'il a prédestinés pour être Saints. On doit encore rapporter à ce Concile le décret par lequel on déclare nulle l'ordonnance de Basile, Préfet du Prétoire, portant défense d'élire ou de consacrer l'Evêque de Rome, sans le consentement de l'Empereur ou du Préfet du Prétoire. (*Pagi*, *Mansi.*)

504. *Romanum V*, sous Symmaque, contre les usurpateurs des biens de l'Eglise. Ils y sont anathématisés comme des hérétiques manifestes, s'ils ne restituent. (*Pagi.*)

506. *Agathense*, d'Agde, le 11 Septembre, par vingt-quatre Evêques & dix députés. Ils y firent quarante-huit Canons sur la discipline, auxquels on en a ajouté depuis vingt-cinq autres tirés apparemment

apparemment de quelques Conciles suivans. On voit dans le douzième canon, l'origine des bénéfices, en ce qu'il permet aux Prêtres & aux Clercs de retenir les biens de l'Eglise avec la permission de l'Evêque, sans pouvoir néanmoins les vendre, ni les donner. On voit aussi par ce Concile, que quoique les Gaules ne fissent plus partie de l'Empire, on y datoit encore les actes ecclésiastiques par les Consuls Romains. Il est daté du Consulat de Messala, vingt-deuxième année d'Alaric II, Roi des Visigoths. VI. SIÈCLE. An de J. C.

503. *Antiochenum*, d'où Flavien d'Antioche écrivit une grande Lettre synodale, par laquelle il déclaroit recevoir les Conciles de Nicée, de Constantinople & d'Ephèse, sans parler de celui de Chalcédoine. (*Le Quien, Or. Christ.*)

511. *Aurelianense I*, d'Orléans, le 10 Juillet. On y fit trente-un canons sur la discipline, dont quelques-uns regardent les Moines. Les Evêques les envoyèrent à Clovis, le priant de les appuyer de son autorité.

512. * *Sidonense*, de Sidon en Palestine, sur la fin de l'année, composé de quatre-vingts Evêques, contre le Concile de

Chalcédoine. Les Patriarches d'Antioche & de Jérusalem empêchent qu'il ne soit formellement condamné; mais par une foiblesse coupable, ils feignent de ne pas le recevoir. (*Le Quien, Or. Chrift.*)

VI. SIÈCLE. An de J. C.

512. **Antiochenum*, par Xénaias, Evêque d'Hiéraple. Sévère y est ordonné Patriarche d'Antioche après l'exil de Flavien. Evagre met l'Ordination de Sévère au mois Dius, de l'an 561, de l'Ere Césarienne d'Antioche, indiction VI, ce qui revient au mois de Novembre 512.

516. * *Conftantinopolitanum*, par Timothée, Patriarche intrus, où l'on condamne le Concile de Chalcédoine. (*Edit. Venet. T. V.*)

516 *Illyrienfe*. Jean de Nicopolis & sept autres Evêques y marquent leur communion avec le Pape Hormifdas.

516. *Tarragonenfe*, de Tarragone, le 6 Novembre, où dix Evêques dressèrent treize canons, dont le septième ordonne que l'obfervation du Dimanche commencera dès le Samedi; d'où vient la coutume encore suivie en Espagne de s'abstenir de toute œuvre servile le Samedi vers le soir.

517. *Gerundenfe*, de Gironne, le 8 Juin

Sept Evêques y firent dix canons. Entre autres points de discipline, on y ordonna deux Litanies : la première, le Jeudi, le Vendredi & le Samedi après la Pentecôte ; la seconde, le premier Jeudi de Novembre & les deux jours suivans.

VI. SIÈCLE. An de J. C.

Lugdunense II, par onze Evêques, à l'occasion de l'inceste d'un nommé Etienne, avec une femme appellée Palladia ; on y fit six canons. Le P. Mansi, pense que l'affaire d'Etienne fut jugée au Concile d'Albon, qui suit. 517.

Epaonense, d'Albon, au Diocèse de Vienne, & non d'Yène, au Diocèse de Bellai, depuis le 6 jusqu'au 15 de Septembre, par S. Avit, Evêque de Vienne, à la tête, non des seuls Evêques de sa Province, mais de tous ceux du Royaume de Bourgogne, au nombre de vingt-cinq. On y fit quarante canons, dont le vingt-unième abolit la consécration des veuves, appellées Diaconesses. (*Charvet*, *Histoire de l'Eglise de Vienne*, *p.* 118.) 517.

Constantinopolitanum, le 15 Juillet, sous l'Empereur Justin. A la requête des Moines & à la prière du peuple, on mit dans les Dyptiques Euphémius & Macédonius ; tous ceux qui avoient été 518.

VI. SIÈCLE. An de J. C.

bannis pour la cause de ces deux Patriarches de Constantinople, furent rappellés & rétablis : les quatre Conciles généraux & S. Léon furent aussi mis dans les Dyptiques; Sévère d'Antioche anathématisé. Jean de Constantinople envoya par-tout ce décret de quarante Evêques, avec un Edit de l'Empereur pour le faire exécuter.

518. *Jerosolimitanum*, le 6 Août, où tout ce qui s'étoit fait à Constantinople, dans le Concile précédent, fut confirmé par trente-trois Evêques des trois Palestines. (*Labbe*, *Mansi*.)

510. *Tyriense*, de Tyr, où la même confirmation se fit dans l'Eglise parmi les acclamations du peuple, le Dimanche après la lecture de l'Evangile.

Plusieurs autres Eglises, & en particulier le Clergé d'Antioche, se déclarèrent alors contre Sévère, & en faveur du Concile de Chalcédoine. On comptoit jusqu'à deux mille cinq cens Evêques qui avoient confirmé par leurs Lettres ce Concile, sous le règne de l'Empereur Justin. (*Fleury*.)

519. Assemblée générale le Jeudi-Saint 28 Mars, où Jean de Constantinople rentra dans la communion du Pape,

après avoir déclaré qu'il recevoit les quatre Conciles, & qu'il condamnoit tous ceux qui avoient voulu de façon ou d'autre y contrevenir. Acace de Constantinople fut aussi effacé des Dyptiques avec Fravita, Euphémius, Macédonius, Timothée, & les Empereurs Zénon & Anastase. VI. SIÈCLE. An de J. C.

La même année, Sévère fut chassé d'Antioche, & Paul ordonné à sa place.

Britannicum, de Brévi dans le pays de Galles, où S. David, après avoir éteint, par un discours pathétique, prononcé dans ce Concile même, les dernières étincelles du Pélagianisme, est élu Archevêque du Pays. (*Mansi, suppl. Conc. T. III.*) 519.

Constantinopolitanum. Epiphane y est ordonné Patriarche de Constantinople, le 25 Février, à la place de Jean, mort au commencement de 520. 520.

In Sardiniâ, par les Evêques d'Afrique relégués en Sardaigne. Nous avons la lettre synodale où ils expliquent leurs sentimens sur le libre arbitre & la grace. Elle est de S. Fulgence, & se trouve parmi ses Œuvres. 521 ou environ.

Agaunense, d'Agaune ou Saint-Maurice en Valais, le 14 Mai. La Psalmodie 523.

continuelle, établie dans ce Monastère le 30 Avril précédent, par le Roi Sigismond, est adoptée & confirmée par neuf Evêques & neuf Comtes.

VI. SIÈCLE. An de J. C.

523. *Juncense*, de Junque en Afrique, où S. Fulgence présida sur la fin de l'année. Le P. Pagi se trompe, en rapportant ce Concile à l'an 524. (*Mansi.*)

524. *Suffetanum*, de Suffète en Afrique, où S. Fulgence, par modestie, fit présider l'Evêque *Quodvultdeus*, qui lui avoit disputé la préséance au Concile de Junque.

524. *Arelatense*, le 6 Juin, où S. Césaire présida, assisté de douze Evêques. On y fit quatre canons.

524. *Ilerdense*, de Lérida en Espagne, le 8 Août. Huit Evêques y firent seize canons.

524. *Valentinum*, de Valence en Espagne, le 3 Novembre. Six Evêques y firent six canons.

525. *Carthaginense*, le 5 Février. Boniface de Carthage, à la tête de soixante Evêques, y rendit graces à Dieu de la paix rendue à l'Eglise d'Afrique. On y lut un grand nombre de canons, & l'on y ordonna en général que les Monastères seroient libres & indépendans

des Clercs, comme ils l'avoient toujours été.

VI. SIÈCLE.

An de J. C.

Carpentoractense, de Carpentras, le 6 Novembre. S. Césaire d'Arles y présida, & il y avoit en tout seize Evêques, qui firent quelques canons. (*Pagi.*) 527.

Arausicanum II, d'Orange, le 3 Juillet. Treize Evêques s'y trouvèrent, dont S. Césaire étoit le premier. Ils y proposèrent & souscrivirent vingt-cinq articles qui leur avoient été envoyés de Rome, touchant la grace & le libre arbitre. Ces articles se réduisent à ce qui suit: Que le péché d'Adam n'a pas seulement nui au corps, mais à l'ame; qu'il n'a pas nui à lui seul, mais qu'il a passé à ses descendans; que la grace de Dieu n'est pas donnée à tous ceux qui l'invoquent, mais qu'elle fait qu'on l'invoque; que la purgation du péché & le commencement de la foi ne viennent pas de nous, mais de la grace; que par les forces de la nature, nous ne pouvons ni rien faire, ni rien penser qui tende au salut; que l'homme n'a de lui-même que le mensonge & le péché; que la persévérance est un don de Dieu, &c. 529.

Vasense, de Vaison, le 5 Novembre. 529.

Douze Evêques, compris S. Césaire, y firent cinq canons. Ce fut dans ce Concile qu'on introduisit en France la Litanie simple ou le *Kyrie eleïson*, à l'imitation des Eglises d'Orient & d'Italie. Il fut ordonné qu'elle se diroit à Matines, à la Messe & à Vêpres.

530. *Valentinum III*, de Valence en Dauphiné, au mois de Juillet ou d'Août, pour la défense des vérités de la grace, contre les sémi-Pélagiens. (*Pagi.*)

530 & 531. *Romana duo.* Dans le premier, tenu après le 12 Novembre, le Pape Boniface II fait signer aux Evêques un Décret qui l'autorisoit à se choisir un successeur, & nomme aussi-tôt le Diacre Vigile. Mais s'étant apperçu qu'il avoit en cela manqué aux règles prescrites par les saints canons, il assembla un nouveau Concile, où il fit casser & brûler ce Décret. (*Labbe, Conc. tom. IV, p.* 1690. *Pagi.*)

531. *Toletanum II*, le 17 Mai. On y fit cinq canons.

531. *Constantinopolitanum*, par Epiphane, où l'on suspend de ses fonctions Etienne, Métropolitain de Larisse en Thessalie, pour ne s'être point fait ordonner par le Patriarche de Constantinople.

Romanum, le 7 Décembre, au sujet du même Etienne de Lariffe, qui avoit appellé au Pape de son interdiction. La décision de ce Concile nous manque.

VI. SIÈCLE. An de J. C.

531. *Collatio*, ou Conférence de Constantinople pendant trois jours, entre les Catholiques & les Sévériens. Ceux-ci furent confondus, & il y en eut plusieurs qui revinrent à l'Eglise. 532.

Aurelianense II, d'Orléans, le 23 Juin. On y fit vingt-un canons contre la simonie & divers abus. Le P. Mansi se trompe, en rapportant ce Concile à l'an 536. *V.* Pagi. 533.

Romanum, où cette proposition : *unus è Trinitate passus est carne*, fut approuvée, & où les Moines Acémètes qui la combattoient, furent condamnés & excommuniés. 534.

Carthaginense, au commencement de l'année, de 217 Prélats, sous l'Evêque Réparat. On y demanda à l'Empereur Justinien la restitution des droits & des biens de l'Eglise d'Afrique, usurpés par les Vandales : ce qui fut accordé par une loi du premier Août de la même année. 535.

Arvernense, de Clermont en Auvergne, le 8 Novembre. Quinze Evêques 535.

du Royaume de Théodébert y firent seize canons.

VI. SIÈCLE. An de J. C. 536. *Constantinopolitanum*, par le Pape Agapit. On y déposa Anthyme de Constantinople, & Mennas fut consacré à sa place par le Pape. Sévère, faux Patriarche d'Alexandrie, & d'autres Evêques hérétiques y furent aussi condamnés.

Après la mort d'Agapit, arrivée à Constantinople le 22 Avril, Mennas y tint un nouveau Concile le 2 Mai, qui fut continué jusqu'au 4 Juin. La déposition d'Anthyme y fut confirmée, & Anthyme anathématisé. On y prononça aussi anathême contre Sévère d'Antioche, & Pierre d'Apamée, déjà condamnés. Le même anathême fut prononcé contre Zoare, Moine Syrien, zélé Acéphale; & le tout fut confirmé par la Constitution de Justinien, donnée le 6 Août 536. Il y avoit plus de soixante Evêques dans ce Concile.

536. *Jerosolimitanum*, le 19 Septembre. Quarante Evêques y approuvèrent ce qui avoit été fait à Constantinople, dans le Concile précédent.

536. * *Thevinense*, de Thévis en Arménie, par Niersès, Catholique des Arméniens, où l'on condamne le Concile

de Chalcédoine, & l'on adopte l'erreur de l'unité de nature en J. C. On y ordonne de plus que les fêtes de Noël & de l'Epiphanie se célébreront le même jour 16 Janvier. Ce Concile est l'époque du schisme de l'Eglise d'Arménie. (*Edit. Venet. T. V.*)

538. *Aurelianense III*, d'Orléans, le 7 Mai On y fit trente-trois canons. Le mois de Mai dans la date de ce Concile est appellé le troisième mois; d'où le P. Pagi conclut que les François commençoient dès-lors l'année à Pâques. Il en devoit conclure au contraire, qu'ils la commençoient avec le mois de Mars. En effet Pâques en 538 fut le 4 Avril: si donc l'année eût commencé à Pâques, Mai n'auroit été que le second mois & non le troisième.

540 ou environ. *Barcinonense*, de Barcelone, par Sergius, Métropolitain de Tarragone. On y fit dix canons sur la discipline.

541. *Aurelianense IV*, par Léonce, Evêque de Bordeaux. On y fit trente-huit canons, qui furent souscrits par trente-huit Evêques présens, & pour les absens par onze Prêtres & un Abbé.

541. *Gazense*, de Gaza en Palestine, dans lequel Paul, Patriarche d'Alexandrie,

VI. SIÈCLE.

est déposé, pour son attachement à l'Origénisme, & pour le crime d'homicide. (*Mansi, suppl. T. I. p.* 428.)

An de J. C. 541. *Bysacenum*, des Evêques de la Province Bysacène, en Afrique. Les Réglemens qu'on y fit & que nous n'avons plus, furent envoyés à l'Empereur Justinien, qui les confirma par un Rescrit de l'an 542, au desir du Concile. (*D. Cellier.*)

542. *Antiochenum*, assemblé par Ephrem, Patriarche d'Antioche. On y condamne les erreurs d'Origène. (*Ibid.*)

543 ou environ. *Constantinopolitanum*, de Constantinople, où Mennas & les autres Evêques approuvèrent l'Edit de Justinien, qui anathématisoit Origène, & les erreurs qui lui sont attribuées. La condamnation d'Origène fut une occasion à Théodore de Cappadoce, Origéniste & Acéphale caché, de demander la condamnation des trois fameux Chapitres tirés de Théodore de Mopsueste, d'Ibas & de Théodoret. Théodore faisoit espérer à l'Empereur que les Acéphales se réuniroient à l'Eglise, & recevroient le Concile de Chalcédoine, dès que ces trois Chapitres seroient condamnés.

VI. SIÈCLE. Au de J. C.

* *Persicum*, de Perse, par Mar-Abas, Catholique des Nestoriens, qui par son zèle mit fin au schisme qui régnoit dans sa secte, où l'on voyoit ordinairement deux Evêques en chaque Ville, l'un célibataire & l'autre marié. Il paroît que dans ce synode les Evêques embrassèrent la continence. On y renouvella plusieurs anciens canons sur la discipline. (*Assemani*, *Bibl. Orient. T. III.*) 544.

Herdense, de Lérida, par huit Evêques, le 6 Août. On y fit seize canons sur la discipline. 546.

Valentinum, de Valens en Espagne, le 4 Décembre, par six Evêques. On y fit six canons sur la discipline. 546.

Aurelianense V, d'Orléans, le 28 Octobre; cinquante Evêques & vingt-un Députés y firent vingt-quatre canons. C'est le premier Concile qui soit daté du règne de nos Rois. 549.

Arvernum II, de Clermont, par dix Evêques, où l'on adopta les canons du cinquième Concile d'Orléans. (*Mansi*, *suppl. T. I.*) 549.

Tullense, de Toul, le premier Juin, par S. Nicet, Métropolitain de Trêves. On n'a point les actes de ce Concile, 550.

VI. SIÈCLE. An de J. C.

qui paroît avoir été convoqué à l'occasion de quelques insultes faites à S. Nicet par des François, qu'il avoit excommuniés pour des mariages incestueux. (*Hartzheim, Conc. Germ. T. I.*)

550. *Mopsuestenum*, le 17 Juin. On y fit voir que Théodore de Mopsueste n'étoit point dans les Dyptiques, & on en rendit témoignage au Pape & à l'Empereur.

551. *Constantinopolitanum*. Le Pape Vigile, assisté de treize Evêques Latins, y dépose Théodore de Césarée, & suspend de sa communion Mennas & les autres complices de Théodore. La Sentence est datée du 14 Août. Le Pape & les siens souffrirent une terrible persécution en ce tems-là.

551 ou environ. *Parisiense II.* Vingt-sept Evêques, dont six étoient Métropolitains, y déposèrent Saffarac, Evêque de Paris, pour un crime considérable, & ordonnèrent Eusébe à sa place.

552. * *Tibenense*, de Tiben dans la grande Arménie; par le Catholique des Arméniens, où l'on confirme la condamnation du Concile de Chalcédoine, déjà prononcée au Concile de Thévis en 536.

553. * *Persicum*, de Perse, par Joseph, Patriarche des Nestoriens. On y dressa

vingt-trois canons ſur la diſcipline. (*Manſi*, *ſuppl. T. I*)

VI. SIÈCLE. An de J. C. 553.

CONSTANTINOPOLITANUM, cinquième Concile général, composé de huit Conférences, tenues le 4, le 8, le 9, le 12, le 17, le 19, le 26 Mai, & le 2 Juin, au ſujet des trois Chapitres; cent cinquante-un Evêques y aſſiſtèrent. Mais le Pape Vigile, qui étoit alors à Conſtantinople, refuſa de s'y trouver; cependant il dreſſa ſon *Conſtitutum*, où il condamnoit les erreurs des trois Chapitres, ſans toucher à la mémoire des auteurs : dix-ſept Evêques & trois Diacres le ſouſcrivirent. Il eſt daté du 14 Mai : cet écrit ne fit aucun effet. On continua les Conférences, dans la dernière deſquelles on reçut les quatre Conciles généraux, & on condamna les trois Chapitres. On y fit auſſi quinze canons, qui condamnent les principales erreurs d'Origène, & portent le titre des cent ſoixante *Pères du cinquième Concile général.* Le Pape Vigile ſe rendit enfin à l'avis du Concile, comme on le voit par une Lettre écrite ſix mois après, (le 8 Décembre) au Patriarche Eutychius, où il dit anathème à ceux qui croient que l'on doit défendre les trois Chapitres.

VI. SIÈCLE. An de J. C.

S. Grégoire le Grand, instruit à fond de l'affaire des trois Chapitres, après avoir dit dans les Lettres synodales qu'il écrivit aux Patriarches de l'Orient après son élévation sur le Saint-Siège, qu'il révéroit les quatre premiers Conciles généraux comme les quatre Evangiles, ne fait pas difficulté d'ajouter qu'il a le même respect pour le cinquième.

553. *Jerosolimitanum.* Les Evêques de Palestine y approuvèrent le cinquième Concile, excepté Alexandre d'Abyle, qui pour cela fut déposé de l'épiscopat.

554. *Arelatense*, le 29 Juin. Onze Evêques & huit Députés y firent sept canons.

556. **Aquileïense*, d'Aquilée, par l'Evêque Paulin I. On y condamne le dernier Concile de Constantinople, & l'on se sépare de la communion de ceux qui le reçoivent, sans excepter le Pape. Ce schisme fut embrassé par tous les Evêques de Vénétie, d'Istrie & de Ligurie, c'est-à-dire, par tous les Suffragans d'Aquilée & de Milan. Le Pape Pélage I excommunia ces Evêques à son tour, & pria le Général Narsès d'envoyer Paulin captif à Constantinople; ce qui ne fut point exécuté. (*Edit. Venet. tom. V. Muratori, Ann. d'Ital.*)

Parisiense III, où l'on fait dix canons, qui tendent particulièrement à empêcher l'usurpation du bien des Eglises. Ces canons furent souscrits par quinze Evêques.

VI. SIÈCLE. An de J. C. 557.

560. *Landavensia tria*, de Landaff au pays de Galles. Dans le premier, on excommunie Mouric, Roi de Clamorgan, pour avoir tué le Roi Cynéta, malgré la paix qu'ils avoient jurée ensemble sur les saintes Reliques. Dans le second, on en use de même envers le Roi Morcant, qui avoit tué Frioc, son oncle, après lui avoir pareillement juré la paix. Dans le troisième, autre excommunication prononcée contre le Roi Guidnert, pour avoir mis à mort son frère, qui lui disputoit la Couronne. Ces trois Princes réparèrent leurs crimes par une pénitence éclatante & sincère.

562. *Santonense*, de Saintes, par Léonce, Evêque de Bordeaux. On y déposa Emérius, qui avoit été placé sur le Siège de Saintes par Clotaire I, sans l'avis du Métroplitain, & on mit à sa place Héraclius; ce que Chérébert, fils de Clotaire I, trouva très-mauvais. Il punit les Evêques de ce Concile, & maintint Emérius.

VI. SIÈCLE. An de J. C.

563. *Bracarense I*, de Brague, le 1 Mai, par Lucrétius, Archevêque de Brague, où se consomma la conversion du Roi Théodémir, & de toute la nation des Suèves à la foi catholique. On y publia dix-sept articles contre les Ariens & les Priscillianistes ; après quoi l'on dressa vingt-deux canons, dont la plupart concernent les Cérémonies du culte public. (*Ferréras.*) Pagi met ce Concile en 560.

566. *Lugdunense II*, de Lyon, par saint Nicet. Quatorze Evêques, huit présents & six par députés, y firent six canons. Ce Concile est daté de la sixième année du Roi Gontran, de la huitième du Pape Jean III, & de l'Indiction XIV.

566 ou 567. *Turonense II*, de Tours, le 17 Novembre. Neuf Evêques y firent vingt-sept canons, & quelques Réglemens touchant la discipline & les cérémonies de la Religion. Ce Concile est daté de la sixième année du Roi Chérébert. Une Lettre circulaire, écrite par les Evêques après cette assemblée, paroît ordonner le paiement de la Dîme, mais comme d'une aumône.

569. *Lucense I*, de Lugo en Espagne, le 1 Janvier. Lugo y est érigé en Métro-

pole. Cette Eglise est aujourd'hui soumise à Compostelle. (*Pagi.*) VI. SIÈCLE. An de J. C.

Bracarense II, le 1 Juin, par saint Martin de Dume, Archevêque de Brague. Douze Evêques y dressèrent dix canons. Loyasa & Ferréras mettent ce Concile au 15 Décembre 571. 572.

Lucense II, par Nitigius, Métropolitain de Lugo, où le Roi confirme la division des Diocèses, établie dans le premier Concile de cette Ville. 572.

Parisiense IV, le 11 Septembre, assemblé par le Roi Gontran, pour terminer un différend entre ses deux frères. Promotus, sacré Evêque de Châteaudun par Gilles, Archevêque de Reims, à la réquisition de Sigebert, Roi d'Austrasie, y fut déposé; mais Sigebert le maintint dans cette Ville, malgré les Evêques qui assistèrent à ce Concile au nombre de trente-deux, dont six étoient Métropolitains. Promotus ne fut chassé de Châteaudun qu'après la mort de Sigebert. 573.

* *Seleuciense*, de Séleucie en Perse, par Ezéchiel, Catholique des Nestoriens, au mois de Février. On y fit trente-neuf canons sur la discipline. Ce Concile est daté, dans le Nomocanon Arabique, de 576.

l'an 45 de Chosroès. (*Mansi*, *suppl.* *T. I.*)

VI. SIÈCLE. An de J. C.

577. *Parisiense V*, au printems, où le Roi Chilpéric fit déposer S. Prétextat, Archevêque de Rouen, par quarante-cinq Evêques, pour avoir, disoit-il, favorisé la révolte de son fils Mérouée. Saint Prétextat fut exilé, & l'on mit à Rouen Mélanius à sa place. Grégoire de Tours ne consentit point à cette déposition. (*Pagi.*)

578. **Ægyptiacum*, peut-être d'Alexandrie, par Jacques Zanzale, Evêque Eutychien, où l'on dépose Paul Beth-Ucham, Patriarche Jacobite d'Antioche, pour avoir abjuré l'hérésie à Constantinople, quoiqu'il eût depuis révoqué son abjuration. Ce Concile, dans la Chronique du Patriarche Denis, est daté de l'an 889 des Grecs; ce qui revient à l'an de J. C. 578, avant l'automne. (*Assemani*, *Biblioth. Orient.* *T. III.*)

579. *Cabilonense*, de Châlons-sur-Saône. Salonius d'Embrun & Sagittaire de Gap y furent déposés pour leurs mœurs. Ils furent ensuite rétablis par le Roi Gontran, à la demande du Pape, & enfin déposés de nouveau à Châlons, où il

paroît qu'il y eut deux Conciles en cette année 579.

579. * *Gradense*, de l'Isle de Grado, par le Patriarche Elie, le 3 Novembre, où l'on détermine que le Siége patriarchal d'Aquilée seroit transféré à Grado, parce que les Lombards étoient maîtres d'Aquilée. A cette assemblée, composée d'Evêques schismatiques, on fit paroître le Prêtre Laurent, chargé de Lettres du Pape Pélage II, qu'on n'avoit sûrement pas demandées, portant confirmation de la translation du Siège d'Aquilée à Grado. Les Prélats y firent éclater leur opposition au cinquième Concile général, & Laurent n'osa insister sur son acceptation.

580. *Brennacense*, de Braine dans le Soissonnois, sur la riviere de Vesle, où Grégoire de Tours est justifié, par son propre serment, d'une accusation que le Comte Leudaste avoit portée contre lui le 23 Mai.

581. *Alexandrinum*, d'Alexandrie, par S. Eulope, sur la discipline. Ce Concile est mal-à-propos dit d'Antioche dans l'édition de Venise. (*Mansi.*)

581 ou 582. * *Toletanum*, de Tolède, par les Ariens, où le Roi Leuvigilde fait dé-

VI. SIÈCLE. fendre de rebaptiser les Catholiques qui passoient à l'Arianisme. (*Mansi*, *suppl. T. I.*)

An de J. C. 582 ou environ. *Matisconense I*, de Mâcon, le 1 Novembre. Vingt-un Evêques y firent dix-neuf canons. (*Mansi.*)

583. *Lugdunense III*, de Lyon, au mois de Mai. Huit Evêques avec douze Députés y firent six canons.

585 ou environ. *Valentinum*, de Valence, le 23 Mai. Dix-sept Evêques confirment les donations faites aux Eglises par le Roi Gontran, la Reine sa femme, & ses deux filles qui s'étoient consacrées à Dieu.

585. *Matisconense II*, de Mâcon, le 23 Octobre. Quarante-trois Evêques y firent vingt canons, dont le premier, que le Roi Gontran appuya ensuite d'un Edit, ordonne la cessation de toute œuvre servile & de toute plaidoirie le jour du Dimanche : le second défend de baptiser en d'autre tems qu'à Pâques, hors le cas de nécessité ; le cinquième enjoint de payer la dîme aux Prêtres & Ministres de l'Eglise, sous peine d'excommunication. C'est le premier Concile qui fasse mention expresse de la Dîme ecclésiastique comme dette ; &

cependant il est dit dans le canon cité, que tous les Chrétiens autrefois étoient exacts à la payer. Dans ce Concile, on déposa Faustien de Dax, qui avoit été ordonné Evêque par l'autorité de Gondebaud. Ce Concile est daté de la vingt-quatrième année du Roi Gontran.

Altissiodorense, d'Auxerre, sous l'Evêque Aunacaire, où il fit quarante-cinq canons, qui semblent n'avoir eu d'autre objet que l'exécution du Concile précédent. 586 ou environ.

Arvernense III, de Clermont en Auvergne. On y termine le différend d'Innocent de Rhodez & d'Ursicin de Cahors, touchant quelques Paroisses que l'un & l'autre s'attribuoient. (*Pagi.*) 587 ou environ.

Constantinopolitanum, de Constantinople, vers le mois de Juin. Grégoire, Patriarche d'Antioche, y fut justifié des crimes dont on l'accusoit; & Jean le Jeûneur s'y fit donner le titre de Patriarche œcuménique. (*Pagi.*) 588.

Toletanum III, de soixante-quatre Evêques & huit Députés, le 6 Mai. Le Roi Récarède y fit une belle profession de foi en son nom & en celui de tous les Goths, qui abjurèrent l'Arianisme, après quoi l'on dressa, à la demande du 589.

Roi, vingt-trois canons sur la discipline. (*Pagi*)

VI. SIÈCLE. An de J. C.

Narbonense, le 1 Novembre. On y fit plusieurs Réglemens de discipline.

589. *Alexandrinum*, à l'occasion du ℣. 15 du Chap. 18 du Deutéronome, sur le sens duquel les Juifs & les Samaritains étoient divisés; les premiers l'appliquant à Josué, les seconds à un certain Dosithée, contemporain de Simon le Magicien. S. Euloppe, Patriarche d'Alexandrie, choisi pour arbitre de la dispute, assembla plusieurs savans Evêques, à la tête desquels, après un mûr examen, il décida que ce ℣. regarde J. C. (*Photius, Cod.* 227.)

590. *Pictaviense.* Chrodielde & Basine, Religieuses de Sainte Croix de Poitiers, révoltées contre leur Abbesse Leubouëre, y furent excommuniées.

590. *Metense*, de Metz, au mois d'Octobre. Gilles, Archevêque de Reims, y fut déposé & exilé, comme coupable du crime de lèze-majesté. Chrodielde & Basine y furent reçues à la communion. Celle-ci rentra dans son Couvent. Chrodielde fut envoyée dans une terre que le Roi lui donna.

590. *Gabalitanum*, du Gévaudan, à peu près

près où est aujourd'hui la Ville de Marvejols, où l'on condamna Tétradie, femme d'Eulalius, Comte Auvergnac, & devenue concubine du Comte Didier, du vivant de son époux, à rendre à celui-ci, sur ses propres biens, quatre fois autant qu'elle avoit emporté de sa maison, avec la note de bâtardise attachée aux enfans qu'elle avoit eu de Didier. (*Vaissette, T. I, p.* 317.)

* *Maranense*, de Marano ou Mariano, dans l'Istrie ou le Frioul. Sévère, Patriarche de Grado, ayant été forcé par l'Exarque de Ravenne à signer la condamnation des trois Chapitres, présenta dans ce Concile assemblé pour le punir, un acte par lequel il désavouoit cette signature. Ce Concile, composé de dix Evêques, écrivit à l'Empereur Maurice une Lettre, pour se plaindre de ce qu'on exigeoit d'eux la signature des trois Chapitres, & des entreprises des Evêques de France sur les droits & la jurisdiction de celui d'Aquilée. (*Edit. Venet. T. VI. Mansi, suppl. Conc. T. I.*) 590.

Hispalense I, de Séville, le 4 ou le 5 Novembre. Huit Evêques y firent trois Décrets. (*Pagi.*) 590.

Romanum I, de Rome, au mois de 590.

Décembre, où le Pape S. Grégoire le Grand, instruit de la rechûte du Patriarche de Grado, le cite, de l'avis de l'assemblée, à venir rendre compte de sa conduite. (*Mansi*, *suppl. T. I.*)

591. * *Istrium*, d'Istrie, par les Schismatiques, au commencement de l'année. Le résultat de cette assemblée fut une Lettre synodique, écrite à l'Empereur, pour le prier de faire cesser les poursuites du Pape contre le Patriarche Sévère, & lui promettre qu'il iroit plaider lui-même sa cause à Constantinople, dès que l'état des affaires d'Italie le permettroit. (*Ibid.*) Le P. Pagi se trompe, en confondant ce Concile avec celui de Marano, tenu l'année précédente. (*Mansi.*)

591. *Romanum II*, au mois de Février. S. Grégoire assembla ce Concile pour faire part aux Evêques qui le composoient, de la Lettre synodale qu'il écrivoit aux Patriarches d'Orient, à l'occasion de son élévation sur le Saint-Siège.

592. *Cæsaraugustanum*, de Saragosse, le 1 Novembre. Onze Evêques & deux Diacres députés y firent trois canons touchant les Ariens convertis.

594. *Cabilonense*, de Châlons-sur-Saône,

où l'on établit dans le Monastère de S. Marcel la même manière de psalmodier qu'on suivoit à S. Martin de Tours, à S. Denis en France, & à S. Germain-des-Prés. (*Aimon*, *L.* 3.)

Romanum III, sous S. Grégoire, le 5 Juillet. Il y proposa six canons que vingt-deux Evêques, trente-trois Prêtres assis comme les Evêques, & les Diacres débout, approuvèrent. On y absout aussi Jean, Prêtre de Chalcédoine, qui avoit appellé au Pape de la condamnation que Jean de Constantinople, surnommé le Jeûneur, avoit portée contre lui. Les Députés du Patriarche qui suivoient cet appel, y furent déboutés. 595.

Toletanum, le 17 Mai. Seize Evêques y firent deux canons, dit ce Concile; mais on n'en voit que treize dans les souscriptions, entre lesquelles est celle de Migèce, Archevêque de Narbonne. Jean Pérez tient ce Concile pour supposé. Pagi n'en parle pas. Ferréras le compte pour le IVe. de Tolède. 597.

Oscense, de Huesca, dans la Province de Tarragone. Il ne s'en est conservé que deux canons, dont l'un ordonne le célibat aux Prêtres, Diacres & Soudiacres. (*Ferréras.*) 598.

VI. SIÈCLE. An de J. C. 599. 600.

Barcinonense II, de Barcelone, le 1 Novembre. Douze Evêques y firent quatre canons sur la discipline.

Romanum IV, sous S. Grégoire, au mois de Novembre. Un imposteur Grec, nommé André, y fut condamné, & on y permit à Probus, Abbé de S. André à Rome, de faire un testament.



CHRONOLOGIE DES PAPES.

SIXIÈME SIÈCLE.

VI. SIÈCLE. An de J. C. 514.

LI HORMISDAS.

HORMISDAS, Diacre, (né à Frusinone en Campanie) fut élu Pape en présence du célèbre Cassiodore, alors Consul, & député du Roi Théodoric pour cette élection, le 26 Juillet, & consacré le 27, qui étoit un Dimanche. Il envoya trois Légations (dans les années 515, 517, 519,) à Constantinople pour réconcilier cette Eglise avec le Saint-Siège, dont elle étoit séparée depuis la condamnation d'Acace. La dernière de ces Légations eut son effet. L'an 520, il reçut mal les députés des Moines de Scythie, qui vouloient lui faire approuver cette proposition : *Un de la Trinité a souffert dans sa chair.* La même année il condamna les Livres de Fauste de Riez, sur la Grace & le libre arbitre. Hormisdas mourut le 6

Août 523, après un pontificat de neuf ans & onze jours, qu'il rendit illustre par la vigueur avec laquelle il soutint la bonne doctrine, par la réforme du Clergé, par la paix qu'il procura aux Eglises d'Orient, par les soins qu'il prit de chasser de Rome les Manichéens, par ses aumônes & ses libéralités envers les lieux saints. Les plus anciens priviléges accordés aux Monastères en Occident par le Saint-Siège, remontent à ce Pape.

LII. S. JEAN I.

523. Jean I, natif de Toscane, fut élu Pape le 13 d'Août de l'an 523, & ne tint le Saint-Siège que deux ans & neuf mois : il mourut le 18 de Mai de l'an 526, dans la prison où le Roi Théodoric l'avoit fait enfermer à Ravenne, au retour de Constantinople, où il étoit allé par ordre de ce Prince. L'objet de cette ambassade étoit, dans l'intention de Théodoric, d'engager l'Empereur Justin à rendre aux Ariens les Eglises qu'il leur avoit enlevées. Jean fit tout le contraire. C'est pour cette raison que l'Eglise l'honore comme Martyr.

LIII. FÉLIX III.

VI. SIÈCLE. An de J. C. 526.

Félix III, du pays des Samnites, succéda, le 24 Juillet, à Jean, par le choix de Théodoric même, après une mûre délibération & avec l'agrément du Sénat, qui l'accepta comme très-digne : il fut ordonné vers la fin de Septembre, après la mort de ce Prince. Félix tint le Saint-Siège quatre ans deux mois & quelques jours, étant décédé, suivant Anastase, au commencement d'Octobre 530. Le P. Pagi met sa mort au 18 Septembre de la même année.

LIV. BONIFACE II.

Boniface II, Romain de naissance, mais Goth d'origine, successeur de Félix III, fut ordonné le 15 Octobre 530. Le même jour un autre parti élut & ordonna un nommé Dioscore; mais le schisme ne dura pas long-tems, Dioscore étant mort le 12 Novembre de la même année. Boniface mourut l'an 532, le 8 Novembre, suivant Bianchini, ou le 16 Octobre, selon Pagi. 530.

VI. SIÈCLE.

LV JEAN II.

An de J. C. 533.

Jean II, surnommé Mercure, Romain de naissance, Prêtre du titre de S. Clément, fut ordonné Pape le 22 Janvier de l'an 533. Jean II approuva cette fameuse proposition des Moines Scythes, *Unus è Trinitate passus est carne*, qui avoit fait tant de bruit sous Hormisdas. Il mourut le 27 Mai de l'an 535, après avoir tenu le Saint-Siège deux ans & quatre mois.

LVI. AGAPIT.

535. Agapit, Archidiacre, fils du Prêtre Gordien, fut ordonné le 3 Juin 535, & tint le Saint-Siège dix mois dix-neuf jours. Son pontificat, quoique si court, fut des plus glorieux. Agapit s'y montra ferme pour l'observation des canons, en refusant à l'Empereur Justinien ce qu'il lui demandoit en faveur des Ariens convertis : il fit le voyage de Constantinople par ordre de Théodat, Roi des Goths, pour détourner l'Empereur de porter la guerre en Italie, guérit un boiteux en chemin, entra dans Constantinople le 2 de Février 536, ne voulut point voir Anthyme transféré de Trési-

bonde à Constantinople, persuada l'Empereur de le faire déposer, ce qu'il fit lui-même dans un Concile à Constantinople. Agapit mourut dans cette Ville le 22 Avril 536.

LVII. SILVÈRE.

536. Silvère, natif de Campanie, fils du Pape Hormisdas, & Soudiacre, fut placé sur le Saint-Siège, dès qu'on eut appris à Rome la mort d'Agapit, & ordonné, suivant Pagi, le 8 Juin 536. Ce fut le Roi Théodat qui le fit élire Pape. Cette protection servit dans la suite de prétexte aux ennemis de Silvère, pour l'accuser de favoriser les Goths. On fabriqua des Lettres en son nom, par lesquelles il encourageoit ces peuples à faire la guerre aux Romains. La calomnie produisit son effet. En conséquence Bélisaire enleva Silvère, l'envoya, le 17 Novembre 537, en exil à Patare en Lycie, & fit mettre Vigile à sa place. Ces choses se passèrent à l'insçu de Justinien, tandis que Vitigès assiégeoit Rome. L'Empereur instruit de l'enlèvement de Silvère & de ce qui s'étoit ensuivi, ordonna son rappel & son rétablissement. Mais par les intri-

VI. SIÈCLE. gues de l'Impératrice Théodora, il fut conduit dans l'Isle Palmaria, où il mourut de faim le 20 Juin de l'an 538.

An de J. C.

LVIII. VIGILE.

537. Vigile, fils du Consul Jean, Diacre de l'Eglise Romaine, ordonné le 22 Novembre 537, du vivant de Silvère, fut reconnu pour Pape légitime depuis son Ordination, quoiqu'elle eût été faite contre les règles. La conduite incertaine & flotante qu'il tint d'abord dans l'affaire des trois Chapitres, fut réparée dans la suite par la condamnation qu'il en publia, & par son adhésion au cinquième Concile. Il mourut de la pierre à Syracuse, en revenant de Constantinople, le 10 Janvier de l'an 555, après avoir tenu le Saint-Siège dix-huit ans & demi.

LIX. PÉLAGE I.

555. Pélage, Diacre de l'Eglise Romaine, succéda à Vigile, après une vacance de trois mois, & fut consacré au mois d'Avril de l'an 555. Pélage, avant son pontificat, avoit été Apocrisiaire de Vigile à Constantinople, d'où ce Pape le rappella l'an 545. Il rendit de grands ser-

vices aux Romains assiégés par les Goths, soit en leur distribuant des vivres, soit en obtenant de Totila, l'an 546, à la prise de la Ville, plusieurs graces en faveur des citoyens. Il fut le compagnon, & non l'auteur de la persécution qu'essuya Vigile pour la cause des trois Chapitres. Pélage les condamna lui-même, après en avoir été le défenseur. Mais quand on sût à Rome qu'il les avoit défendus avant son élection, beaucoup de monde se sépara de sa communion. La désertion fut si grande, que de toute l'Italie, deux Evêques seulement avec un Prêtre se trouvèrent à sa consécration. Pélage mourut le 1 Mars 560, après avoir tenu le Saint-Siège quatre ans cinq mois & vingt-quatre jours.

LX. JEAN III.

Jean III, surnommé Catelin, Romain, fut consacré le 18 Juillet, qui étoit un Dimanche, l'an 560. Il tint le Saint-Siège douze ans onze mois vingt-six jours, & mourut le 13 Juillet 573. (*Pagi, Muratori.*) Le P. Mansi met sa mort au 25 Octobre suivant. 560.

VI. SIÈCLE. An de J. C. 574.

LXI. BENOIT BONOSE.

Benoit Bonose, après une vacance de dix mois & vingt-un jours, occasionnée par les troubles qui règnoient en Italie, fut ordonné Pape le 3 Juin de l'an 574. Il mourut le 30 Juillet de l'an 578, après avoir tenu le Saint-Siège quatre ans un mois & vingt sept jours, au milieu de la persécution des Lombards.

LXII. PÉLAGE II.

578. Pélage II, Romain, fut consacré le 30 Novembre de l'an 578, après une vacance du Saint-Siège qui dura quatre mois. Les ravages des Lombards qui faisoient alors le siège de Rome, empêchèrent qu'on n'attendît le consentement de l'Empereur, selon la coutume établie dans le siècle précédent. Pélage travailla avec zèle, mais inutilement, à ramener à l'unité de l'Eglise les Evêques d'Istrie & de Vénétie, qui faisoient schisme pour la défense des trois Chapitres. Dès le commencement de son pontificat, il tira Grégoire du Monastère où il s'étoit retiré, pour le faire un des sept Diacres de Rome, l'envoya

à Constantinople demander du secours contre les Lombards, & l'y nomma son Apocrisiaire. Pélage II mourut de la peste le 8 Février de l'an 590, après avoir tenu le Saint-Siège onze ans deux mois & neuf jours.

LXIII. S. GRÉGOIRE LE GRAND.

Grégoire I, dit le Grand, & qui le fut véritablement par sa charité, par ses lumières, par sa modestie & par toutes ses éminentes qualités, étoit né à Rome d'une famille noble, & avoit été Préteur de cette Ville en 573 : mais renonçant au monde & à ses dignités, pour ne servir que Dieu, il se retira l'année suivante dans le Monastére de S. André, qu'il avoit fondé dans sa Maison. Il en étoit Abbé, lorsque le Pape Pélage II l'en tira pour le faire un des sept Diacres de Rome. Ce Pape l'envoya, vers l'an 579, pour les affaires d'Italie, à Constantinople, où il résida jusqu'en 584, avec le titre d'Apocrisiaire. Pélage étant mort le 8 Février 590, le Clergé & le peuple, d'un consentement unanime, élurent Grégoire pour lui succéder : Grégoire seul s'y opposa de toute sa force; il s'enfuit, il se cacha, 590.

& écrivit à l'Empereur, le priant de ne point approuver ce choix; mais il ne réussit pas. Grégoire fut donc ordonné Pape le 3 Septembre, qui étoit un Dimanche, l'an 590. Il se plaignit sérieusement à ses amis des complimens que quelques-uns lui firent sur sa nouvelle dignité. L'an 593, & non 596, comme le dit Baronius, il engagea le Roi des Lombards à lever le siège qu'il avoit mis devant Rome. Ce saint Pape défendit le cinquième Concile, tâcha de ramener les schismatiques, & fit rentrer dans la communion de l'Evêque de Milan, Théodelinde, Reine des Lombards, qui s'en étoit séparée. S. Grégoire exécuta, l'an 596, le dessein où il étoit depuis long-tems de porter la foi en Angleterre; il y envoya des Missionnaires, dont S. Augustin, Prévôt de son Monastère de S. André, fut le chef. Ayant abordé l'an 597 en cette Isle, Augustin & ses compagnons furent bien reçus par Ethelbert, Roi de Kent, qui embrassa la foi, & fut baptisé avec un grand nombre des siens. Une des plus importantes actions du pontificat de S. Grégoire, a été la réformation de l'Office de l'Eglise Romaine l'an 599. Ce grand Pape, consumé

de glorieux travaux & de maladie, mourut saintement le 12 Mars de l'an 604, après avoir tenu le Siége de Rome treize ans six mois & dix jours. Il est le premier Pape qui ait pris la qualité de *Serviteur des serviteurs de Dieu* dans ses Lettres. Cette souscription, qui marquoit sa profonde humilité, est devenue sous ses successeurs une formule qui s'est toujours conservée dans le style de la Chancellerie Romaine.

VI. SIÈCLE. An de J. C. 604.



CHRONOLOGIE DES PATRIARCHES D'ANTIOCHE.

SIXIÈME SIÈCLE.

VI. SIÈCLE. An de J. C. 512.

LIV. SÉVÈRE.

SÉVÈRE, l'un des plus grands fléaux de l'Eglise d'Orient, fut substitué à Flavien dans le mois de Novembre 512, par ordre de l'Empereur Anastase. Il étoit de Sozople en Pisidie. L'an 475, étant en Egypte, il avoit embrassé le parti de Pierre Monge. Le trouvant ensuite trop modéré, il s'étoit séparé de lui, & avoit formé la secte des Acéphales ou Sévériens. Assis sur la Chaire d'Antioche, il ne cessa de vexer les Catholiques de sa dépendance, tant que l'Empereur Anastase vécut. L'an 518, Justin, successeur d'Anastase, le fit déposer dans un Concile tenu à Constantinople au mois de Juillet. Peu de tems après, il le condamna à avoir la langue cou-

pée, en punition des blasphêmes qu'il ne cessoit de vomir contre la foi. Sévère évita ce châtiment, par la fuite qu'il prit au mois de Septembre de la même année. Il reparut après la mort de Justin, & excita beaucoup de troubles à Constantinople & en Egypte. Sa mort, suivant Abulfarage, arriva l'an des Grecs 850, (l'an de J. C. 539) ou trois ans plus tard, (l'an 542) selon Sévère d'Aschmonin, plus ancien qu'Abulfarage de trois siècles.

LV. PAUL II.

Paul, Prêtre de Constantinople, fut élu au mois de Mai 519 pour remplir le Siége d'Antioche. Aussi-tôt après son ordination, il rétablit le Concile de Chalcédoine. Son orthodoxie aliéna de lui les hérétiques; mais sa mauvaise conduite indisposa presque également les orthodoxes. Devenu odieux à tout son peuple, il prit le parti d'abdiquer l'an 521 au mois d'Avril. Il vécut encore trois ans après son abdication. (*Bolland.*) 519.

LVI. EUPHRASIUS.

Euphrasius, natif de Jérusalem, fut substitué à Paul dans le Siége d'Antioche. 521.

Il commença son épiscopat, dit Théophane, par retrancher des Dyptiques les noms du Pontife Romain & des Pères de Chalcédoine. La crainte, ajoute-t-il, lui fit publier ensuite les quatre Conciles. Les hérétiques s'étant soulevés à cette occasion, il y en eut plusieurs de tués. Un accident funeste termina l'épiscopat & les jours d'Euphrasius. Il périt dans un tremblement de terre, qui, ayant commencé le 29 Mai 526, dura un an entier, selon Théophane.

LVII. ÉPHREM.

527. Éphrem, Comte d'Orient, dans le tems du tremblement de terre qui bouleversa la Ville d'Antioche, mérita, par le soin qu'il prit des habitans, d'être élu pour succéder à Euphrasius. La conduite qu'il tint dans l'épiscopat, justifia ce choix. Ses mœurs furent simples, sa vie frugale, sa doctrine pure, son zèle sage, actif & réglé. Il poursuivit avec vigueur les hérétiques dans ses discours & ses écrits. Ce digne Pasteur mourut l'an 545, vers le commencement de Mai.

VI. SIÈCLE. An de J. C.

LVIII. DOMNUS III.

Domnus, Thrace de naissance, fut choisi par l'Empereur Justinien pour remplacer Ephrem sur le Siège d'Antioche. Il eut le même attachement que son prédécesseur pour la foi catholique. L'an 553, il assista au cinquième Concile général, dont il souscrivit les actes. Nicéphore & Théophane lui donnent quatorze ans d'épiscopat. Les Tables du dernier mettent sa mort en l'an de l'Incarnation 552, selon le calcul d'Alexandrie; ce qui revient à l'an de notre Ere 559 avant le 29 Août, par où débute l'année des Egyptiens. 545.

LIX. ANASTASE I.

Anastase, Moine de Palestine, qu'il ne faut pas confondre avec le Sinaïte, fut élu pour succéder à Domnus. Il soutint dans l'épiscopat la réputation qu'il s'étoit acquise par sa doctrine & ses vertus dans le Cloître. L'an 563, il résista courageusement à l'Empereur Justinien, qui vouloit faire ériger en dogme son erreur de l'incorruptibilité du Corps de J. C. avant sa Résurrection. Sa grande charité lui fit épuiser le trésor de son 559.

Eglise en faveur des pauvres. L'Empe-
VI. SIÈCLE. An de J. C. reur Justin II, irrité contre lui par d'autres motifs, lui en fit un crime, & le chassa de son Siège vers la fin de l'an 569. (*Le Quien.*)

LX. GRÉGOIRE.

569. Grégoire, Abbé dans la Palestine, fut mis à la place du Patriarche Anastase par l'Empereur Justin. La sagesse de son gouvernement couvrit le vice de son entrée dans l'épiscopat. Il signala sa prudence & sa charité pendant les incursions que les Perses firent en Syrie sous les règnes de Justin, Tibère & Maurice. Sa vertu ne le mit pas néanmoins à l'abri de la calomnie. Un Laïque l'accusa des crimes honteux dont il se purgea l'an 588, au Concile de Constantinople. L'an 593, il remit le Siège d'Antioche à son prédécesseur, & mourut la même année d'une attaque de goutte. (*Pagi.*)

ANASTASE I, *pour la seconde fois.*

593. Anastase remonta sur son Siège après vingt-trois ans d'exil. Il le tint encore cinq ans, & mourut l'an 598, en odeur de sainteté. (*Pagi, le Quien.*)

LXI. ANASTASE II.

VI. SIÈCLE. An de J. C. 598.

Anaſtaſe II fut le ſucceſſeur d'Anaſtaſe I. Son épiſcopat fut vivement agité par les guerres des Perſes contre les Romains. Les Juifs, à la faveur de ces troubles, attaquèrent les Chrétiens à force ouverte. Anaſtaſe voulant défendre ſes ouailles, fut mis à mort par ces forcenés, vers le mois d'Août de l'an 610. Le Siège d'Antioche vaqua près de trente ans depuis ſa mort. Les Grecs font ſa fète le 21 Décembre.



CHRONOLOGIE DES PATRIARCHES D'ALEXANDRIE.

SIXIÈME SIÈCLE.

VI. SIÈCLE.

XXXII. JEAN III.

An de J. C. 505. JEAN, surnommé Nicéote, succède à Jean II en 505. Son aversion pour le Concile de Chalcédoine fut si grande, qu'il refusa de communiquer avec les trois autres Patriarches d'Orient, parce qu'ils se contentoient de recevoir l'Hénotique, sans s'expliquer sur ce Concile. Les Acéphales demeurèrent pareillement séparés de sa communion, à cause de son respect pour la mémoire de Pierre Monge, qu'il refusa de flétrir. Néanmoins l'an 513, Sévère, leur Chef, nouvellement élu Patriarche d'Antioche, lui ayant envoyé sa Lettre synodique, Jean ne fit point de difficulté de communiquer avec lui. Mais leur réunion n'éteignit point le schisme des Acéphales.

Jean mourut un Lundi 27 du mois Pachon, ou 22 Mai de l'an 517.

XXXIII. DIOSCORE II.

Dioſcore, neveu de Timothée Elure, monta ſur le Siège d'Alexandrie le 22 Mai 517, non ſans de grands troubles, le jour même de la mort de Jean III. Il réunit à ſa communion les Acéphales, en condamnant hautement le Concile de Chalcédoine, ainſi que la mémoire de Pierre Monge, ſans néanmoins rejetter l'Hénotique. Dioſcore mourut le 8 Octobre de l'an 519, comme le prouve le P. Pagi, & non le 14 du même mois de l'an 518, comme le marque le P. le Quien. 517.

XXXIV. TIMOTHÉE III.

Timothée remplaça, le 8 Octobre 519, Dioſcore II ſur le Siège d'Alexandrie. Ce fut encore un ennemi du Concile de Chalcédoine. Sévère, Patriarche d'Antioche, chaſſé de ſon Siège par l'Empereur Juſtin, trouva un aſyle auprès de lui avec Julien, Evêque d'Halicarnaſſe, complice de ſon erreur & compagnon de ſon exil. L'an 531, ces deux hôtes excitèrent de nouveaux 519.

VI. SIÈCLE. An de J. C.

troubles à Alexandrie, par leur dispute sur la corruptibilité & l'incorruptibilité de la Chair de J. C. avant sa Résurrection. Sévère étoit pour la corruptibilité, Julien pour l'incorruptibilité. Les sectateurs de celui-ci furent nommés Incorrupticoles ou Phantasiastes. Du sentiment de Sévère, qui étoit le véritable, le Diacre Thémistius inféra que J. C. avoit ignoré quelque chose, & fonda la secte dite des Agnoëtes. Timothée pencha, tantôt pour Sévère, tantôt pour Julien. Sa mort est rapportée, par M. Renaudot & le P. le Quien, à l'an 535.

XXXV. GAINAS ou GAIEN.

537. Après la mort de Timothée, il y eut deux partis dans l'Eglise d'Alexandrie, pour le choix de son successeur. Les uns élurent Gaïnas ou Gaien; les autres, Théodose, tous deux ennemis du Concile de Chalcédoine, mais celui-ci de la secte des Corrupticoles, & l'autre de celle des Phantasiastes. Le parti de Gaïnas étant le plus fort, prévalut, & obligea Théodose à se retirer. Mais ce triomphe fut de peu de durée. Gaïnas, après cent trois jours de jouissance,

fut

fut chassé le 22 Mai 537, par ordre de l'Impératrice Théodora, & envoyé en exil, d'abord à Carthage, & ensuite en Sardaigne. On ignore ce qu'il devint depuis, & quel fut le tems de sa mort.

XXXVI. THÉODOSE.

Théodose demeura seul possesseur du Siège d'Alexandrie, par l'exil de son rival. Mais peu de personnes voulurent communiquer avec lui. Les partisans de Gaïnas s'étant soulevés, l'eunuque Narsès entreprit de les réprimer; & ne pouvant y réussir par la voie des armes, il prit le parti de livrer la Ville aux flammes. L'an 538 au mois de Novembre, Théodose, sur le refus qu'il fit à l'Empereur de recevoir le Concile de Chalcédoine, est exilé près du Pont-Euxin, d'où il infecte de ses erreurs la Cour & la Ville de Constantinople. De sa secte naquirent les Trithéites, qui eurent pour Chef le Grammairien Jean Philipon; & un autre parti opposé, qui confondoit les trois Personnes divines. Théodose mourut l'an 568. 537.

XXXVII. PAUL.

Paul, l'un des Abbés de Tabenne, 538.

VI. SIÈCLE. An de J. C.

eſt nommé ſur la fin de 538, par l'Empereur Juſtinien, pour remplacer Théodoſe. Mennas, Patriarche de Conſtantinople, l'ordonne quelques jours après, en préſence des Apocriſiaires des autres Patriarches. Paul continua ſur ſon Siège de profeſſer la foi de Chalcédoine, dans laquelle il avoit vécu juſqu'alors; mais ſa conduite le déshonora. L'an 541, (*Manſi*) Paul eſt dépoſé au Concile de Gaza, pour crime d'homicide dont il eſt convaincu, & pour ſon attachement à l'Origéniſme. De ſon tems les Monophyſites, ou partiſans de l'unité de nature en J. C., commencèrent d'être appellés Jacobites. Ce nom leur vint de Jacques Zanzale, dit Baradée, qui ſe qualifioit parmi eux d'Evêque univerſel.

XXXVIII. ZOILE.

541. Zoile fut ordonné Patriarche d'Alexandrie par le même Concile qui avoit dépoſé Paul. L'an 544, il ſouſcrivit l'Edit de Juſtinien contre Origène. L'an 551, ce Prince le fait chaſſer de ſon Siège le 14 Juillet, parce qu'il refuſoit de condamner les trois Chapitres. (*Pagi.*)

XXXIX. APOLLINAIRE.

Apollinaire, dans le mois d'Août au plus tard, est mis sur le Siège d'Alexandrie à la place de Zoile. L'an 553, il assista au cinquième Concile général, dont il souscrivit les actes. Il mourut vers la fin de la quatrième année de Justin le Jeune, c'est-à-dire, l'an 569. L'année précédente, les Théodosiens, qu'on nommoit spécialement Jacobites, ayant appris la mort de Théodose leur Patriarche, élurent pendant la nuit un certain Dorothée pour lui succéder. Celui-ci étant mort peu de jours après, ils s'accordèrent avec les Gaïanistes pour lui substituer le Moine Jean, que ces derniers traitèrent ensuite avec indignité. Après lui Pierre fut élu par les Théodosiens, & mourut la même année qu'Apollinaire.

An de J. C. 551.

XL. JEAN IV, *Catholique.*

Jean fut elu Patriarche d'Alexandrie par les Catholiques, après la mort d'Apollinaire, & sacré à Constantinople par Jean, Patriarche de cette Ville. Il fut attaché fermement à la foi catholique. Ce Prélat mourut l'an 579. 569.

VI. SIÈCLE. An de J. C. 580.

XLI. S. EULOGE, *Catholique.*

Euloge, Prêtre & Moine de l'Eglise d'Antioche, fut substitué à Jean dans le Siège d'Alexandrie. Ce Prélat se rendit également recommandable par la pureté de sa foi & celle de ses mœurs. Il combattit les hérétiques de vive voix & par écrit ; il maintint la concorde parmi les Catholiques. S. Grégoire le Grand fut lié d'une étroite amitié avec lui. Euloge mourut l'an 607. Sa mémoire est honorée dans l'Eglise le 13 Septembre. (*Pagi.*)



CHRONOLOGIE DES PATRIARCHES DE JÉRUSALEM.

SIXIÈME SIÈCLE.

VI. Siècle. An de J. C. 513.

XLIX. JEAN III.

JEAN, fils de Marcien, fut substitué au Patriarche Élie, par l'autorité du Gouverneur Olympius. Il étoit auparavant Evêque de Sébaste en Arménie. En montant sur le Siège de Jérusalem, il avoit promis d'anathématiser le Concile de Chalcédoine, & de communiquer avec Sévère; mais après son installation, il refusa l'un & l'autre. Sur ce refus, Anastase, successeur d'Olympius, le fait mettre en prison. Il en sort peu après en donnant des paroles équivoques, & continue de prêcher la vraie foi. L'an 518, après la mort de l'Empereur Anastase, il assemble un Concile où il fait recevoir celui de Chalcédoine, & anathématise Sévére. L'an 524, il meurt le 22 Avril. (*Le Quien.*)

VI. SIÈCLE. An de J. C.

L. PIERRE.

Pierre, natif d'Eleutérople, succéda au Patriarche Jean. L'an 530, il députa
524. S. Sabas à Constantinople pour demander du secours contre les Samaritains révoltés, qui mettoient tout à feu & à sang dans la Palestine. A ces mouvemens succédèrent, l'an 532, ceux des Origénistes, qui par la mollesse du Patriarche, troublèrent son Eglise pendant toute la suite de son épiscopat. L'an 536, le 19 Septembre, il tient un Concile où il anathématise Anthime, Patriarche de Constantinople, dont il avoit auparavant embrassé la communion. L'an 544, il souscrit avec les autres Patriarches, mais malgré lui, l'Edit de Justinien contre les trois Chapitres. Pierre mourut la même année : Prélat foible, mais bien intentionné. (*Pagi*, *Bollandus*, *le Quien*.)

LI. EUSTROCHIUS.

544. Après la mort de Pierre, les Moines de la nouvelle Laure, attachés à l'Origénisme, placèrent Macaire, homme de leur secte, sur le Siège de Jérusalem. Mais l'Empereur cassa cette élec-

tion au bout de deux mois, chassa Macaire, & lui fit substituer Eustrochius, Econome de l'Eglise d'Alexandrie. Celui-ci tint le Siège dix-neuf ans, pendant lesquels il assista, l'an 553, par ses Légats, au second Concile général de Constantinople, dont il confirma les actes la même année dans un Concile de son Patriarchat. Son éloignement pour l'Origénisme le rendit odieux à Théodore Ascidas, Evêque de Césarée en Cappadoce, fameux, puissant & adroit Origéniste, par les intrigues duquel il fut déposé l'an 563, & exilé. (*Le Quien.*) Pagi met la déposition d'Eustrochius en 561. On ignore ce que devint ensuite ce Prélat.

LII. MACAIRE II.

Macaire, après la déposition d'Eustrochius, qui l'avoit supplanté, remonta sur le Siège de Jérusalem; mais on lui fit auparavant condamner solemnellement Origène. Ce Prélat gouverna son Eglise l'espace d'onze ans, au bout desquels il mourut sur la fin de l'an 574. 563.

LIII. JEAN IV.

Jean, Moine Acémète, succéda au 574.

VI. SIÈCLE. An de J. C. 594.

Patriarche Macaire. Il tint le Siège dix-neuf ans, & mourut au commencement de l'an 594. (*Oriens Christ. T. III.*)

LIV. AMOS.

Amos ou Neamus fut élu vers la fin de 594 pour succéder à Jean IV. Il étoit Moine, & avoit gouverné quelque tems l'une des Laures de la Palestine. Lorsqu'il se rendit à Jérusalem, les Abbés des différens Monastères vinrent au-devant de lui pour le saluer. « Priez pour » moi, mes Pères, leur dit-il, car on » m'a imposé un grand & terrible far-» deau. La dignité sacerdotale me fait » trembler. C'est à Pierre & à Paul, » ainsi qu'à leurs semblables, à gou-» verner les ames. Pour moi, je ne » suis qu'un misérable pécheur. Mais » ce que je redoute par dessus toute » chose, ce sont les Ordinations ». Amos mourut vers la fin de 601, après environ sept ans d'épiscopat.



CHRONOLOGIE DES PATRIARCHES DE CONSTANTINOPLE.

SIXIÈME SIÈCLE.

VI. SIÈCLE.

XXVI. TIMOTHÉE.

An de J. C 511.

TIMOTHÉE, Prêtre & Trésorier de l'Eglise de Constantinople, fut substitué au Patriarche Macédone. Cet intrus, dont la religion se plioit aux circonstances, tantôt condamna le Concile de Chalcédoine, & tantôt le reçut, suivant que ses intérêts l'exigeoient. On peut voir dans les Historiens les troubles qui s'élevèrent de son tems à Constantinople, au sujet de l'Hymne Trisagion, que les hérétiques interpoloient. Timothée jouit de son usurpation l'espace de six ans, & mourut le 5 Avril de l'an 517, suivant Victor de Tunone.

XXVII. JEAN II.

Jean de Cappadoce, Prêtre de l'Eglise 517.

de Constantinople, fut substitué à Timothée, qui l'avoit désigné pour son successeur. Il fut ordonné la troisième fête de Pâques de l'an 517. Avant son ordination, l'Empereur Anastase l'avoit obligé de condamner le Concile de Chalcédoine. Mais l'an 518, sous Justin, successeur de ce Prince, il anathématisa Sévère dans un Concile qu'il tint le 20 Juillet, & rétablit la mémoire des Pères de Chalcédoine. L'an 519, il met fin au schisme, en retranchant des Dyptiques les noms d'Acace & de ses successeurs, suivant le formulaire qui lui fut apporté par les Légats du Pape. L'an 520, il meurt au commencement de Février.

XXVIII. ÉPIPHANE.

520. Épiphane, Prêtre de l'Eglise de Constantinople & Syncelle, fu élu pour succéder au Patriarche Jean. Il fut ordonné le 25 Février. L'an 528, l'Empereur Justinien lui adresse une Loi du 12 Février, portant défense aux Evêques de venir à la Cour sans un ordre particulier. L'an 535, il meurt le 5 Juin, avec la réputation d'un bon Prélat.

XXIX. ANTHIME.

Anthime, Evêque de Trébisonde, quitte ce Siège pour passer sur celui de Constantinople après la mort d'Epiphane. L'an 536, le Pape Agapit étant venu à Constantinople, le dépose au commencement de Mars, à titre d'hérétique & d'intrus. VI. Siècle. An de J. C. 535.

XXX. MENNAS.

Mennas, Prêtre, natif d'Alexandrie, fut substitué à Anthime, & ordonné par le Pape Agapit le 13 Mars, un Jeudi. Le 2 Mai suivant, il tient un Concile dans le vestibule ou la nef de Sainte-Marie, où il confirme & ordonne de mettre à exécution les décrets portés par Agapit, mort peu de tems auparavant, contre Anthime & les Acéphales. L'an 551, le Pape Vigile étant à Constantinople, le prive de sa communion, ainsi que Théodore de Césarée, le 22 Août, pour avoir souscrit la condamnation des trois Chapitres. L'an 552, Vigile met à la tête de son *Constitutum*, publié le 14 Mai, la profession de foi que Mennas & Théodore lui avoient donnée pour se réconcilier avec lui. La même 536.

année, Mennas meurt le 25 Août, jour
VI. auquel les Grecs honorent sa mémoire.

SIÈCLE.

XXXI. EUTYCHIUS.

An de J. C.
552. Eutychius, Prêtre & Moine d'Amasée dans le Pont, fut mis à la place du Patriarche Mennas. Il présida l'an 553 au Concile général de Constantinople, sur le refus que fit le Pape Vigile de s'y trouver. L'an 565, le 2 Avril, l'Empereur Justinien le chasse de son Siège, pour s'être opposé à l'Édit de ce Prince, en faveur de ceux qui croyoient le corps de J. C. incorruptible avant sa Résurrection.

XXXII. JEAN III, dit *le Scholastique*.

565. Jean le Scholastique, Syrien, Apocrisiaire de l'Eglise d'Antioche à Constantinople, est nommé successeur d'Eutychius, & reçoit l'ordination le 12 Avril 565. Huit jours après, il fait citer son prédécesseur dans une assemblée d'Evêques à Constantinople. Eutychius ayant refusé de comparoître, est condamné par défaut, puis relégué dans le Pont. L'an 577, Jean meurt le 31 Août.

EUTYCHIUS *rétabli.* VI. SIÈCLE. An de J. C.

Eutychius, après la mort de Jean, fut rappellé, à la prière du peuple, & remonta sur son Siège le 3 Octobre 577. L'an 582, S. Grégoire le Grand, alors Nonce à Constantinople, entre en conférence avec lui, sur ce qu'il soutenoit que nos corps, après la résurrection, ne seroient point palpables. Eutychius rétracte cette erreur peu avant sa mort, arrivée un Dimanche 5 Avril de la même année. L'Eglise Grecque honore sa mémoire le 6 du même mois. 577.

XXXIII. JEAN IV, surnommé *le Jeûneur.*

Jean, Diacre de l'Eglise de Constantinople, fut élu le 11 Avril pour succéder au Patriarche Eutychius, & ordonné le lendemain. L'an 588, il indique un Concile général d'Orient, pour juger la cause de Grégoire, Patriarche d'Antioche, accusé faussement, & prend, dans ses Lettres de convocation, le titre de Patriarche œcuménique. Le Pape Pélage, & depuis, S. Grégoire le Grand lui firent des reproches sur ce titre fastueux, & voulurent, mais inutilement, 582.

VI. SIÈCLE. An de J. C.

l'obliger à s'en désister. L'an 595, il meurt le 2 Septembre, jour auquel les Grecs honorent sa mémoire. Sa grande abstinence lui fit donner le surnom de Jeûneur.

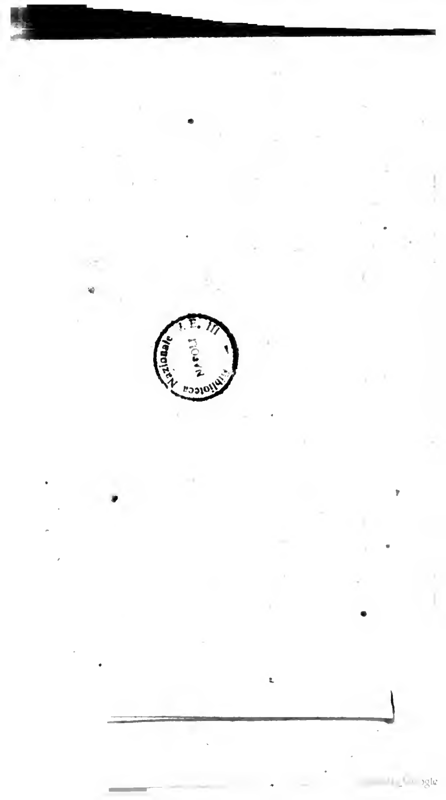
XXXIV. CYRIAQUE.

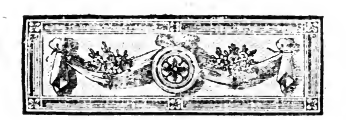
595. Cyriaque, Prêtre & Econome de l'Eglise de Constantinople, succéde au Patriarche Jean. Il adopta les prétentions de son prédécesseur. S. Grégoire le Grand s'y opposa, comme il avoit déjà fait, mais avec aussi peu de succès. Cyriaque mourut le 29 Octobre de l'an 606.



S I

Tome II, p. 446.





LES SIÈCLES CHRÉTIENS, OU HISTOIRE DU CHRISTIANISME,

DANS SON ÉTABLISSEMENT ET SES PROGRÈS;

Depuis J. C. jusqu'à nos jours.



SEPTIÈME SIÈCLE.

ARTICLE PREMIER.

État politique de l'Orient & de l'Occident pendant ce siècle. VII. SIÈCLE.

PHOCAS, assassin de l'infortuné Maurice, & usurpateur de l'Empire dans les premières années de ce siècle, porta

sur le Trône tous les vices, qui avoient fait détester avant lui, tant de monstres, dont on ne peut encore aujourd'hui prononcer les noms qu'avec horreur. Une figure ignoble & rebutante, un regard farouche, des manières dures & brutales, un langage grossier, en un mot tout son extérieur annonçoient une ame basse, dépravée & cruelle. Atroce dans ses vengeances, infame dans ses plaisirs, vil & méprisable dans toute sa conduite, il ne fit que du mal, & les hommes qu'il ne cessa de tourmenter, ne purent appercevoir en lui aucune bonne qualité, qui pût diminuer la haine & le mépris qu'il leur avoit inspiré. Il n'épargna pas plus le sang du peuple, qui maudissoit hautement sa tyrannie, que celui des Grands, dont il craignoit les complots. Narsès, le seul Général habile qu'il put opposer aux ennemis de l'Etat, étoit passé chez les Perses, pour se dérober à ses caprices. Il sacrifia tout pour le ravoir, non dans le dessein d'employer utilement ses talens, comme il eût dû, mais afin de le faire périr dans les supplices & l'ignominie. Il se voyoit vaincu de tout côté, abhorré de ses sujets, exposé à tomber bientôt, par quelque

révolution subite, d'un Trône où il étoit monté par le crime, sans que cette pensée arrêtât le cours de ses débauches & de ses cruautés. Enfin on se lassa de vivre sous les loix d'un tyran si odieux, & on appella Héraclius, Général de l'armée d'Afrique, au secours, non seulement de l'Empire, qui penchoit vers sa ruine, mais encore des Citoyens, qui étoient souvent égorgés par milliers, au milieu des fetes & des spectacles. A cette nouvelle, Phocas qui étoit aussi lâche que méchant, fut se cacher dans le Palais. Un homme dont il avoit outragé la femme, l'arracha de son asyle, & le livra à Héraclius qui lui fit couper la tête; peine légère après tous les crimes dont il s'étoit souillé.

A son avénement au Trône des Césars, Héraclius montra toutes les belles qualités, qui entrent dans l'idée d'un grand Prince & d'un héros. S'il eût rempli les dévoirs du rang suprême, les onze dernières années de sa vie, avec autant de succès, de grandeur & d'éclat, que dans le cours des vingt premières, la gloire de son règne eût surpassé celle des tems mémorables de Constantin & de Théodose. Il trouva les affaires dans

VII. SIÈCLE.

l'état le plus déplorable. L'Empire étoit en proie aux armées victorieuses des Perses, qui s'étoient emparées de toutes les Provinces Romaines de l'Asie, avoient saccagé Jérusalem, pris Alexandrie, mis Antioche au pillage, & s'avançoient jusqu'aux portes de Constantinople. La famine désoloit tout ce que le fer & la flamme avoient épargné ; & la peste enlevoit les restes malheureux des Citoyens, qui languissoient dans les Villes. Les peuples découragés par tant de calamités, & las de souffrir pour des Maîtres injustes & barbares, ne connoissoient plus de patrie. Que de talens Héraclius ne dut-il pas réunir ? Quelles ressources ne lui fallut-il pas trouver en lui-même, pour relever l'Etat du profond abaissement où il l'avoit trouvé, réparer les malheurs passés, & abattre ce fier Chosroès, qui ne se proposoit rien moins, que de porter jusques dans Constantinople le culte du soleil.

Cependant Héraclius parvint à exécuter tout cela, malgré les obstacles de tout genre qu'il eut à surmonter. Son courage qui sembloit croître avec les difficultés, son activité qui le rendoit présent par-tout, son intrépidité qui ne

connoiſſoit point les dangers, ſa prudence qui ſembloit le rendre maître des événemens, & ſon habilité à conduire les hommes, à les employer ſuivant leur capacité, à s'attacher le ſoldat, à ménager le Citoyen, l'éleverent au-deſſus de tout ce qui s'oppoſoit à ſes projets, & lui procurerent vingt ans de victoires. La fortune de Choſroès II fut obligée de céder à la ſienne. Ce deſpote ſi redouté dans tout l'Orient, expia par une mort forcée les maux qu'il avoit faits à l'empire, & ſon fils aîné Siroès, qu'il avoit armé contre lui, par la préférence qu'il avoit donnée à Mardaſane, ſon cadet, ayant fait la paix avec les Romains, leur rendit tout ce qu'ils avoient perdu ſous ce règne & ſous le précédent. Héraclius auroit mis le comble à ſa gloire, ſi, au lieu de s'oublier au ſein des voluptés, il ſe fût montré auſſi grand homme contre les Sarraſins que contre les Perſes. Mais l'amour du repos & la confiance que lui inſpiroient ſes lauriers, lui firent négliger ces nouveaux ennemis qui conquirent la Syrie & l'Egypte. Héraclius devenu preſqu'auſſi différent de lui-même, qu'il l'avoit été de Phocas dans ſes belles années, finit par être tri-

VII. SIÈCLE.

butaire des Musulmans dont la puissance, qu'il avoit vu naître, s'agrandissoit tous les jours aux dépens de l'Empire. Ce Prince mourut d'hydropisie en 641, dans la soixante-sixième année de son âge & la trente-unième de son régne.

La Perse, l'Egypte, la Syrie, la Palestine & plusieurs autres contrées de l'Orient, qui avoient fait partie de l'Empire, étoient au pouvoir des Sarrasins, lorsque Constantin III parvint au Trône, conjointement avec son frere Héracléonas, suivant les derniéres dispositions d'Héraclius leur pere. Le premier de ces deux Princes vécut trop peu, pour qu'on puisse juger s'il étoit capable de soutenir le poids du sceptre; il mourut environ trois mois après son avénement à l'Empire. Les pleurs que le peuple versa sur son tombeau, annoncent qu'on auguroit bien de lui, & qu'on lui connoissoit des vertus. Héracléonas gouverné par l'Impératrice Martine, sa mere, perdit le cœur de ses sujets presqu'en commençant de règner, par la faute de sa tutrice, qui abusa du pouvoir, avant qu'il fût affermi dans ses mains. Le mécontentement fut général. Le Sénat, le peu-

ple & l'armée s'éleverent à la fois contre le fils & la mere. Héracléonas fut déposé; on lui coupa le nez, & la langue à Martine, & on les exila. Constant II, fils de Constantin III, & neveu d'Héracléonas, que celui-ci avoit été forcé de déclarer Auguste, resta seul maître de l'Empire. Il n'avoit aucune des qualités qui rendent digne du Trône. Foible, avare, cruel, insensible aux pertes de l'Etat & aux progrés des Sarrasins, il se livroit aux affaires de la Religion, à la mollesse & aux plaisirs; il opprimoit les peuples, dépouilloit les Eglises par avarice, faisoit périr les Grands dans les supplices, massacroit son propre frere, dans la crainte de perdre l'Empire, & persécutoit les Catholiques par faux zèle. L'Etat sans ressort & sans vigueur au-dedans, s'affoiblissoit de plus en plus au-dehors, par les nouvelles conquêtes des Arabes ou Sarrasins. Ils acheverent de soumettre l'Afrique, mirent les Isles de Chypre & de Rhodes sous leurs Loix, se répandirent jusques dans les Provinces les plus voisines du centre de l'Empire, & menacerent la Capitale même, sans tirer Constant de sa lâche indolence. Il avoit

quitté Constantinople pour aller faire sa résidence à Rome. Mais il ne parut dans cette ancienne Métropole du monde, que pour en enlever tous les ornemens, qu'il fit transporter à Syracuse, où il résolut de s'établir. Odieux à tout le monde par ses extorsions & ses cruautés, il eut la fin des tyrans, comme il en avoit eu les vices. Il fut assommé dans un bain en 668, à l'âge de trente-huit ans, dont il en avoit règné près de vingt-sept. Tout le monde apprit sa mort avec joie; ce trait acheve de le peindre.

Constantin, surnommé Pogonat ou le Barbu, prit les rênes de l'Empire, sitôt qu'il eut appris la mort de Constant son pere. Il marcha contre l'Arménien Mizizi que les conjurés avoient mis à leur tête, avec le titre d'Empereur. Il le joint en Sicile, l'attaque, le défait & le tue. Le calme fut rétabli, & Constantin affermit son autorité par cette victoire, qui lui gagna l'estime du peuple & l'attachement des troupes. Sans être habile, il étoit brave, & soutenoit avec patience les fatigues de la guerre. Il fit tête aux Sarrasins pendant presque tout son règne; & s'il ne reprit pas sur eux ce que

leurs conquêtes avoient enlevé aux Romains, il suspendit au moins le cours de leurs victoires. La protection qu'il accorda à l'Eglise, & son zèle pour la foi, lui ont mérité de la part des Ecrivains Catholiques, des éloges dont il auroit été plus digne, si une politique cruelle, dont nous verrons dans la suite tant d'exemples, ne l'eût pas rendu le bourreau de ses freres, qu'il immola à sa sûreté. Ce Prince mourut en 685, après un règne de dix-sept ans, & laissa l'Empire à Justinien II son fils, âgé de seize ans.

Le nouvel Empereur, jeune, présomptueux, sans génie & sans politique, comme sans expérience, commença son règne par quelques avantages sur les ennemis de l'Empire; il continua par des fautes sans nombre, des dépenses ruineuses, des cruautés inouies, & finit par être l'horreur de tous ses sujets. Aveuglé par la victoire qu'il avoit remportée sur les Sclavons, il crut que toutes les Nations alloient tomber devant lui, & regarda les offres des Sarrasins, qui demandoient la paix à des conditions avantageuses pour les Romains, comme un effet de leur crainte. Mais sa

présomption le perdit, & ces conquérans dont il avoit rejetté les avances avec tant de hauteur, resserrerent de plus en plus les bornes de l'Empire par de nouveaux succès. Abhorré comme les Néron, les Caligula, & même plus exécrable qu'eux, il conçut un projet horrible, qui n'étoit pas venu à l'esprit de ces monstres si inventifs dans le crime : ce fut de faire périr dans une seule nuit tout ce qu'il y avoit d'habitans à Constantinople ; mais il fut prévenu. Léonce dont il méditoit la perte, souleva ce qu'il put trouver dans la Ville de gens propres à prendre les armes, marcha droit au Palais, s'empara de la personne du tyran dont on demandoit la mort à grands cris, lui fit couper la langue & le nez, le relegua à Chersone dans la Crimée, & monta sur le Trône, aux acclamations du peuple, le jour même que Justinien devoit exécuter son abominable dessein. L'eunuque Etienne & le Moine apostat Théodose, ministres de ses exactions & de ses cruautés, furent abandonnés au peuple qui les fit brûler vifs ; juste punition de leurs brigandages & de leurs crimes.

Léonce avoit montré de grands talens pour

pour la guerre, avant d'être élevé à l'Empire : c'étoit le motif de la jalousie que Justinien avoit conçue contre lui, & de la résolution qu'il avoit prise de s'en défaire. Il passoit pour sage, doux & humain. Il porta ces qualités estimables sur le Trône, & peut-être l'eût-il raffermi, s'il y fût resté plus long-tems. Mais une nouvelle révolution l'en précipita avant que la quatrième année de son règne fût accomplie. Il sembla n'y être monté que pour voir de plus près les nouveaux malheurs de l'Empire, & les progrès continuels que faisoient les Sarrasins, dont la puissance alloit toujours croissant. Léonce eut le sort de Justinien II. Outragé, mutilé, chargé de fers, il fut relégué dans le monastère de S. Dalmace.

Si l'Orient n'offroit qu'une suite de calamités, de révoltes, d'exécutions cruelles, de révolutions sanglantes, & de crimes, l'Occident ne présentoit pas des spectacles plus consolans pour l'humanité. L'Italie étoit déchirée par les guerres continuelles des Princes Lombards qui tendoient à s'agrandir, & des Exarques qui faisoient les derniers efforts pour conserver aux Empereurs le peu

qui leur restoit dans l'ancienne patrie des Romains. Les Souverains de Constantinople étoient trop éloignés, trop occupés chez eux des intrigues de la Cour, des guerres étrangères & de leurs plaisirs, pour veiller sur des Ministres, qui se trouvoient dans des circonstances, où la fidélité eût été un prodige de vertu. Aussi les Exarques, avec les dehors de la dépendance, étoient-ils des espéces de Souverains qui ne travailloient que pour leurs propres intérêts, & auxquels il ne manquoit que de tenir leur pouvoir de la naissance, & de transmettre l'Exarcat en héritage à leurs enfans, pour être de véritables Monarques. Si l'on juge d'eux par les traits sous lesquels S. Grégoire les a peints dans ses Lettres, ils étoient plutôt les tyrans que les défenseurs de l'Italie. Malgré leur autorité, ces Gouverneurs, qui réunissoient la puissance militaire à l'autorité politique, eurent beaucoup de peine à balancer la fortune des Lombards, qui seroient venu à bout de conquérir toute l'Italie, s'ils n'eussent pas eux-mêmes suspendu leurs progrès, par les divisions qui s'éleverent entr'eux, & les révolutions qu'elles entraînerent. Ro-

tharis fut le plus célébre de ces Princes, non parce qu'il fit la conquête de toutes les Places qui restoient aux Empereurs Grecs, depuis les Alpes Cottiennes jusqu'à la Toscane; mais parce qu'il fit rédiger en un corps de Loix, les Coutumes informes & variables des Lombards, & qu'il en composa un Code, qui fut publié dans l'Assemblée générale de la Nation, pour être à l'avenir la règle des Tribunaux.

Outre les Rois Lombards & les Exarques qui avoient la plus grande autorité en Italie, & qui s'y disputoient la prépondérance, il y avoit de plus dans cette partie de l'Europe, de petites Souverainetés, dont les noms subsistent encore, quoique leur territoire & leur Gouvernement ayent subi des variations considérables, depuis cette époque, jusqu'à nos jours. Elles avoient commencé de se former dans le siècle précédent, & acquéroient peu à peu de l'importance. On vit donc paroître alors avec quelque éclat, des Ducs de Frioul, de Spolette, de Bénévent; & la Seigneurie de Venise, qui devoit être un jour la Puissance la plus redoutable de l'Italie, par ses flottes, son commerce, & ses possessions

VII. SIÈCLE.

de terre-ferme , se donnoit déjà un Doge pour être le Chef de son administration politique dans la paix, & son Général dans la guerre.

Au milieu de ces vicissitudes, qui modifioient en tant de manières les intérêts publics & particuliers, la situation des Pontifes de Rome étoit pleine d'embarras & de risques. Ils se trouvoient placés entre les Empereurs de Constantinople, Princes éloignés, presque inconnus, & qui n'étoient plus réduits qu'à de vaines prétentions sur l'ancien domaine de l'Empire en Italie; les Exarques de Ravenne, qui, sans consulter leurs Maîtres, ne songeoient qu'à étendre l'autorité de leur place, ou à jetter les fondemens de leur propre grandeur; & les Rois Lombards, qui suivoient sans relâche le plan de conquête qu'ils avoient formé dès les premiers tems de leur invasion. Il étoit difficile de garder un équilibre toujours parfait entre ces Puissances rivales, d'autant plus que la confusion qui naissoit de cette même rivalité, obligeoit les Papes d'entrer dans les affaires temporelles plus qu'ils n'auroient fait sans doute, si les circonstances où ils se trouvoient, & l'intérêt

VII. SIÈCLE.

même de la Religion, ne les y eussent forcés. Les élections étoient souvent troublées, & les ambitieux s'étayoient de l'Exarque, ou du Prince Lombard, pour s'emparer du Saint-Siége, selon que les conjonctures actuelles rendoient l'un ou l'autre plus propre à favoriser leurs desseins. Cela ne se pouvoit faire qu'au préjudice du bon ordre ; & les trésors de l'Eglise étoient employés à payer la protection, que le desir des honneurs du Sanctuaire avoit fait implorer. Les Papes, tels que S. Grégoire, S. Martin, S. Agathon, S. Leon II, qui avoient l'esprit de leur état, & qui ne se méloient des choses temporelles qu'autant qu'ils s'y trouvoient engagés par les besoins de l'Eglise, ne laissoient pas d'avoir des affaires épineuses à discuter. Ils avoient besoin de toute la sagesse que doivent posséder les prémiers Pasteurs, pour se maintenir dans ce poste aussi glissant qu'élevé, sans se compromettre & s'attirer des démêlés fâcheux. Ce fut sans doute ce qui fit naître aux Pontifes de Rome l'idée de réunir dans leurs mains la puissance séculière à l'autorité spirituelle, lorsque les tems devinrent propres au dé-

VII. SIÈCLE.

veloppement & à l'exécution de ce projet.

L'Afrique étoit encore soumise aux Empereurs de Constantinople au commencement de ce siècle ; ils la gouvernoient par un Exarque & un Préfet, elle dépendoit pour le spirituel du Pontife Romain, comme faisant partie du grand Patriarchat d'Occident. Nous avons déjà vu que les Sarrasins avoient porté leurs armes de ce côté-là, & qu'ils y avoient fait de grands progrès. D'abord ils paroissoient n'avoir d'autre dessein que d'amasser du butin & d'enlever des esclaves. Mais ensuite ils songerent à faire une conquête utile. Leurs victoires dans cette partie du Monde, furent plusieurs fois interrompues par des trèves avec les Empereurs, & reprises après de nouvelles ruptures. Ils y revinrent enfin sous le règne de Léonce, avec de si grandes forces, que les armées Romaines ne purent les empêcher de s'y établir pour toujours. Les Musulmans ont toujours possédé depuis cette belle portion de l'Empire, d'où ils ont chassé la politesse, les Arts & les Sciences, avec le Christianisme. L'ignorance & la rudesse y ont jetté de si profondes racines, que le nom

de Barbarie eſt aujourd'hui celui de cette malheureuſe Région, qui produiſit autrefois tant de Guerriers fameux, d'Eſprits cultivés, & d'Ecrivains célèbres dans les Lettres divines & humaines. VII.

A quelques révolutions près, qui furent ordinairement cauſées par la jalouſie & l'ambition des Grands, l'Eſpagne ſe maintint dans une ſituation aſſez tranquille, pendant tout le cours de ce ſiècle. On vit l'ordre ſucceſſif des Princes Viſigoths qui régnoient dans cette partie de l'Europe, marcher avec aſſez de régularité, depuis Récarède qui termina ſon règne paiſible & glorieux en 601, juſqu'à Egica qui finit le ſien, après une adminiſtration pleine de ſageſſe & de douceur, en 700. Ils montoient ſur le Trône par le choix des Grands. La naiſſance étoit une recommandation forte auprès d'eux, mais elle ne ſuffiſoit pas pour entraîner les ſuffrages. Il falloit qu'un fils de Roi joignît à ce premier titre, des talens & des vertus, ou du moins quelque choſe qui en tînt lieu. S'il s'éleva quelques troubles, ſoit lorſque le Trône vint à vaquer, ſoit lorſque les Souverains exciterent contre

VII. SIÈCLE.

eux des mécontentemens dont les suites pouvoient être fâcheuses. Comme le prétexte de la Religion entroit ordinairement pour beaucoup dans ces événemens, l'autorité des Evêques rétablissoit bientôt le calme. Ces orages passagers produisoient même un bien, en ce qu'ils étoient presque toujours suivis d'assemblées ecclésiastiques, où les Grands de l'Etat étoient admis, & où l'on faisoit des réglemens utiles à la société. Ils avoient la plupart pour objet la réformation des abus, la manutention du bon ordre, la sûreté des Souverains, & la conservation des droits & franchises, tant des Grands que du peuple. Sous l'un de ces Rois, nommé Suintila, qui monta sur le Trône en 621, les Romains achevèrent de perdre le peu qui leur restoit au-delà des Pyrénées, & ce Prince fut le premier qui réunit l'Espagne entière sous sa domination : aussi son nom est-il un des plus célèbres, dans les Chroniques & autres anciens monumens de la Nation.

La France, partagée en plusieurs Royaumes, & ayant quelquefois jusqu'à trois & quatre Souverains, ne pouvoit jouir encore d'une administra-

tion régulière, & d'un fort tranquille. Les Rois de Neuftrie, d'Auftrafie, de Bourgogne, quoique proches parens, & même fouvent frères, étoient continuellement en guerre, pour s'entre-dépouiller, ou feulement pour s'entre-nuire. Tantôt c'étoit l'ambition, tantôt la vengeance, & plus fouvent encore la feule inquiétude, qui les armoit les uns contre les autres. Malgré la fin tragique de Brunéhaut, cette femme orgueilleufe & cruelle, coupable d'avoir fait périr dix Rois, l'efprit de trahifon & de fauffeté, qui avoit été la règle de toute fa conduite, fut longtems la feule politique de ces Gouvernemens encore barbares. On n'étoit pas encore affez éclairé, pour fentir que le partage des intérêts & des forces étoit la caufe des jaloufies, des invafions, & de tous les maux qu'entraînent une ambition fans frein, & une adminiftration fans principes. Cependant on auroit dû s'inftruire par les événemens. Deux fois, depuis la mort de Clovis, la France s'étoit trouvée réunie fous un feul Maître, & alors le Gouvernement avoit acquis plus de vigueur & d'uniformité. On y dût remarquer un mouvement

VII. SIÈCLE.

plus régulier, une marche plus égale & plus soutenue, en un mot, cet ensemble & cette harmonie, qui sont dans les Etats, comme dans les corps organisés, l'effet d'un seul & unique principe d'activité. Mais les esprits étoient trop grossiers, trop peu réfléchis, pour consulter l'expérience & l'observation. Il étoit plus court d'obéir à la coutume. On la suivit, & les partages, malgré les maux qu'ils causèrent, eurent lieu pendant toute la seconde race, chaque fois qu'un Roi, en mourant, laissoit plusieurs fils.

Dans cette foule de Princes qui occupèrent les divers Trônes des François pendant tout le septième siècle, Dagobert I, qui commença de règner en 628, est le seul qui mérite de fixer les regards de la raison. Ce n'est pas qu'il fût plus grand homme & meilleur Roi que les autres, puisque l'Histoire lui reproche des cruautés, des débauches, des vexations & des pillages, qui le rendirent odieux à ses peuples; mais c'est que par un effort de l'esprit humain, qui semble au-dessus d'un siècle aussi barbare, il sentit la nécessité de mettre en ordre les Loix confuses & souvent

contradictoires, qui régissoient les François. Il chargea de ce travail les plus savans hommes qui fussent alors. On l'avoit commencé sous Childebert II, dans le siècle précédent, & continué sous Clotaire II, dans celui-ci. Mais Dagobert le fit reprendre sur un meilleur plan, & il eut la gloire de le voir terminé. Cette compilation des Loix Saliques, Ripuaires, Germaniques, est le plus beau monument de ces tems grossiers, où les vrais principes de la Législation étoient si peu connus.

Dès le milieu de ce siècle, les Princes François commençoient à laisser échapper une partie de leur puissance, qui passoit dans la main des Grands. Ce mal augmenta de jour en jour, par l'indolence où tombèrent les derniers Rois de la première race. Le pouvoir des Maires du Palais croissoit, à mesure que l'autorité des Souverains s'affoiblissoit. Ces Ministres ambitieux & habiles, qui dûrent leur établissement & l'origine de leur puissance à Clotaire II, ne laissèrent bientôt plus à leurs Maîtres que le vain nom de Rois. Enfin ils se trouvèrent assez grands & assez redoutés pour s'asseoir sur le Trô-

ne, dont ils soutenoient le poids & remplissoient les devoirs. Nous verrons cette révolution, préparée vers la fin du septième siècle, éclater & donner naissance à un nouveau système de politique, au commencement du huitième.

La confédération des Anglo-Saxons, conquérans de la Grande-Bretagne, subsistoit toujours dans cette Isle sous le nom d'Heptarchie : mais malgré les loix de l'union, il étoit impossible que sept petits Princes voisins vécussent toujours en paix les uns avec les autres. Il se formoit des jalousies, il s'élevoit des prétentions, il se faisoit des entreprises, on prenoit les armes, l'équilibre étoit troublé, l'harmonie étoit rompue, & l'on ne concluoit des traités, que dans l'intention de les rompre à la première occasion favorable qui viendroit à naître. D'ailleurs, la situation respective de ces Souverainetés foibles & circonscrites dans des bornes si resserrées, varioit souvent par la mort des Princes, par le caractère & les talens de ceux qui gouvernoient, par le plus ou le moins d'influence qu'ils avoient dans les intérêts communs, & par d'autres causes, qu'il est facile d'entrevoir,

& qu'il seroit trop long de détailler. Ainsi cette forme de gouvernement renfermoit peu d'avantages, beaucoup d'inconvéniens, & ne convenoit qu'à des peuples pauvres, sans arts, sans industrie, tels qu'étoient alors les habitans de l'Angleterre. Etrangers au reste de l'Europe, ne prenant aucune part à tout ce qui se passoit dans le Continent, & bornant leurs efforts à se maintenir dans les étroites limites qu'ils s'étoient données, tous ces petits Etats, peu dignes de notre curiosité, ne sont presque connus aujourd'hui que par la succession des Princes qui les ont gouvernés.

Le nord de l'Europe étoit encore couvert des plus épaisses ténèbres, & l'on ne peut rien dire d'intéressant ni de certain touchant les Nations qui habitoient ces tristes climats.

VII. SIÈCLE,

ARTICLE II.

État de l'esprit humain par rapport aux Sciences & aux Lettres.

LA lumière des Sciences & des Lettres s'affoiblissoit de plus en plus, & l'esprit humain qui commençoit à dégénérer d'une manière si sensible dans le sixième siècle, tendoit visiblement à perdre toute élévation, toute fécondité, tout principe de chaleur & de vie. Quoique le goût du luxe & de la volupté règnât plus que jamais dans la Capitale de l'Empire Grec, & que les arts qui servent à la magnificence, au faste & à la mollesse fussent cultivés, la profession des Lettres étoit négligée, faute d'encouragement & d'émulation. La raison, loin de faire des efforts pour s'étendre & se perfectionner, perdoit la trace des vérités utiles & lumineuses que les Anciens avoient consignées dans leurs écrits, pour s'attacher à des idées frivoles & de vaines subtilités. Toute la Philosophie se réduisoit à quelque teinture superficielle de Métaphysique

VII. SIÈCLE

& de Morale, à quelques opinions empruntées d'Ariſtote, qu'on ne ſe donnoit pas la peine d'approfondir, & encore moins de concilier avec les ſentimens des autres Philoſophes. On n'avoit pris de celui-ci que l'aridité de ſa méthode, & quelques formules de raiſonnemens plus propres à rétrécir l'eſprit en le captivant, qu'à lui donner de la juſteſſe & de la préciſion. La ſécheresſe & la médiocrité dominent dans le peu d'écrits philoſophiques que les Grecs ont produit pendant ce ſiècle. Cependant les Ecoles célèbres d'Athènes & d'Alexandrie ſubſiſtoient encore, mais les hommes qu'elles formoient, n'avoient plus ces grands traits, cette phyſionomie noble & intéreſſante, qui caractérisèrent ceux qu'on en vit ſortir autrefois.

Les genres qui dépendent du génie, & qui exigent de l'invention, de la chaleur, des images, tels que la Poéſie & l'Eloquence, étoient encore plus dénaturés par les écarts de l'imagination, les fauſſes lueurs du bel-eſprit, le goût de la ſingularité, le mépris ou l'ignorance des règles. On écrivoit encore avec politeſſe & avec pureté, mais

VII. SIÈCLE.

on n'avoit que des pensées recherchées, subtiles, peu naturelles, ridicules même par la peine qu'on prenoit pour leur donner un faux air de grandeur & de finesse. Si le style avoit des graces & de la douceur, c'étoient des graces affectées, minaudières, & une douceur fade, où il entroit plus de cette mollesse qui annonce une ame sans vigueur, que de cette élégance qui vient d'une manière de sentir vive & délicate.

L'Histoire fut traitée avec plus de succès, ou, pour mieux dire, elle fut moins infectée des vices qui déparoient les autres genres, jusqu'à les rendre méconnoissables; mais elle en avoit d'autres plus essentiels peut-être, parce qu'ils renversent la première de toutes les règles, & qu'ils vont directement contre la destination des Ouvrages faits pour transmettre à la postérité le tableau du passé, sans mélange & sans altération. L'amour du merveilleux, les préventions passionnées & la partialité qui en est la suite inévitable, se glissèrent partout, & défigurèrent les récits, au point qu'il faut toute l'attention & toute la sévérité de la critique, pour discerner la vérité. C'est l'esprit de parti, l'adulation

ou le reſſentiment qui conduit la plume des Hiſtoriens. Ils ne voient les choſes qu'au travers du voile qui leur couvre les yeux, & tout ce qu'ils rapportent eſt altéré dans leur imagination, avant de paſſer ſous leur plume. On ne marche qu'avec une défiance continuelle, ſous de pareils guides. Avant de les lire, il faut ſavoir quels étoient leurs préjugés, leurs intérêts, leur parti, & ne jamais perdre cela de vue, en les liſant, parce que c'eſt la clef de leurs Ouvrages. D'ailleurs leur touche eſt comme leur eſprit, ſans force & ſans énergie. Ils ne peignent ni les évènemens, ni les hommes; ils ne développent rien, & n'entrent jamais dans la recherche des cauſes, dans l'examen des motifs, & l'enchaînement des faits qui naiſſent les uns des autres. Cet état de la Littérature Bizantine tenoit au caráctère & aux mœurs de la Nation, qui n'avoit ni la délicateſſe des Grecs, ni l'élévation des Romains. Quand un peuple dégénère, quand ſon génie baiſſe & s'affoiblit, quand il paſſe de la grandeur à l'aviliſſement, de la nobleſſe à l'eſclavage, de la volupté à la débauche, tout ce qu'il produit porte l'em-

VII. SIÈCLE. preinte de sa dégradation ; & les Écrivains ne peuvent être dans aucune classe, que ce que sont les hommes de leur siècle.

Avant que de quitter l'Orient, il faut dire un mot de la perte irréparable que firent les Lettres, ou, pour mieux dire, toutes les Nations & tous les âges, par la ruine d'Alexandrie en 641. Amrou, Général du Calife Omar, entra dans cette Ville célèbre, après un siège de douze ans. Depuis Alexandre son fondateur, dont elle portoit le nom, elle avoit été le centre du commerce & le magasin de l'univers. La chûte de Tyr fut la première cause de sa prospérité ; celle de Carthage fit dans la suite refluer chez elle toutes les richesses que le négoce avoit attirées dans la Métropole de l'Afrique. Les Ptolomées ses Souverains s'étoient plû à l'embellir ; mais le principal ornement qu'elle devoit à la magnificence de ces Princes, étoit sa fameuse Bibliothèque, le plus riche dépôt de Littérature que l'Antiquité ait jamais possédé, soit par le choix des Livres en tout genre, soit par leur nombre. On employa les prières & les offres les plus séduisantes pour

engager Amrou à conserver ce précieux monument, où toutes les connoissances de l'esprit humain étoient rassemblées. Le Patriarche des Jacobites ou Eutychiens Monosophites fit tous ses efforts pour l'obtenir de lui : mais ce Général répondit qu'il ne pouvoit rien décider à ce sujet, sans avoir consulté le Calife. Il écrivit donc à son Maître, pour savoir quelle étoit sa volonté. La réponse d'Omar fut celle d'un enthousiaste & d'un barbare : *Si ces Livres*, dit-il, *sont conformes à l'Alcoran, ils deviennent inutiles ; s'ils n'y sont pas conformes, ils sont impies : dans l'un & l'autre cas, il faut les brûler.* L'ordre fut exécuté sans réplique. Les Califes étoient alors chefs de la Religion & de l'Etat, absolus dans l'une & dans l'autre. Ainsi périt cette Bibliothèque immense, qui avoit coûté tant de dépenses aux Souverains de l'Egypte, & tant de soins aux Savans qu'ils en avoient chargés. Elle étoit si nombreuse, qu'il y eut des Livres de quoi chauffer pendant six mois les bains publics, au nombre de quatre mille. Quand le fanatisme n'auroit pas causé d'autre mal, c'en seroit assez, pour le regarder comme le plus grand ennemi de la raison & de l'humanité.

VII. SIÈCLE.

Le flambeau des Sciences qui avoit éclairé l'Italie & les Gaules d'une lumière si vive, ne jettoit plus qu'une lueur foible & mourante. Cependant les Ecoles qu'on avoit établies dans les Cathédrales, & celles qu'on ouvrit dans les principaux Monastères, que les enfans de S. Benoît & les disciples de S. Colomban avoient fondés, retardèrent la chûte des études. Sans cela, il est sûr que le goût des Sciences se seroit entiérement perdu, & avec lui tous les chef-d'œuvres de l'Antiquité, tous les monumens de l'Histoire. Ainsi quoique la Littérature de ce siécle mérite peu ce nom, quoique ce qu'elle a produit de moins défectueux soit à peine supportable, & que l'ignorance, la crédulité superstitieuse & le mauvais goût eussent tout corrompu, il a néanmoins servi à continuer la chaîne des Sciences en conservant les Ouvrages où elles étoient comme en dépôt, & en les multipliant par la transcription. C'étoit une des principales occupations des Moines dans les heures de repos que la Règle leur accordoit après le travail des mains; plusieurs même n'en avoient pas d'autre, soit que le talent de transcrire ne

permît pas les opérations manuelles à ceux qui le possédoient, soit que les Abbés trouvassent qu'il étoit plus avantageux aux Monastères, d'appliquer les Moines à copier des Livres, qu'à labourer la terre, à cause du prix excessif des manuscrits, & de la difficulté extrême de s'en procurer.

Quelques Ecrivains modernes ont employé leurs savantes recherches & leur vaste érudition, à déterrer jusqu'aux moindres productions de ces tems ingrats & stériles, & à former des listes nombreuses des prétendus Savans qui jettèrent quelques foibles étincelles au milieu de ces ténèbres épaisses. Mais en se donnant tant de peine, pour nous laisser une idée moins désavantageuse de l'état malheureux où l'esprit humain languissoit, à la fin du sixième siècle, & dans tout le cours du septième, il est évident que le zèle de leur profession, & l'opinion qu'ils se sont faite des services rendus aux Lettres par leurs pères, les a jettés dans l'exagération. Passons à ces Apologistes complaisans, que les Ecoles Episcopales, & encore plus les Monastiques, dont l'honneur paroît leur être plus cher, conservoient encore quelque lustre; ne

retranchons rien au catalogue ſi enflé des Littérateurs obſcurs, qu'ils érigent ſi gratuitement en grands hommes; en ſera-t-il moins vrai que la barbarie & l'ignorance étoient arrivées à leur comble; que la profeſſion d'homme de Lettres étoit tombée dans le mépris, à force d'être facile, puiſqu'il ſuffiſoit de ſavoir lire & écrire, pour ſe donner le titre de Clerc ou Savant; que les hommes les plus diſtingués par la naiſſance & les emplois ſe faiſoient gloire de leur ignorance; & que les Nobles, les gens même d'une condition honnête, regardoient comme une preuve de leur extraction, & un titre attaché à leur état, le privilége de ne pouvoir pas ſigner les actes les plus intéreſſans pour eux & pour leur famille.

Si nous venons enſuite à examiner les études dont on s'occupoit dans ces Ecoles, l'unique aſyle des Sciences, que trouverons-nous? qu'on y étudioit une Grammaire ſans principes; une Dialectique aride & pointilleuſe; une Rhétorique ſans goût. Les écrits qui nous reſtent de ces jours ténébreux, ſont une preuve malheureuſement trop certaine qu'il n'y a rien de hazardé ni d'outré dans cette

aſſertion. Le ſtyle en eſt barbare dans les termes, & ſouvent même ſans conſtruction dans les phraſes. Il n'y a point d'ordre ni de liaiſon dans les idées, point de ſuite ni de conſéquence dans les raiſonnemens. Les penſées ſont fauſſes, petites, alambiquées & preſque toujours étrangères au ſujet. Il faut dévorer des pages entières d'inepties, de maximes triviales, de digreſſions ennuyeuſes, de choſes mille fois redites, & toujours platement exprimées, avant de rencontrer un trait qui intéreſſe, un morceau paſſable, qui délaſſe un peu de la fatigue qu'on a priſe. C'eſt une fleur languiſſante & qui s'épanouit avec peine au milieu des épines dont elle eſt environnée, & qu'il faut écarter avec effort pour la ſaiſir. Lorſqu'on trouve au milieu des landes un canton cultivé, la foibleſſe des plantes qu'on y a ſemées, manifeſte la maigreur du terrein aux yeux les moins attentifs. De même, c'eſt par la nature des productions d'un ſiécle, en fait de Littérature, qu'on doit juger des connoiſſances, des talens, des lumières & du goût de ceux qui s'y ſont conſacrés à la culture des Sciences & des Arts; & ſi l'on voit que ces produc-

tions marquées en général au plus mauvais coin, se réduisent à des narrations insipides, décousues, sans art, comme sans vraisemblance, on est en droit de conclure que les règles étoient méconnues, les esprits viciés, les Lettres sans gloire, & qu'on ignoroit jusqu'au nom de goût & de génie.

La Littérature sacrée qui faisoit le principal objet des Ecoles épiscopales & monastiques, n'étoit ni plus riche, ni dirigée d'après un meilleur plan. On lisoit quelques Commentaires sur l'Ecriture, quelques Sermons des Pères & quelques recueils appellés *Chaînes*, formés de passages & de Canons sur les principaux objets du dogme & de la morale. On apprenoit l'Arithmétique & l'Astronomie, qui se bornoient au Comput ecclésiastique, les Pseaumes & le chant de l'Eglise, & avec cette légère provision de connoissances, on passoit pour savant. Qu'on lise toutes les vies de cette foule d'Evêques, d'Abbés & de simples Moines, qui firent seuls l'honneur de ce siécle pour les Sciences & les Lettres, il n'en est aucun dont on ne vante le profond savoir, les progrès qu'ils avoient faits dans les Sciences

sous

ſous d'excellens Maîtres, le zèle généreux pour l'éducation de la jeuneſſe & l'inſtruction des peuples. Qu'on ramaſſe enſuite tout ce qui eſt ſorti de la plume féconde de ces Savans ſi vantés, qui avoient fait de ſi bonnes études, & dont la liſte eſt ſi étendue, on n'aura que des vies de Saints, des relations de miracles, des viſions, des légendes remplies de pieux menſonges, & des Chroniques dont preſque tous les faits ſont ſuſpects, à cauſe du merveilleux qui les accompagne. Tout cela eſt ſi mal conçu, ſi ridiculement imaginé, ſi groſſièrement écrit, qu'il faut tout le courage qu'inſpire la curioſité, pour ſoutenir juſqu'au bout la lecture d'une ſeule de ces pièces.

Tels ſont les monumens de Littérature, ou pour mieux dire, de barbarie & d'abſurde crédulité, d'après leſquels nous avons à prononcer ſur l'état des Sciences en Occident pendant le ſeptième ſiècle. Nous n'avons point eu deſſein de le calomnier dans les obſervations que nous venons de faire. La vérité a toujours été notre guide, comme elle ne ceſſera de l'être dans tout cet Ouvrage; & ce qui prouve que nous avons marché à la lumière de ce flambeau, dans l'exa-

VII. SIÈCLE.

men des productions littéraires de ces tems d'obscurité, c'est que nos assertions sont confirmées par les aveux de ceux-là même qui ont vu & représenté les choses par préjugé d'état, sous un aspect moins rebutant. Ils conviennent avec nous, qu'il n'y a rien parmi les écrits de ce siècle ténébreux, qu'on puisse lire sans dégoût, soit pour le choix des sujets, soit pour les pensées ou le style; que le merveilleux le plus ridiculement imaginé en est le seul ornement; & que les meilleures pièces, celles dont ils parlent avec le plus d'estime, ne peuvent soutenir les regards de la critique, ni ceux du goût. Nous n'avons rien dit de plus, & nous sommes arrivés au même résultat, quoique nous ayons pris une route plus naturelle & plus courte. Nous devons aussi de notre côté convenir avec eux, que les Ecoles Episcopales & les Monastères, renfermoient toute la lumière qui subsistoit encore, au milieu des épaisses ténèbres dont l'Europe entière étoit couverte. C'étoit dans ces asyles de la piété, que le peu d'ardeur qu'on avoit encore pour l'étude des Sciences divines & humaines, conservoit quelqu'activité. Le zèle des Evêques & des Abbés, qui

étoient les Modérateurs, & souvent les Maîtres de ces espèces de Collèges, y entretenoit une sorte d'émulation, & il y auroit produit des fruits plus heureux, si les circonstances eussent été plus favorables à leurs vues. Nous leur devons de la reconnoissance, puisque c'est par eux que les sources du bon & du vrai ont été transmises, jusqu'aux tems fortunés où les Lettres & les Arts ont repris une nouvelle vie. Si le siècle dont nous parlons & ceux qui le suivirent, n'eussent pas conservé, pour des jours plus propices, ces germes précieux qui se sont développés, lorsqu'ils ont rencontré des principes de fécondité propres à les ranimer, nous serions à coup sûr dans un état d'ignorance aussi déplorable, & nous n'aurions peut-être aucune espérance d'en sortir. Disons encore avec le même esprit d'équité, que si les Littérateurs de ces tems de disgrace fussent nés sous une époque moins contraire aux progrès de l'esprit, s'ils eussent été favorisés par le concours des rapports qui se réunirent long-tems après eux pour rendre la lumière à l'Europe, plusieurs d'entre eux, par leurs dispositions naturelles, leur amour pour

VII. SIÈCLE.

les Lettres, & leur constante application à l'étude, auroient égalé, peut-être surpassé, les Savans qui avoient paru avec le plus d'éclat avant eux, ou qui se sont formés depuis.

ARTICLE III.

Etat du Christianisme dans les diverses Régions du monde.

NOUS avons vu les Perses armés contre l'Empire, portant la désolation de tous côtés & s'emparant des Provinces Orientales sous le règne de Phocas, & dans les premières années d'Héraclius. Les ravages & les cruautés qu'ils commirent dans la Syrie, dans la Cappadoce, l'Egypte, & sur-tout la Palestine, passent tout ce qu'on raconte des peuples les plus féroces. Héraclius, par une suite de triomphes, abattit leur orgueil, & les renferma, comme on l'a raconté, dans leurs anciennes bornes. Outre la paix que ce Prince rendit à l'Empire, par le traité avantageux qu'il conclut avec Siroës, fils & successeur de Chosroès II, l'implacable ennemi des

Romains, un des plus beaux fruits de ses victoires fut le recouvrement de la Croix du Sauveur. Le nouveau Roi de Perse la rendit à l'Empereur, dans le même état où elle étoit, lorsqu'elle avoit été enlevée de Jérusalem, sous le règne de son père. On ne l'avoit point tirée de l'espèce de châsse ou de boëte qui la renfermoit, ce que Zacharie, Patriarche de Jérusalem, reconnut à l'intégrité des sceaux qui se trouvèrent parfaitement conservés. Dieu n'avoit pas permis que ces idolâtres, dont la fureur n'épargna ni les Evêques, ni les Solitaires, ni les Vierges, poussassent l'impiété jusqu'à profaner le bois sacré, sur lequel J. C. avoit sacrifié sa vie pour le salut des hommes. L'Empereur Héraclius voulut recevoir lui-même ce monument précieux, & se chargea de le rapporter à Jérusalem. Le jour qu'il exécuta ce pieux dessein, fut un jour de triomphe pour la Religion, & de joie pour les fidèles. Le Patriarche reçut la Croix des mains d'Héraclius, & après l'avoir adorée, il l'exposa solemnellement à la vénération du peuple, & la replaça dans le lieu d'honneur qui lui étoit destiné. La mémoire de cet évé-

VII. SIÈCLE.

nement s'eſt toujours célébrée depuis avec des cérémonies, qui en retracent les circonſtances les plus intéreſſantes pour la piété.

Cependant la ſociété chrétienne continuoit d'être agitée par les ſectes diverſes, qui ſe livroient depuis ſi long-tems une guerre cruelle dans le ſein de l'Egliſe. A ces maux, qui pour être anciens, n'en étoient que plus déplorables, par les racines profondes qu'ils avoient jettées, il s'en joignit encore de nouveaux, dont les effets ne furent pas moins funeſtes. Une erreur nouvelle, rejetton de celles qui avoient troublé l'Egliſe dans les ſiècles précédens, vint répandre de nouveaux nuages ſur les vérités qui avoient déjà coûté tant de combats. Nous l'examinerons en détail dans un article particulier, & nous y retrouverons, ſous des couleurs différentes, les mêmes caractères que nous avons déjà remarqués dans les autres ; parce que l'héréſie eſt toujours ſemblable à elle-même dans les traits eſſentiels, quelque habile qu'elle ſoit à varier les formes extérieures ſous leſquelles elle ſe produit. Il ſuffit de dire ici que le Monothéliſme mit, plus que jamais, le trouble & la diviſion dans

l'Eglise d'Orient. Plusieurs Patriarches de Constantinople, entr'autres Sergius, Pyrrhus, Paul II & Paul III, contribuèrent aux progrès de la nouvelle erreur par le crédit de leur place, & deux Empereurs, Héraclius & Constant, l'appuyèrent de toute leur puissance. Faut-il s'étonner après cela, si une foule de Catholiques, de tous les ordres & de toutes les classes, se laissèrent entraîner à la violence de cette tempête ? Mais ne prévenons pas ce que nous devons dire bientôt, avec la juste étendue que demande l'importance du sujet.

VII. SIÈCLE.

Un événement non moins funeste pour le Christianisme en général, & pour l'Eglise d'Orient en particulier, éclata dans les premières années de ce siècle, & ses suites enlevèrent à la Religion tout le pays où elle avoit été le plus florissante. On voit que nous voulons parler de l'imposture de Mahomet & de ses progrès étonnans : mais ce sujet mérite aussi d'être approfondi dans un article séparé. Nous n'en parlons ici que pour suivre l'ordre des matières, & achever de tracer une idée complette de l'état d'obscurcissement, où le Chris-

VII. SIÈCLE

tianisme tomba presque tout-à-coup ; dans ces belles contrées que les premiers siècles avoient vu briller d'une lumière si pure. Nous nous contenterons donc de remarquer, qu'en moins de cinq ans, trois des quatre grands Patriarchats de l'Orient tombèrent sous les loix Musulmanes, & furent couverts des ténèbres de l'Islamisme. Jérusalem, le berceau de la foi, céda la première aux armes des Califes en 636. Antioche eut le même sort en 638; & Alexandrie fut mise à son tour sous le joug de ces rapides Conquérans en 640. Ainsi Dieu punissoit les Orientaux de cet esprit raisonneur, inquiet & subtil à contre-tems, de cette curiosité téméraire, qui avoit donné naissance à tant d'hérésies, & de ces divisions cruelles, qui avoient rendu les Chrétiens plus nuisibles à leur Religion, plus destructeurs de leurs frères, que les payens & les barbares.

L'Eglise d'Afrique, qui avoit montré tant de courage & de patience dans les tems de persécution, sous les Empereurs idolâtres & les Princes Ariens, tant de sagesse & de charité pendant le schisme des Donatistes, tant d'attachement à la

foi & de zèle pour sa défense dans l'affaire des Pélagiens, qui avoit produit tant de grands hommes en tout genre, tant de saints Evêques, tant d'illustres Confesseurs, tant d'Ecrivains célèbres, entre autres un S. Augustin qui seul en vaut une multitude, perdit aussi tout son éclat, comme en un instant, vers la fin de ce siècle. Après diverses tentatives, le Mahométisme s'y établit enfin l'an 695, & le fer du vainqueur ayant immolé ou soumis tout ce qui lui résistoit, on ne retrouve plus depuis cette époque funeste aucune traces des vives lumières qui avoient éclairé si long-tems la patrie des Cyprien & des Fulgence.

Il s'en fallut beaucoup que l'Eglise d'Italie fût dans une situation tranquille, sous la domination des Princes Lombards. Outre qu'ils professoient l'Arianisme, comme on le sait, ils étoient continuellement dans un état de guerre avec ce qui restoit de Romains, pour étendre leur puissance, & resserrer celle des Exarques dans des bornes toujours plus étroites. Comme on étoit sans cesse exposé à des incursions & à des ravages, tant d'une part que de l'autre, il falloit

être toujours armé, pour repouſſer les attaques ſubites auxquelles on étoit expoſé tour-à-tour dans les deux partis.

Ces craintes, ces mouvemens, ces hoſtilités journalières, qui agitoient ſi violemment la Société civile, n'étoient pas moins contraires au repos de la Société chrétienne. Cependant les Papes, parmi leſquels on en vit pluſieurs vraiment dignes d'occuper le Saint-Siège, travailloient avec un zèle prudent & ſouvent heureux, à ſoutenir la gloire de la Religion. Leur ſollicitude ne ſe renfermoit pas dans les étroites limites de l'Italie, ni même des Gaules Chrétiennes; ils envoyoient des Miſſionnaires dans le nord de l'Europe, comme nous le dirons tout-à-l'heure, pour éclairer du flambeau de la foi, des Nations qui étoient encore adonnées au culte des idoles. Ainſi le Pape Sergius régénéra lui-même dans les eaux ſacrées un Roi des Saxons occidentaux d'Angleterre, qui avoit embraſſé la foi, à la prédication des hommes apoſtoliques dont le Saint-Siège autoriſoit les travaux. S'ils portoient leurs regards ſur ces climats éloignés, ils ne négligeoient pas non plus de remédier aux maux qu'ils avoient

en quelque sorte sous leurs yeux. Ainsi le Pape Honorius, dont nous aurons plus d'une fois occasion de parler, lorsque nous en serons à l'histoire du Monothélisme, eut le mérite de réunir à l'Eglise toute l'Istrie, qui vivoit depuis soixante-dix ans dans le schisme que l'affaire des trois Chapitres avoit fait naître.

Malgré les troubles intérieurs dont la France fut déchirée pendant ce siècle, d'abord par un reste d'autorité que la Reine Brunéhaut conserva sous le nom de ses petits-fils, ensuite par la rivalité des Princes qui règnoient sur les diverses parties du Royaume que Clovis avoit fondé, enfin par la foiblesse des Rois fainéans, & la puissance usurpée des Maires du Palais, l'Eglise Gallicane continuoit d'être la plus belle portion de l'Empire Chrétien, en Occident. Elle avoit perdu quelque chose de son premier lustre, & le déclin des lumières s'y faisoit sentir, comme dans les autres contrées soumises à l'Evangile, où les hommes n'avoient plus ce caractère de simplicité noble, de gravité imposante, qu'on admira chez les premiers Chrétiens de toutes les Nations. Néan-

VII. SIÈCLE.

moins, elle possédoit encore un grand nombre de saints Evêques, qui remplissoient avec zèle & avec succès les devoirs de la charge pastorale. Plusieurs avoient occupé dans le monde des postes importans, & la considération qu'ils s'y étoient acquise, le crédit qu'ils en avoient remporté, servoient à rehausser aux yeux du peuple la dignité sainte dont ils étoient revêtus, & à rendre leur ministère plus efficace. Tels furent S. Eloi de Noyon, S. Ouën de Rouen, S. Arnoul de Metz, S. Dizier de Cahors, S. Léger d'Autun, & plusieurs autres. La plupart étoient instruits dans les Sciences ecclésiastiques, & hommes de Lettres, autant qu'on le pouvoit être dans les tems où ils vivoient. Le rang qu'ils avoient tenu à la Cour leur donnoit encore du crédit auprès des Rois, après leur élévation à l'épiscopat. Ces Princes les consultoient souvent sur les affaires de l'Etat, & ils en obtenoient fréquemment des graces en faveur des Eglises, des Monastères & des pauvres. Comme ils avoient été du nombre des Seigneurs les plus distingués & les plus opulens, ils disposèrent de leurs grands biens pour doter richement les Eglises dont

ils remplirent les Sièges, & les maisons religieuses qu'ils bâtirent, comme nous l'avons déjà remarqué de S. Germain d'Auxerre & de S. Remi de Rheims, dans le cinquième siècle. De-là vinrent, en partie, les vastes domaines & les terres titrées que les Evêques & les Chapitres possédèrent, & dont plusieurs jouissent encore.

Les Rois de cette première race, quoique presque tous vicieux, & la plupart indolens, sur-tout ceux qui montèrent sur le Trône après Clotaire II & Dagobert I, secondoient ordinairement ces vertueux Prélats, dans tout ce qui n'intéressoit pas leurs passions ou leurs plaisirs. Cet appui de l'autorité souveraine, jointe au zèle des Evêques pour la pureté de la foi, contribua beaucoup à préserver l'Eglise de France du poison de l'erreur. C'est une gloire dont elle jouissoit dès-lors, & qu'elle a conservée dans tous les tems. Exposée comme les autres portions de l'héritage de J. C. au souffle impur de l'hérésie, jamais la nouveauté n'y a fait que de foibles progrès, & quelque apparence de succès qu'elle ait eu pour un tems, à la faveur de certaines circonstances

dont elle sut habilement profiter, bientôt les deux puissances unies dans les mêmes intérêts l'ont rejettée pour toujours de leur sein. On n'a vu d'autre différence à cet égard entre les siècles ténébreux & les siècles éclairés, que le plus ou le moins d'activité dans les mesures qu'on prit, selon les tems, pour extirper l'erreur, & de solidité dans les motifs sur lesquels on appuya les décrets que l'on porta contre elle.

La piété des Rois & des Grands de l'Etat, étoit excitée par les conversions éclatantes qui se faisoient quelquefois à la Cour, & par les faits miraculeux qui n'étoient point rares, malgré les exagérations qu'on reproche avec raison aux Légendaires. Ces événemens, dont l'impression étoit fortifiée par les préjugés du tems, disposoient ceux qui participoient au Gouvernement, à protéger la Religion contre tous les ennemis de ses dogmes & de son culte. Vers la fin du siècle, les descendans de Clovis étant tombés dans l'indolence & dans l'oubli total de leurs devoirs, les Grands qui tendoient à s'élever sur leurs ruines, eurent des motifs personnels de ménager les Evêques & de

se les rendre favorables, parce qu'ils étoient Grands eux-mêmes, & qu'ils influoient à ce titre sur les destins de la Nation. Ce n'étoient-là cependant que des considérations politiques, qui tiroient toute leur force des vues de l'ambition, & il s'en falloit beaucoup que ceux dont elles dirigeoient les démarches, fussent des Chrétiens édifians par leurs actions, comme nous le verrons dans l'article des mœurs générales & de la discipline. Mais c'étoit beaucoup pour ces tems d'obscurcissement, que la foi se conservât pure, & que l'autorité spirituelle fût respectée.

En Espagne, le pieux Roi Récarède avoit travaillé pendant tout le cours d'un règne paisible & glorieux, au rétablissement de la Religion catholique. Il étoit libéral envers les Eglises, à cause des pauvres dont elles étoient chargées, car l'ignorance & la corruption n'étoient pas encore arrivées, au point de faire oublier le droit des indigens, sur les biens ecclésiastiques. La fin de ce bon Prince fut aussi édifiante que sa vie avoit été sainte. Ses successeurs, sans avoir ses vertus & sa piété, ne laissèrent pas de concourir, avec les Pasteurs, à l'ex-

VII. SIÈCLE.

tinction de l'Arianisme, & à maintenir par leur autorité les décrets prononcés contre l'erreur. On poussa même les précautions & le zèle à cet égard, jusqu'à décider solemnellement dans le sixième Concile de Tolède, qu'à l'avenir aucun Prince ne pourroit être élevé sur le Trône, qu'il n'eût promis en présence des Evêques & des Grands, de conserver la foi catholique. Ce sage réglement, & beaucoup d'autres non moins utiles, ont rendu célébres jusqu'à nos jours, les Conciles qui furent assemblés en Espagne pendant ce siècle, & principalement ceux de Tolède, Métropole ecclésiastique des Provinces soumises à la domination des Visigoths, au-delà des Pyrénées. C'étoit l'ouvrage des saints Evêques qui remplissoient les principaux Sièges de l'Espagne, dans les tems dont nous parlons, & des autres Personnages illustres par leurs vertus, que cette Eglise possédoit. Saint Isidore de Séville, S. Eugène de Tolède, S. Hildéfonse & S. Fructueux en faisoient l'ornement, & leur sainteté concilioit la vénération des peuples à une Religion qui en étoit le principe. Rien n'est plus propre à nous faire con-

noître le haut degré d'autorité dont les Evêques y jouissoient, & l'empire qu'ils avoient sur les esprits de leur Nation, que la manière dont on se conduisit à l'égard du Roi Wamba. Ce Prince avoit commis plusieurs fautes scandaleuses qu'il n'avoit point réparées, quoiqu'on l'en eût averti souvent. Il tomba malade & perdit connoissance. Dans cet état, l'Evêque de Tolède lui imposa la pénitence & le revêtit de l'habit monastique. Il revint à lui, & recouvra la santé; mais on jugea qu'il étoit obligé de rester dans cet état; il le crut lui-même, & il renonça pour toujours à la Couronne. C'est la première fois qu'on voit dans l'Histoire un Roi descendre du Trône, en exécution d'un jugement ecclésiastique.

La mission de S. Augustin Archevêque de Cantorbéri, qu'on appelloit alors Doroverne, avoit produit des fruits abondans. Son successeur & les autres ouvriers évangéliques qui avoient partagé son zèle pour la conversion des idolâtres, travaillerent avec succès à l'accroissement de cette Eglise naissante. Si la mort du saint Roi Ethelbert, arrivée l'an 616, fut une perte sensible pour elle; si le

VII. SIÈCLE.

retour d'Ebald son fils au culte des idoles, & la défection d'un grand nombre de nouveaux Chrétiens qu'il entraîna dans sa chûte, fut un événement douloureux pour les hommes apostoliques, qui s'étoient consacrés à cette œuvre penible & glorieuse, la conversion de ce Prince, & son attachement plein de zèle pour la Religion qui lui ouvrit une seconde fois son sein, consolerent les Pasteurs & affermirent les peuples dans la foi qu'il venoit d'embrasser. Edvin, Roi de Northumbre, & le plus puissant des Princes qui régnoient alors en Angleterre, donna, quelques années après, un spectacle bien touchant, pour tous ceux qui s'intéressoient aux progrès du Christianisme. Sa conversion bientôt suivie de celle de presque tous ses sujets, fut accompagnée de circonstances qui en relevèrent l'éclat, & qui en firent un vrai triomphe pour la vérité. Edelburge, sœur du Roi Ebald, Princesse d'une grande piété, & S. Paulin, depuis Evêque d'Yorc, en furent les instrumens. Edvin demanda Edelburge en mariage; la Princesse & le Roi son frère acceptèrent cette alliance, à condition que le Roi de Northumbre se feroit Chrétien; le Prince

y consentit, pourvu que la Religion qu'on lui proposoit d'embrasser, fût reconnue la plus sainte, la plus digne de Dieu, par des hommes sages & savans qui disputeroient avec Paulin. L'examen se fit, avec toute la maturité qu'exigeoit cette grande affaire. Le Pontife des idoles, qui soutenoit contre Paulin la cause du Paganisme, fut convaincu le premier par les raisons fortes & lumineuses du saint Missionnaire. Il se fit gloire de s'avouer vaincu, & en rendant hommage à la divinité du Christianisme, il déclara qu'il sentoit depuis long-tems la vanité des idoles, & que son cœur désiroit de trouver la vérité que Paulin venoit de lui montrer. Edvin frappé de cet aveu, reçut le baptême, avec toute sa Noblesse & la plus grande partie de son peuple. Cet événement si glorieux pour la foi, & si consolant pour l'Eglise, est de l'an 627.

VII. SIÈCLE.

La Religion chrétienne s'étendoit avec une égale rapidité dans les autres Royaumes de l'Heptarchie, malgré les obstacles qu'elle rencontroit, soit du côté des Princes, qui craignoient, par une fausse politique, de recevoir une Religion que leurs voisins, ennemis na-

VII. SIÈCLE.

turels & rivaux de leur puiſſance, avoient embraſſée; ſoit du côté des peuples, qui tenoient à leur ancien culte, par un attachement d'habitude & un préjugé d'éducation. Ainſi les Provinces orientales, les habitans du milieu des terres, les peuples dont Londres étoit la Capitale, & pluſieurs cantons de l'Ecoſſe ſe ſoumirent au joug de l'Evangile. La Nation des Merciens, qui s'étoit montrée la plus oppoſée à la vérité, ſuivit ces beaux exemples, & pluſieurs Rois, tels que Oſwald, Oſowin, Ercombert, Penda, Sigebert, Oſwi, Edelwalt, Walfère, ne le cédoient pas aux Evêques même, par leur amour pour l'Egliſe & leur zèle pour ſon accroiſſement. La plupart des Sièges d'Angleterre & d'Ecoſſe doivent leur origine à ces tems de grace & de fécondité. La Religion & la piété étoient floriſſantes en Irlande, & cette Iſle fourniſſoit à ſes voiſins des hommes puiſſans en paroles & en œuvres, qui achevoient par leurs miracles, ce qu'ils avoient commencé par leurs diſcours.

Le Nord de l'Europe & la partie des Gaules, qui baignoient l'Eſcaut, la Meuſe & le Rhin, étoient encore plon-

gés dans les ténèbres du Paganisme. Un grand nombre de Missionnaires formés dans les Monastères de France & d'Angleterre, portèrent le flambeau de l'Evangile à ces climats éloignés, où J. C. n'étoit pas encore connu. Des Evêques, tels que S. Wilfrid d'Yorc, S. Amand de Terrouane, S. Wulfrand de Sens, S. Livin & S. Kilien d'Irlande, & beaucoup d'autres se livrèrent à cet Apostolat. Leurs travaux conquirent à la Religion les peuples de la Frise, du Hainaut, de divers cantons de la Flandre. La Bavière, la Saxe, le Dannemarck, & d'autres contrées septentrionales, furent aussi appellées à la foi, & réparèrent les pertes que le Christianisme faisoit en Orient, par la séduction de Mahomet, & l'aveugle fanatisme de ses sectateurs.



ARTICLE IV.

Pontificat de S. Grégoire le Grand.

QUOIQUE cet article intervertiſſe un peu l'ordre des tems, nous avons cru devoir le placer ici, par la raiſon que le pontificat de S. Grégoire fait en quelque ſorte une époque diſtinguée dans l'Hiſtoire de l'Egliſe, & qu'il ſépare les beaux ſiècles, dont il fut comme le dernier moment de lumière, d'avec les tems d'obſcurité que nous ſerons bientôt forcés de parcourir.

S. Grégoire, à qui des talens ſupérieurs, des vertus éminentes, des travaux continuels & un Pontificat glorieux ont ſi juſtement mérité le ſurnom de Grand, naquit à Rome d'une famille illuſtre & opulente, vers le milieu du ſixième ſiècle. Gordien ſon père, qui étoit Sénateur, renonça aux honneurs du monde & ſe conſacra au ſervice de Dieu. Il entra dans le Clergé. On croit qu'il fut un des ſept Diacres Régionaires de l'Egliſe Romaine. On les appelloit *Régionaires* parce que Rome étant di-

visée en sept Régions ou quartiers, chacun d'eux étoit chargé du soin des pauvres & des hôpitaux d'une de ces Régions. Grégoire, destiné par sa naissance aux premiers emplois de la République, fut instruit dans les Sciences & les Arts libéraux dès sa plus tendre jeunesse. La beauté de son génie, sa conception prompte & vive, & son application à l'étude, lui firent bientôt surpasser tout ce qu'il y avoit à Rome d'hommes habiles dans la Littérature & dans la connoissance des Loix. Il s'étoit adonné singuliérement à ce dernier objet, parce que c'étoit l'étude la plus nécessaire à ceux qui se préparoient à la Magistrature. Il avoit fait de grands progrès dans cette branche des connoissances qui conviennent à un homme d'Etat, comme on le voit par plusieurs de ses Lettres.

Lorsqu'il fut arrivé à l'âge fixé par les Loix pour entrer dans les charges publiques, il fut élevé à celle de Préteur de Rome. C'étoit le principal Magistrat pour les affaires civiles. Il exerçoit cette charge avec autant de lumières que d'intégrité, lorsqu'il perdit son père. Etant devenu par cette

mort, unique possesseur des biens immenses qui étoient dans sa famille, il forma le dessein de quitter les grandeurs du siècle, & de se dévouer à une vie pénitente & retirée. Il employa donc ses richesses à fonder six Monastères en Sicile, auxquels il donna des terres & des revenus pour la subsistance des Religieux qui s'y rassemblèrent. Il en fonda un septième à Rome dans sa propre maison. C'est le Monastère de S. André qui subsiste encore, occupé par les Camaldules. On y conserve son portrait avec ceux de son père & de sa mère, qui furent peints de son tems. Il y choisit sa retraite, & y vécut dans la mortification, l'étude & la prière, jusqu'au tems où le Pape Benoît I l'en tira pour l'attacher au service de l'Eglise Romaine, en qualité de l'un des sept Diacres Régionaires.

Pélage II, qui succéda à Benoît en 577, connoissoit trop le mérite de Grégoire, pour ne pas sentir combien il pouvoit se rendre utile à l'Eglise, & qu'on ne pouvoit mieux faire que de lui confier les intérêts les plus précieux du Saint-Siège. Il jetta donc les yeux sur lui pour l'envoyer à Constantinople, avec le

le titre d'Apocrisiaire ou de Nonce apostolique auprès de l'Empereur. Dans ce poste important & délicat, Grégoire déploya les talens qu'il avoit pour la conduite des affaires. Sa capacité jointe à sa douceur & à son humilité, lui gagna l'estime & la confiance de tous les ordres dans la Capitale de l'Empire. Les hommes les plus distingués par leur mérite & par leur rang dans l'Eglise & dans l'Etat, devinrent ses admirateurs ou ses amis. L'Empereur Maurice conçut pour lui un attachement qui avoit toute la tendresse de l'amitié. Dans les affaires les plus épineuses, on se rangeoit à son avis, autant par respect pour sa piété, que par déférence pour ses lumières; & les Courtisans même rendirent justice à ses belles qualités & à ses vertus. Cependant il gémissoit de se voir malgré lui, replongé dans les agitations du monde qu'il avoit quitté, & dans la discussion des intérêts temporels dont il avoit cherché à se débarrasser pour toujours, en se dépouillant de ses richesses. Mais les soins multipliés dont il se plaignoit, n'étoient encore qu'une partie des sacrifices que la Providence devoit exiger de lui.

VII. SIÈCLE.

Le Saint-Siège devint vacant en 590, par la mort de Pélage II. Le Clergé, le Sénat & le peuple assemblés pour lui donner un successeur, ne pouvoient choisir personne qui fût plus digne de ce rang sublime, que le Diacre Grégoire. Tous les suffrages se réunirent sur lui. Il eut beau résister, en alléguant son indignité, invoquer l'autorité de l'Empereur Maurice, dont il avoit tenu le fils sur les fonts du baptême, & prendre la fuite, pour se dérober aux honneurs du poste éminent dont il connoissoit les dangers, il fut contraint d'accepter le fardeau que lui seul pouvoit porter, dans les tems malheureux où l'on étoit. La peste ravageoit la Ville de Rome, & le reste de l'Italie étoit ravagé par les armées des Lombards & des Exarques, aussi funestes les unes que les autres aux peuples & aux Eglises, aussi insensibles aux malheurs publics dont elles étoient la cause. On ne peut lire, sans être attendri, le tableau touchant que le saint Pape faisoit dans ses Lettres, des peines, des embarras renaissans qui l'accabloient, dans la désolation générale des Villes & des Campagnes. Il disoit à ses amis, qu'il ne

voyoit autour de lui que des objets de douleur, qu'il ne cessoit de regretter la tranquillité qu'il avoit perdue, qu'il ne pouvoit trop gémir de se voir jetté au milieu d'une mer orageuse, & dans un tourbillon d'affaires dissipantes, qui lui faisoient perdre la vue de Dieu; que ceux qui l'aimoient, devoient pleurer avec lui son élévation à l'épiscopat; & en parlant de l'état déplorable où il avoit trouvé Rome, dont le destin lui étoit confié en partie, par l'influence que sa dignité lui donnoit sur les affaires temporelles de cette Capitale du monde, il ajoutoit, qu'il étoit chargé de la conduite d'un vieux vaisseau si usé, si battu de la tempête, qu'il doutoit de pouvoir le conduire au port.

Quoiqu'il parlât de la sorte, & qu'il sentît le poids immense des obligations attachées au premier Siège du monde chrétien, il ne s'en laissa pas accabler. Sa vigilance lui faisoit porter des regards attentifs sur les moindres objets, & son activité suffisoit à tout. Il embrassoit avec le même soin toutes les parties de l'administration, depuis les affaires les plus importantes jusqu'aux plus minces détails. Il voyoit & régloit

VII. SIÈCLE.

tout par lui-même, le temporel comme le spirituel. L'Eglise Romaine possédoit en Italie, en Sicile & en Afrique, des terres considérables dont le soin étoit confié à des Clercs d'un rang inférieur. Il entroit avec eux dans l'examen des plus petits objets; il suivoit leur gestion de point en point, & se faisoit rendre compte de tout, comme s'il n'eût pas eu d'autres affaires. La distribution & l'usage de tous les revenus étoient réglés par lui, avec un ordre admirable, & son économie lui faisoit trouver des ressources, pour faire subsister des Villes & des Provinces entières que la guerre & les autres fléaux avoient ruinées. Son désintéressement égaloit sa bienfaisance. Il n'acceptoit jamais de présent, surtout de ceux qui étoient sous sa dépendance, & il disoit que l'Eglise Romaine étant plus riche que les autres, devoit donner beaucoup & ne rien recevoir.

Mais l'attention qu'il donnoit aux affaires temporelles, malgré sa répugnance pour tout ce qui ne tendoit pas directement à la gloire de Dieu & au salut des ames, n'étoit que la moindre partie de ses occupations. Son zèle & sa sollicitude embrassoient toute la So-

ciété chrétienne. Aucune branche de la famille immense, dont il étoit le père, ne lui devenoit indifférente, dans quelque lieu qu'elle fût établie, & quels que fussent ses besoins. Il connoissoit tout, & pourvoyoit à tout. Il n'arrivoit rien d'intéressant pour la Religion, dans les climats les plus reculés, comme dans les contrées voisines, qu'il n'en fût informé. S'il s'agissoit des Eglises qui étoient sous sa jurisdiction immédiate, il régloit par son autorité ce qui avoit besoin de l'être; s'il étoit question de celles qui ne relevoient pas directement de lui, & sur lesquelles il n'avoit qu'une inspection générale, à raison de sa primauté & de l'éminence de son Siège, la douceur & la charité, les conseils & les exhortations, étoient les moyens ordinaires qu'il employoit pour y maintenir le bon ordre & en bannir les abus. Il étoit rare qu'on ne déférât point à ses représentations, parce que la sagesse & la modération les assaisonnoient toujours.

Ce zèle infatigable, cette sollicitude universelle lui attiroient un nombre prodigieux de consultations, & une quantité de Lettres presqu'incroyable, de-

VII. SIÈCLE.

toutes les parties du monde. On s'adressoit à lui dans les cas nouveaux & douteux, non-seulement par une suite de l'usage établi dans tous les tems, de recourir au Siège Apostolique, comme à la source des lumières, & à l'oracle toujours subsistant de l'Eglise, mais encore par un effet de la confiance qu'on avoit en sa haute sagesse & sa grande érudition; & l'Orient pensoit en cela comme l'Occident. Il répondoit à toutes les Lettres, quel qu'en fût l'objet, & c'étoit toujours avec une clarté, un fonds de science, une discussion de toutes les difficultés, & une effusion de sentimens qui ne laissoit rien à desirer. Il profitoit de ces réponses pour ramener les Evêques à leur devoir, les avertir charitablement de leurs fautes, inculquer les bons principes, inspirer le goût de la vertu, & souvent les instruire de ce qui se passoit dans leurs Diocèses & qu'ils ignoroient eux-mêmes. On ne peut lire ses Lettres, sans avoir occasion de faire cette remarque à chaque page. Indépendamment de ses réponses, il en écrivoit encore une infinité de lui-même aux Souverains, aux Grands, aux Pasteurs des premiers Sièges, relativement aux

affaires particulières qui survenoient de jour en jour, & aux saintes entreprises auxquelles il s'intéressoit. La mission d'Angleterre dont nous avons parlé, qui étoit son œuvre chérie, lui donnoit seule tant d'occupations, que tout autre que lui s'y seroit borné : mais elle ne lui fit rien négliger de tout ce qui demandoit qu'il portât ses regards ailleurs.

Pendant tout le cours de son épiscopat, ce grand Pape ne perdit jamais de vue la conversion des hérétiques, & la réunion des schismatiques à l'Eglise, qu'ils avoient quittée. Les moyens doux & modérés dont il se servit avec eux, lui réussirent toujours. Il vouloit qu'on les attirât par la persuasion, les égards & la bonté. Il donnoit l'exemple de la modération & de la charité la plus compatissante, envers ceux que le malheur de la naissance, ou des préjugés volontaires, avoient engagés dans l'erreur ou dans le schisme. Comme c'étoit par le desir de leur salut, par l'amour le plus pur de la vérité, qu'il travailloit à les éclairer, & non par la vaine gloire de triompher d'eux, son zèle, qui n'avoit rien d'amer, rien d'humiliant pour l'amour propre, savoit ména-

ger leur délicateſſe, & les amener au but, comme s'ils y fuſſent allé d'eux-mêmes. Modèle admirable de prudence & de douceur, que ne doivent jamais perdre de vue ceux qui travaillent à détromper les hommes de leurs anciennes erreurs, & à leur faire connoître la vérité.

Malgré ſa modération & ſa profonde humilité, S. Grégoire étoit ferme quand il le falloit, & ſavoit défendre les droits de ſon Siège avec d'autant plus de force, qu'il n'exigeoit rien pour lui-même. C'eſt ce qu'il fit paroître dans ſon démêlé avec Jean le Jeûneur, Patriarche de Conſtantinople. Ce Prélat célèbre dans l'Hiſtoire de ſon tems, par une abſtinence & un jeûne qu'il portoit à un point qui étonne, affectoit de prendre dans tous les actes, le titre faſtueux d'*Evêque univerſel.* Quelques-uns de ſes prédéceſſeurs s'étoient déjà ſignalés par la même ambition. Le ſaint Pape, après l'avoir fait avertir en ſecret, ſans qu'il parut rabattre de ſes prétentions, lui écrivit à lui-même, de la manière la plus propre à lui faire ſentir qu'il ne ſouffriroit pas cette entrepriſe. Il lui diſoit entre autres choſes, que les Pontifes de Rome, quoique ſucceſſeurs de

S. Pierre, Prince des Apôtres, & placés sur le premier Siège de l'Eglise, n'avoient jamais osé s'attribuer un titre qui auroit semblé concentrer en eux l'autorité de l'épiscopat, & en dépouiller leurs frères. Il donna en même tems des instructions au Diacre Sabinien, son Apocrisiaire à la Cour de Constantinople, pour lui prescrire la conduite qu'il devoit tenir avec le Patriarche, qui avoit su mettre l'Empereur dans ses intérêts. Le saint Pontife voyoit les suites que pourroit avoir cette affaire, si le Prince venoit à soutenir de son autorité les vues ambitieuses du Patriarche. Jean, disoit-il au Nonce Sabinien, espère, en faisant agir l'Empereur pour lui, autoriser sa vaine prétention, si je me rends aux instances & à l'autorité du Souverain; ou l'irriter contre moi, si je ne l'écoute pas; mais je marche dans la droiture, & je ne crains que Dieu seul. Il répondit à l'Empereur Maurice, qui lui avoit écrit d'une manière conforme aux desirs du Patriarche, sans s'écarter du respect qui est dû à la Majesté Souveraine, respect dont il donna toujours l'exemple. S. Grégoire, qui avoit pour ce Prince

VII. SIÈCLE.

VII. SIÈCLE.

les ſentimens les plus tendres, lui parla en cette occaſion avec la liberté d'un Evêque & l'autorité d'un Chef de l'Egliſe. L'ame intrépide & noble de ce grand Pape, ſe déploya toute entière dans cette Lettre. Les raiſons les plus fortes, les traits les plus touchans, la fermeté la plus impoſante, il y mit tout en œuvre pour faire ſentir à Maurice que le titre dont le Patriarche aimoit tant à ſe parer, non-ſeulement ne convenoit point à ſon Siège, mais encore qu'il étoit injurieux à tout l'ordre épiſcopal, & ſur-tout aux anciens Patriarches, dont l'autorité étoit déjà généralement reconnue, lorſque les Paſteurs de Conſtantinople n'étoient encore que de ſimples Evêques. Jean le Jeûneur ne ſe rendit point, & tandis que le Pape ne ſe donnoit que l'humble titre de *Serviteur des ſerviteurs de Dieu*, l'ambitieux Patriarche continua juſqu'à ſa mort à prendre le titre d'Evêque œcuménique. Saint Grégoire prévoyoit les ſuites funeſtes que l'ambition des Patriarches de Conſtantinople auroit un jour, & l'événement n'a que trop juſtifié ſes preſſentimens. Il n'alla pas plus loin, pour ne pas hâter des mal-

sieurs dont les siècles suivans furent témoins.

VII. SIÈCLE.

Le plus beau monument du pontificat de S. Grégoire, est le Sacramentaire qu'il rédigea, & que nous avons encore. Il le fit sur le plan de celui que le Pape Gélase, son modèle, avoit donné à l'Eglise de Rome. S. Grégoire y fit quelques changemens & quelques additions. On y voit, à la satisfaction du Catholique & à la gloire de l'Eglise, que l'administration des Sacremens, les prières & les cérémonies qui les accompagnent, la célébration des SS. Mystères, les différentes parties de la Messe, l'ordre & la distribution des Oraisons & des Evangiles pour tous les Dimanches de l'année, enfin les paroles même des Antiennes que l'on appelle aujourd'hui comme dans ce tems-là, Introït, Graduel, Trait, Offertoire, Postcommunion, sont encore actuellement dans l'usage de l'Eglise Romaine, ce que tout cela étoit alors. Nous avons déjà fait une remarque semblable à l'occasion du Sacramentaire de S. Gélase. On ne peut revenir trop souvent sur de pareilles observations; elles fournissent aux fidèles des motifs de respect pour les cérémo-

VII. SIÈCLE.

nies du culte public de l'Eglise; cérémonies aussi anciennes dans leur institution, que saintes & respectables dans leur objet. Saint Grégoire ne se contenta pas de régler l'ordre des prières qu'on devoit employer dans la célébration des SS. Offices, & d'en choisir les paroles, il en composa le chant, dans ses momens de loisir, car il savoit s'en ménager au milieu de ses occupations multipliées; & pour former des sujets qui pussent remplir ses vues & les perpétuer, il établit une Ecole de chant ecclésiastique, à laquelle il présidoit souvent lui-même, & qui subsistoit encore dans le neuvième siècle, lorsque Jean, Diacre, écrivoit la vie du saint Pape.

S. Grégoire, considéré du côté de l'esprit & des talens, ne mérite pas moins nos éloges par ses écrits, que par les belles actions qui ont illustré son pontificat. C'est de tous les anciens Papes celui qui a le plus écrit. On faisoit une telle estime de ses Ouvrages, même de son tems, qu'on les lisoit publiquement dans les Eglises, comme les Homélies des anciens Pères, que les suffrages de la postérité avoient déjà consacrées. Sa modestie s'en affligeoit,

& ces applaudissemens si mérités, qui en auroient flatté tant d'autres, étoient pour lui un sujet de plainte. Il ne pouvoit voir sans peine qu'on l'égalât de son vivant aux grands hommes, dont la réputation étoit scellée depuis si longtems par la vénération de toute l'Eglise.

Les Ouvrages de ce saint Pape sont, 1°. son grand Commentaire sur Job, divisé en trente-cinq Livres ; il est communément désigné sous le titre de *Morales* de S. Grégoire, parce qu'il y a tout rapporté à la conduite & à la perfection des mœurs. 2°. Le Pastoral ; c'est un traité complet des qualités que doit avoir un Pasteur, des devoirs qui lui sont imposés, & de la manière dont il doit remplir toutes les obligations du Ministère sublime auquel il est élevé. 3°. Des Homélies sur le Prophête Ezéchiel, au nombre de vingt-deux, & quarante sur les Evangiles qu'on lisoit à Rome dans le cours de l'année, les mêmes à peu près que nous lisons encore aujourd'hui. 4°. Des Lettres au nombre de huit cent quarante, divisées en quatorze Livres, suivant l'ordre des années que ce grand Pape a tenu le Saint-Siège. C'est la partie la plus

intéressante & la plus agréable de ses écrits, par la variété des choses, & par une infinité de traits importans sur la discipline qu'elles renferment. Il s'y est peint lui-même, & on y retrouve ce caractère sage & modéré, cette ame ferme & élevée que nous avons admirée dans tout le cours de sa vie. 5°. L'Antiphonaire & le Sacramentaire, où l'on a fait depuis lui quelques changemens, comme ces sortes d'Ouvrages en sont susceptibles. 6°. Enfin les Dialogues, que plusieurs critiques refusent d'attribuer au saint Docteur, parce qu'ils n'y reconnoissent point le discernement & l'esprit éclairé qu'il fait paroître dans tous les écrits qui sont véritablement de lui. Son style en général est négligé, diffus, peu correct, sans chaleur & sans élévation : mais ces défauts se trouvent compensés par la noblesse des pensées, la solidité des maximes, l'ordre & la clarté des raisonnemens. Dans l'explication du texte sacré, il s'attache au sens spirituel, parce que d'autres avant lui avoient suffisamment éclairci le sens littéral. Il donne peut-être un peu trop dans les interprétations allégoriques & figurées; c'étoit son goût par-

ticulier, & ce goût plaisoit beaucoup de son tems.

Le saint Pontife, consumé par des infirmités habituelles, & par des travaux qui n'avoient jamais été interrompus, depuis sa Nonciature à Constantinople jusqu'à la fin de ses jours, termina sa glorieuse carrière le 12 de Mars 604 : il étoit âgé de soixante-quatre ans. Si l'on considère la délicatesse de son tempérament, sa santé toujours foible, & ses maladies presque continuelles, on aura peine à comprendre qu'il ait pu soutenir tant de fatigues, s'occuper de tant d'affaires, & composer tant d'écrits. Sa vie laborieuse & féconde, est un exemple bien frappant de ce qu'on est capable de faire, dans les places éminentes, lorsqu'on joint à des talens distingués, un grand courage, beaucoup d'ordre, & une application soutenue.

VII. SIÈCLE.

ARTICLE V.

Hérésie des Monothélites ; son origine ; ses progrès ; sa condamnation.

L'ERREUR des Monothélites qui troubla de nouveau l'Eglise & l'Empire dans ce siècle, étoit un rejetton de celle d'Eutychès. Cet hérésiarque avoit cru que, pour ne pas admettre deux personnes en J. C., unies seulement d'une union morale, comme l'enseignoit Nestorius, il falloit reconnoître que la nature divine & la nature humaine ne formoient plus qu'une seule & même chose, depuis l'Incarnation du Fils de Dieu. L'Eglise avoit également condamné ces deux hérésies ; & leurs partisans retranchés de la Société catholique, disputant, s'agitant sans cesse, avoient formé une infinité de sectes ennemies les unes des autres, qui ne se réunissoient que pour combattre la vérité. Leurs divisions entre elles, leur réunion contre l'Eglise, étoient également funestes à l'Etat, & à la Religion, par la chaleur qu'elles allumoient

dans les esprits, les haines qu'elles entretenoient, & la confusion qu'elles mettoient dans la société. La politique cherchoit les moyens de ramener le calme, en faisant cesser la cause des désordres, & le zèle des Pasteurs employoit toutes les ressources de la charité, de la modération, pour rétablir la paix, sans blesser les intérêts de la vérité. Les tempéramens étoient difficiles à trouver. Qu'imaginer en effet pour concilier des sentimens contradictoires, & quel milieu proposable entre des opinions qui s'excluent nécessairement? A force de considérer sous différentes faces ces matières si profondes, à force de les creuser par la méditation, par la dispute, on crut enfin avoir rencontré ce qu'on cherchoit. On vouloit une explication du dogme catholique des deux natures dans une seule hypostase, qui pût tout à la fois contenter les orthodoxes, & détruire les craintes spécieuses de compromettre la foi, qui servoient de prétexte aux disciples de Nestorius & d'Eutychès, pour rester dans l'erreur. La découverte étoit impossible à faire, & si l'on eût bien réfléchi sur la nature de la foi, on se fût aisément convaincu que

VII. SIÈCLE.

ce qu'on desiroit, étoit une chimère en matière de dogme. La foi n'admet point de milieu entre le pour & le contre, point d'opinion intermédiaire qui ne soit ni contraire ni favorable à l'hérésie; & la lumière n'est pas plus inconciliable avec les ténèbres, que la vérité avec l'erreur.

Ce systême mitoyen qu'on croyoit si propre à rapprocher les divers sentimens, & à devenir le centre commun de toutes les sectes, consistoit à dire, qu'en vertu de l'union substantielle des deux natures dans la personne de l'homme-Dieu, il n'y a plus en J. C. qu'une seule opération & une seule volonté. Sergius qui monta sur le Siège de Constantinople le 18 Avril de l'an 610, prévenu de tout tems en faveur de l'Eutychianisme, fut auteur de cette nouvelle opinion. L'Histoire le représente comme un esprit subtil & délié, un caractère souple & artificieux, un homme de Cour qui savoit flatter le Prince & les Grands, & les conduire à son but en les prenant par leur foible; qui cachoit ses vues profondes sous l'apparence d'un vrai zèle pour la paix de l'Église, quoiqu'au fond il n'eût d'autre dessein que

de se faire un grand nom, soit en ramenant les différens partis à une même façon de s'exprimer sur les effets de l'union hypostatique, soit en devenant le Chef d'une secte nouvelle. Sa conduite dans l'affaire du Monothélisme justifie toutes les couleurs qui forment ce portrait. C'etoit pour faire adopter, sans qu'on s'en apperçût, la doctrine Eutychienne des deux natures confondues & identifiées, qu'il avoit imaginé l'idée d'une seule opération qu'il appelloit *théandrique*, en abusant d'un terme qui n'avoit été admis dans le langage de la foi, que pour exprimer d'une manière courte & précise, le composé qui résulte de l'union personnelle de la divinité avec l'humanité en J. C. Il pensoit que, s'il parvenoit à faire adopter ce terme dans le sens qu'il y attachoit, le dogme d'Eutychès seroit consacré à jamais, & deviendroit la foi de l'Eglise. On ne pouvoit pas dresser de piège plus adroit; car il falloit une grande pénétration pour découvrir les vues secrettes de Sergius, & la fin ultérieure qu'il se proposoit, tandis qu'il ne paroissoit occupé que du soin de procurer la réunion des esprits & de calmer le feu des dis-

putes, par une expression déjà reçue, qui ne pouvoit causer d'inquiétude à personne. Le moyen étoit simple, & paroissoit sans danger. C'étoit ce que l'esprit de nouveauté avoit jamais imaginé de plus insidieux & de plus rusé. Il n'étoit guère possible d'inventer une manière plus sûre de masquer l'erreur, & d'en imposer à la droiture des amis sincères de la vérité.

Quand l'artificieux Patriarche eut dressé le plan de séduction qu'il avoit si profondément médité, il ne songea plus qu'à le présenter à l'Empereur Héraclius sous des couleurs capables de le lui faire goûter. Ce Prince qui, comme plusieurs de ses prédécesseurs au Trône impérial, aimoit trop à s'appésantir sur les matières théologiques, fut ébloui du projet de Sergius. Il ne s'agissoit de rien moins que de terminer toutes les disputes en un instant. Pour consommer un ouvrage aussi desirable, aussi glorieux au Prince qui l'appuieroit de son autorité, il suffisoit de fixer le langage de la foi, par des termes qui rendissent inutiles toutes les subtilités, dans lesquelles on s'étoit enveloppé jusques-là. Dès que de part & d'autre on auroit

adopté la même façon de parler, les mêmes idées, on verroit cesser le partage des opinions qui causoient tant de maux, & les sectes rivales ne formeroient plus qu'une société paisible dans l'Etat. Il étoit aisé de procurer cette heureuse révolution. Qu'on ne parlât plus ni d'une, ni de deux natures; qu'on bannît toute expression dont l'un ou l'autre parti s'offensoit; qu'on mît à la place de ces manières d'exprimer le dogme, qui avoient occasionné tant de troubles, des termes plus propres à faire concevoir sans équivoque, le résultat de l'Incarnation & l'essence du composé théandrique, toute difficulté se trouvoit levée, & tout le monde se réunissoit dans un point commun. Or tout le secret de cette théologie salutaire, se réduisoit à ne reconnoître en J. C. qu'une seule opération, une seule volonté, qui étoit l'opération, la volonté de l'Homme-Dieu. Le Catholique ne pouvoit s'alarmer d'un langage qui ne donnoit pas la moindre atteinte au dogme des deux natures; & le sectateur d'Eutychès ne pouvoit plus craindre qu'on admît l'erreur des deux Personnes avec les disciples de Nestorius. L'ex-

VII. SIÈCLE.

pédient qu'on proposoit, étoit donc le seul qui pût satisfaire en apparence tous les partis, & les rappeller à la même voie.

Tels étoient les dehors spécieux sous lesquels Sergius enveloppoit ses desseins & sa doctrine. Quand l'Empereur Héraclius n'auroit pas eu le penchant qu'on lui connoissoit pour les questions théologiques, il auroit eu peine à ne pas envisager ce projet de conciliation sous le jour le plus favorable. Un Prince qui voit avec douleur les maux infinis que les querelles religieuses causent dans l'État, & qui en a sous les yeux dans sa Capitale, dans son propre Palais, mille preuves déplorables, peut-il s'empêcher d'accueillir l'homme de paix, qui lui offre un moyen court & naturel de faire tout rentrer dans l'ordre? Héraclius avoit l'esprit élevé, les vues grandes, il saisit la pensée du Patriarche du côté le plus séduisant. L'adroit Prélat avoit mis dans ses intérêts tous ceux qui conservoient de l'attachement pour les principes d'Eutichès, & qui le déguisoient comme lui, sous l'apparence d'un vrai zèle contre le Nestorianisme, & d'un grand desir de voir les prétextes

du schisme anéantis. De ce nombre étoit Cyrus, Patriarche d'Alexandrie, que le crédit de Sergius avoit fait transférer de la petite Ville de Phacis en Colchide, sur le premier Siège de l'Egypte. Dès qu'il eut pris le gouvernement de sa nouvelle Eglise, il prouva par sa conduite qu'il méritoit la protection du Patriarche de Constantinople. D'après le plan dont on étoit convenu, il travailla sans relâche à la réunion des Eutychiens. Elle parut consommée dans un Concile qu'il tint vers l'an 533. L'acte qu'on y dressa contenoit neuf articles en forme d'anathêmes sur la Trinité & l'Incarnation. Le dogme nouveau de l'unité d'opération étoit clairement exprimé dans le septième; c'étoit l'appât qu'on employoit pour attirer les schismatiques, & le piège qu'on tendoit à la bonne foi des Catholiques. Les Eutychiens qui savoient que n'admettre qu'une seule volonté en J. C., c'étoit ne reconnoître non plus en lui qu'une seule nature, ne faisoient aucune difficulté de signer tout ce qu'on leur proposoit. Les fidèles peu clairvoyans y étoient trompés. Héraclius applaudissoit à cette réunion frauduleuse,

qui sembloit promettre la fin des disputes ; mais les Catholiques éclairés voyoient dans toute cette manœuvre, une conjuration tramée contre la vérité, qui alloit éclater par les plus tristes effets.

Ils en jugeoient en hommes pénétrans, qui ont étudié les ruses de l'erreur, & qui savent démêler dans sa marche tortueuse, le vrai but où tendent tous ses pas. A peine Sergius & ses adhérens virent-ils leurs espérances soutenues de quelques succès, qu'ils se montrèrent plus à découvert, & répandirent le Monothélisme avec moins de ménagement. Cette erreur qu'on n'avoit présentée d'abord que comme une opinion indifférente, dont le seul mérite étoit de pouvoir servir à la conciliation des esprits, fut bientôt prêchée comme un dogme certain, qui appartenoit essentiellement à la foi. L'Orient ne tarda pas à se voir infecté de cette nouveauté. Mais ce n'étoit pas assez pour remplir les vues de Sergius ; il lui falloit dans l'Occident un suffrage qui fût propre à convaincre Héraclius & les Catholiques faciles à tromper, que cette moitié de l'Eglise pensoit comme lui sur l'unité d'opération & de volonté.

Ce

Ce fut dans cette intention qu'il écrivit au Pape Honorius, sans qu'il parut avoir d'autre dessein que de lui apprendre l'heureuse nouvelle de la réunion des schismatiques, & le moyen innocent que la charité des Pasteurs avoit employé pour procurer cette bonne œuvre. Il se répandoit en éloges sur le zèle de Cyrus, & la prudence éclairée qui dirigeoit ses démarches; & pour donner à Honorius l'idée la plus favorable du Patriarche d'Alexandrie & de ceux qui le secondoient, il assuroit que leurs travaux étoient généralement applaudis, & qu'à peine s'étoit-il trouvé dans tout l'Orient un Moine obscur, nommé Sophrône, qui s'opposât à cette entreprise, & qui blâmât l'expédient dont on s'étoit servi pour ramener tant de schismatiques au sein de l'Eglise; mais que tout le monde étoit contre lui, & qu'il n'avoit pu produire aucun témoignage des Pères qui contredît la doctrine d'une seule volonté, tandis qu'on lui en montroit une foule qui l'établissoient.

C'étoit ainsi que Sergius prévenoit adroitement le Pape contre l'unique défenseur que la vérité eût rencontré dans toute l'Eglise Grecque, tandis que

VII. SIÈCLE.

tant de Pasteurs indolens ou séduits voyoient tranquillement l'hérésie s'étendre en liberté. Honorius prit la Lettre de Sergius du bon côté. Le bien qui résultoit de la réunion des errans, lui ferma les yeux sur le danger du moyen qu'on employoit. Il ne vit dans la réclamation de Sophrône, que l'entreprise d'un Moine inquiet ou prévenu, & dans la question d'une ou de deux volontés, qu'une dispute de mots, qu'il falloit renvoyer à l'oisiveté des Grammairiens. Sa réponse à Sergius fut conçue d'après ces idées, de même qu'une seconde Lettre qu'il écrivit à ce Patriarche. Celle qu'il adressa quelque tems après à Cyrus d'Alexandrie, étoit dans les mêmes termes, avec cette seule différence, que dans sa seconde Lettre à Sergius, il blâme fortement ceux qui ont élevé les premiers, la question d'une ou de deux volontés, comme une dispute scandaleuse & propre à exciter de nouveaux troubles, & qu'il y déclare qu'on admet en J. C. une ou deux opérations, selon que l'on reconnoît en lui une ou deux natures. Cette remarque est importante, & fournit aux défenseurs d'Honorius un moyen

de justification, qui, s'il ne l'excuse pas entiérement de s'être laissé tromper par les artifices de Sergius, peut au moins laver sa mémoire de l'accusation de Monothélisme. VII. SIÈCLE.

Quand les partisans de la nouvelle erreur furent arrivés à ce point, ils crurent n'avoir plus qu'un pas à faire pour assurer leur triomphe. C'étoit d'engager de plus en plus l'Empereur Héraclius, en le portant à faire une démarche à laquelle on le préparoit depuis longtems. On n'eut pas de peine à l'y déterminer; elle étoit dans son goût. Sergius présenta donc à ce Prince un Edit qu'il avoit rédigé sur l'objet de la contestation qui s'étoit élevée, en lui persuadant que tout seroit terminé, s'il y mettoit le sceau de l'autorité impériale. Héraclius ne refusa point d'adopter cette Loi; le Patriarche la confirma & la fit recevoir dans un Concile, où il fut ordonné qu'elle seroit souscrite par tous les Evêques, sous peine d'excommunication. Cyrus d'Alexandrie suivit les traces de son maître. On donna le nom d'*Ecthèse* à cet Edit publié en 639, parce que c'est une exposition de la foi touchant la Trinité, l'Incarnation, l'unité

VII. SIÈCLE.

de personne, & la distinction des natures. Sur tous ces points, elle ne contient rien que d'orthodoxe. Mais le but de Sergius, en la dressant, avoit été d'autoriser sa doctrine sur l'unité d'opération & de volonté; aussi l'Ecthèse enseignoit-elle clairement cette erreur. C'étoit en cela que consistoit le mal, & c'étoit aussi ce qui jettoit l'alarme & l'affliction parmi les Catholiques éclairés. Ils voyoient avec douleur que, sous prétexte de rappeller les errans au sein de l'Eglise, on introduisoit une erreur qui alloit causer de nouveaux malheurs, & enlever beaucoup d'ames à Dieu, par l'opiniâtreté, par le schisme, par l'intrigue & par la violence.

Cependant le Pape Jean IV, successeur d'Honorius, après Séverin qui n'avoit siégé que deux mois, ayant appris le scandale que l'Ecthèse occasionnoit en Orient, & la plaie que ce dangereux Edit faisoit à la foi, assembla un Concile à Rome en 641, pour arrêter les progrès d'un mal dont il craignoit les suites. L'Ecthèse y fut condamnée, & le Pape eut le courage de faire part de cette décision à l'Empereur. Héraclius ouvrit les yeux, & connut tout le dange-

de la démarche où il s'étoit engagé. Il écrivit aussi-tôt au Souverain-Pontife, pour désavouer son Edit qu'il rejettoit entiérement sur Sergius, se repentant de l'avoir souscrit & d'en avoir permis la publication, puisqu'il renfermoit un venin qu'il n'y avoit point apperçu d'abord, & qu'il pouvoit devenir une source de nouvelles divisions dans l'Eglise. Héraclius survécut peu de tems à ce désaveu. Le Pape Jean IV, toujours animé du même zèle pour la défense de la foi, écrivit à Constantin III, son fils & son successeur, pour l'engager à supprimer l'Ecthèse, dont les effets devenoient de jour en jour plus dangereux, par l'avantage que les ennemis de la vérité ne cessoient d'en tirer. Il y a dans cette Lettre un endroit qui tend à la décharge d'Honorius, & qu'il est à propos de remarquer, parce que les défenseurs de ce Pape y trouvent un nouveau moyen de justifier sa mémoire. Mon prédécesseur, dit Jean IV, enseignoit qu'il n'y a point en J. C. deux volontés contraires, comme en nous qui sommes pécheurs : mais quelques-uns interprétant ses paroles dans le sens qu'ils avoient intérêt de leur donner,

VII. SIÈCLE.

l'ont fait soupçonner d'avoir enseigné que la divinité & l'humanité dans l'homme-Dieu n'ont qu'une seule & même opération, & par conséquent une seule & même volonté, ce qui est absolument contraire à la vérité.

Constantin règna peu de tems, & ne put satisfaire aux instances du Pape. Ce jeune Prince laissa le Trône à son frère Héracléonas, qui fut bientôt contraint de l'abandonner à Constant II, troisième fils d'Héraclius. D'un autre côté, le Pape Jean IV fut enlevé à l'Eglise, qui espéroit tout de son zèle contre le Monothélisme. Théodore qui lui succéda, montra le même attachement à la vérité, & rassura les orthodoxes sur le péril où ils voyoient la foi, par la violence d'une tempête qui sembloit s'irriter de plus en plus, à mesure qu'on travailloit à la calmer. Mais le pontificat de ce nouveau Pape ne dura qu'environ six ans, & malgré toute son application aux affaires de l'Eglise, il ne put empêcher la séduction de prendre sans cesse de nouveaux accroissemens. Il eut même la douleur de voir un autre Sergius dans la personne de Paul, successeur de Pyrrhus sur le Siège de Constantinople. Ce Pré-

lat, Monothélite déclaré, s'étoit encore acquis sur l'esprit du jeune Empereur Constant, plus de crédit que Sergius avec tous ses artifices n'en avoit eu sur celui d'Héraclius. Il y parut bien, puisque, sans être arrêté par la fâcheuse issue de l'Ecthèse, & les troubles qu'elle avoit causés, il parvint à obtenir de ce Prince un nouvel Edit sur l'affaire du Monothélisme. Mais il lui fit prendre une autre route que celle où Sergius avoit engagé son père.

L'Ecthèse avoit prononcé sur le dogme, en enseignant ouvertement l'unité d'opération & de volonté. C'étoit une entreprise sur l'autorité des Pasteurs, à qui seuls il appartient de décider en matière de foi, & peut-être avoit-ce été la cause des mauvais effets de cette Loi. Celle que Paul fit adopter à Constant, se présentoit sous des dehors plus simples & plus modestes. Ce n'étoit qu'une loi de précaution, pour arrêter les maux, que la chaleur des disputes augmentoit de jour en jour. Elle n'étoit point dogmatique, comme l'Edit d'Héraclius, elle ne prononçoit rien sur l'objet contesté, ne favorisoit ni l'un ni l'autre parti, & se contentoit d'im-

VII. SIÈCLE.

poser silence à tous deux. On nomma ce nouvel Edit impérial *Type*, c'est-à-dire, forme ou formulaire, parce qu'on y prescrit la règle de conduite qu'il paroissoit convenable de tenir dans un tems d'agitation, où les esprits étoient trop échauffés, pour qu'on pût discerner de quel côté se trouvoit la vérité. Le *Type* ne contenoit aucune disposition qui fût positivement contraire à la foi; néanmoins il avoit un vice essentiel, & ce vice qu'on ne tarda pas à relever, consistoit en ce qu'il ne faisoit point de différence entre l'erreur & la vérité, les mettant l'une & l'autre de niveau, & les couvrant en quelque sorte du même voile, par la défense égale de parler pour ou contre l'unité ou la dualité d'opération & de volonté en J. C. Cette Loi eut le même sort que l'Ecthèse d'Héraclius, elle ne contenta personne. Les zélés partisans du Monothélisme, qui vouloient faire règner l'erreur, ne pouvoient se soumettre à garder le silence; & les défenseurs de la foi auroient cru trahir ses intérêts les plus chers, en demeurant indifférens sur un dogme qu'on ne pouvoit abandonner, sans dépouiller l'homme-Dieu d'une moitié de son être.

Constant qui avoit l'opiniâtreté des esprits bornés, avec la cruauté des tyrans, résolut de maintenir son Edit par tous les moyens violens, que le pouvoir absolu mettoit dans sa main. Quoiqu'il parût indécis pour le fonds entre les Monothélistes & les Orthodoxes, il persécuta ceux-ci, comme s'il eût embrassé l'erreur avec la persuasion & la chaleur qui accompagnent le fanatisme.

Mais Dieu qui n'abandonne jamais l'Eglise au plus fort de l'orage, & qui proportionne toujours le remède à la grandeur du mal qu'il permet, s'étoit préparé un généreux défenseur de la foi dans le saint Pape Martin I. Il étoit digne du premier Siège de l'Eglise par ses vertus, par l'activité de son zèle, & la fermeté de son caractère. Les tems orageux où il parut, demandoient un homme tel que lui. S'il n'eût pas eu le courage de résister à la puissance de Constant, & à ses volontés injustes, le Monothélisme auroit bientôt prévalu dans l'Occident, comme dans l'Orient, & cette hérésie auroit fait autant de ravages que l'Arianisme même. Le premier soin du saint Pontife, dès qu'il fut monté sur le Saint-Siège, après la

mort de Théodore, fut d'assembler un Concile nombreux à Rome, pour délibérer sur les moyens les plus prompts & les plus efficaces de s'opposer aux progrès de l'erreur. Il s'y trouva plus de cent Evêques d'Italie, de Sicile, de Sardaigne & d'Afrique. Ce Concile eut cinq sessions depuis le 5 Octobre 649, que s'en fit l'ouverture, jusqu'au dernier jour du même mois, qu'il fut terminé. Après un examen sérieux, on y condamna la mémoire de Théodore de Pharan, de Cyrus d'Alexandrie, de Sergius de Constantinople, de Pyrrhus & de Paul ses successeurs, principaux sectateurs du Monothélisme, de même que l'Ecthèse & le Type, avec la note d'impiété.

Le Pape envoya dans toute l'Eglise les actes de ce Concile, qui furent traduits en grec pour l'usage des Evêques d'Orient. Constant ne put voir sans colère qu'on eût flétri son Edit. C'étoit un affront d'autant plus sensible pour lui, qu'on sembloit attaquer tout à la fois son discernement & son autorité. Pour s'en venger, il donna ordre à son Exarque d'enlever S. Martin. Ce chef de l'Eglise, si digne de son rang, fut donc arrêté

comme un coupable, abandonné, pour ainsi dire, sans secours dans l'Isle de Naxe pendant un an, transféré à Constantinople, enfermé dans une prison, traité en criminel d'Etat, interrogé, confronté avec des témoins subornés par argent, maltraité avec barbarie, traîné dans les rues avec un carcan de fer au col, enfin relegué dans le Chersonèse, où il consomma dans les souffrances & la privation de tout, ce long martyre qui ne servit qu'à rendre son témoignage plus éclatant. C'étoit ainsi que Constant, par une vengeance qui n'étoit propre qu'à faire mieux sentir la foiblesse de sa cause, déployoit toute sa puissance contre un Pasteur qu'il auroit dû prendre pour guide dans les choses de la foi, tandis qu'il voyoit avec indifférence les Musulmans enlever les plus belles Provinces qui restoient à l'Empire.

VII. SIÈCLE.

L'épreuve étoit portée à son comble, & l'erreur triomphante ne voyoit plus d'obstacle qui pût retarder ses progrès, lorsque Dieu mit dans le cœur de Constantin Pogonat, fils & successeur de Constant, le desir sincère de rétablir la paix dans l'Eglise & dans l'Etat, par une décision solemnelle. Il fut secondé avec

toute l'ardeur du vrai zèle, par le Pape Agathon qui avoit été placé sur le Saint-Siége, vers le milieu de l'an 679. Ce Pontife, doué des belles qualités qu'on avoit admirées dans S. Martin, & animé du même esprit que lui, avoit fait part à toutes les Eglises d'Occident du jugement qui avoit déjà été prononcé à Rome contre le Monothélisme, de sorte que la foi se trouvoit sans nuages dans cette vaste portion de la Société Chrétienne. Le feu de l'héréfie n'avoit embrasé que l'Orient. Ce fut donc dans cette partie de l'Eglise, que l'Empereur jugea convenable d'assembler le Concile général, qui devoit fixer à jamais la doctrine & le langage de la foi, sur les questions qu'une subtilité malheureuse ne cessoit d'élever & de reproduire, sous tant de formes différentes.

Lorsque les Légats du Pape Agathon & les Evêques d'Orient furent arrivés à Constantinople, on fit l'ouverture du Concile le 7 Novembre 680. Le lieu de l'assemblée étoit un sallon du Palais impérial, nommé en latin *Trullus*, c'est-à-dire le Dôme. L'Empereur voulut y assister avec plusieurs grands Officiers de la Cour, pour y maintenir l'ordre

& la liberté. Les onze premières sessions furent tenues en sa présence. Son siége étoit placé au fond de la salle, dans l'endroit le plus distingué. Il avoit les Légats à sa gauche; (c'étoit le côté le plus honorable) les Patriarches occupoient la droite, & les saints Evangiles étoient placés au milieu de l'assemblée, suivant l'usage, sur une espèce d'autel couvert d'un riche tapis. Nous ne suivrons pas l'ordre des sessions, pour ne point trop allonger ce récit. Il suffit de rappeller tout ce qui s'y passa de plus important, à l'objet principal sur lequel il s'agissoit de statuer, & de mettre sous les yeux du Lecteur le résultat des opérations dont les Peres de ce Concile furent occupés, pendant les dix-huit sessions qu'ils tinrent. On y procéda selon toute l'exactitude des règles canoniques; & quand le jugement définitif eut été prononcé, personne ne put se plaindre qu'on eût manqué d'observer aucune formalité, dont l'omission pût servir de prétexte aux esprits indociles, pour colorer leur opiniâtreté dans l'erreur.

Les Légats ouvrirent la séance par un discours adressé à l'Empereur, dans lequel ils exposèrent la naissance & les

progrès de la nouvelle héréſie, ce qu'on avoit fait pour & contre à Conſtantinople, ſous les Patriarches Sergius, Pyrrhus & Paul; à Alexandrie, ſous l'Evêque Cyrus; à Rome, ſous le Pape S. Martin, & ſous Agathon. Enſuite on engagea les partiſans du Monothéliſme à rendre compte eux-mêmes de leur doctrine, & à propoſer les raiſons ſur leſquelles ils s'appuyoient pour n'admettre en J. C. qu'une ſeule volonté. Après les avoir entendus, on entra dans l'examen des autorités qu'ils alléguoient; on diſcuta les paſſages qu'ils citoient; on rétablit ceux qu'ils avoient falſifiés pour en tirer avantage; on analyſa leurs raiſonnemens; on démêla les équivoques, les ſophiſmes; & on fut en état de prononcer la déciſion authentique dans la treizième ſeſſion. Les écrits favorables au Monothéliſme y furent unanimement condamnés, ſavoir, les Lettres de Sergius & celles d'Honorius, comme renfermant une doctrine contraire à celle des Apôtres, des Conciles & des Pères, impies & propres à corrompre les ames. Leur mémoire y fut également flétrie, avec celle des autres partiſans de l'erreur, & leurs noms bannis des Tables

ecclésiastiques. Ce jugement fut relu & confirmé dans la dernière session, où l'Empereur fut présent, & où plus de cent soixante Evêques assistèrent. L'erreur étant proscrite, on proposa la définition du dogme catholique des deux volontés & des deux opérations, avec défense d'enseigner une autre doctrine, sous peine de déposition pour les clercs, & d'anathême pour les laïcs. Tout cela fut ratifié de nouveau par les acclamations générales des Pères, qui faisoient éclater leur joie, en voyant la foi triompher d'une manière si glorieuse, après un combat si périlleux & si long.

Telle fut l'issue du sixième Concile œcuménique, troisième de Constantinople. Après cette décision qui levoit tous les doutes & fixoit irrévocablement le langage de la foi, la vérité victorieuse reprit bientôt son ancien éclat. L'erreur dépouillée de l'appui qu'elle avoit trouvé dans la protection de deux Empereurs, & réduite à elle-même, tomba peu-à-peu dans l'oubli. Constantin Pogonat hâta sa chûte, en révoquant les Edits de ses prédécesseurs, auxquels elle devoit les succès passagers dont elle s'étoit enorgueillie. Ce Prince en publia un nou-

veau, pour autoriser le sixième Concile, & procurer l'exécution de ses décrets. Le Pape Léon II, qui avoit remplacé Agathon sur le Siège de S. Pierre, reçut les actes du Concile par le retour des Légats. Après les avoir examinés, il en confirma la définition par une Lettre à l'Empereur, dans laquelle il dit anathême aux auteurs du Monothélisme, & à leurs adhérens. L'impartialité qui doit régner dans tout ouvrage historique, & principalement dans celui-ci, dont la vérité est l'unique objet, nous oblige de remarquer que dans cette Lettre dogmatique, Léon ne fait pas difficulté de joindre Honorius aux autres partisans de l'erreur qu'il anathématise. Rapportons les propres termes de Léon II, & laissons aux critiques la discussion du fait particulier d'Honorius, qui n'est point de notre sujet. Ce Pontife, dit le Pape Léon, au lieu d'illustrer ce Siège apostolique par une doctrine conforme à la tradition des Apôtres, a souffert que son éclat fût souillé par une trahison profane.... *Qui Apostolicam Ecclesiam, non Apostolicæ traditionis doctrinâ illustravit, sed profanâ proditione, immaculatam, maculari permisit.*

ARTICLE VI.

Mahomet & sa Religion.

L'Evénement qui va nous occuper, est un des plus grands spectacles que l'histoire nous présente, dans tout le cours des siècles. Un homme ignorant, jusqu'à ne savoir ni lire ni écrire, né dans une condition médiocre, n'ayant du côté de la fortune & de l'extraction, aucun des avantages qui donnent l'espérance de réussir dans les grandes entreprises, forme seul le hardi dessein d'établir une nouvelle Religion, sur les ruines du Polithéisme qui domine dans sa patrie, & de soumettre par l'épée au nouveau culte qu'il a imaginé, toutes les Nations de la terre, à commencer par la sienne. Il entame son projet à quarante ans. Sa femme & son esclave sont ses premiers disciples; le nombre de ses prosélites est long-tems réduit à neuf personnes; la carrière de sa vie n'est que de soixante & trois ans, & avant qu'il meure, il a subjugué une partie de l'Orient, il menace le reste d'une conquête pro-

chaine, & il est généralement reconnu Prophête, Monarque, Chef de la Religion & de l Etat. Tel fut Mahomet ou Mohamed, comme prononcent les Orientaux, le prodige du septième siècle, & peut-être de tous les âges.

Cet homme extraordinaire, que la Providence avoit destiné à changer la face de l'univers, vit le jour à la Mecque, Ville de l'Arabie Pétrée, le 5 Mai de l'an 571, suivant l'opinion la mieux fondée. Sa famille, quoique pauvre, étoit l'une des plus distinguées de la Tribu des Coriséhites ou Corisiens, qui prétendoient descendre en droiture d'Ismaël, par Cédar, l'aîné de ses enfans. Mahomet n'avoit que deux ans, lorsqu'il perdit son père nommé Abdalla. Sa mère étant morte six ans après, il se trouva sans appui & réduit à une grande pauvreté. Aboutaleb, l'un de ses oncles paternels, qui avoit la principale autorité dans la Mecque, le retira chez lui, & prit soin de son éducation. Le commerce étoit l'unique occupation des habitans de la Mecque & de toute l'Arabie Pétrée. Le terrein aride & maigre de cette contrée, se refusoit à toute espèce de culture, & le peuple devoit

suppléer par l'industrie à la subsistance que la nature ne lui accordoit pas. Aboutaleb qui étoit commerçant, comme la plupart de ses compatriotes, mit son neveu dans sa profession, & le fit voyager de bonne-heure dans la Syrie, à la suite de ses chameaux. L'esprit du jeune Mahomet, qui étoit vif & pénétrant, se développa dans ces voyages, qui lui donnèrent occasion de s'entretenir avec des Juifs & des Chrétiens de différentes sectes. Mais quoiqu'il fût né avec beaucoup d'ambition, & que le desir de se distinguer parmi les siens, eût déjà germé dans son cœur, étant sans fortune, il ne pouvoit encore former d'autre projet, que de travailler à se procurer quelque établissement avantageux. Etant âgé de vingt-cinq ans, il entra chez une riche veuve, nommée Cadigha, en qualité de facteur, pour conduire son commerce. Il étoit bien fait, d'une physionomie agréable, aisé dans ses manières, parlant bien sa langue, & doué du talent de plaire & de s'insinuer dans les cœurs. Avec ces qualités naturelles, qu'il savoit diriger comme son intérêt & ses vues l'exigeoient, il ne tarda pas à se faire aimer de Cadi-

gha, qui l'épousa & le rendit maître de toute sa fortune.

Devenu riche par ce mariage, Mahomet se livra aux pensées ambitieuses qui fermentoient depuis long-tems dans son ame, mais d'une manière vague & confuse, qu'il n'avoit encore pu démêler.

De tous les moyens de se rendre fameux, celui de se faire Chef de secte, en imaginant un nouveau plan de Religion, lui parut le plus propre à le conduire, par une voie sûre & prompte, à cette célébrité, qui étoit l'objet de ses vœux. Les circonstances étoient favorables à ce dessein. L'Orient étoit rempli de Nestoriens, d'Eutychiens & d'autres sectaires persécutés par les Empereurs & bannis de l'Empire, qui avoient emporté dans leurs cœurs une haine égale pour l'Eglise Catholique, & pour le nom Romain. Tous ces hommes que le ressentiment animoit, & contre la société religieuse qui les avoit rejettés de son sein, & contre les Souverains de Constantinople qui les avoient privés des droits de Citoyens, divisés sur le dogme particulier de chaque secte, étoient d'accord sur deux points généraux, l'unité de Dieu, & l'état éternel de

bonheur ou de malheur réſervé aux hommes après la mort. Mahomet qui vouloit former ſa ſecte de la réunion de toutes les autres, fit de ces deux points capitaux la baſe de la nouvelle Religion qu'il méditoit, comme également propre à raſſembler ſous ſes drapeaux les Juifs, les Neſtoriens, les Eutychiens & les autres Chrétiens réfugiés en Perſe, en Arabie, en Syrie, qui compoſoient des ſociétés nombreuſes. Il eſpéroit qu'en ſe réduiſant à la croyance des deux ſeuls dogmes eſſentiels qu'ils profeſſoient tous, & en leur offrant une protection puiſſante, un état sûr, ils ne manqueroient pas de ſe réunir autour de lui, pour ne plus former qu'un ſeul corps, dont les intérêts, comme la foi, ſeroient les mêmes.

VII. SIÈCLE.

Ce plan étoit ſimple & bien conçu, relativement aux diſpoſitions & aux beſoins où ſe trouvoient la plupart des ſectes chrétiennes répandues dans l'Orient. Si Mahomet ne le dut qu'à ſes méditations, on doit convenir qu'il joignôit la profondeur du génie à la juſteſſe de l'eſprit; & s'il fut aidé, comme on le penſe, par un Moine Neſtorien & un Juif, dans le développement de ſes prin-

VII. SIÈCLE.

cipes, il n'eſt pas encore ſans mérite, pour en avoir eu les premières idées. On voit par-là que dans l'origine, & avant le mêlange des opinions acceſſoires que cet impoſteur fit entrer à diverſes repriſes dans ſon ſyſtême, ſa Religion n'étoit autre choſe qu'un Théiſme pur, ancienne Théologie des Sages de l'Egypte & de l'Orient. Dans la ſuite, Mahomet, pour rendre ſes diſciples plus prompts à exécuter ſes volontés abſolues, plus hardis dans les combats, & plus ſoumis aux événemens, adopta le dogme du fataliſme, dogme abſurde, mais commode, qui épargne à la raiſon des recherches pénibles, des prévoyances accablantes, & au cœur des craintes qui arrêtent quelquefois, qui ralentiſſent du moins l'eſſor des grandes paſſions. Cette opinion, combattue par le ſentiment de la liberté, fut cependant commune à preſque tous les anciens Philoſophes du Paganiſme : c'eſt que le cours des événemens ſemble la juſtifier aux yeux de ceux qui ne font attention qu'à la ſuprême indépendance, à la force invincible de la première cauſe, ſans conſidérer les loix que la juſtice & la bonté de Dieu lui ont preſcrites,

dans l'application de sa puissance, aux déterminations libres des créatures intelligentes. Mais si ce principe est contraire aux droits de la liberté humaine, s'il est injurieux à la justice & à la bonté divine, & par conséquent s'il est peu philosophique, il est au moins très-utile aux despotes qui commandent à des hommes ignorans; il donne un poids presqu'infini à l'autorité, & leve tous les obstacles de l'obéissance, qui a toujours plus à perdre qu'à gagner avec la réflexion. C'en étoit assez pour que Mahomet en fît un des points fondamentaux de sa doctrine.

La tête remplie de son projet, Mahomet se prépara sérieusement au rôle qu'il vouloit jouer, comme un homme assuré du succès. Il connoissoit le goût particulier de sa Nation pour le merveilleux, & le penchant naturel des Arabes vers le fanatisme. Il crut que, dès qu'il seroit parvenu à leur persuader que sa mission venoit du ciel, que Dieu l'avoit choisi pour son Prophête, il seroit aisé d'échauffer leur imagination, & de leur inspirer à la fois deux sentimens qui devoient les rendre capables des plus grandes choses, le zèle

VII. SIÈCLE.

de sa Loi, & l'ardeur des conquêtes. Il falloit d'abord établir l'opinion de sa propre sainteté & de ses communications avec le ciel. Pour cela, il rompit toutes ses anciennes liaisons, & se retira dans une caverne près de la Mecque, où il faisoit croire qu'il jouissoit de la vue & de l'entretien de l'Ange Gabriël, envoyé de Dieu pour l'instruire, & le disposer aux fonctions sublimes dont il alloit être chargé. Sa femme Cadigha, son esclave & sept autres personnes, parmi lesquelles étoient Ali, son cousin, & Aboubècre, riche habitant de la Mecque, qui jouissoit d'une grande considération parmi ses concitoyens, furent ses premiers disciples.

Avec de si foibles commencemens d'une secte, qui devoit être bientôt si nombreuse, Mahomet se livra sans délai à l'exécution de son dessein. Il se déclara ouvertement Prophète du vrai Dieu, & son Envoyé sur la terre, pour rappeller les hommes à la Religion primitive, qu'Adam, Sem, Abraham & les autres Patriarches avoient professée, que Moyse & J. C. avoient enseignée, mais qui avoit été défigurée, corrompue

par

par les Juifs & les Chrétiens. Il dogmatisoit en public, comme font tous les Prédicans qui veulent attirer le peuple & répandre leur doctrine. On s'attroupoit pour l'entendre ; il parloit purement sa langue, l'une des plus douces & des plus expressives qui aient eu cours dans l'Orient. Son extérieur noble & gracieux venoit à l'appui de ses discours. Il avoit l'air & le ton d'un homme persuadé, son éloquence étoit vive, hardie, pleine de figures & de traits propres à remuer les ames, & à les enflammer. Il annonçoit l'unité de Dieu, l'immortalité des ames, un état futur de bonheur ou de malheur après cette vie, une prédestination absolue, & la nécessité d'un abandon total de nous-mêmes aux décrets éternels de la divine sagesse.

Quoique ces dogmes fussent aisés à saisir, & qu'ils présentassent peu de difficultés à des esprits ignorans & grossiers, tels qu'étoient les Arabes de ce tems-là, qui n'avoient pas encore l'usage des Lettres & de l'écriture, les premières exhortations du prétendu Prophête eurent peu de succès. A peine fit-il quelques nouveaux prosélytes, dans cette foule d'auditeurs qui se pressoient

VII. SIÈCLE

autour de lui, attirés par la nouveauté. Les autres le regarderent comme un extravagant ou un fourbe, & traiterent ses révélations de visions & de chimères. Cependant il ne se rebutoit pas, ses déclamations contre l'idolâtrie étoient toujours aussi vives, & ses promesses aussi magnifiques. La peinture qu'il faisoit du Paradis, des plaisirs réservés dans l'autre vie aux vrais croyans, c'est-à-dire à ses disciples, étoit bien propre à exciter les desirs des hommes sensuels & voluptueux qui l'écoutoient. C'étoient des jardins délicieux, des bosquets, des ruisseaux, des lits de fleurs, des femmes célestes & d'une merveilleuse beauté, l'abondance de tous les biens sensibles; & pour en jouir sans cesse, des sens perfectionnés, incapables de s'émousser & de s'éteindre; d'un autre côté, il peignoit l'Enfer, & les maux destinés à ceux qui refuseroient d'embrasser sa Religion, sous des couleurs si effrayantes, & il en parloit avec des expressions si fortes, si exagérées, qu'il remplissoit les cœurs de trouble & de terreur. Chaque jour il répétoit les mêmes promesses & les mêmes menaces, accompagnant toujours ses discours du

récit merveilleux de ses révélations, ou, pour parler comme lui, de ses entretiens avec l'Ange Gabriel, que Dieu lui envoyoit, toutes les fois qu'il avoit besoin d'ajouter quelque nouvelle pièce à sa machine, & de faire jouer quelque nouveau ressort. Lorsqu'on lui demandoit des miracles pour autoriser sa mission, il répondoit que les Prophêtes envoyés avant lui, en avoient fait assez, mais que les hommes les ayant rendus inutiles par leur incrédulité, il lui avoit été ordonné de contraindre les infidèles par la force & par le fer.

Cette manière d'annoncer la vérité étoit si fière & si menaçante, quelle allarma les habitans de la Mecque, & les fit craindre autant pour leur liberté, que pour leur Religion. Ils rendirent & firent afficher un décret, qui défendoit toute société avec cet imposteur : c'étoit en quelque sorte le déclarer ennemi de la Religion & de la patrie. Mahomet sentit les suites que pouvoit avoir cette excommunication, & pour les prévenir, il se déroba secretément à ses ennemis. On le poursuivit; il se cacha dans une caverne; & quand ceux qui le cherchoient furent passés, il prit le che-

VII. SIÈCLE.

min d'Yatreb, Ville d'Arabie, à soixante lieues de la Mecque, entre l'Egypte & la Syrie. Il y avoit envoyé devant lui douze de ses disciples, pour disposer les habitans à le recevoir. Les Yatrébites lui firent un accueil favorable, & embrasserent sa Religion. Par reconnoissance, il choisit leur Ville pour y faire son séjour, & changea son ancien nom en celui de *Medina-al-nabi*, que nous rendons par Médine, c'est-à-dire *Ville du Prophête*. C'est à cette fuite de Mahomet que commence l'Ere des Musulmans, qu'ils appellent *Hégire*, c'est-à-dire *fuite* ou *persécution*. Cette époque répond à l'an 622 de J. C., & commence le 16 de Juillet. Mahomet étoit alors dans la cinquantième année de son âge, & la dixième de sa prétendue mission.

Reconnu pour Envoyé de Dieu par les citoyens de Médine, & assuré de leur dévouement, il forma une petite armée, prit un étendart, & mena ses disciples à la rencontre des Caravanes qui passoient dans les contrées voisines. Ses commencemens, assez semblables à ceux des Romains, n'étoient que des courses, des attaques subites, des com-

bats vifs & rapides, qui finissoient par le pillage & la captivité des vaincus. Dans une de ses expéditions, il défit une troupe d'Arabes qui montoit à plus de mille hommes, avec trois cent dix-neuf, dont il n'en perdit que quarante, qu'il ne manqua pas de placer dans le Ciel, au rang des Martyrs. Enhardi par ce premier succès, il osa conduire ses compagnons de fortune sous les murs de la Mecque, pour en faire la conquête, & se venger de l'affront qu'il avoit reçu des Coraschites. Il s'en rendit maître en 630, & pour se réconcilier avec ses compatriotes, il prescrivit à tous ses disciples le pélerinage de cette Ville, au moins une fois en la vie, avec la visite de la Caaba, ou maison quarrée, petit temple qui étoit en grande vénération dans toute l'Arabie, parce qu'on le disoit bâti par Adam, réparé par Abraham, & que l'on croyoit y conserver les cendres d'Ismaël, dont un tombeau appellé la pierre noire. Ce fut un trait de politique de la part de Mahomet. Il savoit accommoder sa Religion aux préjugés dominans, pour ménager les esprits & lever les obstacles qui s'opposoient à ses progrès, en adoptant les pratiques &

VII. SIÈCLE.

VII. SIÈCLE. les usages auxquels toute la Nation des Arabes étoit attachée, & sur-tout les habitans de la Mecque, qui tiroient un grand revenu de l'affluence des pélerins, que la dévotion conduisoit dans leur Ville, pour visiter le temple de la Caaba.

Du moment que Mahomet fut devenu maître de la Mecque, il crut que rien ne pouvoit plus retarder ses conquêtes. Il prit le titre de Roi des Musulmans ou vrais croyans, c'est le nom qu'il donna aux sectateurs de sa Religion. Après avoir soumis toutes les tribus des Arabes, il entreprit de subjuguer les Perses & même les Romains. S'il n'en vint pas à bout, il vit du moins que rien ne résistoit à ses armes, & que le vaste plan de domination qu'il s'étoit formé, depuis que la fortune avoit commencé de répondre à ses desirs ambitieux, seroit bientôt rempli par ses successeurs. Il emporta cette idée dans le tombeau. Sa mort fut l'effet d'un poison qu'une jeune fille avoit glissé deux jours auparavant, dans une épaule de mouton qu'on lui servit. Un de ses compagnons, qui en avala avidement quelques morceaux, mourut sur le champ. Mahomet en avoit aussi dans la bouche, mais soit

qu'il le trouvât de mauvais goût, soit qu'il eût assez de présence d'esprit pour tirer parti de l'accident qui venoit d'arriver, il rejetta le morceau, en disant, que ce mouton l'avertissoit de n'en point manger. C'est un des miracles que les Musulmans ont attribué à leur Prophête, & ce qui leur a fait dire qu'un mouton rôti lui a parlé. Sa mort arriva la onzième année de l'Egire, qui répond à la six cent trente-troisième de l'Ere Chrétienne. Il étoit âgé de soixante-trois ans. Après beaucoup de débats entre ses principaux disciples, sur le lieu qu'on devoit choisir pour sa sépulture, il fut décidé que ce seroit Médine, qu'il avoit préférée à la Mecque, sa patrie, pour y faire sa demeure. On y conserve encore ses cendres renfermées dans une urne, & déposées dans une Chapelle, à côté de la Mosquée qu'il avoit bâtie lui-même. Ce qui détruit la fable si long-tems accréditée sur la parole de quelques voyageurs infidèles, que son tombeau est à la Mecque, & que son cercueil, qu'on suppose de fer, demeure suspendu à la voûte, qu'on dit être de pierre d'aimant.

La doctrine de Mahomet & ses pré-

VII. SIÈCLE. tendues révélations, sont consignées dans un livre connu sous le nom d'Alcoran, mot Arabe, qui signifie *lecture* ou *écriture*. Ceux qui ont étudié la Langue Arabe, & qui sont en état d'en apprécier les beautés, disent que ce livre, quant au style, est un chef-d'œuvre de délicatesse & de pureté. On peut ajouter que, quant aux choses, c'est aussi un chef-d'œuvre, mais d'extravagances & d'absurdités. S'il s'y rencontre quelques endroits qu'on a l'indulgence d'appeller grands & sublimes, on voit au premier coup-d'œil, sans être bien versé dans les écrits sacrés des Chrétiens, que ce sont de foibles imitations des pensées vraiment grandes & sublimes de Moyse & des Prophetes, presque toujours énervées & rétrécies. Du reste, l'Alcoran n'est qu'un assemblage de contes grossièrement tissus, de puérilités ridicules, de contradictions palpables, d'idées bisarres, absurdes, incohérentes, de discours sans ordre & sans liaison. L'imposteur qui avoit fait les premiers pas dans la carrière qu'il s'étoit ouverte, sans savoir où ils le conduisoient, enfanta les différentes parties de ce livre monstrueux, suivant ses

besoins & son intérêt. Lui reprochoit-on qu'il ne faisoit point de miracles? aussi-tôt il produisoit le Chapitre de l'Alcoran, où il raconte son voyage dans le Ciel, la plus grossière & la plus absurde de toutes les fictions. Etoit-on scandalisé de ses débauches & de sa lubricité? on voyoit paroître de nouveaux Chapitres, où il se faisoit accorder la liberté de prendre autant de femmes qu'il lui plairoit, & même le privilège exclusif de l'adultère & de l'inceste. C'est ainsi que l'Alcoran fut composé. Lorsque Mahomet mourut, ce n'étoient que des feuilles volantes & détachées. Aboubècre, son successeur, les revit, les rassembla, pour en former un corps d'Ouvrage, & le publia dans l'état où nous l'avons. Les Musulmans prétendent que l'original de ce livre est dans le Ciel, d'où l'Ange Gabriel, Ministre du Très-Haut, l'apporta par partie au Prophete; plusieurs même croient que ce divin original est increé, que Dieu seul & Mahomet peuvent le lire, & que cette grace est refusée aux Anges mêmes.

Outre les dogmes que nous avons rapportés, Mahomet donna encore à

ceux qui embrassoient sa Religion, des préceptes moraux & des pratiques religieuses, dont il prescrivit l'observation, sous peine d'être privé dans cette vie & dans l'autre, des biens qu'il promettoit à ceux qui s'y rendroient fidèles. Sa morale, qui paroît clairement puisée dans les livres inspirés de l'Ancien & du Nouveau Testament, est assez pure, quoiqu'elle n'embrasse pas tous les devoirs. Elle ordonne la justice, la charité, la bienfaisance, la concorde & la paix. Les pratiques dont il impose l'obligation, sont la prière cinq fois le jour, des purifications & ablutions fréquentes, le jeûne pendant un mois, l'abstinence de porc, de viande étouffée, de vin & de toute liqueur forte, la célébration du Vendredi, le pélerinage de la Mecque, & la circoncision. On ne doit pas faire beaucoup d'attention à ce qu'elles paroissent avoir de gênant à la première vue, d'abord, parce que la plupart étoient en usage de tems immémorial parmi les Arabes & les Nations voisines, & ensuite, parce que les sectateurs de l'Islamisme sont bien dédommagés de cette contrainte, par la licence que la loi Musulmane accorde

aux desirs, & la vie sensuelle & voluptueuse qu'elle promet dans la vie future.

On est quelquefois étonné, lorsque l'on considére la rapidité singulière du Mahométisme, dans ses progrés, & la facilité prodigieuse avec laquelle il se répandit en Orient, sur les débris du Polythéisme, du Magisme & du Christianisme. Il s'est même rencontré de nos jours des Écrivains hardis, qui n'ont pas craint d'opposer ce prompt établissement de la Loi Musulmane, à celui de la foi de J. C. Mais l'étonnement cesse quand on examine les choses de plus près, & l'on sent alors qu'il n'y a pas moins de mauvaise foi que d'impiété, à mettre en parallèle la propagation de l'Alcoran, quelque surprenante qu'elle paroisse au premier coup-dœil, avec l'établissement divin de l'Evangile, & ses progrès miraculeux. Plusieurs causes, toutes également naturelles, concoururent aux succès de Mahomet, considéré comme fondateur d'une Religion nouvelle, & comme Conquérant.

La première, dont nous avons déjà touché quelque chose au commence-

ressentiment, saisirent avec ardeur l'occasion de se venger. On les vit courir en foule au nouveau Législateur, qui leur mettoit le fer à la main, contre ceux qu'ils haïssoient le plus dans le monde. C'étoit donc par une impulsion naturelle, que tous ces fugitifs couroient se rassembler autour d'un homme, qui les tiroit de l'avilissement, & les conduisoit à la victoire.

La seconde cause des rapides progrès du Mahométisme, se tire de l'indifférence des Empereurs Chrétiens, qui livrés aux subtilités métaphysiques, & tout occupés des affaires de l'Eglise, laissoient tranquillement se former près d'eux, se fortifier & s'étendre, une puissance qui devoit un jour renverser leur Trône. Mahomet & ses successeurs étoient déjà des Princes célébres dans l'Orient, des Conquérans redoutables, lorsque les Souverains de Constantinople qu'ils oserent menacer, songoient à peine qu'ils eussent quelque chose à craindre de ces nouveaux ennemis. L'Arabie, qui avoit toujours résisté aux armes des Perses & des Romains, étoit soumise, la Syrie avoit reçu le joug, la Palestine étoit attaquée, l'Egypte voyoit

les troupes Musulmanes dans son sein ; & l'on disputoit à la Cour d'Héraclius, de Constant, de Constantin Pogonat sur les effets de l'incarnation, on faisoit des Edits pour ou contre les deux volontés, on tenoit des Conciles. Ainsi le feu des disputes théologiques, allumé dans le sein de l'Empire, attisé par les mains qui auroient dû l'étouffer, paroissoit à ces Princes plus important, plus digne de leur attention, que cet autre feu, non moins actif, qui dévoroit les plus belles Provinces.

La troisième cause du prompt établissement de la Religion Mahométane, est la simplicité de ses dogmes, faciles à saisir, & sans Mystères. Un Dieu unique, éternel, immuable, absolu, créateur du monde, rémunérateur de la vertu & vengeur du crime ; tel est le Symbole de Mahomet. S'il y ajouta l'opinion du fatalisme, & de l'entier abandon aux décrets irrévocables de la volonté divine, ce fut plutôt par raison de politique, que par d'autres vues plus élevées. D'ailleurs nous avons remarqué que, si cette opinion qui faisoit partie du Sabéisme, ancienne Religion des Arabes, a ses difficultés &

des conséquences révoltantes pour des esprits qui réfléchissent sur le principe & la moralité des actions humaines, elle est commode pour des hommes grossiers, peu éclairés, dont la raison est aisée à satisfaire, & encore plus pour ceux qui les commandent. Elle prévient tout à la fois les inquiétudes de la curiosité si naturelles à l'homme, & les résistances de la volonté, si nuisibles à l'obéissance.

La quatrième cause de la propagation étonnante de l'Islamisme, qui fit tant de prosélytes, & attira tant de peuples à lui, en si peu de tems, est la commodité de sa morale. Si les pratiques religieuses que Mahomet prescrit à ses sectateurs, ont quelque chose d'assujettissant, outre qu'elles n'étoient point nouvelles, & que l'usage ancien les autorisoit presque toutes, il est évident qu'elles n'ont rien de sévère, ni de contrariant pour les passions. Ses préceptes moraux, évidemment puisés dans les Livres sacrés des Juifs & des Chrétiens, sont conformes aux idées primitives du juste & de l'injuste, aux sentimens naturels & aux notions communes de la raison, utiles à la société,

propres à y maintenir l'harmonie & la concorde, & à procurer l'avantage du public, sans nuire à l'intérêt des particuliers. Mais ce qui caractérise principalement la Loi Musulmane, relativement aux mœurs, c'est son indulgence pour les penchans corrompus de la nature, la liberté presque sans frein qu'elle accorde aux sens, les images voluptueuses dont elle les enivre, & les satisfactions de tout genre qu'elle leur permet, sans autre règle que l'inconstance naturelle du cœur ; & la variété continuelle de ses désirs. Mahomet donna lui-même à ses disciples l'exemple de cette vie licentieuse, & cet exemple étoit trop doux à suivre, pour ne pas attirer la foule des hommes après lui. C'est une méthode bien sûre de se faire en peu de tems un grand nombre de partisans, que d'autoriser les vices auxquels on est également porté par la nature & par le climat, & de proposer les voluptés sensuelles, comme des actes de Religion & des moyens de salut. Le Paganisme dans toute sa corruption, n'avoit rien de plus favorable aux passions & aux déréglemens du cœur.

Enfin la cinquième cause des grands

succès du Mahométisme, & sans contredit la plus efficace, fut la terreur des armes & la rapidité des conquêtes. Un enthousiaste qui prend le fer, & qui, suivi d'une armée toute composée de soldats fanatiques, parcourt la terre en criant : *Choisissez entre ma Religion, ou la mort & l'esclavage*, peut-il manquer de réussir ? Mahomet avoit inspiré son enthousiasme à tous ses compagnons. Il n'y avoit pas un seul homme sous ses drapeaux, qui ne se regardât comme un Apôtre, chargé par le Ciel de travailler à soumettre la terre, & à faire recevoir en tous lieux la Loi du Prophète, au péril de sa vie. Le Musulman se lançoit dans les combats, s'exposoit aux plus grands dangers, avec une intrépidité dont il n'y a point d'exemple, même parmi les Romains; persuadé qu'il ne pouvoit mourir qu'au moment & au lieu marqué par les décrets éternels, il ne craignoit rien; & s'il périssoit en combattant pour sa Religion, il étoit Martyr, & passoit pour toujours au sein du bonheur & des voluptés. Quelles conquêtes n'est-on pas en état de faire avec des armées dont chaque Officier, chaque soldat

est poussé par de pareils ressorts ? Il n'y a rien que d'humain, disons mieux, rien que de violent & d'atroce, dans ce moyen d'établir une Religion ; & quand le Mahométisme n'auroit pas d'autres caractères de fausseté, celui-là suffiroit pour démontrer qu'il n'est après tout, que l'ouvrage de l'imposture, de l'ambition & de la force. Un Législateur qui désole la terre, qui massacre ou enchaîne tous ceux dont il ne peut faire des prosélytes, ne peut être l'Envoyé du Ciel & le Ministre de Dieu. Quand Dieu se communique aux hommes, c'est toujours par des moyens qui portent les marques sensibles de sa puissance & de sa bonté. Telles ont été la révélation de Moyse & celle de J. C. Les incrédules eux-mêmes sont forcés d'en convenir.

ARTICLE VII.

Auteurs Ecclésiastiques.

NOUS n'avons fait que nommer S. Colomban, parmi les saints Personnages qui édifierent l'Eglise, tandis que

S. Grégoire le Grand la gouvernoit, nous réservant de le faire connoître plus particuliérement dans cet article. Nous le plaçons à la tête des Ecrivains ecclésiastiques de ce siècle, parce que ses Poësies, quoique très-médiocres, & ses Traités de piété, quoique d'un style incorrect & dur, sont comptés parmi les monumens littéraires de son tems; preuve trop sensible du mauvais goût & de la stérilité qui caractérisent ces têms malheureux. Mais si le talent d'écrire avec pureté manquoit à saint Colomban, il en étoit bien dédommagé par les vertus éminentes qui l'ont rendu célèbre. A la place de ce mérite, dont on n'eut pas même l'idée dans le siècle barbare où il vécut, il en possédoit un plus solide & plus précieux, celui de conduire les autres à la plus haute perfection, en se sanctifiant lui-même. Ce saint homme, né en Irlande vers l'an 540, quitta la maison paternelle, & renonça au monde, dès qu'il en connut les dangers. Il se mit d'abord sous la conduite d'un vertueux Solitaire, qui lui fit faire les premiers pas dans les voies de Dieu. Il se présenta ensuite dans le Monastère de Banchor, le plus

VII. SIÈCLE.

célèbre de l'Irlande, où il fut reçu & passa quelques années, dans la pratique d'une vie très-austère. Au bout d'un certain tems, il se sentit inspiré de passer dans les Gaules, avec quelques compagnons, pour y travailler à la conversion des ames. Il le fit avec tant de succès, que sa réputation ayant pénétré jusques dans la Bourgogne, le Roi Gontran le pria de venir dans ses Etats, & d'y choisir tel lieu qu'il lui plairoit pour s'y fixer.

Le Saint préféra le désert des Vosges, & bâtit un Monastère sur les ruines d'un vieux Château qu'il trouva au milieu des rochers, dans un endroit nommé alors Anagrates, & aujourd'hui Anagrai. Le nombre des disciples que le bruit de ses miracles & de sa sainteté attiroit auprès de lui, ayant considérablement augmenté, il construisit un second Monastère, à trois lieues du premier, dans un lieu appellé Luxeu, & bientôt un troisième, qui fut nommé Fontaines, à cause des sources d'eau vive qu'on y trouvoit en abondance. Chacun de ces Monastères étoit gouverné par un Supérieur du choix de S. Colomban, qui les visitoit tour-à-tour. La Règle

qu'il leur donna, & que nous avons encore, fut long-tems la seule qu'on suivit dans les Gaules, avant que celle de S. Benoît s'y fût répandue, au point de devenir, comme il arriva dans la suite, la loi universelle des Moines d'Occident. Cette Règle de S. Colomban est plus courte que celle dont le fondateur du Mont-Cassin fut l'auteur. La pauvreté, l'obéissance, l'humilité, la chasteté, le silence & la mortification tant intérieure qu'extérieure, sont les articles principaux sur lesquels elle insiste le plus. S. Colomban joignit à sa Règle un Pénitenciel, c'est-à-dire, une espèce de Code pénal, pour la correction des fautes commises par les Moines. Les punitions qu'il prescrit, sont la discipline, des jeûnes extraordinaires, & un silence plus rigoureux que celui de la Règle.

S. Colomban suivoit l'usage de sa patrie pour la célébration de la Pâque, le quatorze de la Lune de Mars, lorsque ce jour n'étoit pas un Dimanche. Il en fut repris par les Evêques qui tinrent un Concile à ce sujet; mais quoiqu'il fût rempli d'un grand respect pour les premiers Pasteurs de l'Eglise, il ne vou-

VII. SIÈCLE.

lut se soumettre qu'à l'autorité du Saint-Siège, & il écrivit à ce sujet une Lettre à S. Grégoire le Grand, & une autre à Boniface IV, troisième successeur de ce Pontife. Il y expose ses raisons avec beaucoup de force & de liberté. On y voit qu'il connoissoit l'antiquité ecclésiastique, & qu'il étoit instruit de la contestation qui s'étoit élevée sur ce point de discipline, dans le second siècle, entre les Eglises d'Asie & celle de Rome. Ce saint Fondateur étoit dans une autre erreur de fait touchant l'affaire des trois Chapitres & le cinquième Concile où elle avoit été décidée. Sa lettre au Pape Boniface IV porte en plusieurs endroits l'empreinte de ce préjugé, qui lui étoit commun avec une grande partie de l'Occident.

Malgré la réputation de sainteté dont il jouissoit universellement, il devint suspect à Thierry, Roi de Bourgogne. Ce Prince l'exila, à la persuasion de la Reine Brunéhaut, qui craignoit l'effet de ses avertissemens & de ses conseils sur le cœur de son petit-fils, qu'il reprenoit librement de ses désordres. Cette persécution obligea S. Colomban à mener plusieurs années une vie errante

& pénible ; mais elle fut utile à tous les pays par où il passa. Depuis la France occidentale, où règnoit Clotaire II, jusqu'en Italie, où Agilulfe occupoit le Trône des Lombards, ses exhortations, ses vertus & ses miracles produisirent par-tout les plus grands biens. Enfin il se fixa dans une solitude de l'Apennin, où il fonda le Monastère de Bobio, qui devint célèbre dans la suite. S. Colomban y mourut en 615, âgé de soixante-quinze ans. Son tombeau fut long-tems un objet de vénération & de piété, par le grand nombre de guérisons miraculeuses que Dieu y opéra.

Jean, surnommé Mosch, Moine de Palestine, contemporain & ami de S. Sophrône de Jérusalem, & de Jean l'Aumonier, Patriarche d'Alexandrie, est un des Ecrivains les plus renommés de ce siècle. L'Ouvrage auquel il dut sa réputation, & qu'il intitula *le Pré spirituel*, est un recueil de traits, de sentences & d'anecdotes édifiantes, qu'il avoit ramassées dans les différens voyages qu'il avoit fait, pour étudier les mœurs & les vertus des plus illustres Solitaires de l'Orient. Il contient deux cent dix-neuf Chapitres, divisés suivant l'ordre des

VII. SIÈCLE.

matières. Il eſt écrit d'un ſtyle ſimple & peu ſoigné; mais ſa narration attache & plaît, par l'agrément & la naïveté qui la rendent intéreſſante, quoique les faits qu'il rapporte ne ſoient pas toujours appuyés ſur les règles de la critique. Indépendamment de ces taches légères, le Pré ſpirituel eſt un Ouvrage véritablement précieux, par un grand nombre de paſſages qu'il fournit aux Théologiens, en faveur des principaux dogmes de la foi, & particuliérement de l'Euchariſtie. On y trouve auſſi beaucoup de traits relatifs à l'ancienne diſcipline de l'Egliſe, qui ne ſont pas moins importans aux yeux de ceux qui aiment à connoître l'eſprit & les uſages de l'antiquité eccléſiaſtique. Jean Moſch mourut en 659.

Un autre Moine de Paleſtine, qui s'appelloit Antiochus, & qui ſervoit Dieu, dans la Laure de S. Sabas, a laiſſé un Abrégé de toutes les ſaintes Ecritures, réduites en trente Chapitres. Il entreprit cet Ouvrage à la prière d'un ſaint Abbé, nommé Euſtathe, qui avoit été obligé d'abandonner ſon Monaſtère, avec tous ſes diſciples, pour éviter de tomber entre les mains des Perſes, qui ravageoient

ravageoient le pays vers l'an 620, sous l'empire d'Héraclius. Réduits à mener une vie errante, sans Livres, & presque sans autres secours spirituels, ces pieux Solitaires desirèrent d'avoir un Ouvrage court & portatif, qui contînt dans un seul volume, tout ce que les Livres sacrés renferment de plus essentiel, pour la nourriture des ames, & leur avancement dans les voies du salut. C'est le but qu'Antiochus se proposa, dans l'extrait méthodique des saintes Ecritures qu'il fit pour eux. Il mit à la tête de cet Ouvrage une relation intéressante du martyre de quarante-quatre Moines de la Laure de S. Sabas, que les Arabes avoient massacrés quelque tems auparavant. On voit à la fin de cette compilation, une prière longue & touchante, dont l'objet est d'appaiser la colère de Dieu, & d'obtenir le recouvrement des Lieux saints, dont les Mahométans s'étoient emparés.

VII. SIÈCLE.

S. Maxime, né à Constantinople d'une famille illustre, fut élevé dans l'étude des Sciences & des Lettres, & se distingua dès sa jeunesse, par la beauté de son esprit & la variété de ses connoissances. L'Empereur Héraclius, qui sa-

voit quelquefois honorer le mérite & les talens, se l'attacha en qualité de premier Secrétaire. Ce Prince le consultoit dans les affaires délicates, & souvent il éprouva que ses conseils étoient dictés par la sagesse & le désintéressement. Dégoûté du monde, & trop vertueux pour la Cour, Maxime se retira dans le Monastère de Chrysopolis, près de Chalcédoine. Il s'y exerçoit depuis quelques années dans les pratiques de la vie la plus austère, lorsqu'il fut choisi pour Abbé, par le suffrage des Solitaires qui habitoient cette retraite, & qui le regardoient tous comme leur Maître dans la science du salut. Il parloit des choses spirituelles avec autant d'éloquence que de facilité, par le grand usage qu'il avoit de l'Ecriture & des Pères. Ses exhortations étoient animées de cette dévotion qui vient du cœur, & qui ne manque jamais son but. C'étoit le fruit d'une méditation profonde & d'un amour sincère pour la vérité.

Il le fit bien paroître, cet amour, lorsqu'il vit la foi catholique attaquée par le Monothélisme. Cette nouvelle doctrine, favorisée par le Prince, & soutenue avec tout l'artifice que le talent

& la ſubtilité puiſſent prêter à l'erreur, faiſoit tant de progrès & cauſoit tant de troubles, que S. Maxime, inquiété d'ailleurs dans ſa ſolitude par les courſes continuelles des Perſes & des Arabes, prit le parti de ſe réfugier en Occident, pour ne pas voir de ſi près les maux de l'Egliſe & la déſolation de ſa patrie. Il s'arrêta en Afrique, où il trouva le Patriarche Pyrrhus, qui, quoique Monothélite, avoit été contraint, par des intrigues de Cour, d'abandonner le Siège de Conſtantinople. Il eut avec ce Prélat une conférence publique ſur la queſtion des deux volontés & des deux opérations, & il le convainquit, par l'évidence des Textes qu'il allégua, par la force des raiſonnemens qu'il en tira, & par les aveux qu'il arracha de ſa propre bouche. Pyrrhus détrompé, abjura ſon erreur, & accompagna ſaint Maxime à Rome, pour y renouveller ſa rétractation en préſence du Souverain-Pontife, Chef de l'unité catholique. Heureux, s'il eût perſévéré dans ces bons ſentimens, & ſi, rétabli ſur le Siège de Conſtantinople, il n'eût pas cédé de nouveau aux influences de la Cour! Cette démarche de S. Maxime

déplut à l'Empereur. C'étoit Constant II qui occupoit alors le Trône des Césars, Prince plus favorable au Monothélisme, & plus déclaré contre les défenseurs de la foi, qu'aucun de ses prédécesseurs, quoiqu'il affectât la neutralité. S. Maxime enlevé de Rome par ses ordres, conduit à Constantinople, enfermé dans une prison, traîné en exil, ramené dans la Capitale, soumis à plusieurs interrogatoires, condamné au fouet & à perdre la langue & la main, promené ignominieusement en cet état dans toute la Ville, & enfin relégué de nouveau dans un pays barbare où il manquoit de tout, termina ce long martyre par une mort glorieuse, le 13 d'Août 662. Ce généreux défenseur de la vérité a laissé un grand nombre d'Ouvrages sur toutes les parties du dogme catholique, & sur tous les objets de la Morale chrétienne. On les trouve écrits d'un style dur, négligé, diffus & obscur. Il se livre presque toujours aux allégories & aux interprétations mystiques, dans lesquelles il entre nécessairement beaucoup d'idées arbitraires, & souvent forcées. Ce qu'il a écrit sur l'ordre de la Liturgie Grecque dans sa Mystagogie,

où il donne l'explication détaillée de toutes les cérémonies de la Messe, quoiqu'exécuté dans le même goût, est néanmoins très-utile, en ce qu'on y voit que les Grecs d'aujourd'hui, pratiquent encore les mêmes rits que leur Eglise pratiquoit dans le septième siècle : preuve bien forte en faveur de l'ancienne foi, qui est celle de l'Eglise Romaine, touchant l'existence du Sacrifice non sanglant, & la présence réelle du Corps de J. C. qu'on y offre à Dieu, pour les vivans & pour les morts.

S. Isidore étoit frère de S. Léandre, dont nous avons fait connoître le zèle pour la foi, en parlant de la conversion du Roi Récarède. Il lui succéda sur le Siège de Séville en 597, & gouverna cette Eglise pendant près de quarante ans. Durant le cours de ce long épiscopat, il ne cessa d'édifier son peuple par ses exemples, & de l'éclairer par ses instructions. Son zèle étoit infatigable, sa charité sans bornes, & ses aumônes immenses. Il fut la lumière de l'Espagne, & l'ame de ses Conciles. Sa mort arrivée en 636, fut digne d'une vie si pleine de bonnes œuvres. Ce saint Evêque a laissé plusieurs Ouvrages, dont

VII. SIÈCLE.

quelques-uns ne sont en partie que des extraits & des compilations, d'après les Anciens. Il y montre une grande érudition tant profane que sacrée, mais peu de goût dans le choix des morceaux qu'il rassemble, & dans l'usage qu'il en fait. Le plus important de ses écrits est son Traité des Offices ecclésiastiques & de la Messe Mosarabique, par les connoissances qu'il fournit sur l'ancienne Liturgie, & sur divers points de la discipline. On y voit que toutes les Heures, & toutes les parties de l'Office divin, étoient alors ce qu'elles sont encore aujourd'hui. La Liturgie Mosarabique expose les diverses parties de la Messe, telle qu'elle se célébroit dans les Eglises d'Espagne, au tems de S. Isidore, & même avant lui. Elle est divisée en deux parties principales, comme toutes les autres Liturgies plus anciennes, que nous connoissions. La première partie est la Messe des Catéchumènes, depuis l'Introït jusqu'à l'Offertoire; la seconde, depuis l'Offertoire jusqu'à la fin; c'est la Messe des fidèles. Elle renferme quelques cérémonies particulières, telles que la récitation du Symbole de Constantinople pendant la

consécration, l'adoration & la fraction de l'Hostie; la division de l'Hostie consacrée, en neuf parties, rangées en forme de Croix sur la patène; la Bénédiction donnée au peuple avant la consommation des espèces; & la mémoire des Morts faite dans le même tems. Le reste se rapporte assez à ce qui se pratiquoit à Rome & dans les autres Eglises. On remarque encore dans cet Ouvrage précieux, que l'usage universel étoit de recevoir l'Eucharistie à jeûn, d'offrir le Sacrifice pour les Morts, & de communier souvent, à moins qu'on ne fût dans les exercices de la pénitence publique ou secrète.

VII. SIÈCLE.

Saint Isidore avoit encore entrepris d'autres Ouvrages qu'il laissa imparfaits. De ce nombre étoit un Traité des Auteurs ecclésiastiques, continué par saint Hildefonse, Evêque de Tolède, mort en 667, & vingt Livres sur les origines ou étymologies des Sciences profanes; qui furent continués par Braulion, Evêque de Saragosse, à la prière duquel il les avoit commencés. Il parcourt dans ce Traité toutes les Sciences & tous les Arts libéraux, depuis la Grammaire jusqu'à la Géométrie; il donne de cha-

VII. SIÈCLE.

que chose de courtes définitions, avec des étymologies qui ne sont pas toujours exactes, mais elles servent à fixer le vrais sens d'un grand nombre de mots grecs & latins, dont la propriété n'étoit pas encore totalement ignorée. Il avoit encore écrit une Règle monastique pour l'usage des Religieux qui vivoient dans le Monastère d'Honori. Elle a beaucoup de rapport avec celle de S. Benoît, & peut lui servir de commentaire en divers points. Ce qu'on y trouve de plus remarquable, c'est qu'elle prescrit aux Moines six heures de travail, & trois heures de lecture par jour.

S. Théodore, Moine Grec du Monastère de Tarse, fut ordonné Evêque en 668, & envoyé en Angleterre par le Pape Vitalien, pour gouverner l'Eglise de Cantorbéry. Arrivé au lieu de sa mission, il travailla avec un grand succès au rétablissement de la discipline parmi les Clercs & les Moines. Il se servit utilement pour cet effet des connoissances qu'il avoit acquises dans sa patrie, touchant les usages de l'Eglise Grecque, en les rapprochant de ce qu'il avoit vu pratiquer à Rome & dans les

autres Eglises d'Occident. Ces observations ont donné naissance à son Pénitenciel, monument précieux, quoiqu'il ne soit pas parvenu jusqu'à nous dans toute son intégrité, sensiblement altéré, par les additions & les changemens que plusieurs mains étrangères y ont fait dans la suite. Tel que nous le possédons, il est très-utile, pour nous faire connoître la discipline qu'on observoit alors chez les Grecs & les Latins. Elle est contenue en abrégé dans les vingt-six articles qu'on regarde comme étant certainement de ce saint Evêque. Entre autres choses remarquables, on y voit que la Communion de tous les Dimanches étoit prescrite aux fidèles, de sorte que ceux qui s'en abstenoient trois fois de suite, étoient exclus de la célébration des SS. Mystères; on y voit aussi que l'on faisoit des oblations pour les Morts, accompagnées de jeûnes.

Nous finirons cet article par la Notice de deux Compilateurs, dont les travaux entrepris pour l'utilité de leur siècle, sont encore d'un grand secours à ceux qui veulent connoître la discipline & les usages de ces tems reculés. Le premier

VII. SIÈCLE.

fut Cresconius, Evêque Africain, on ne sait de quel Siège, qui vivoit en 695. Il est Auteur d'une Collection de Canons, divisée en deux parties, dont la première contient l'idée sommaire des principes canoniques, suivant l'ordre des matières, avec la citation des Canons relatifs à chaque titre; & la seconde présente le texte même des Canons dans toute leur étendue. Ce recueil, le plus ample & le plus méthodique qu'on eût encore publié en Occident, est connu sous le nom de *Concordance des Canons*.

Le second Compilateur dont nous avons à parler, est Marculfe, Moine François, qui vivoit à la fin de ce septième siècle. Son Recueil de Formules est d'une grande utilité pour connoître l'ancienne Jurisprudence des François, la forme des Jugemens, & le style usité dans les actes publics & les conventions civiles, sous la première Race de nos Rois. Cette collection est divisée en deux parties; la première renferme les modèles ou protocoles d'actes émanés de l'autorité royale, qu'on désignoit sous la dénomination générale de *Praeceptiones regales*; la seconde a pour objet les actes passés entre particuliers, qu'on

appelloit *Chartæ pagenses*, dont elle présente également les formules. Marculfe ajouta à son recueil plusieurs modèles d'actes de sa façon, pour être employés dans les cas où l'usage ne pouvoit servir de guide. Ce qui rend cette compilation précieuse, c'est qu'on y trouve l'origine de nos anciennes coutumes, & les rapports de nos premières formes judiciaires avec les Loix Saliques, Germaniques, Saxones, Bavaroises, &c. On peut aussi tirer de cette source, de grandes lumières sur les antiquités ecclésiastiques de France. On y apprend à distinguer les vrais caractères des Chartres & autres monumens qui intéressent les Eglises & les Monastères, sous les Rois Mérovingiens.

ARTICLE VIII.

Mœurs générales. Usages. Discipline.

LES mœurs ont un rapport général dans chaque siècle avec l'état actuel des Nations; c'est le caractère dominant qui les détermine. Basses & viles chez les peuples esclaves, qui plient sous le joug

VII. SIÈCLE.

du despotisme ; fières & cruelles chez les Nations guerrières & voisines de la barbarie, que les Arts, les Sciences & l'esprit de société n'ont point encore humanisées ; elles offrent un mêlange de grandeur, de mollesse & de férocité parmi les hommes dont le fanatisme est le principe d'activité, & qui sont tout à la fois religieux, corrompus & sanguinaires. Ce tableau est celui de l'univers pendant le septième siècle. On ne vit dans l'Orient que bassesse & avilissement ; les crimes mêmes que l'ambition, la vengeance & la cupidité y rendirent si communs, portèrent l'empreinte de la foiblesse & de la timidité. La ruse & la perfidie y tenoient lieu de politique. Le grand art des Souverains étoit de tenir les sujets dans la dépendance, en les chargeant d'impôts, en les dépouillant de tous les privilèges dont ils avoient joui comme Citoyens, dans le tems où l'on connoissoit encore une patrie, & en les rendant misérables, afin qu'ils n'eussent d'autre sentiment que celui de leurs maux. On appelloit cela savoir règner, & on croyoit le Trône d'autant plus affermi, que le peuple étoit plus indifférent au sort de

ses Maîtres. Le peuple de son côté, malgré ces précautions barbare, étoit inquiet, séditieux, insolent, sans respect & sans attachement pour des Princes que la force ou l'intrigue lui donnoient, & qui ne lui faisoient sentir le poids de l'autorité que pour l'écraser; sans amour & sans intérêt pour l'Etat, dont la prospérité n'étoit plus liée avec la sienne; sans règle dans son obéissance, comme le Gouvernement étoit sans principes dans sa conduite; enfin toujours prêt à se ranger sous les drapeaux du premier ambitieux qui s'avançoit pour s'élever au rang suprême, tant par amour de la nouveauté, que par l'espérance si naturelle aux malheureux, de l'être moins sous un nouveau maître. Les Grands, plus vils encore & plus inconstans que la populace, se plioient tour-à-tour à toutes les circonstances, & ne consultoient que leurs intérêts propres dans tous les événemens, pour compasser leurs démarches de la manière qui pouvoit leur devenir plus utile. Quand il n'y a plus ni amour du bien public, ni grandeur d'ame, ni vertu, on ne voit que soi-même, on ne travaille que dans les vues de l'égoïsme

VII. SIÈCLE.

le plus exclusif, & l'on n'étudie dans les variations de la société, que les moyens de conserver ce qu'on posséde, ou d'acquérirce qu'on desire, aux dépens de tous les autres. Les classes moyennes qui remplissent l'intervalle depuis les Grands jusqu'au peuple, participoient à la cupidité rafinée des uns, & à la corruption grossière de l'autre, comme c'est l'ordinaire, selon qu'elles s'en trouvoient plus ou moins rapprochées par la naissance, la fortune, les emplois & les fonctions journalières. Mais tous les ordres avoient cela de commun, qu'on n'y connoissoit plus ni le véritable honneur, ni les devoirs de l'état social, ni la décence & la modération dans l'usage du pouvoir, des richesses & des autres choses qui font le bonheur ou le malheur de la vie.

On voyoit dans le Clergé les mêmes vices dont les autres conditions étoient souillées; l'envie, la dissimulation, l'artifice, la soif des honneurs & des richesses, le desir d'être en crédit à la Cour, pour dominer sur ses égaux, opprimer ses adversaires, élever ses partisans, & faire prévaloir le parti en faveur duquel on s'étoit déclaré. Souvent ces défauts,

si contraires à la simplicité de l'Evangile & à la paix de la Société chrétienne, étoient joints à de grands talens, comme dans Sergius de Constantinople, & à de grandes vertus, comme dans Jean le Jeûneur, & alors ils étoient plus contagieux & plus funestes. Il en résultoit quelquefois des scandales éclatans; des maux dont toute l'Eglise étoit infectée, comme on le vit dans l'affaire du Monothélisme, & toujours des rivalités, des brigues, des ressentimens qui servoient aux ennemis de l'Eglise de prétexte pour la décrier.

Mais l'effet le plus déplorable de cet état de trouble & d'agitation, où l'Eglise Grecque se trouvoit depuis si long-tems, fut l'affoiblissement du vrai zèle parmi les Pasteurs, & l'indifférence presque universelle des Chrétiens pour les intérêts de la Religion. Elle étoit attaquée de toute part au-dedans & au-dehors. Les héréfies, les schismes, les disputes, loin de s'éteindre ou de se calmer, devenoient tous les jours plus animées, & toutes les questions litigieuses qui s'élevoient sur le dogme, étoient toujours suivies d'une secte nouvelle qui avoit ses chefs, ses partisans, ses pro-

tecteurs à la Cour & dans le Clergé ; ses prétentions & ses vues, qu'elle suivoit avec l'ardeur qu'inspirent ordinairement les opinions récentes & singulières, sur-tout quand elles sont contredites. Il arrivoit de-là, que la Société chrétienne se démembroit, & se divisoit en une infinité de petites sociétés particulières qui avoient leurs intérêts à part, & n'étoient plus gouvernées par cet esprit commun, qui apprend aux hommes à tout sacrifier pour le corps dont ils sont membres.

Les choses en étoient à ce point, lorsque le Mahométisme vint à paroître dans le monde. Personne ne lui résista, & de même qu'on vit le Gouvernement qui pouvoit le réprimer par les armes, lui abandonner les plus belles Provinces de l'Etat, on vit aussi les Pasteurs qui pouvoient le combattre par le raisonnement & la prédication, lui laisser envahir les plus riches portions du troupeau. Cependant le fanatisme règnoit plus que jamais à Constantinople & dans les autres parties de l'Empire ; mais c'étoit un fanatisme de secte, un fanatisme destructeur, qui tend moins à s'agrandir & à développer son activité, qu'à resserrer & à

ſupplanter ceux qui lui ſont obſtacle. Le fanatiſme des Muſulmans étoit d'un autre genre ; & l'eſprit qui l'animoit devoit néceſſairement le conduire en peu de tems aux plus grands ſuccès. C'étoit un fanatiſme créateur, qui n'agiſſoit que pour s'étendre, qui vouloit amener tout à lui, règner ſeul ſur la terre, & qui ne détruiſoit que pour s'élever ſur les ruines de ceux qu'il avoit anéantis. Le bonheur de ſes premières entrepriſes fortifia ces diſpoſitions ; & la continuité de ſes proſpérités les entretint, de manière, que les Califes donnoient leurs victoires & la rapidité de leurs conquêtes, comme une preuve ſans réplique de la miſſion divine de Mahomet.

On ne voit pas que parmi les Evêques d'Orient, qui avoient montré tant de vivacité dans les diſputes des deux natures & des deux volontés, aucun ſe ſoit armé du glaive de la parole pour défendre la Religion contre les Muſulmans ; on ne voit pas que ces Paſteurs ſi ardens & ſi ſubtils dans les queſtions de pure métaphyſique, aient rien fait par des motifs de zèle & de charité, pour prémunir les fidèles contre les attaques de ces nouveaux ennemis, ou

pour convertir à la foi chrétienne, des hommes dont le Symbole comprenoit un des points fondamentaux du Christianisme. Ainsi l'Islamisme, protégé par la force, soutenu par l'enthousiasme, & ne trouvant point d'obstacle, se répandit bientôt en Afrique, & passa même en Europe, après avoir subjugué la plupart des vastes contrées de l'Asie, où la foi de l'Evangile avoit été si florissante pendant plus de six siècles, & où tant de Martyrs l'avoient scellée de leur sang.

Dans l'Occident où le zèle des Pasteurs ne s'étoit point ralenti par rapport aux objets essentiels, & où l'ignorance même, toute contraire qu'elle est aux lumières qui rendent l'esprit ferme dans sa croyance, n'avoit point détruit la piété, la Religion n'éprouvoit pas des pertes si affligeantes. Ses Ministres avoient conquis à la foi les Nations qui, après avoir fait la guerre sans dessein, à la manière des aventuriers & des brigands, s'étoient enfin fixées dans les pays qu'elles avoient soumis, vivant sous des Loix grossières, mais uniformes, ayant un droit commun, un ordre judiciaire, & formant un corps de société. Les chefs de l'Em-

pire ayant cessé de défendre leur ancien domaine contre ces peuples barbares, par l'impuissance où ils étoient de faire face en même tems à tant d'ennemis, les chefs de la Religion travaillèrent à leur faire quitter leurs idoles, & les gagnèrent au culte spirituel dont ils leur enseignèrent les pratiques. Nous avons déjà remarqué que cette entrée des barbares dans l'Eglise, avoit beaucoup affoibli l'ancien esprit du Christianisme, par l'effet naturel des préjugés & des mœurs qu'ils y portèrent, & par la condescendance dont on fut obligé d'user avec eux. Mais d'un autre côté l'Eglise fut protégée, le Ministère ecclésiastique honoré; & la part que le Clergé commença d'avoir dans le Gouvernement civil & les délibérations nationales, contribua beaucoup à corriger insensiblement l'abus du pouvoir, & à diriger la puissance publique vers le bien.

VII. Siècle.

Le mêlange de ces nouveaux convertis avec les anciens membres de la Société chrétienne, n'auroit pas apporté des changemens si prompts & si considérables dans les mœurs générales, si on s'étoit contenté de les initier à la foi, sans les admettre aux Prélatures & aux

autres degrés du Ministère spirituel.
VII. SIÈCLE. Mais cela étoit impossible, parce que les nouveaux peuples qui dominoient par la force, & qui exerçoient le droit de conquête, étoient redoutables à l'Eglise qui leur avoit ouvert son sein, & parce que les Pasteurs, en invoquant l'autorité des Princes barbares, leur avoient fourni, sans le vouloir, un moyen d'influer dans les élections, & d'élever aux dignités ecclésiastiquès ceux qui leur étoient agréables. Il arriva de-là, que les Clercs tirés d'entre les barbares, étant la plupart ignorans & grossiers, devinrent scandaleux, indociles, & communiquèrent leurs vices au reste du Clergé. Le mal ne faisoit qu'augmenter, lorsque des rangs inférieurs ils montoient aux Prélatures qui leur fournissoient les deux choses les plus propres à servir d'aliment aux passions, les honneurs & les richesses. Faut-il donc s'étonner si l'on vit des Prêtres débauchés, sanguinaires, sans mœurs & sans retenue; des Evêques guerriers, chasseurs, adonnés au luxe & à la bonne chère; des Abbés infectés des mêmes vices; & la dissolution, le mépris des règles, marcher à la suite de ces dé-

fordres? Les Conciles, il eſt vrai, réclamoient ſans ceſſe contre ces abus, & employoient tout ce qui reſtoit de nerf à la diſcipline pour y remédier : mais que peuvent les Loix contre la corruption devenue générale, quand elle eſt autoriſée par l'exemple des chefs, & que les plus coupables jouiſſent de l'impunité, à l'abri de leur rang?

Il ne s'enſuit pas cependant de ce que nous venons de dire, que les mœurs du Clergé fuſſent entiérement dépravées dans l'Occident. Si l'on n'y admiroit plus la ferveur des premiers tems, on y voyoit encore de grands exemples de vertu. Le plus grand mal venoit de ce que la piété n'etoit pas accompagnée de cette lumière de l'eſprit, & de cette vigueur de ſentiment qui donnoient tant de dignité aux actions des Chrétiens dans les beaux ſiècles de la Religion. Les bons Evêques & il y en avoit alors beaucoup en France, en Eſpagne, en Angleterre, & dans le reſte de l'Europe, avoient encore un zèle plein de feu pour la pureté de la foi, la gloire de l'Egliſe & la converſion des infidéles; mais, ſoit faute de connoître les vraies règles, &, ce qui eſt encore plus im-

portant, l'esprit dans lequel elles ont été faites, soit faute de les savoir appliquer avec prudence selon les tems, les personnes & la nature des affaires, il arrivoit souvent que les remédes employés par ces hommes si estimables d'ailleurs, causoient de plus grands maux que ceux dont ils gémissoient, par l'indocilité des coupables & le scandale de leur rébellion.

Tel fut en particulier l'effet des pénitences forcées, dont l'usage s'introduisit en Espagne & en France. On les imposoit d'autorité, & on prononçoit excommunication contre les pécheurs qui refusoient de s'y soumettre. Ce second point étoit conforme à l'ancienne discipline & à la nature des peines canoniques; mais le premier excédoit visiblement les bornes de la puissance spirituelle, & ne pouvoit manquer de la faire tomber dans le mépris, à force de la compromettre, comme il arriva dans la suite. Un autre abus plus blâmable encore de la même puissance, fut celui dont le douzième Concile de Tolède, tenu l'an 681, donna l'exemple dangereux. Les Evêques de cette Assemblée interdirent au Roi Wamba tout exer-

cice de la souveraineté, & dispenserent ses sujets de l'obéissance qu'ils lui avoient jurée, sous prétexte qu'ayant été mis en pénitence par l'Evêque de Tolède, il étoit incapable de remplir les fonctions de la Royauté. S. Ambroise, dans le cinquième siècle, n'avoit pas tiré la même conséquence de la sentence qu'il avoit prononcée contre l'Empereur Théodose, coupable d'un grand crime; c'est qu'il connoissoit la nature & les bornes de l'autorité pastorale. Ce qu'on peut dire de mieux pour excuser en partie cette entreprise, qui malheureusement n'a pas été la seule du même genre, c'est que les Prélats d'Espagne agirent plutôt en cette occasion comme Grands de l'Etat, que comme Evêques, & que leur conduite eut pour règle un faux préjugé, que l'ignorance de ces tems ténébreux avoit fait naître, & que les siècles de lumières ont eu bien de la peine à détruire.

VII. SIÈCLE.

Une dévotion qui caractérise en partie ce siècle, & qui eut sa source dans les mêmes ténébres, fut la fondation des Monastères, qui se multiplierent à un point presque incroyable. Luxeu, Jumièges, Fécam, Fleury-sur Loire, S.

VII. SIÈCLE.

Bertin, S. Vandrille, en un mot la plupart des grands établiſſemens de ce genre, qui ſubſiſtent encore, doivent leur origine aux tems dont nous parlons. Il ſembloit qu'on ne pouvoit faire une œuvre plus agréable à Dieu, ni donner une preuve plus certaine d'attachement à la Religion, que de conſacrer ſa fortune à élever de toute part de ces pieux aſyles, & à les doter richement. Les Princes & les Grands ne connoiſſoient pas de meilleur uſage de leur puiſſance & de leurs richeſſes, & les hommes de toutes les conditions ne croyoient avoir rien de mieux à faire dans ce monde, que d'aller vivre & mourir ſous l'habit monaſtique. Ce goût étoit devenu ſi général, qu'il n'étoit point rare de voir juſqu'à trois ou quatre cens Moines raſſemblés dans pluſieurs de ces retraites : de ſorte qu'on a peine à concevoir comment la ſociété civile pouvoit ſubſiſter, malgré cette déſertion prodigieuſe d'hommes de tout état, qui abandonnoient le monde pour peupler les ſolitudes.

Des domaines immenſes, des terres de la plus vaſte étendue, devinrent ainſi le patrimoine des Abbayes, leſquelles

lesquelles se trouvant par-là chargées du service militaire, de la Justice contentieuse & de l'administration d'un riche revenu, donnoient aux Abbés un rang dans l'Etat, avec tout l'appareil de la grandeur & toutes les commodités de l'opulence. Les Monastères ayant des Vassaux, des Officiers de Justice, des affaires de toute espèce; prenant part à la guerre, aux querelles qui s'élevoient entre les Princes & les Seigneurs, aux délibérations publiques & aux assemblées nationales; étant remplis de gens armés, de valets, de chevaux; donnant gîte aux Rois & à leur suite, il étoit impossible que ces asyles de la paix & du silence ne devinssent pas des lieux de tumulte, de luxe, de dépense, & que l'esprit de recueillement, de prière & de simplicité n'en fût banni avec la pauvreté & l'humilité, qui sont les deux fondemens de la vie monastique. On doit cependant remarquer pour l'honneur de cette profession, d'ailleurs si respectable, que les dons magnifiques & les vastes possessions dont elle s'est enrichie dans ce siècle & les suivans, ont toujours été des concessions libres, dont la piété seule fut le motif. Si elles ont passé

VII. SIÈCLE.

les bornes que l'esprit de la Religion devoit prescrire à des hommes séparés du monde, cet excès de libéralité de la part des Fondateurs n'a point eu pour principe la cupidité de ceux qui profiterent de leurs bienfaits, mais plutôt l'ignorance, & même la bonne-foi grossière des uns & des autres.

La richesse des Monastères, la considération dont ils jouissoient, & le grand respect qu'on avoit pour la profession sainte de ceux qui les habitoient, donna encore naissance à une autre nouveauté, dont ce siècle est l'époque principale. Il s'agit des exemptions accordées aux Maisons religieuses & à ceux qui les habitoient, contre l'ordre commun qui s'étoit toujours observé. Les Princes & les Evêques concouroient ordinairement à la concession de ces priviléges, qui consistoient dans le droit de se gouverner sans dépendance, pour le spirituel & le temporel, & de n'être soumis à l'inspection d'aucune autorité étrangère, pas même à la Jurisdiction naturelle & primitive de l'Evêque. D'abord les exemptions ne furent accordées que postérieurement à la fondation des Monastères, & par des motifs particuliers ; ensuite

elles firent partie du titre même de l'établissement & de la dotation. Enfin les Papes s'attribuerent le pouvoir de les accorder arbitrairement, au préjudice du droit originaire des Evêques, & sans les consulter, ni avoir obtenu leur consentement. L'on en vint même jusqu'à donner à ces priviléges une étendue presqu'illimitée, & l'on en fit jouir, non plus des Monastères particuliers, comme au commencement, mais des Ordres entiers, dans quelque portion du monde chrétien qu'ils fussent établis. Nous verrons dans la suite combien d'abus ont résulté d'une discipline si contraire aux principes de l'ancien gouvernement de l'Eglise; combien de prétentions ambitieuses se sont élevées sur ce fondement, & combien de fois les premiers Pasteurs ont eu à se plaindre des entreprises faites contre leur autorité, & des révoltes scandaleuses, dont les privilèges ont été la source. Il faut espérer, qu'éclairés par l'expérience, & guidés par une connoissance plus sûre des véritables règles, les deux puissances s'accorderont enfin pour faire rentrer les choses dans l'ordre naturel.

Parmi les Conciles de ce siècle qui

se sont occupés de la discipline, nous devons sur-tout remarquer celui qui fut tenu à Constantinople l'an 692, & que les Grecs ont appellé *Quinisexte*, pour faire entendre que c'étoit comme le supplément du cinquième & du sixième, qui n'avoient point fait de canons sur les mœurs. Il porte aussi le nom de Concile *in Trullo*, parce qu'il fut assemblé dans une Chapelle dont le toît étoit construit en forme de dôme. Ce Concile, convoqué par l'empereur Justinien II, comme nous l'avons dit, fut composé de deux cent onze Evêques, tous Orientaux; on s'y proposa pour objet de former un corps de discipline qui pût servir de règle à toute l'Église. Cette idée avoit quelque chose d'imposant, & l'exécution en pouvoit être utile, si effectivement toute l'Eglise y eût concouru. Cent cinq canons furent employés à exprimer les réglemens que ce Code universel devoit renfermer. Il en est dans ce nombre qui méritent une attention particulière; tels sont entre autres ceux qui concernent la continence des Clercs, & qui servent de règle à toute l'Eglise Grecque sur cette matière, depuis près

de onze ſiècles. Il y eſt ſtatué que les Clercs, élevés aux Ordres ſacrés, ne peuvent plus ſe marier; que les Evêques doivent garder la continence parfaite, ſoit qu'ils aient été mariés ou non; & que les Prêtres, les Diacres & les Soudiacres, mariés avant d'être promus aux Ordres, peuvent garder leur femme, & vivre maritalement avec elles, à la charge ſeulement de s'en abſtenir lorſqu'ils approchent des Saints Myſtères. Le Concile alla juſqu'à blâmer la diſcipline obſervée dans l'Egliſe Romaine, relativement au célibat des Clercs, & juſqu'à lui ordonner en des termes offenſans, de changer ſon uſage ſur cet objet. Une diſpoſition ſi étrange, & la manière plus étrange encore dont elle étoit exprimée, déplut avec raiſon au Pape Sergius I, & aux Occidentaux, tellement que les actes du Concile Quiniſexte ne purent être reçus à Rome, malgré les inſtances & les menaces de l'Empereur, & que l'Occident les a toujours rejettés depuis. On voit encore dans les canons qui furent dreſſés par cette aſſemblée, qu'en Orient l'Ordre eccléſiaſtique étoit diſtingué des autres états par un habit particulier.

VII. SIÈCLE. On y trouve aussi l'origine des Evêques *in partibus infidelium*, puisqu'il y est décidé que les Evêques, dont les Eglises étoient sous la domination des Musulmans, & qui par cette raison ne pouvoient prendre possession de leurs Sièges, conserveroient les honneurs & la puissance de l'épiscopat.

Les Conciles tenus en Occident pendant ce siècle, ne contiennent rien de bien remarquable. Ceux qui s'assemblèrent à Tolède en Espagne, sont les plus célèbres. Ils n'ont rien qui caractérise la discipline de ce tems, par des traits plus particuliers que ceux dont nous venons de faire mention. Du reste, ce sont à peu près les mêmes réglemens que ceux du siècle précédent. On y voit seulement que la pénitence canonique, déjà fort adoucie dans sa rigueur, fut encore peu à peu abrégée dans sa durée. Malgré cet affoiblissement de la discipline, qui tenoit à celui des mœurs, il falloit contraindre, comme on l'a vu, les pécheurs scandaleux à faire usage du remède salutaire que la charité de l'Eglise leur proposoit; & souvent même les Pasteurs, forcés par le peu d'effet de leurs menaces & des peines qu'ils

avoient prononcées, recouroient à une autorité étrangère pour se faire obéir. Les Conciles d'Espagne de ce siècle nous en fournissent plusieurs exemples, & nous en trouverons encore beaucoup d'autres dans la suite.

VII. SIÈCLE.

Les Synodes furent plus rares en France, qu'ils ne l'avoient encore été. A peine les Critiques ont-ils pu en compter une vingtaine dans tout le cours de ce siècle, encore y en a-t-il quelques-uns qu'on ne doit regarder que comme des assemblées politiques, convoquées par nos Rois pour statuer sur les affaires publiques de la Nation. On peut attribuer cela au partage de la Monarchie entre plusieurs Souverains, jaloux & dangereux voisins les uns des autres. Leur politique timide ne voyoit pas sans inquiétude des assemblées qui conduisoient leurs sujets chez leurs ennemis naturels, ou qui attiroient chez eux des Prélats attachés à des Princes dont ils avoient toujours à se défier. Cependant on ne laissa pas de faire plusieurs réglemens sages & utiles, dans le peu de Conciles qu'on eut la liberté de tenir. Les Evêques de France, malgré le malheur des tems, ne man-

VII. SIÈCLE. quoient pas tout-à-fait de zèle, ni même d'instruction acquise par l'étude; & si les circonstances eussent été moins contraires à leurs bonnes vues, les mesures qu'ils prenoient pour arrêter les progrès de l'ignorance & du vice, auroient produit l'effet qu'ils en attendoient. Ils sont louables au moins d'avoir fait le peu qu'ils pouvoient, & l'on doit reconnoître que, s'il est resté quelques lumières dans le monde, quelques idées de Justice, quelques sentimens de vertu, quelques principes de morale & de sociabilité, c'est à la Religion chrétienne & à la vigilance des Pasteurs qu'on en est redevable.

Parmi les monumens ecclésiastiques de ce siècle, il en est un que nous ne pouvons passer sous silence, tant à cause de sa singularité, qu'à cause de sa liaison avec les préjugés & les usages du tems. C'est un testament de S. Bertram, Evêque du Mans, mort en 623, par lequel ce Prélat institue légataire de tous ses biens, son Eglise du Mans, qui est qualifiée de Sainte dans l'acte dont il s'agit, & la Basilique de S. Pierre & S. Paul, qu'il avoit bâtie hors la Ville; c'est aujourd'hui l'Abbaye de la Cou-

ture. Il invite ses amis à se trouver tous les ans à la célébration de son anniversaire, & il exhorte l'Abbé de la Couture à mettre ce jour-là un beau luminaire, afin, dit-il, qu'on soit excité à faire du bien aux Eglises, en voyant les effets de leur reconnoissance envers les Fondateurs. Ce fait, qui n'est pas le seul de son espèce, prouve que les richesses de plusieurs Eglises viennent en grande partie de la libéralité des saints Evêques qui les ont gouvernées dans ces tems reculés, & qui étant riches & puissans dans le siècle, avant d'entrer dans le Clergé, laissoient leurs biens à leurs successeurs, pour servir à l'entretien des Clercs, au soulagement des pauvres, & à la dépense que le Service divin exigeoit, afin qu'ils continuassent après leur mort d'être employés au même usage qu'ils en avoient fait pendant leur vie. Ainsi a-t-on vu dans les siècles précédens, S. Germain d'Auxerre, S. Remy de Rheims, & d'autres saints Evêques, faire passer à leurs Eglises les terres qu'ils avoient possédées à titre de patrimoine. S. Pallade, Evêque d'Auxerre, mort en 636, fit une fondation dans son Eglise Cathédrale, moins riche à

VII. SIÈCLE.

la vérité, mais qu'il n'est pas inutile de remarquer ici. Il ordonna que tous les ans, à la fête de S. Germain, les Chanoines recevroient de la main de l'Evêque cent sols, monnoie du tems, qui vaudroient environ cinq cens livres aujourd'hui, & laissa des fonds destinés à cet objet. C'est le premier exemple des distributions manuelles dans les Chapitres.



CHRONOLOGIE DES CONCILES.

SEPTIÈME SIÈCLE.

VII. SIÈCLE. An de J. C. 601.

ROMANUM V, sous S. Grégoire, le 5 Avril. On y fit une Constitution en faveur des Moines, qui fut souscrite par vingt-un Evêques.

601 ou environ. *Senonense*, de Sens, où l'on traita de la réformation des mœurs, de la simonie & des Ordinations des Néophytes. Le P. Mansi conjecture que ce fut à ce Concile que S. Colomban fut appellé & refusa de se trouver, parce qu'on devoit y agiter la question qui divisoit les François & les Bretons, touchant le jour de Pâques.

603. **Cabilonense*, de Châlons-sur-Saône, par Arédius, Evêque de Lyon. La Reine Brunéhaut y fait déposer S. Didier, Evêque de Vienne, pour l'avoir reprise de ses désordres. (*Fleury*, *D. Cellier.*)

604 ou environ. *Britannicum*. S. Augustin de Cantorbéri y exhorta sept Evêques Bretons, avec leurs Docteurs & Savans, à célébrer la fête de Pâques le Dimanche après le 14

VII. SIÈCLE. An de J. C.

de la Lune, à conferer le baptême suivant l'usage de l'Eglise Romaine, à prêcher de concert l'Evangile aux Anglois. Ces Evêques & Docteurs schismatiques ayant refusé de quitter leurs anciens usages, S. Augustin leur prédit les malheurs qui leur arrivèrent quelque tems après. (*Béda, Hist. Angl. L. 2. C. 2.*) Dom Cellier met ce Concile à Worchestre.

605. *Cantuariense*, de Cantorbéry, pour confirmer la fondation de l'Abbaye de S. Pierre & S. Paul, la première qu'on ait bâtie en Angleterre.

605 ou environ. *Londinense*, de Londres, par S. Augustin de Cantorbéry, où l'on déclare nuls les mariages contractés au troisième degré de parenté, & avec des femmes qui avoient reçu le voile. (*Mansi, suppl. T. I.*)

606. *Romanum*, sous Boniface III, de soixante-douze Evêques, trente-quatre Prêtres, plusieurs Diacres & de tout le Clergé. Il y fut défendu, sous peine d'anathême, que du vivant du Pape ou de quelque autre Evêque, personne fût assez hardi pour parler de son successeur.

610. *Romanum*, le 27 Février, en faveur des Moines, contre ceux qui prétendoient

qu'étant morts au monde, ils ne pouvoient exercer aucun ministère ecclésiastique. (*Béda, Hist. Angl. L. 2. C. 4.*) VII. SIÈCLE.

Toletanum III, le 23 Octobre. Quinze Evêques y reconnoissent celui de Tolède pour leur Métropolitain. An de J. C. 610.

Egarense, d'Egara, aujourd'hui Térassa, dans la Province de Catalogue, à quatre lieues de Barcelone, le 13 Janvier. On y confirme les décisions du Concile d'Huesca, tenu en 598, touchant le célibat des Prêtres, Diacres & Soudiacres. (*Pagi.*) 615.

Parisiense VI, de toutes les Provinces des Gaules nouvellement réunies sous le Roi Clotaire. Soixante-dix-neuf Evêques y firent quinze canons. Ce Concile, le plus nombreux des Gaules en ce tems-là, est appellé général par celui de Rheims de l'an 625. Le Roi Clotaire donna le 18 Octobre, jour même de la tenue de ce Concile, un Edit pour l'exécution de ses canons. (*D Cellier, T. XVII. p. 779.*) 615.

Hispalense II, de Séville, le 13 Novembre. Huit Evêques, S. Isidore de Séville à leur tête, y firent des décrets divisés en treize actions ou Chapitres. (*D'Aguirre, Ferréras.*) Pagi met ce Concile en 618. 619.

VII. SIÈCLE. An de J. C. 622. *Charnense seu Theodosiopolitanum*, de Charne ou de Théodosiopolis en Arménie, par le Patriarche Jéser Nécaïn. On y révoque tout ce qui avoit été fait au Concile de Thévis, on y reçoit le Concile de Chalcédoine, & on supprime l'addition *qui crucifixus es pro nobis*, faite au Trisagion. (*Galanus*, *Conc. Arm. T. I*, & *Edit. Venet. T. VI.*)

624 au plus tard. *Matisconense*, de Mâcon, où le Moine Agrestin est confondu par S. Eustase, Abbé de Luxeu, sur les calomnies qu'il avançoit contre la Règle de S. Colomban. (*Mansi*).

625. *Remense*, de Rheims, sous l'Archevêque Sonnace, avec plus de quarante Evêques. On y fit vingt-cinq canons, dont l'un dit qu'on observera ceux du Concile de Paris de 615.

626. * *Constantinopolitanum*, sous le Patriarche Sergius, où les Acéphales décidèrent qu'il n'y a qu'une volonté & une opération en J. C. (*Pagi.*)

628. *Clippiacense*, de Clichi près de Paris, le 26 Mai. Assemblée mixte, convoquée par Dagobert, pour y régler tout ce qui pourroit contribuer à la tranquillité de l'Etat, & à l'utilité de l'Eglise. (*Aimon.*) Les actes en sont perdus.

* *Liniense*, de Lénia en Irlande, au sujet de la Pâque. On y décide qu'on continuera de célébrer ce saint jour comme par le passé, c'est-à-dire, le 14 de la Lune, quand ce jour sera le Dimanche. C'est le seul point où les Hibernois s'accordoient avec les Juifs pour la célébration de la Pâque, quoique d'anciens Auteurs les appellent Quartodécimans. (*Edit. Venet. tom. VI.*)

VII. SIÈCLE. An de J. C. 630.

* *Alexandrinum*, par le Patriarche Cyrus, en faveur des Monothélites. Ce Concile, dans l'original, est daté du mois Payni, qui répond à Mai & à Juin. (*Mansi*) 633.

Toletanum IV, le 9 Décembre. Soixante-deux Evêques, auxquels S. Isidore de Séville présidoit, y firent soixante-quinze canons, dont le quatrième prescrit en détail la forme de tenir les Conciles, qui venoit apparemment d'une tradition plus ancienne, mais qu'on ne trouve point auparavant. 633.

Jerosolymitanum, des Evêques de Palestine. Ce fut de ce Concile que S. Sophrône écrivit sa belle Lettre synodale, pour donner aux Patriarches avis de son élection. Il y prouve les deux volontés & les deux opérations en J. C. 634.

Aurelianense V, contre un hérétique qu'on croit avoir été Grec & Monothélite.

VII. SIÈCLE. An de J. C.

Clippiacum, de Clichi, près de Paris, le 1 Mai, où S. Agil fut établi premier

634 Abbé de Rebais, Monastère nouvellement

ou environ 636. fondé par S. Eloi. (*Mabil sæc. 2, Bened. p. 323.*)

636. *Toletanum V*, sous le Roi Cinthilla, qui fit faire neuf canons, lesquels regardent presque tous sa puissance. Vingt-deux Evêques y souscrivirent, & deux Députés d'absens.

638. *Toletanum VI*, le 9 Janvier, sa deuxième année du Roi Cinthilla. Quarante-deux Evêques d'Espagne & des Gaules y ordonnèrent, avec le consentement du Roi & des Grands, qu'à l'avenir aucun Roi ne monteroit sur le Trône, qu'il ne promît auparavant de conserver la foi catholique, &c.

639. * *Constantinopolitanum*. On y lut & on y confirma l'Ecthèse de l'Empereur Héraclius, composée par Sergius de Constantinople. Elle reconnoissoit deux natures en J. C.; mais elle défendoit de dire qu'il y eût deux volontés ou deux opérations. Elle déclaroit que c'est un seul & même J. C. qui opère les choses divines & humaines, & que les unes & les

autres de ces opérations procèdent du même Verbe incarné, sans division, ni confusion.

VII. SIÈCLE. An de J. C.

640. *Romanum*, où le Pape Séverin condamne l'Ecthèse. (*Pagi.*)

641. *Romanum*, par le Pape Jean IV, au mois de Janvier, contre le Monothélisme. (*Pagi*)

642 ou environ. *Aurelianense VI*, d'Orléans, contre certains hérétiques (apparemment Monothélites) qui avoient pénétré en France. (*Mansi.*) Labbe met ce Concile en 645.

643 ou 644. *Cabilonense*, de Châlons-sur-Saône, le 25 Octobre, par ordre de Clovis II. On y fit vingt canons, qui furent souscrits par trente-neuf Evêques présens, & six Députés d'absens, &c. (*Fleury.*)

645. Conférence de Pyrrhus de Constantinople avec S. Maxime Abbé. Elle se tint en Afrique au mois de Juillet, en présence du Patrice Grégoire & de quelques Evêques. S. Maxime y démontra qu'il y a deux volontés & deux opérations en J. C. Pyrrhus se rendit à ses preuves, & alla ensuite à Rome, où il rétracta ce qu'il avoit enseigné auparavant d'une seule volonté & d'une seule opération, & il y fut ainsi reçu à la communion; mais il retourna ensuite à son ancienne erreur.

VII. SIÈCLE. An de J. C. 646. *Africana.* Il y eut plusieurs Conciles en Afrique cette année contre les Monothélites ; un en Numidie, un autre dans la Bysacène, un troisième en Mauritanie, & un quatrième à Carthage dans la Province Proconsulaire.

646. *Toletanum VII.* Vingt-huit Evêques & onze Députés pour les absens y firent six canons.

648. *Romanum*, où l'on croit que le Pape Théodore déposa Paul de Constantinople, de même qu'il y anathématisa Pyrrhus, dont il souscrivit la Sentence du sang même de J. C. mêlé avec de l'encre.

649. *Lateranense*, dont la première session se tint le 5 Octobre, & la dernière le 31 du même mois. Il y avoit cent cinq Evêques, compris le Pape S. Martin. Tous souscrivirent la condamnation de Théodore, jadis Evêque de Pharan, de Cyrus d'Alexandrie, de Sergius de Constantinople, de Pyrrhus & de Paul ses successeurs, & de leurs écrits hérétiques, ainsi que de l'Ecthèse & du Type qu'ils avoient autorisés.

650. **Thessalonicensia duo*, par Paul, Métropolitain de Thessalonique. Dans le premier, ce Prélat infecté du Monothélisme, dressa une exposition de cette doc-

trine, qu'il envoya au Pape S. Martin, avec une Lettre synodale pour la défendre. Le Pape, pour réponse, lui renvoya deux Députés chargés d'une profession de foi catholique, avec ordre à lui de la signer, sous peine d'anathême; sur quoi Paul ayant rassemblé un nouveau Concile, signa l'écrit de Martin, mais après l'avoir tronqué dans un point essentiel, & le remit ensuite aux Députés. VII. SIÈCLE. An de J. C.

Romanum, de Rome. Le Pape S. Martin, indigné de la fourberie de Paul de Thessalonique, commença par imposer une peine canonique à ses Députés, pour s'être mal acquittés de leur commission; puis dans un Concile qu'il tint le 1 Novembre, il anathématisa Paul & tout ce qu'il avoit fait dans les deux Conciles de Thessalonique, mentionnés ci-dessus. (*Mansi, suppl. Conc. tom. I.*) 650.

Clippiacense, de Clichi. Privilèges de l'Abbaye de S. Denis, souscrits par le Roi Clovis II, par Béroalde, son Référendaire, & par vingt-quatre Evêques, le 22 Juin. 653.

Toletanum VIII, commencé au mois de Décembre, & fini au mois suivant. Le Roi Récesuinte y lut sa profession de foi, où il recevoit les quatre Conciles 653.

VII. SIÈCLE. An de J. C.

généraux. On y fit ensuite douze canons d'un style si diffus & si figuré, qu'il n'est point aisé de les entendre. Le dixième porte que l'élection du Roi se fera dans l'endroit où « son prédécesseur sera » mort, & qu'elle sera faite par les Evê» ques qui s'y trouveront présens & par » les grands (Officiers) du Palais. » Ce Concile fut souscrit par cinquante-deux Evêques.

655. *Toletanum IX*, le 2 Novembre. Seize Evêques y firent dix-sept canons, la plupart pour réprimer les abus que les Evêques commettoient dans l'administration des biens ecclésiastiques.

656. *Toletanum X*, le 1 Décembre. Vingt Evêques y firent sept canons.

659. *Mansolacense*, de Malay-le-Roi, sur la rivière de Vanne, à une lieue de Sens, célébré par Emmon. On y fit quelques réglemens sur la discipline.

660 ou environ. *Nannetense*, de Nantes. On y fit vingt canons. Le P. Labbe renvoie ce Concile à la fin du 9e. siècle; mais le P. Pagi prouve par Flodoard qu'il s'est tenu en ce tems-ci.

664. *Pharense*, en Angleterre. La question de la Pâque y fut agitée entre les Anglois qui suivoient l'usage de Rome, &

les Ecoſſois, *Scoti*, qui en ſuivoient un
autre. On y ajouta auſſi quelques autres VII.
queſtions de diſcipline. Les Ecoſſois per- SIÈCLE.
dirent leur cauſe. (*Pagi.*) An de J. C.

Emeritenſe, de Mérida en Eſpagne, 666.
le 6 Novembre. Douze Evêques y firent
vingt-trois canons.

Cretenſe, de l'Iſle de Crète. Paul, 667.
Archevêque de cette Iſle, ayant cité à ce
Concile Jean, Evêque de Lappa, pour
un ſujet qu'on ignore, fit prononcer
contre lui une Sentence, dont Jean appella
auſſi-tôt au Saint-Siège. Paul, regardant
cet appel comme un acte de
révolte, mit l'Evêque en priſon; mais
Jean s'étant échappé, eut le bonheur
d'arriver à Rome. (*Manſi, tom. I.*)

Romanum, le 19 Décembre, par le 667.
Pape Vitalien, où l'appel de Jean, Evêque
de Lappa, eſt reçu, & la procédure
de l'Archevêque Paul caſſée. (*Manſi,
D. Cellier.*)

Auguſtodunenſe, voyez plus bas *Chriſtiacum*, 670.
à l'an 676.

Burdigalenſe, de Bordeaux, en pré- 673.
ſence du Comte Loup, par les Métropolitains
de Bourges, de Bordeaux &
d'Auſch, aſſiſtés de leurs Comprovinciaux.
On y travailla au rétabliſſement

de la paix dans le Royaume, & à la
VII. réformation de la discipline. (*Vaissette*,
SIÈCLE. *tom. I. p. 361.*)
An de J. C. *Herfordiense*, d'Herford, le 28 Sep-
673. tembre. Ce Concile d'Angleterre n'étoit composé que de six Evêques. S. Théodore de Cantorbéry y proposa dix articles extraits des canons, que tous les Evêques promirent d'observer. Le premier regarde la Pâque, qu'il faut célébrer le premier Dimanche après le 14 de la Lune. (*Wilkins*, *Mansi.*)

675. *Toletanum XI*, le 7 Novembre. On y fit seize canons, qui furent souscrits par dix-sept Evêques, deux Députés d'absens, par six Abbés, & par l'Archidiacre de Tolède. Ce Concile ordonne de corriger les pécheurs publiquement, & il ajoute, que si l'on condamne à l'exil ou à la prison, la Sentence sera prononcée devant trois témoins, & souscrite de la main de l'Evêque. Les Evêques condamnoient donc dès-lors à ces sortes de peines.

675. *Bracarense III*, de Brague. Huit Evêques y firent neuf canons, dont quelques-uns sont des plaintes contre les Evêques. On n'est point sûr de la date de ce Concile.

676. *Christiacum*, de Cressy ou Crécy dans le Ponthieu, suivant la conjecture du P.

Mabillon. S. Léger, Evêque d'Autun, y assista; ce qui a porté quelques Copistes à placer ce Concile à Autun, en quoi ils ont été suivis par les Editeurs des Conciles. Ceux-ci ont fait une autre faute, en rapportant ce Concile à l'an 670, au lieu de 676, que D. Mabillon prouve être sa vraie date. (Voy. le 16[e]. Liv. de ses *Annales*, & ses *Œuvres posthumes*, *T. I. p.* 530.) Les Statuts qui nous restent de ce Concile, concernent presque tous la discipline monastique. Le premier ordonne que les Prêtres & les Clercs sauront par cœur le Symbole de S. Athanase. C'est la première fois qu'il est parlé de ce Symbole en France.

VII. SIÈCLE. An de J. C.

677. *Marlacense*, de Morlay, au Diocèse de Toul, suivant D. Mabillon; de Marly, près de Paris, selon le P. Pagi, au mois de Septembre. Les Evêques de Neustrie & de Bourgogne assemblés par ordre & en présence du Roi Thierry, y déposent Chramlin, qui s'étoit emparé de l'Evêché d'Embrun, & lui déchirent ses habits pour marque de sa dégradation. (*Edit. Venet. T. VII. Mansi.*)

678 au plus tard. * *Gallicanum*, des Gaules, assemblé par ordre du Roi Thierry & du Maire Ebroin, dans un Palais Royal qu'on ne

VII. SIÈCLE. An de J. C.

désigne point. On y presse S. Léger, Evêque d'Autun, de s'avouer coupable de la mort du Roi Childéric II; & malgré les protestations qu'il fait de son innocence, on le dégrade, puis on le livre au Comte du Palais pour le faire mourir.

679. *Mediolanense*, de Milan, par l'Archevêque Mansuetus, vers le commencement de l'année. Le Prêtre Damien, qui fut peu après Evêque de Pavie, composa une Lettre synodale de ce Concile à l'Empereur, où les deux volontés & les deux opérations en J. C. sont expliquées avec netteté, & défendues avec force. (*Muratori, Annal. d'It. T. IV.*)

679. *Gallicanum*, vers le commencement de l'année, contre le Monothélisme.

679. *Romanum*, au mois d'Octobre. Saint Wilfrid, Archevêque d'Yorck, chassé de son Siège par le Roi Egfrid & Théodore, Archevêque de Cantorbéry, y fut rétabli par un Jugement contradictoire, où l'on entendit les accusations alléguées contre lui par le Moine Coenvald, député de Théodore, & les défenses que le Saint y opposa; mais on ne tint pas compte de ce Jugement en Angleterre. (*D. Cellier.*). Pagi met ce Concile en 678.

Romanum,

Romanum, fous le Pape Agathon, le Mardi de Pâques, 27 Mars. Cent vingt-cinq Evêques y aſſiſtèrent; Saint Wilfrid étoit de ce nombre. On y envoya des Députés à Conſtantinople pour le Concile général, avec une Lettre du Pape, & une autre du Concile, à l'Empereur Conſtantin Pogonat, où le Pape & le Concile reconnoiſſent deux volontés & deux opérations en J. C. (*D. Cellier.*) VII. SIÈCLE. An de J. C. 680.

Anglicanum, dans la Campagne de Hapfeld, le 17 Septembre, par Théodore, Archevêque de Cantorbéry, contre l'erreur des Monothélites. (*Pagi.*) 680.

CONSTANTINOPOLITANUM. Sixième Concile général, commencé le 7 Novembre 680, & fini le 16 Septembre 681. Ce Concile ne rejetta pas ſeulement les dogmes impies des Monothélites; mais comme diſent les Pères dans la treizième ſeſſion : Nous croyons auſſi que leurs noms doivent être bannis de l'Egliſe; ſavoir, ceux de Sergius, jadis Evêque de cette Ville de Conſtantinople, qui a commencé d'écrire ſur cette erreur; de Cyrus d'Alexandrie; de Pyrrhus, Paul & Pierre, auſſi Evêques de Conſtantinople; de Théodore, Evêque de Pharan.... Nous les déclarons tous frappés d'anathê- 680 & 681.

VII. SIÈCLE. An de J. C. me. La mémoire d'Honorius ne fut pas non plus épargnée. Tous ces anathêmes furent renouvellés en la présence de l'Empereur à la dernière session, où l'on anathématisa aussi Macaire d'Antioche, & le Moine Etienne son disciple. Il y avoit à cette session plus de cent soixante Evêques.

681. *Toletanum XII*, depuis le 9 Janvier jusqu'au 25 du même mois. Trente-cinq Evêques, & à leur tête S. Julien de Tolède, y confirmèrent la renonciation du Roi Wamba au Royaume, déclarée solemnellement, le Dimanche 14 Octobre de l'année précédente : ils assurèrent aussi le Royaume à son successeur Ervige, & à l'Evêque de Tolède le pouvoir d'ordonner tous les Evêques d'Espagne. Enfin on y fit treize canons.

683. *Toletanum XIII*, le 4 Novembre. Quarante-huit Evêques y firent treize canons, dont environ la moitié regarde des intérêts temporels. Ce Concile dura trois jours.

684. *Toletanum XIV*, depuis le 4 Novembre jusqu'au 20 du même mois, pour la réception du sixième Concile général, dans toute l'Espagne & la Gaule Gothique, à la demande du Pape Léon II, qui

leur en envoya les actes. Les Evèques d'Espagne les ayant examinés, approuvèrent le Concile en tout. VII. SIÈCLE.

* *Manaschiertense*, dans l'Arménie, An de J. C. 687 ou environ. sur les confins de l'Hircanie, par le Patriarche Jean d'Oznia. On y admit le dogme des Acéphales, on y défendit l'usage de l'eau & du pain levé dans l'Eucharistie, & on y fit d'autres changemens dans la discipline. (*Edit. Venet. T. VI.*)

Toletanum XV, le 11 Mai. Soixante-un Evêques y expliquèrent quelques propositions qui avoient déplu au Pape Benoît, & y décidérent que deux sermens du Roi Egica qui paroissoient contraires, ne l'étoient point. Il ne faut pas croire, disent les Evêques, qu'il ait promis de soutenir les intérêts de ses beaux-frères autrement que selon la justice. Mais en cas qu'il fallût choisir, le dernier serment, fait en faveur du peuple, devroit l'emporter, puisque le bien public est préférable à tous les intérêts particuliers. Le Roi Egica confirma, par son Ordonnance, [illegible] décrets du Concile. 688.

Rothomagense, de Rouen, par saint Ansbert & seize Evêques, *ubi plurima Deo accepta & sanctæ Ecclesiæ utilitatibus* 689.

profutura, *disputata sunt*, dit l'Auteur de la Vie de S. Ansbert. C'est tout ce qu'on sait de ce Concile, à la réserve d'un privilège de l'Abbaye de Fontenelle qu'on y confirma, (*Bouquet*, *tom. III.*)

691. *Cæsaraugustanum III*, de Saragosse, le 1 de Novembre. On y fit cinq canons sur la discipline.

691. *Constantinopolitanum*, dit *in Trullo*, ou *Quinisextum*, parce qu'il est regardé comme un supplément au cinquième & au sixième Conciles, où l'on n'avoit fait aucun canon pour la discipline & pour les mœurs. On en fit cent deux dans celui-ci, qui furent souscrits par deux cent onze Evêques & par les Légats du Pape Sergius III; mais le Pape désavoua ses Légats. Entre ces cent deux canons, il y en a de fort bons, que les Papes ont approuvés, & d'autres mauvais qu'ils ont condamnés.

692. *Britannicum*, de presque toute la Bretagne, ou l'Angleterre, dit Bède. Il fut assemblé par le Roi Ina, pour réunir les Bretons avec les Saxons. Les premiers, quoique Chrétiens, différoient encore en plusieurs usages, comme sur la Pâque, &c. *Voyez* Pagi.

693. *Toletanum XVI*, le 2 Mai. Cinquante-

neuf Evêques, cinq Abbés & trois Députés d'Evêques absens y assistèrent, avec le Roi Egica & seize Comtes. On y fit dix canons de discipline ; & on y déposa Sisbert de Tolède, comme ayant conspiré contre le Roi, qui le condamna à une prison perpétuelle.

VII. SIÈCLE.
An de J. C.

Toletanum XVII, le 9 Novembre. On y fit huit canons sur la discipline. On ne trouve point dans les actes de ce Concile les souscriptions des Evêques qui y assistèrent. 694.

Bacanceldense, de Bacanceld en Angleterre. S. Britoualde de Cantorbéry, avec Tobie de Rochestre, des Abbés, des Abbesses, des Prêtres, des Diacres, des Seigneurs, & Vitred, Roi de Kent, y assistèrent. Ce Prince y promet de conserver la liberté & l'immunité des Eglises & des Monastères. 694.

Trajectense, d'Utrecht, par S. Wilebrod. On y résolut d'envoyer des Missionnaires dans les Provinces voisines. A ce Concile assista S. Winfrid, depuis nommé Boniface, qui, après avoir servi plusieurs années dans l'Eglise d'Utrecht en qualité de Prêtre, devint Archevêque de Mayence. 697.

Bergamstedense, de Bergamsted en 697.

Angleterre. S. Britoualde y présida, & l'Evêque de Rochestre avec le Roi Vitred y assista. On y fit vingt-huit canons, qui peuvent être aussi regardés comme Loix civiles, puisque les deux Puissances y concouroient, & qu'ils ordonnoient des amendes & d'autres punitions temporelles, outre les spirituelles.

VII. SIÈCLE. An de J. C.

698. *Aquileiense*, d'Aquilée, par le Patriarche Pierre & les Evêques de son ressort. Ces Prélats, sur les remontrances du Pape Sergius, comme le dit Bède, (*Lib. de sex atatibus.*) renoncent unanimement au schisme qui les tenoit séparés de l'Eglise Romaine depuis le tems du Pape Pélage I, à l'occasion de la condamnation des trois Chapitres.

700 ou environ. *Vormatiense*, de Worms. On y fait douze canons sur la discipline, dont le premier défend d'accorder la Communion, même à la mort, à ceux qui n'auront pu prouver une accusation formée par eux, contre un Evêque, un Prêtre ou un Diacre. (*Hartzheim*, *tom. I.*)



CHRONOLOGIE DES PAPES.

SEPTIÈME SIÈCLE.

LXIV. SABINIEN.

VII. SIÈCLE. An de J. C. 604.

SABINIEN, Diacre, qui avoit été Nonce de S. Grégoire à Constantinople auprès de l'Empereur Maurice, fut ordonné Pape le 1 de Septembre, selon M. Fleury, après une vacance de cinq mois & demi, & ne tint le Saint-Siége que cinq mois & dix-neuf jours. Le P. Pagi met l'Ordination de Sabinien le 13 Septembre 604, & sa mort le 22 Février 606, & lui donne, après Anastase le Bibliothécaire, un an cinq mois & neuf jours de pontificat. On peut remarquer ici avec M. Fleury, que dans l'élection du Pape, le choix tomboit ordinairement sur un Diacre plutôt que sur un Prêtre ; ce qui venoit de ce que les Diacres se trouvant chargés tout à la fois du temporel & du spirituel, étoient maîtres de tout, & se concilioient aisément les esprits.

LXV. BONIFACE III.

VII. SIÈCLE. An de J. C. 606 ou 607.

Boniface III, Diacre & Apocrisiaire de l'Eglise Romaine, fut ordonné Pape le 25 Février 606, & ne tint le Saint-Siége que huit mois & ving-huit jours, jusqu'au 12 de Novembre 606, selon M. Fleury. Le P. Pagi met son Ordination le 19 Février de l'an 607, d'après Anastase, & sa mort le 10 de Novembre de la même année. Boniface obtint de l'Empereur Phocas ce que les Papes Pélage II & Grégoire le Grand n'avoient pu obtenir de leur tems; savoir, que le Patriarche de Constantinople ne prendroit plus le titre d'œcuménique. Quelques Auteurs veulent que Phocas ne suivit en cela que son ressentiment contre le Patriarche Thomas, dont il étoit mécontent. Quoi qu'il en soit, les Evêques de Constantinople reprirent dans la suite ce titre.

LXVI. BONIFACE IV.

607 ou 608.

Boniface IV, natif de Valeric, au pays des Marses, fut élu Pape, selon M. Fleury, après que le Saint-Siége eut vaqué plus de dix mois, le 18 Septembre 607, & le remplit un peu plus de six ans. Selon le P. Pagi, Boniface fut ordonné le

25 Août de l'an 608, & mourut le 7 Mai de l'an 615, après un pontificat de six ans huit mois & treize jours. Boniface obtint de Phocas le célébre Temple appellé *Panthéon*, bâti par Agrippa vingt-cinq ans avant J. C.; & après l'avoir purifié des souillures de l'idolâtrie, il en fit une Eglise, qu'il dédia en l'honneur de la sainte Vierge & de tous les Martyrs. Cette Eglise subsiste encore à Rome, sous le nom de Notre Dame de la Rotonde: C'est de cette Dédicace qu'est venue la fète de tous les Saints le premier jour de Novembre.

VII. SIÈCLE. An de J. C.

LXVII. S. DEUSDEDIT.

Deusdedit, Romain, fils d'Etienne Soudiacre, fut ordonné Pape le 13 Novembre 614 selon M. Fleury, & selon le P. Pagi le 19 Octobre 615. Il tint le Siége de Rome, suivant Anastase, trois ans & vingt jours. Il mourut par conséquent, ou le 8 Novembre 618, si l'on met son Ordination en 615, avec le P. Pagi, ou le 3 Décembre 618, si l'on suit M. Fleury. L'éminente piété de Deusdedit l'a fait mettre au rang des Saints. C'est le premier Pape dont on ait des Bulles scellées en plomb.

614 ou 615.

Dd v

VII. SIÈCLE. An de J. C.

LXVIII. BONIFACE V.

617 ou 618. Boniface V, natif de Naples, succéda à Deusdedit le 29 Décembre de l'an 617, selon M. Fleury, qui lui donne sept ans de pontificat: le P. Pagi ne lui en donne que cinq & dix mois, il met son Ordination le 23 Décembre de l'an 619, après une vacance du Siége de Rome de plus d'un an, & place sa mort au 22 d'Octobre de l'an 625. Boniface écrivit peu avant sa mort à Edouin, Roi de Northumbre en Angleterre, pour l'engager à se faire Chrétien, & à la Reine Edelburge, pour la féliciter de sa conversion. Il accompagna ses Lettres de présens; savoir, une chemise ornée d'or, & un manteau pour le Roi; un miroir d'argent & un peigne d'ivoire garni d'or, pour la Reine.

LXIX. HONORIUS.

625 ou 626. Honorius, de Campanie, fils de Pétrone Consul, fut ordonné le 14 de Mai 626, selon M. Fleury, ou selon le P. Pagi, l'an 625, le 27 d'Octobre. Ce fut sous son pontificat que prit naissance la nouvelle hérésie des Monothélites. On sait la surprise qui lui fut faite par les

artifices & les déguifémens de ces héré- VII.
tiques, contre lefquels il ne fut pas affez SIÈCLE.
en garde. Il mourut le 12 Octobre de An de J. C.
l'an 638, après avoir tenu le Saint-Siège douze ans onze mois & dix-fept jours, en y comprenant celui de fon Ordination & celui de fa mort. Ce Pape laiffa d'illuftres monumens de fa magnificence & de fa piété, dans quantité d'Eglifes qu'il fit conftruire ou réparer.

LXX. SÉVERIN.

Séverin, Romain, fut confacré le 28 du mois de Mai 640, felon Pagi, ou le 29 felon M. Fleury, après que le Saint-Siège eut vaqué un an fept mois & dix-fept jours. Son pontificat ne fut que de deux mois & quatre jours, pendant lefquels il fe fit eftimer par fa vertu, fa douceur & fon amour pour les pauvres. Il mourut le 1 Août de l'an 640. 640.

LXXI. JEAN IV.

Jean IV, de Dalmatie, Diacre, fut ordonné Pape le 24 Décembre de l'an 640, fuivant Pagi & Bianchini. Il mourut le 11 Octobre 642, après avoir tenu le Saint-Siège un an neuf mois & dix-huit jours. Dès la première année de fon pon- 640.

VII. SIÈCLE. An de J. C.

tificat, il condamna l'héréſie des Monothélites & l'Ecthèſe ou l'Edit d'Héraclius. Il écrivit aux Evêques d'Ecoſſe & d'Irlande ſur la célébration de la Pâque, & pour les prémunir contre l'héréſie de Pélage.

LXXII. THÉODORE.

642. Théodore, natif de Jéruſalem, fut conſacré Pape le 24 Novembre de l'an 642, ſelon Pagi & Bianchini. Le P. Manſi diffère l'exaltation de ce Pape juſqu'au 8 Décembre ſuivant. Théodore, après avoir eſſayé inutilement de ramener à la foi catholique Paul, Patriarche de Conſtantinople, prononça contre lui une Sentence de dépoſition l'an 648. Il condamna auſſi Pyrrhus, qui, après avoir été convaincu d'erreur par S. Maxime, & y avoir renoncé, profeſſa de nouveau le Monothéliſme : Ce Pape ſe fit apporter le Calice, prit du ſang précieux de J. C. & en ſouſcrivit la Sentence. Il ne paroît pas que Théodore ait condamné dans aucun Concile, ni par aucune Sentence, le Type de Conſtant. Il mourut ſaintement le 13 Mai de l'an 649, après ſix ans cinq mois & dix-neuf jours de pontificat. Théodore eſt le pre-

mier Pape qu'on ait qualifié de Souverain Pontife. Ce fut un Concile d'Afrique, tenu en 646, qui lui déféra ce titre. Il est peut-être aussi le dernier Pape qu'un Evêque ait appellé frère. On a une Lettre de Victor de Carthage à ce Pape, où il l'appelle ainsi.

LXXIII. S. MARTIN.

Martin, de Todi en Toscane, fut ordonné Pape le 5 Juillet, qui étoit un Dimanche, l'an 649. L'Empereur Constant fit tous ses efforts pour lui faire approuver son Type; mais ce saint Pape, bien loin de l'approuver, assembla dès le commencement de son pontificat un grand Concile, dans lequel toutes les hérésies furent condamnées, spécialement celles des Monothélites, avec l'Ecthèse d'Héraclius & le Type de Constant. Le zèle pour la foi coûta la liberté & la vie même, à ce digne successeur de S. Pierre. Il fut tiré par force de l'Eglise, ensuite de Rome, mis dans un vaisseau l'an 653, le 19 Juin, conduit à Constantinople où il essuya toutes sortes d'indignités, la prison, les fers, les calomnies; il fut après cela exilé dans le Chersonèse, & il y reçut la couronne 649.

VII. SIÈCLE. An de J. C.

du martyre, étant mort des mauvais traitemens qu'il avoit endurés pour la défense de la foi, le 16 Septembre 655, après plus de deux ans de captivité & de souffrances, & un pontificat de six ans deux mois & douze jours.

LXXIV. S. EUGÈNE.

654. Eugène, Romain de naissance, & Archiprêtre, gouverna comme Vicaire-Général, l'Eglise de Rome, avec l'Archidiacre & le Primicier des Notaires, l'espace de quinze mois, depuis l'enlèvement de S. Martin. L'Empereur néanmoins aussi-tôt après cet événement, avoit donné ordre d'élire un nouveau Pape, regardant Martin comme un intrus, pour s'être fait consacrer sans attendre, suivant l'usage, qu'il eût confirmé son élection. Les Romains éludèrent, tant qu'ils purent, cet ordre. Enfin le 8 Septembre 654, ils élurent Pape Eugène, dans la crainte que fatigué d'un plus long délai, l'Empereur ne mît sur le Saint-Siège un Evêque Monothélite. S. Martin consentit à cette élection, lorsqu'il l'eut apprise, quoique faite à son insu, puisqu'il prie dans une de ses Lettres pour le Pasteur de l'Eglise de Rome.

Eugène mourut le 1 Juin 657, suivant Pagi & Bianchini, après avoir tenu le Saint-Siège deux ans huit mois & vingt-quatre jours.

VII. SIÈCLE. An de J. C.

LXXV. VITALIEN.

657. Vitalien, natif de Ségni en Campanie, fut ordonné Pape le 30 Juillet 657, & mourut le 27 Janvier 672, suivant Pagi & Bianchini. Le trait le plus remarquable que l'Histoire ait conservé de son long pontificat, c'est la vigueur avec laquelle il résista à Marc, Archevêque de Ravenne. Ce Prélat refusoit de se soumettre à la Jurisdiction du Saint-Siège, & avoit obtenu de l'Empereur Constant un Diplôme, qui le confirmoit dans cette disposition schismatique. Vitalien excommunia, l'an 666, l'Archevêque, qui eut la témérité de lui rendre la pareille. L'usage des orgues dans les Eglises, a commencé sous ce Pape.

LXXVI. ADÉODAT.

672. Adéodat, Romain de naissance & Moine de S. Erasme au Mont-Cœlius, fut élu Pape le 22 Avril 672, suivant Pagi; le 11 du même mois, suivant Bianchini. Tous deux mettent sa mort

VII. SIÈCLE. au mois de Juin 676, le premier au 26e. jour, le second au 17e.

LXXVII. DONUS ou DOMNUS.

An de J. C. 676. Donus ou Domnus, Romain de naissance, fils de Maurice, succéda le 2 Novembre, au Pape Adéodat, après quatre mois & demi de vacance. L'an 677, il obtint de Constantin Pogonat la révocation de l'Edit de Constant, qui déclaroit l'Archevêque de Ravenne exempt de la Jurisdiction du Saint-Siége. Par-là finit le schisme de Ravenne. Pagi met la mort de ce Pape au 11 Avril 678. Le P. Mansi est de son avis à cet égard; mais il prétend qu'il faut avancer de quelques mois l'élection de Donus.

LXXVIII. AGATHON.

678 ou 679. Agathon, Moine, Sicilien de naissance, succéda à Donus le 26 Juin de l'an 679, & mourut le 10 Janvier de l'an 682. (*Bianchini.*) Selon le P. Pagi, il fut ordonné le 27 Juin de l'an 678, & mourut le 10 Janvier de l'an 682, après avoir tenu le Saint-Siége trois ans six mois & quatorze jours. Ce fut sous son pontificat que se tint le 6e. Concile général, l'an 680. Il obtint de l'Empe-

reur Conſtantin, que l'Egliſe Romaine ne donneroit plus la ſomme d'argent qui ſe payoit à l'Ordination de chaque Pape, par un abus que les Rois Goths avoient introduit.

LXXIX. S. LÉON II.

Léon II, Sicilien, fut ordonné le 17 du mois d'Août, ſelon Pagi & Bianchini, ou, ſelon M. Fleury, le 19 Octobre de l'an 682, & mourut, ſelon les deux premiers, le 3 de Juillet 683, n'ayant tenu le Saint-Siège que dix mois & dix-ſept jours. M. Fleury lui donne un an & ſept mois de pontificat. Anaſtaſe fait un grand éloge de ce Pape, pour ſa piété, ſa charité, ſon amour envers les pauvres, ſon éloquence, ſon habileté dans les langues Grecque & Latine, dans le Chant, &c. 682.

LXXX. BENOIT II.

Benoît II, Prêtre de l'Egliſe de Rome, ſa patrie, fut ordonné le 26 Juin de l'an 684, après une vacance du Saint-Siège de onze mois vingt-deux jours, & mourut le 7 Mai de l'an 685, n'ayant tenu la Chaire de S. Pierre que dix mois & douze jours. Benoît poſſédoit toutes les vertus qui font les bons Papes. Un des événe- 684.

mens remarquables de son pontificat, fut

VII. SIÈCLE. An de J. C. la Constitution que l'Empereur Constantin Pogonat joignit à la confirmation de son élection, par laquelle il permettoit de consacrer le Pape à l'avenir, aussi-tôt qu'il seroit élu.

LXXXI. JEAN V.

685 ou 686. Jean V, Syrien de nation, fut ordonné, selon M. Fleury, le 10 Juin 686, & mourut le septième jour d'Août de l'an 687. Ce Pape étoit savant, courageux & très-modéré. Il avoit été Légat du Pape Agathon au sixième Concile. Le P. Pagi met l'Ordination de Jean V le 23 Juillet 685, & sa mort le premier Août 686.

LXXXII. CONON.

686. Conon, originaire de Thrace, né en Sicile, vieillard vénérable par sa bonne mine, ses cheveux blancs, sa simplicité, sa candeur, succéda à Jean V. Le Clergé avoit d'abord voulu élire l'Archidiacre Pierre, & l'armée étoit pour un Prêtre, nommé Théodore. Comme ni les uns ni les autres n'étoient disposés à céder, les Evêques & le Clergé choisirent une tierce personne, savoir, le Prê-

tre Conon, qui fut d'abord reconnu par le peuple & ensuite par l'armée. Il fut consacré, selon Pagi, le 21 Octobre de l'an 686, & mourut le 21 de Septembre de l'an 687, n'ayant tenu le Saint-Siège qu'onze mois, pendant lesquels il fut toujours malade. S. Kilien vint à Rome sous son pontificat, & reçut de lui sa mission pour prêcher l'Evangile aux infidèles.

LXXXIII. SERGIUS.

Sergius, Prêtre, originaire d'Antioche, né à Palerme en Sicile, fut élu Pape après une double élection, qui n'eut point d'effet, l'une en faveur de l'Archidiacre Pascal, l'autre en faveur de l'Archiprêtre Théodore. Il fut ordonné le 15 Décembre 687. Le Prêtre Théodore se soumit de bon gré à Sergius; l'Archidiacre le fit aussi, mais malgré lui, & fut déposé quelque tems après de son Archidiaconat pour crime de magie. L'an 692, l'Empereur Justinien II ayant envoyé à Sergius les canons du Concile *in Trullo*, ce Pape, loin de les souscrire, comme l'Empereur le souhaitoit, ne daigna pas même les lire. Justinien irrité de ce mépris, envoya, l'an 694, 687.

VII. SIÈCLE. An de J. C.

Zacharie Protospathaire à Rome, pour arrêter Sergius, & l'emmener à Constantinople. Les soldats prirent la défense du Pape, dont Zacharie fut obligé d'implorer la protection pour se mettre à l'abri de leur fureur. L'an 698, Sergius eut le bonheur d'éteindre le schisme des Evêques d'Istrie, qui duroit depuis cent cinquante ans. Ce Pape ayant tenu le Saint-Siège treize ans huit mois & sept jours, mourut le 8 Septembre 701. (*Bianchini.*) C'est lui qui ordonna qu'on chantât à la Messe *Agnus Dei*, pendant qu'on rompt les Hosties.



CHRONOLOGIE DES PATRIARCHES D'ANTIOCHE.

SEPTIÈME SIÈCLE.

VII. SIÈCLE.

LXII. MACÉDONIUS.

An. de J. C. 640.

MACÉDONIUS fut nommé l'an 640, par l'Empereur Héraclius pour remplir le Siège d'Antioche. Il fit sa résidence à Constantinople, attendu que la Syrie étoit entre les mains des Arabes. Macédonius étoit Monothélite, comme le Patriarche Sergius, qui l'avoit proposé à l'Empereur, & ensuite ordonné. Les Bollandistes mettent sa mort en 650; mais le P. le Quien prouve qu'il vivoit encore du tems de Pierre, Patriarche de Constantinople. Ainsi sa mort ne peut être arrivée plutôt qu'en 655.

LXIII. GEORGE I.

George ou Jarith, fut élu & consacré 655 au plutôt.

VII. SIÈCLE. An de J. C.

à Constantinople pour succéder à Macédonius dans le Siège d'Antioche. Il étoit Monothélite, comme son prédécesseur. L'année de sa mort est incertaine.

LXIV. MACAIRE.

Macaire fut élu & consacré Patriarche d'Antioche à Constantinople après la mort de George. Son attachement opiniâtre au Monothélisme, le fit déposer le 7 Mars 681, dans la huitième session du sixième Concile général, auquel il assista. L'Empereur Constantin Pogonat le fit conduire ensuite à Rome, où il mourut.

LXV. THÉOPHANE.

681. Théophane fut élu dans le sixième Concile général pour successeur du Patriarche Macaire, & ordonné sur le champ. Il assista aux trois dernières sessions de cette assemblée, dont il souscrivit les actes. Théophane mourut vers le commencement de 685.

LXVI. ALEXANDRE II.

685. Alexandre, suivant les Bollandistes, fut le successeur du Patriarche Théophane. Les mêmes Critiques pensent qu'il

mourut l'an 686. C'est apparemment le même qui est appellé Thomas par Eutychius.

VII. SIÈCLE. An de J. C. 686.

LXVII. GEORGE II.

George monta sur le Siège d'Antioche après la mort d'Alexandre. L'an 692, il assista au Concile, dit *in Trullo*, dont il souscrivit les actes. Les Bollandistes mettent sa mort en 702.



CHRONOLOGIE DES PATRIARCHES D'ALEXANDRIE.

SEPTIÈME SIÈCLE.

VII. SIÈCLE.

XLII. THÉODORE SCRIBON, *Catholique.*

An de J. C. 607. THÉODORE SCRIBON succéda à saint Euloge. La Chronique d'Alexandrie nous apprend qu'il fut mis à mort l'an 609 par ses ennemis, c'est-à-dire, vraisemblablement par les hérétiques.

XLIII. S. JEAN L'AUMÔNIER.

609. Jean, que sa grande charité à fait surnommer l'Aumônier, fut placé sur le Siège d'Alexandrie après la mort de Théodore Scribon. Il étoit natif d'Amathunte en Chypre, fils d'Epiphane, Gouverneur de l'Isle, & avoit été marié. Devenu veuf sans enfans, il se donna tout entier aux soin des pauvres. On l'élut Patriarche malgré lui. Sa charité redoubla dans ce

poste éminent : elle produisit des effets presqu'incroyables. L'an 613, les habitans de Palestine, obligés de fuir devant Chosroès, maître de leur pays, vinrent chercher une retraite en Egypte. Le saint Prélat les reçut comme ses ouailles, & pourvut à tous leurs besoins. Son zèle ne se borna point à ces secours temporels ; il fut égal, & plus grand encore pour le salut des ames. Plusieurs hérétiques, par ses soins, rentrèrent dans le sein de l'Eglise. Il instruisit assidûment son peuple, il extirpa la simonie de son Clergé. L'an 616, les Perses s'étant emparés de l'Egypte, Jean se refugia dans l'Isle de Chypre, où il mourut le 11 Novembre de la même année. (*Pagi.*) Le Quien met sa mort en 620.

VII. SIÈCLE. An de J. C.

XLIV. GEORGE, *Catholique.*

616. George monta sur le Siége d'Alexandrie dans un tems où cette Eglise gémissoit sous la domination des Perses. On ne connoît point d'autres traits de son histoire, sinon qu'il est Auteur d'une Vie de S. Jean Chrysostôme. Sa mort est marquée à l'an 630 de J. C.

XLV. CYRUS, *Melquite.*

630. Cyrus, Evêque de Pharis en Colchide,

VII. SIÈCLE. An de J. C.

fut nommé par l'Empereur Héraclius pour remplir le Siège d'Alexandrie, après la mort du Patriarche George. Ce choix fut l'effet des insinuations d'Anastase, Patriarche Jacobite d'Antioche. Cyrus avoit été entraîné dans le Monothélisme par Sergius, Patriarche de Constantinople. L'an 633, vers le mois de Juin, il tient un Concile, où il entreprend de réunir les Catholiques & les ennemis du Concile de Chalcédoine, à la faveur de cette doctrine. Les Jacobites se moquent de cette fausse réunion, les bons Catholiques en gémissent. Le Moine Sophrône la combat de vive voix & par écrit. L'an 640, Cyrus est cité à la Cour impériale, comme coupable d'avoir livré l'Egypte aux Sarrasins. Il se purge de cette accusation, & néanmoins il est mis à la torture. L'an 641, il est renvoyé à son Eglise, où il meurt l'an 643. (*Pagi, le Quien.*)

XLVI. PIERRE, *Melquite.*

643. Pierre succède à Cyrus, & adopte son erreur. Il est compris dans les anathêmes que le Pape Martin lança l'an 649 au Concile de Latran, contre les chefs du Monothélisme. L'an 653, voyant les

Jacobites maîtres de toutes les Eglises d'Alexandrie & d'Egypte, sous la protection des Sarrasins, il abandonne son Siège, & se retire à Constantinople. L'Egypte, depuis lui, fut sans Patriarche Melquite l'espace de soixante-quatorze ans.

VII. SIÈCLE. An de J. C.

Benjamin, Jacobite, qui avoit succédé au Patriarche Jean, l'an 625, resta seul, après la retraite de Pierre, en possession de l'Eglise d'Alexandrie & de toutes ses dépendances, jusqu'à sa mort arrivée le 3 Janvier 661.

XLVIII. AGATHON, *Jacobite*.

L'an 661, Agathon, Prêtre & disciple de Benjamin, fut élu par les Jacobites pour lui succéder. Les Gaïanistes, toujours séparés des Théodosiens, lui donnèrent beaucoup d'exercice par leurs mouvemens. Il mourut le 16 Octobre 677. 661.

XLIX. JEAN III, dit SEMNUDÉE, *Jacobite*.

Jean Semnudée, Prêtre & Archimandrite, fut mis sur le Siège d'Alexandrie après la mort d'Agathon, qui l'avoit demandé pour son successeur. De son tems, (l'an 680,) se tint le sixième Concile 677.

VII. SIÈCLE. An de J. C.

général. Pierre, Vicaire-Général du Patriarchat d'Alexandrie pour les Melquites, se rendit à cette assemblée, dont il souscrivit toutes les définitions. Les Melquites d'Alexandrie renoncèrent dès-lors au Monothélisme, dont ils avoient été imbus par le Patriarche Cyrus. Jean mourut le 27 Novembre 686.

L. ISAAC, *Jacobite.*

686. Isaac, désigné par Jean Semnudée pour son successeur, fut placé sur le Siège d'Alexandrie par ordre d'Abdalaziz, Gouverneur d'Egypte, à l'exclusion du Diacre George, que le peuple avoit élu. Peu de tems après, accusé devant ce Gouverneur d'avoir écrit aux Rois d'Ethiopie & de Nubie pour les réconcilier, il fut sur le point d'être condamné comme traitre à l'Etat. Il mourut l'an 688 ou 89.

LI. SIMON, *Jacobite.*

689. Simon, né en Syrie, & Moine du Monastère où Sévère étoit inhumé, fut nommé par le Gouverneur Abdalaziz pour remplir le Siège d'Alexandrie. Telle fut l'issue des débats qui s'élevèrent sur le successeur du Patriarche Isaac. Simon

tint un Concile auquel assistèrent quelques Melquites & quelques Gaïanistes. On y traita de certains Chrétiens qui renvoyoient leurs femmes sans cause légitime, & en épousoient d'autres. Simon termina ses jours le 18 Juillet de l'an de J. C. 700.

VII. SIÈCLE. An de J. C.

LII. ALEXANDRE, *Jacobite*.

700. Alexandre, Moine du Mont de Nitrie, fut élu pour remplacer le Patriarche Simon. Les persécutions que les Mahométans firent aux Chrétiens sous son pontificat, le réduisirent à un tel excès de pauvreté, qu'il fut obligé de se servir de calices de verre pour les SS. Mystères, après avoir vendu toute l'argenterie de son Eglise. Dans le cours de ses visites patriarchales, il réunit à sa communion les Agnoëtes & plusieurs des Gaïanistes. Il mourut le 4 Janvier de l'an de J. C. 726.



CHRONOLOGIE DES PATRIARCHES DE JÉRUSALEM.

SEPTIÈME SIÈCLE.

VII. SIÈCLE.

LV. ISAAC.

An de J. C. 601. ISAAC, vers la fin de l'an *601*, fut élu pour remplir le Siège de Jérusalem. Aussitôt après son élection, il envoya, suivant la coutume, sa Lettre synodique au Pape S. Grégoire le Grand. La réponse de ce Pontife rend témoignage à la pureté de la foi d'Isaac. Elle nous apprend aussi que la simonie étoit commune en Orient, & qu'il règnoit des dissensions dans l'Eglise de Jérusalem. S. Grégoire exhorte Isaac à donner ses soins pour remédier à ces abus. Ce Patriarche tint le Siège huit ans, & mourut l'an *609*.

LVI. ZACHARIE.

609. Zacharie, Prêtre & Garde des Vases sacrés de l'Eglise de Constantinople, fut élu pour succéder au Patriarche Isaac.

L'an 614, Chosroès, Roi de Perse, ayant pris d'assaut la Ville de Jérusalem, vers la mi-Juin, le Patriarche Zacharie fut emmené captif en Perse avec une grande multitude de fidèles. Il est renvoyé à son Eglise l'an 628, par Siroès, fils & successeur de Chosroès. L'année suivante, Héraclius reporte à Jérusalem la vraie Croix que Siroès lui avoit rendue, & Zacharie l'ayant reçue de ses mains, la replace au lieu qui lui étoit destiné. Zacharie meurt l'an 631 ou 632. L'Eglise Grecque fait mémoire de lui le 21 Février.

VII. SIÈCLE. An de J. C.

LVII. MODESTE.

Modeste, Prêtre & Abbé du Monastère de S. Théodose, qui avoit gouverné, pendant l'absence de Zacharie, l'Eglise de Jérusalem, est élu pour lui succéder. Son patriarchat fut très-court. Le P. Pagi met sa mort en 633, & le P. Papebrok en 634. L'Eglise Grecque honore sa mémoire le 16 Décembre. 632.

LVIII. S. SOPHRONE.

Sophrône, Moine de Palestine, fut élevé sur le Siège de Jérusalem après Modeste. Sa vertu, sa science & les combats qu'il avoit soutenus contre les héré- 634.

tiques, lui avoient mérité cette place.

VII. SIÈCLE. An de J. C. Dès l'an 614, il avoit été employé avec Jean Mosch, Auteur du *Pré spirituel*, par Saint Jean l'Aumônier, Patriarche d'Alexandrie, pour ramener à l'unité de l'Eglise les Acéphales, & il y avoit réussi. L'an 633, il fit ses efforts, mais inutilement, auprès du Patriarche Cyrus, pour l'empêcher de publier sa doctrine sur l'unité de volonté & d'opération en J. C. Devenu Patriarche de Jérusalem, il assembla sans délai un Concile, où il foudroya cette hérésie. Aussi-tôt après il envoya ses Lettres synodiques au Pape Honorius, & à Sergius, Patriarche de Constantinople, qu'il croyoit encore Catholique. Les trouvant peu favorables l'un & l'autre à ses vues, il députe à Rome Etienne, Evêque de Dore, avec un long écrit, où il explique savamment le dogme des deux volontés en J. C. L'an 638, les Musulmans ayant formé le Siège de Jérusalem, Sophrône traite de la capitulation avec le Général, & reçoit ensuite le Calife Omar, qui étoit venu d'Arabie pour prendre possession de la place. On ignore l'année de la mort de ce Patriarche, dont Théophane dit qu'il emporta d'illustres trophées sur Sergius & Pyr-

rhus. Baronius prétend qu'il mourut en 638. Le P. Papebrok & le P. le Quien reculent cet événement jusqu'en 644. Quoi qu'il en soit, il mourut le 11 Mars, jour auquel sa mémoire est célébrée dans l'Eglise Latine & l'Eglise Grecque.

ADMINISTRATEURS
pendant la vacance du Siège de Jérusalem.

Après la mort du Patriarche Sophrône, le Siège de Jérusalem vaqua jusqu'à l'an 705. Car il faut regarder comme une fiction cet Anastase, Evêque de Jérusalem, & ce Pierre, Evêque d'Alexandrie, dont on voit les souscriptions au bas des actes du Concile *in Trullo*. Il est certain qu'alors, c'est-à-dire en 692, ces deux Sièges étoient vacans.

I. ÉTIENNE, *Evêque de Dore.*

Sergius, Evêque de Joppé & Monothélite, voyant le Siège de Jérusalem vacant par la mort de Sophrône, s'ingéra par l'autorité de l'Empereur, soit Héraclius, soit Constant, de gouverner cette Eglise, & y fit plusieurs Ordinations. Le Pape Théodore en étant instruit, confia le soin, & proprement le Vicariat de l'Eglise de Jérusalem à Etienne, Evêque

de Dore, qui se trouvoit pour la seconde fois à Rome. Etienne usa de son pouvoir avec sagesse, & fit rentrer les rébelles dans le devoir. L'an 649, il se démit de ce Vicariat au Concile de Latran, entre les mains du Pape Martin.

II. JEAN, *Evêque de Philadelphie.*

A Etienne, le Pape Martin substitua, l'an 649, Jean, Evêque de Philadelphie, pour l'administration de l'Eglise de Jérusalem. On ignore combien de tems il exerça cet emploi.

III. THÉODORE, *Prêtre.*

Après Jean de Philadelphie, le Prêtre Théodore fut chargé de l'administration de l'Eglise de Jérusalem. L'an 680, il envoya George, Prêtre & Moine, au sixième Concile général, pour y tenir sa place. On ne peut dire combien de tems il gouverna depuis cette Eglise, ni s'il eut un successeur jusqu'en 705. C'est le dernier administrateur connu de l'Eglise de Jérusalem.

CHRONOLOGIE DES PATRIARCHES DE CONSTANTINOPLE.

SEPTIÈME SIÈCLE. VII. SIÈCLE.

XXXV. THOMAS I.

THOMAS fut élu le 23 Janvier 607 pour succéder à Cyriaque. Il mourut le 20 Mars de l'an 610. L'Empereur Phocas, sur les instances redoublées du Pape Boniface III, l'avoit obligé de quitter le titre d'Œcuménique. (*Pagi*, *Bolland*, *le Quien*.) An de J. C. 607.

XXXVI. SERGIUS.

Sergius, Diacre de l'Eglise de Constantinople, fut élu le 18 Avril, veille de Pâques, pour succéder au Patriarche Thomas. L'an 626, consulté au nom de l'Empereur Héraclius par Cyrus, alors Evêque de Phasis, si l'on devoit reconnoître une seule, ou deux opérations en J. C., il se déclare pour le premier sen- 610.

VII. SIÈCLE. An de J. C.

timent, & par-là donne naissance à l'hérésie du Monothélisme. L'an 634, il écrit au Pape Honorius, pour l'engager à autoriser le silence sur les deux opérations en J. C., & il y réussit. L'an 638, il détermina l'Empereur Héraclius à publier son Ecthèse, qui imposoit la même loi. Il tint un Concile peu de tems après, pour la faire confirmer, & mourut au mois de Décembre de la même année.

XXXVII. PYRRHUS.

639. Pyrrhus, Prêtre & Moine de Constantinople, succède à Sergius l'an 639. La même année, il confirme dans un Concile l'Ecthèse d'Héraclius. L'an 641, accusé d'avoir contribué à la mort de Constantin, fils & successeur d'Héraclius, il est obligé de prendre la fuite.

XXXVIII. PAUL II.

641. Paul II, Prêtre de l'Eglise de Constantinople, devient au mois d'Octobre le successeur de Pyrrhus. L'an 646, il écrit au Pape Théodore, qu'il suit le sentiment d'Honorius & de Sergius sur l'unité de volonté & d'opération en J. C. L'an 648, il substitue sous le nom de l'Empereur Constant, à l'Ecthèse d'Héraclius, un

autre Edit appellé *le Type*, portant défense de parler, ni d'une, ni de deux opérations en J. C. L'an 654, il meurt le 26 Décembre.

VII. SIÈCLE. An de J. C.

PYRRHUS *de retour.*

Pyrrhus, après avoir quitté Constantinople, se retira en Afrique, où il eut au mois de Juillet 645 une conférence avec S. Maxime, touchant la foi. De-là il se rendit à Rome l'an 646, & y abjura son erreur. Mais l'an 648, l'Exarque de Ravenne l'ayant attiré auprès de lui, sur un ordre de l'Empereur, le contraignit de rétracter ce qu'il avoit fait à Rome. Revenu à Constantinople, il remonta sur son Siège après la mort de Paul, le tint encore près de cinq mois, & mourut au mois de Mai ou de Juin 655. (*Pagi, Muratori.*) 654.

XXXIX. PIERRE.

Pierre, Prêtre de l'Eglise de Constantinople, succéda au Patriarche Pyrrhus. Dans la vue de paroître Catholique, sans s'éloigner des hérétiques, il imagina trois volontés en J. C., deux naturelles, & une hypostatique. Il eut part aux dernières violences qui furent exercées con- 655.

VII. SIÈCLE. An de J. C.

tre S. Maxime & son disciple Anastase. Pierre tint le Siège, suivant Théophane & Zonare, environ douze ans, & mourut l'an 666.

XL. THOMAS II.

666. Thomas, Diacre de l'Eglise de Constantinople, fut élu pour succéder au Patriarche Pierre. Il occupa le Siège environ trois ans, suivant Théophane, & mourut l'an 669.

XLI. JEAN V.

669. Jean, Prêtre de l'Eglise de Constantinople, succède à Thomas. Théophane lui donne six ans d'épiscopat; ce qui nous détermine à placer sa mort en 675.

XLII. CONSTANTIN I.

675. Constantin, Diacre de l'Eglise de Constantinople, fut le successeur du Patriarche Jean V. Nicéphore lui donne deux ans & trois mois d'épiscopat. Il mourut vers la fin de l'an 677.

XLIII. THÉODORE I.

678. Théodore, Prêtre de l'Eglise de Constantinople, succéda l'an 678 à Constantin. Les Papes ayant rejetté les Lettres

ſynodiques de ſes prédéceſſeurs, comme peu orthodoxes, il ſe diſpenſa d'en envoyer. L'année même de ſon élection il fut dépoſé, on ne ſait pour quel ſujet.

XLIV. GEORGE I.

678. George, Prêtre de l'Egliſe de Conſtantinople, fut ſubſtitué à Théodore ſur la fin de l'an 678. Il aſſiſta au ſixième Concile général tenu l'an 680. Théophane & Nicéphore Calliſte lui donnent ſix ans d'épiſcopat, mais ſeulement commencés. Il mourut par conſéquent l'an 683. (*Pagi, le Quien.*)

THÉODORE *rétabli.*

683. Théodore remonta l'an 683 ſur le Siège de Conſtantinople, qu'il tint encore l'eſpace d'environ trois ans. Le P. Pagi met ſa mort en 686. Il paroît que Théodore adopta la doctrine du ſixième Concile. (*Le Quien.*)

XLV. PAUL III.

686. Paul, laïc, & l'un des Secrétaires du ſixième Concile, remplaça le Patriarche Théodore. L'an 692, il préſida au Concile *Quiniſexte*, dit *in Trullo*, dont il

souscrivit les actes. Sa mort se rapporte à l'an 692. (*Pagi, le Quien.*)

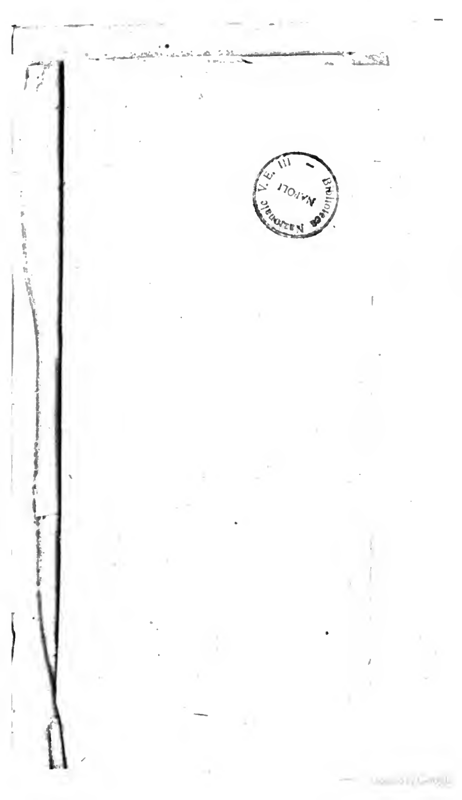
VII. SIÈCLE. An de J. C. 692.

XLVI. CALLINIQUE.

Callinique, Prêtre de l'Eglise de Constantinople, fut substitué au Patriarche Paul. L'an 705, dans l'automne, l'Empereur Justinien II, après lui avoir fait crever les yeux, pour s'être attaché au parti du tyran Léonce, le relégua à Rome, où il mourut. L'Eglise Grecque fait mémoire de lui au 23 Août.

Fin du second Volume.





VI
SIÈC
An de :
69:



TABLE
DES ARTICLES.
Contenus dans ce second Volume.

CINQUIÈME SIÉCLE.

SIXIÈME SIÈCLE.

SEPTIÈME SIÈCLE.

Fin de la Table.







